TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 520 — JEUDI 11 FÉVRIER 1982

Le conseil des ministres adopte une ordonnance en faveur des entreprises du textile

LIRE PAGE 30



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

LES ÉVÉNEMENTS DE POLOGNE ET LA TENSION EST-OUEST

La guerre froide

Que les artisans et partisans de la « détente » portent le deuil : la guerre froide est bel et bien revenue, elle envahit toutes les tribunes et forums péniblement mis sur pied au cours des années pour servir de « pont » entre l'Est et l'Ouest. C'est M. Novak, délégué américain à la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui termine son discours par ces mots : « Sakharov, toute l'humanité vous salue ! » C'est M. Rostow, un autre responsable américain, qui, devant le comité du désarmement, rend l'U.R.S.S. responsable non seulement de ses propres agressions, mais de celles des autres, en l'accusant de « donner l'exemple » grâce à « l'immunité dont elle a profité dans ses aventures impérialistes ». C'est M. Weinberger, ministre américain de la défense, qui proclame ouvertement son intention de « rendre l'industrie soviétique progressivement obsolète, en réduisant l'exportation de technologie occidentale et les crédits vers l'U.R.S.S. ».

Naturellement l'affaire polonaise constitue aujourd'hui le thème central de ces « orgies antisoviétiques », pour reprendre une expression de l'agence Tass. Il était bien normal que le coup de force inspiré par Moscou en Pologne mette à mal ce produit typique de la « détente » que se voulaient au départ la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et son prolongement madrilène. Un tel forum, s'il avait existé lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968, eût sans doute permis une réaction occidentale plus vive que l'extraordinaire mollesse constatée alors. Mais l'explication n'est pas suffisante.

En réalité, ce phénomène est la résultante de deux facteurs : d'une part, une extrême sensibilité de l'opinion publique dans de nombreux pays, mais surtout en France et aux Etats-Unis, aux événements de Pologne, et qui entraîne parfois les gouvernements plus loin qu'ils ne le voudraient ; d'autre part, une volonté délibérée de l'équipe dirigeante américaine de mener la vie dure aux Soviétiques, partout où cela est possible, d'accompagner l'énorme effort d'armement décidé par la Maison Blanche d'une campagne de propagande « tous azimuts » contre le régime soviétique.

L'image détestable ou inquiétante que donne le régime soviétique — essentiellement avec son occupation de l'Afghanistan, ses pressions sur la Pologne et ses misiles SS-20, pour ne retenir que les cas les plus « gros » — fournit un bon terrain à cette campagne. Le Kremlin ne manque pas pour autant d'instruments ni de brèches pour déclencher des contre-attaques.

Les grandes puissances ne sont pas Amnesty International, et la campagne tous azimuts de M. Reagan ne s'embarrasse évidemment pas de subtilités ni de finesse. Ses attaques contre les pays communistes à propos des droits de l'homme, oubliant les massacres au Salvador ou les procès et les tortures en Turquie, sont dénoncées comme unilatérales par le premier ministre du Danemark. D'une manière générale, les gouvernements européens, tout en suivant le train avec plus ou moins d'ardeur sur la Pologne, entendent ne pas couper les ponts et éviter des sanctions.

Il est probable que les mêmes gouvernements, dans leur for intérieur, ne sont pas fâchés de voir Washington adopter enfin une attitude ferme et tout compte fait prévisible. Mais ils tiennent aussi à faire savoir que la politique américaine ne saurait être celle de tout l'Occident.

La conférence de Madrid est très compromise

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a jugé « burlesque » et « navrant » le blocage, mardi après-midi 9 février, de la Conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) par le président de séance polonais. Celui-ci voulait empêcher que se poursuive le réquisitoire des ministres des affaires étrangères occidentaux contre les gouvernements de Varsovie et de Moscou, commencé le matin notamment par le secrétaire d'Etat américain, M. Haig, et le ministre belge, M. Tindemans, au nom de l'Europe des Dix. M. Cheysson, qui n'a pas pu prendre la parole mardi, le fera vendredi prochain.

Il est très probable que la conférence sera ajournée jusqu'à l'automne prochain.

Simultanément, les Américains ont vivement attaqué la politique soviétique à Genève tant au comité du désarmement qu'à la Commission des droits de l'homme des Nations unies.

De notre correspondant

Madrid. — « *Les pays de l'Est ont choisi le seul forum où se poursuivaient les contacts entre l'Est et l'Ouest pour mettre fin au dialogue.* » « *L'Est a provoqué la rupture dans les conditions les plus défavorables pour lui.* » Ces réactions des responsables des diplomaties française et suisse, MM. Cheysson et Aubert, donnent un aperçu du climat qui régnait à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), mardi 9 février, après la décision de la Pologne, qui présidait, de mettre fin de manière abrupte à la séance de réouverture de la Conférence, interrompue depuis décembre, et de suspendre les travaux jusqu'à vendredi. L'impression prévaut que la C.S.C.E. sera rapidement ajournée jusqu'à l'automne.

La réunion de mardi, commencée à 11 heures, promettait pourtant d'être longue. Vingt-cinq orateurs étaient inscrits. On savait que les pays de l'Est s'opposaient à ce que l'Ouest utilise la tribune pour dénoncer la situation en Pologne, et l'on n'excluait pas une bataille de procédure.

Les Occidentaux semblèrent néanmoins pris de court lorsque, peu avant 15 heures, le président polonais annonça que les orateurs qui n'avaient pas encore parlé (il en restait quinze, au premier rang desquels M. Cheysson) devraient s'exprimer le vendredi, la séance n'ayant été convoquée que pour la matinée.

Les Occidentaux rappelèrent que la tradition voulait que tous les inscrits s'exprimassent en cours de séance. On évoqua le « *manque de courtoisie* » que représentait le refus de parole aux nombreux ministres qui s'étaient déplacés pour l'occasion.

Les pays de l'Est se montrèrent inflexibles et se retranchèrent derrière un argument juridique : le débat ne pourrait se poursuivre l'après-midi que sur la base d'un consensus. Y avait-il consensus ? La Tchécoslovaquie, puis l'Union soviétique affirmèrent que non.

Le ton monta, le ministre espagnol, M. Perez-Llorca, dénonçant le « *comportement kafkaïen* » des Polonais. Son collègue allemand, M. Genscher, jusque-là très modéré, fit allusion à la « *mauvaise conscience* » des pays de l'Est. Les neutres et non-alignés, notamment l'Autriche et Malte, ne furent pas les moins virulents à critiquer l'attitude du représentant polonais, qu'ils accusèrent de partialité. La bataille se prolongea jusqu'à 21 h. 30 et fut suspendue jusqu'à vendredi.

Les quatre premières heures durant lesquelles le débat put se dérouler normalement donnèrent lieu à l'échange dialectique attendu. Le secrétaire d'Etat américain, M. Haig, dénonça la « *guerre contre le peuple polonais, dont les généraux ne sont autres que le régime polonais lui-même, agissant à l'instigation et sous la pression de l'Union soviétique* ». Il fustigea la « *tentative cynique de mettre la tragédie polonaise hors du champ d'application de l'Acte d'Helsinki* ». Il précisa que la solidarité avec le peuple de Pologne est essentielle « *pour que nous puissions continuer à nous respecter nous-même* ».

Parlant au nom de l'Europe des Dix (à l'exception de la Grèce qui avait fait des réserves sur cette déclaration commune), le ministre belge des affaires étrangères, M. Tindemans, ne fut pas moins ferme. « *Face à un régime dont tout le monde reconnaît aujourd'hui la corruption et les erreurs,* affirma-t-il, *le peuple polonais a exercé sans violence aucune et avec une retenue admirable la liberté syndicale que lui reconnaissent les engagements formels pris par son gouvernement.* »

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 3.)

Le Pape apporte à Solidarité un soutien sans réserve

La répression continue en Pologne. Dans la première semaine de février, les tribunaux militaires ont condamné cinquante-sept personnes. A Gdynia, le tribunal de la marine a infligé les condamnatios les plus lourdes prononcées depuis l'instauration de la loi martiale : dix ans de prison à Mme Ewa Kubasiewicz et neuf ans à M. Jerzy Kowalczyk pour avoir organisé une grève et distribué des tracts. Enfin, à Gdansk, on a annoncé l'arrestation de M. Miroslaw Krupinski, vice-président de la commission nationale de Solidarité. Il sera jugé pour la grève de décembre aux chantiers navals Lénine. Il était jusqu'à présent soigné pour des troubles cardiaques dans une clinique.

Les organes d'information continuent de se déchaîner contre les militants de Solidarité. Mardi 9 février, la radio de Varsovie a même affirmé que des membres du syndicat étaient en contact avec des membres des Brigades rouges récemment arrêtés en Italie.

Face à ces attaques, l'appui sans réserve que Jean-Paul II a apporté mardi à Solidarité prend une importance particulière. Contrairement à certains membres de la hiérarchie catholique polonaise, le pape proclame que l'existence du syndicat indépendant doit être un fait acquis, qu'il ne peut faire l'objet d'aucune négociation avec le pouvoir.

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — Le pape — c'est-à-dire, en l'occurrence, la plus haute autorité morale de Pologne — vient de rejoindre le front du refus qu'opposent depuis deux mois ses compatriotes au pouvoir qui les a muselés. C'est, en effet, un véritable appel à ne transiger en rien sur les conquêtes des seize mois de renouveau que Jean-Paul II a lancé mardi 9 février en recevant les représentants des comités de solidarité formés en Occident et les dirigeants de plusieurs grandes centrales syndicales d'Europe et du tiers-monde (1).

Cette déclaration est d'autant plus spectaculaire que, dimanche dernier encore, le primat de Pologne, lui, plaidait dans l'homélie qu'il prononçait en l'église polonaise de Rome, en faveur de la recherche d'un « *accord* » entre les autorités et la société.

Le séjour au Vatican de Mgr Glemp, qui devait regagner Varsovie jeudi, n'a visiblement pas permis de rapprocher les points de vue du pape et du primat, et Jean-Paul II a apparemment voulu créer un fait accompli susceptible de brusquer le tournant qu'il souhaite imprimer à la politique de la hiérarchie ecclésiastique polonaise. Un tournant, non pas vers cette confrontation qu'il redoute tout autant que Mgr Glemp, mais vers le refus de toute négociation qui se solderait par une acceptation d'un retour à la période d'avant août 1980.

Le pape commence donc par évoquer les « *épreuves très graves* » traversées par son pays. Ses pensées, dit-il, vont à tous ceux « *qui ont été durement frappés à la suite des mesures officielles imposées depuis presque deux mois (...)* » et à ceux « *qui gardent l'espoir et restent fidèles à la volonté de chercher pour la Pologne la voie de la justice, des droits de l'homme, de la paix et de la vérité* ».

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

(1) Etaient notamment représentés les trois grandes centrales italiennes (C.I.S.L., C.G.I.L. et U.I.L.), le D.G.B. ouest-allemand, la confédération mondiale du travail (C.M.T.) et les syndicats chrétiens de plusieurs autres pays européens, d'Afrique et d'Asie.

La gauche à l'épreuve

Les jugements portés sur la crise polonaise et la nature des régimes communistes de l'Europe de l'Est ont rappelé, avec plus de virulence que d'habitude à l'occasion du vingt-quatrième congrès du P.C.F., ce qui sépare ce parti du P.S. dans le domaine de la politique extérieure sinon dans celui de la finalité politique.

Les deux grands courants de la gauche, associés à l'exercice du pouvoir, cultivent ainsi des différences et une autonomie qu'ils revendiquent hautement sans toutefois aller jusqu'à la rupture. C'est un fait que ces divergences, traditionnelles mais ravivées par la conjoncture internationale, restent au niveau des partis et ne remontent pas au gouvernement.

Jusqu'à preuve du contraire, la politique extérieure de la France est définie par le président de la République, ce qui n'exclut ni un partage des rôles au moment de l'exécution ni moins délibérément, quelques faux pas, de tel ministre ou de tel dirigeant socialiste.

Le maintien de la coalition au pouvoir, qui est l'enfant tardif de l'union de la gauche, passe par ce genre de compromis ou d'occultation. Le prix payé, qui est celui d'une certaine ambiguïté, n'est acceptable, à terme, que si la situation internationale le permet.

C'est la coexistence pacifique qui a permis au P.C.F. de sortir du ghetto où l'avait placé la guerre froide. La détente a favorisé les retrouvailles de la gauche, même si elles sont difficiles ; le retour à une tension durable entre l'Est et l'Ouest leur serait néfaste. La rupture de l'union de la gauche sous le label du programme commun n'a-t-elle pas déjà coïncidé avec un durcissement international ?

S'il fallait choisir son camp ; s'il fallait renoncer à la politique ou à l'illusion qu'est le refus des deux blocs, les communistes et les socialistes ne pourraient plus se contenter de confronter leurs différences : l'unicité de la politique étrangère s'imposerait contre toute équivoque possible, et il y a tout lieu de penser que non seulement la cohésion gouvernementale mais aussi celle du P.S. n'en sortiraient pas indemnes.

LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Une chance pour la culture

par JACQUES RIGAUD (*)

Le mot de mécène est usé et périlleux. Il évoque des barons fastueux, des caprices de magnats. Et pourtant, aucune des périphrases proposées pour s'y substituer, à commencer par le « civisme d'entreprise », ne parle autant à l'imagination que ce terme suranné, mais qui évoque bien, comme une allégorie, l'hommage que la fortune rend au génie ou, plus simplement, le concours de la richesse à la création.

Vouloir convaincre aujourd'hui des entreprises, enserrées dans mille contrôles et réglementations et en proie aux difficultés d'une conjoncture pleine d'épreuves, de consacrer des fonds au soutien d'activités artistiques peut passer pour une provocation. Et pourtant, des entreprises ne nous ont pas attendus pour se livrer, dans l'incompréhension générale, à cette activité insolite qui, maintenant, devient avouable et se répand.

Prôner le soutien privé à la culture dans un pays où l'on attend tout de l'Etat, spécialement en ce domaine où l'on croit à tort que, depuis Louis XIV, la cassette royale est le seul recours des créateurs, est une autre provocation. Et pourtant, les gens de culture s'avisent que la diversité des financements est la garantie de leur liberté et que le mécénat représente moins un risque d'asservissement à l'argent qu'une offre de dialogue créateur entre deux mondes qui s'ignoraient : celui de l'économie et celui de la culture.

Si les esprits s'ouvrent, dans le monde de l'entreprise, à cette vieille idée neuve qu'est le mécénat, c'est que les changements profonds auxquels notre société est en proie — et pas seulement depuis le 10 mai — bousculent bien des habitudes, font redécouvrir des chemins oubliés et renouvellent des comportements.

(Lire la suite page 2.)

(*) Président de l'Admical (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial).

AU JOUR LE JOUR

ESPOIR

La diplomatie est l'activité qui consiste à préparer laborieusement des traités qui sont violés dès que possible. C'est ainsi depuis que le monde est monde, et il n'y a aucune raison pour que notre siècle se distingue.

On tremble donc à l'idée qu'Américains et Soviétiques participent à une conférence qui doit leur interdire de transformer l'Europe en champ de bataille. Mais on se rassure en observant que la discussion n'est pas près d'aboutir.

BRUNO FRAPPAT.

UNE VIE SATELLITE

Amsterdam à l'écart du musée

Les Pays-Bas, sans doute, et Amsterdam tout autant qu'Athènes, se retrouvent entravés par leur folklore, leur légende touristique, leur pittoresque géographique : polders et bicyclettes du plat pays, moulins et tulipes et, dans la métropole, diamants pour les riches Américaines et champignons hallucinogènes pour les hippies attardés.

Amsterdam, bien sûr, c'est tout autre chose : il faut traverser le chemin de la gare au Dam et les percées perpendiculaires et polissonnes vers les vitrines du « quartier rouge » ; il faut dépasser les jolies promenades le long des canaux pour découvrir des banlieues industrielles, des femmes et des hommes qui se pressent d'aller au travail ou d'en revenir.

Des femmes et des hommes travaillent et, dans les ateliers de la ville, ou dans des hangars en contreplaqué, ou dans des anciennes fabriques « squattérisées », mal chauffées, des femmes et des hommes, à l'écart du musée, fabriquent l'art d'aujourd'hui, calmement ou avec acharnement.

Ils tordent le plomb en feuilles cactées et en voies d'armures, ils bravent la rigidité du plastique, ils mêlent des branches de bois mort à des sacs de pommes de terre et la photographie au dessin, au texte, ils insèrent déjà la Pologne dans leur figuration et ils vendent leur toile 50 F, au premier venu. Ils en referont d'autres, ils ne sont pas à cours.

HERVÉ GUIBERT.

(Lire notre supplément pages 9 à 11.)

CULTURE

Les crédits de l'Etat pour la culture ont donc été quasi doublés dans l'actuel budget. Jean-Pierre Fourcade n'en éprouve pas moins quelques craintes, y compris celle d'une nationalisation de fait des organismes culturels. Jacques Rigaud, *quant à lui*, croit profondément à la nécessité de développer, à côté de la politique culturelle de l'Etat, ce qu'il appelle un mécénat d'entreprise dans lequel il voit d'ailleurs pour l'entreprise en question un moyen de se renouveler. Yves Brunsvick, pour sa part, insiste, dans l'esprit des propos tenus le 1er septembre 1981 par M. Mitterrand, sur la nécessité de donner en priorité au développement une dimension culturelle.

La vraie révolution

par YVES BRUNSVICK (*)

AU cours d'une réunion récente, consacrée au dialogue des cultures, entre Européens et Africains, l'un d'entre nous, et non des moindres, a longuement insisté, à juste titre, sur le sentiment de malaise que nous éprouvions en commun à l'égard de la situation du monde actuel, malaise d'une époque que secouent les profonds déséquilibres existant entre les différentes régions de la planète et qu'ébranle la remise en cause de systèmes de valeurs de plus en plus contestés.

Pour les uns, force était de constater qu'ils se trouvaient face à des urgences de plus en plus dramatiques, que les modèles de référence qui leur avaient été proposés jusqu'ici avaient plus ou moins fait faillite, et que les espérances de développement, fondées sur l'idée d'un rattrapage économique à l'exemple des réussites occidentales, n'étaient que mirage.

Pour les autres, la conscience qu'ils avaient de la situation actuelle du monde leur révélait que le temps des miracles était révolu, que la crise n'était pas conjoncturelle et que c'était bien à un changement d'époque qu'il convenait de faire front dans un environnement international de plus en plus chaotique.

Or, dans le discours qu'il a prononcé le 1er septembre 1981, au seuil des travaux de la session extraordinaire des Nations unies consacrée aux pays les moins avancés, le président de la République a énuméré les conditions qui doivent présider au développement.

« Enfin, a-t-il dit, *la recherche du mieux-être accompagnée par un effort pour préserver l'identité des peuples et promouvoir leur communication... Comment empêcher la technologie, facteur de domination pour les uns, d'aliénation pour les autres, de s'imposer à la culture ? Souvenons-nous qu'à négliger les cultures, qu'à mépriser les traditions, on les contraint à se durcir, à se figer, à donner d'elles-mêmes une pauvre image de caricature, simplement pour ne pas mourir.* »

En se prononçant aussi clairement, M. François Mitterrand a proposé une autre conception des relations entre les peuples, et il l'a fait en rappelant que la coopération pour le développement ne pouvait être valable sans que soient prises en considération ses dimensions culturelles.

Réagissant aux conclusions proposées sur la façon de promouvoir ce dialogue, dans une lettre qu'il m'adressait il y a quelques mois, Henri Janne (1) m'écrivait : « *C'est un fait qu'un économiste universel s'est substitué aux finalités culturelles en Europe et, par la suite, dans toutes les sociétés qui se sont industrialisées quel que soit le système économique et social dont elles se réclament... C'est en réalité une anticulture qui tend à supprimer les identités culturelles vraies, y compris celles de l'Europe.* »

Cet éminent correspondant invitait ensuite à dénoncer la déviation qui, au nom de l'efficacité, tend à tout normaliser selon le même patron et faire de la culture l'instrument du développement économique inversant en quelque sorte l'ordre des facteurs.

Oui, ce sont les finalités du développement qui doivent être culturelles, et c'est l'économie qui doit en être l'instrument. Une société doit être à même de créer ses propres projets culturels. Et c'est cette prééminence culturelle, cette prise en considération des valeurs consensuelles, c'est ce changement absolu de l'ordre des facteurs qui est une des clés d'un vrai changement dans les rapports économiques internationaux. Prenons acte du fait qu'elle apparaît comme une des idées-forces de la politique française à l'intérieur comme à l'extérieur. Souhaitons qu'elle devienne aussi une des données de la politique européenne à l'égard du tiers-monde.

« *Donner les moyens de survivre mais aussi de se développer* », là est la vraie révolution, celle qui doit se traduire dans les actes comme dans les faits par l'importance accordée au culturel et par le rôle d'instrument reconnu au développement économique, scientifique et technique. Bien entendu, il ne s'agit pas de verser dans un culturalisme qui puisse servir d'alibi au laisser-faire économique ; la prudence manifestée à l'égard de la technique n'a rien de négatif ; ce n'est pas parce que l'on réfléchit au rôle déséquilibrant de la poussée technologique dans les sociétés industrialisées, *et a fortiori dans le* tiers-monde, qu'on doive pour autant rejeter la technique ou renier ce que l'esprit scientifique occidental peut encore apporter au monde. Nous savons que la science et la technique peuvent offrir, à terme, des solutions, économiquement et culturellement viables, à la plupart des problèmes qui nous assaillent. Nous sommes convaincus que l'informatique, la télématique, le microprocesseur pourraient contribuer au progrès, si nos sociétés étaient conscientes que ces techniques nouvelles ne peuvent être appréhendées que dans la perspective qui vient d'être définie, c'est-à-dire en fonction des projets culturels propres à chaque société, au-delà de l'économisme dévorant des financiers.

C'est à ce prix qu'une nouvelle déontologie de la coopération pourra être recherchée en commun et construite par pans successifs en vue d'une approche globale du développement ; c'est à cette condition qu'on peut imaginer un ordre économique juste, qui ne soit pas une vue de l'esprit, une duperie ou une illusion.

(*) Secrétaire général de la commission de la République française pour l'éducation, la science et la culture.

(1) Recteur honoraire de l'université de Bruxelles, ancien ministre de l'éducation nationale et de la culture, Henri Janne a présidé la commission du Conseil de l'Europe qui avait été chargée d'étudier la faisabilité d'une charte culturelle de l'Europe.

Le mécénat d'entreprise

(Suite de la première page.)

Nous lisons souvent l'histoire avec les préjugés du passé récent. C'est ainsi qu'on croit à tort qu'en France le financement des activités culturelles a toujours été assuré par la puissance publique. Cependant, entre Louis XIV et Malraux, des générations de princes, d'évêques, de financiers, d'industriels et de braves bourgeois ont soutenu, avec un désintéressement inégal, la création intellectuelle et artistique. Et même au vingtième siècle, l'édition, la peinture, le cinéma, la musique, l'architecture, ont longtemps connu leurs plus grands succès par la conjonction des commandes et des aides que des entrepreneurs avisés ou aventureux consentaient aux créateurs.

Mais il vrai que l'art contemporain, dans toutes ses formes, est devenu un art de rupture et souvent de provocation qui a effrayé ou découragé les mécènes, et souvent le public, et que le jeu impitoyable des mécanismes du marché a compromis le libre développement des activités culturelles. L'État en est donc venu à une intervention généralisée *qui n'a que partiellement* compensé les soutiens privés défaillants, tout en suscitant des espoirs inconsidérés en même temps que des comportements passifs et maugréants d'assistés de la part des gens de culture.

Ni rival ni déviation

On en est ainsi arrivé à la situation critique de la fin des années 70 : une vie culturelle sous perfusion, où *l'on voyait à la fois un Etat* essoufflé, méfiant et sans inspiration se désengager du champ culturel où il avait auparavant ensemencé l'initiative et l'espérance, tandis que les institutions culturelles de toute nature s'épuisaient à quêter partout de problématiques ressources.

Dans le même temps, un certain nombre de dirigeants d'entreprise, par ailleurs hommes de culture mais aussi entrepreneurs intelligents, comprenaient que l'ignorance mutuelle des milieux économiques et *culturels aboutissait à* un appauvrissement général et privait en tout cas l'entreprise du stimulant de créativité, du rapport à l'insolite que peut engendrer le contact avec ceux dont c'est le métier d'inventer et de diffuser les formes et les expressions de la sensibilité moderne dans tous les domaines de l'art et de la culture.

C'est dans ce contexte que nous avons lancé un mouvement en faveur du mécénat d'entreprise. Non pas assurément pour venir à la rescousse d'un Etat nécessiteux ou pour procurer des émotions fortes à des patrons déprimés. Mais par une révolte du bon sens : dans une démocratie pluraliste, il n'est pas sain que le développement culturel dépende des seuls fonds publics, de l'inspiration des ministres et des marottes des bureaux ; *et il est absurde que* n'existe plus aucune relation vraie entre le monde des créateurs de la culture et celui des créateurs de l'économie, et que, quand par hasard ils se rencontrent, ils se regardent de travers. Tout cela est vraiment trop bête.

Il faut reconnaître que les événements ont, d'un certain point de vue, facilité notre action de persuasion. On a vu depuis quelques mois l'État se ressaisir et relancer, avec des moyens accrus, la politique culturelle, tandis que l'entreprise, tour à tour bousculée et courtisée, s'interroge sur sa place dans la société.

Dans ce contexte, le mécénat d'entreprise prend une signification plus claire.

N'ayant pas été conçu comme le complice d'un désengagement de l'État en matière culturelle, mais comme une libre prise d'initiative, le mécénat, loin de se sentir démobilisé par le renouveau de la politique culturelle, est plus nécessaire que jamais.

A l'heure de la décentralisation, c'est-à-dire de la multiplication des pôles d'initiative, il importe que l'État ne soit pas seul à donner son impulsion à la politique culturelle. On a beaucoup parlé de « partenaires sociaux ». Il faut aussi des « partenaires culturels » : collectivités locales, syndicats, universités, médias, associations et entreprises doivent prendre l'initiative en matière culturelle. Un ministre de la culture qui se respecte préférera toujours le foisonnement au désert culturel. Il doit considérer le mécénat *non comme un rival ou une déviation*, mais comme une chance pour la culture. Et l'on se doit de dire que telle est bien la disposition d'esprit de Jack Lang et, avec lui, de l'actuel gouvernement.

Quant à l'entreprise, il ne s'agit *pas de lui présenter* le mécénat comme une parafiscalité d'un nouveau genre ou comme un système d'indulgences pour le rachat de ses péchés. Le mécénat, c'est l'une des formes de l'interrogation de l'entreprise sur elle-même et sur son rapport *à la société. La vérité* un peu révolutionnaire qu'il faut proclamer, c'est que l'entreprise a une dimension et une vocation culturelles. Par la communauté humaine qu'elle constitue, par l'ensemble des produits qu'elle fabrique et des signes qu'elle émet, par tous ses impacts sur l'environnement physique et social, l'entreprise, de quelque nature qu'elle soit, engendre, en termes culturels, des nuisances ou des bienfaits, directs ou dérivés.

De l'architecture des sièges sociaux ou des usines à la qualité de son *design*, de l'ambiance des ateliers à l'image française qu'elle diffuse dans le monde à travers ses produits, l'entreprise peut avoir un impact culturel négatif, neutre ou positif. Si l'on veut bien admettre *cette hypothèse, un domaine neuf* d'initiative s'ouvre à l'entreprise, dont peut dépendre tout aussi bien l'évolution des relations sociales que sa productivité, l'amélioration de son image de marque et le renouvellement de sa créativité. Ce n'est pas en gémissant sur le procès qui lui est fait que l'entreprise se justifiera. C'est en s'affirmant, en prenant l'initiative qu'elle convaincra qu'elle n'est pas un résidu toléré du capitalisme, mais une composante du progrès de la société dans son ensemble.

Un moyen de renouvellement

Le mécénat d'entreprise, c'est donc, dans le moment très précis de l'histoire sociale où nous nous situons, non pas un gadget, une nouvelle lubie pour cadres gauchisants, c'est l'une des voies de la redécouverte de l'entreprise par elle-même, l'un des champs où s'éprouvera sa capacité à innover, à inventer. A travers la reconnaissance et la prise en compte de sa *responsabilité culturelle*, l'entreprise peut se renouveler.

Dans ce contexte, le mécénat est à inventer. Il n'y a pas de recette toute faite. Il ne s'agit pas, pour les chefs d'entreprise, d'aller se faire inscrire, pour se faire bien voir, sur une liste officielle de bienfaiteurs, ou d'avoir leurs clients culturels comme les bonnes dames de jadis avaient leurs pauvres.

Le mécénat doit être une démarche endogène de l'entreprise tout entière, et pas seulement de ses dirigeants ou de son comité d'entreprise. Il s'agit d'ouvrir un dialogue avec les artistes, des gens de culture, de découvrir ensemble des domaines de coopération, d'échange, de recherche en commun. On serait surpris, en analysant des exemples vécus en France même — car le mécénat existe, nous l'avons rencontré, — de voir la diversité et la fertilité des initiatives prises en matière culturelle par des entreprises petites ou grandes, publiques ou privées ; une exposition qu'Admical organisera à l'automne, lors de ses troisièmes assises, tentera de montrer visuellement cette vitalité du mécénat.

Il reste évidemment beaucoup à faire pour que le mouvement cesse d'être marginal, voire suspect. Les actionnaires, les syndicats, le fisc, regardent souvent d'un drôle d'air ces sommes, même minimes, que l'on consacre à un objet sans rapport direct ou apparent avec l'objet social. Pour un peu, on parlerait d'abus de biens sociaux. C'est là qu'il faut démontrer que toute action de mécénat comporte nécessairement une motivation désintéressée, mais civiquement profitable, et qui va, il faut oser le dire, dans le sens de l'intérêt bien compris de l'entreprise. Il faut, à ce stade, bien distinguer les actions de publicité, *de promotion*, de patronage qui tendent directement et expressément à exalter les produits et les marques de l'entreprise — et qui peuvent d'ailleurs, à l'occasion, avoir un caractère culturel, — et les actions de mécénat qui sortent de ce cadre connu et utilitaire et ont *pour objet* direct de favoriser une activité de création ou de diffusion culturelle, interne ou externe à l'entreprise. Cette distinction est de l'ordre de la déontologie. Elle est indispensable. Mais elle ne condamne pas le mécénat à la clandestinité ou au désintéressement absolu du donateur anonyme ou du pénitent à cagoule. Acte de notoriété, brevet de prestige, preuve de vitalité, le mécénat n'est ni honteux ni héroïque. Il est, discret ou spectaculaire, affirmation de l'existence de l'entreprise.

Le mécénat peut avoir autant de champs d'application qu'en a la culture (pour ne pas parler d'autres domaines comme la recherche, la santé, l'environnement, qui sortent de notre réflexion propre) ; il peut s'appliquer au patrimoine sous toutes ses formes (et, comme responsable du futur musée d'Orsay, je serai le dernier à nier son importance sous cet angle). Mais c'est peut-être sur le terrain de la création que l'entreprise et la culture peuvent le mieux se rencontrer, en partageant *le risque qu'est toute création* dans quelque domaine que ce soit.

On n'a pas, jusqu'ici, parlé de fiscalité. C'est délibérément. Par un travers bien français, on n'imagine pas pouvoir agir sans l'autorisation de l'État ou son appui. Nous nous sommes *refusés à cette démarche* : non que la fiscalité du mécénat en France soit satisfaisante. Mais il paraissait indispensable d'aborder le problème par le fond, et non par un biais. On ne demande pas l'autorisation d'être libre. Le mécénat doit exister avant de revendiquer des droits.

Déjà, l'État prend acte du mouvement. A l'initiative des ministres de la culture et du budget, les œuvres culturelles sont expressément reconnues parmi celles qui peuvent bénéficier *des déductions autorisées par* l'article 238 bis du Code général des impôts pour l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés. Il faudra bientôt aller plus loin et étendre la portée des déductions.

Mais, si important que soit ce geste attendu, il n'est pas l'essentiel. Ce qui compte, c'est qu'en cette fin de siècle où la culture sera un enjeu essentiel les créateurs de la culture et ceux de l'économie se reconnaissent comme partenaires et s'aventurent ensemble, dans le respect mutuel de leur indépendance et de leur dignité, sur le chemin du risque et de l'invention.

JACQUES RIGAUD.

A propos du renouveau culturel

par JEAN-PIERRE FOURCADE (*)

S'IL est un domaine où, contrairement à l'apparence, il faut disposer de moyens solides et *stables, c'est bien la culture*. L'annonce du quasi doublement des crédits de l'État (6 milliards en 1982 contre 3 en 1981) et de l'attente prochaine du cap de un pour cent des dépenses budgétaires a donc satisfait tous ceux pour qui la *culture est une source de création* authentique, un patrimoine précieux, un témoignage envié du génie français.

Pour le reste, cependant, et notamment pour les orientations d'action du ministère, peu de surprises nous ont été réservées. Accroître les moyens de la création, sous toutes ses formes, poursuivre la tâche entreprise dans la protection et dans la mise en valeur du patrimoine, aider les collectivités locales *et les associations à concevoir et* mettre à en œuvre leurs projets culturels, accompagner le renouveau musical, réduire les derniers « déserts culturels », les objectifs de M. Lang étaient déjà ceux de ses prédécesseurs. Les moyens consacrés à partir de *1982* à la lecture publique, à l'enseignement des arts plastiques dans les écoles municipales et à la diffusion musicale, étaient demandés de longue date. Si les ministres précédents ne les avaient pas obtenus en totalité, c'était parce que le classement des priorités devait tenir compte d'une gestion budgétaire plus rigoureuse.

Il est donc excessif de la part de M. Lang d'opposer les « ténèbres » culturelles de l'avant-10 mai à la clarté qui, selon lui, nous inonde depuis lors. Sur ce terrain, comme sur d'autres, les nouveaux dirigeants se situent dans une certaine forme de continuité par rapport aux gestions précédentes. Le futur Musée *du dix-neuvième siècle, dans* l'ancienne gare d'Orsay a repris son cheminement. Il est toujours prévu que La Villette comprenne un ensemble musical à côté du Musée des sciences et des techniques. Le vieux rêve de l'extension du musée du Louvre dans l'ensemble de son palais n'a-t-il pas été repris par tous les ministres de la culture depuis Malraux ?

Le ministère de la culture étant avant tout un instrument de soutien, *d'incitation, de tutelle, plus qu'un* gestionnaire direct, les dotations aux grands organismes culturels d'État (Centre Pompidou, Opéra, théâtres nationaux, musées et palais nationaux) mises à part, il dépense l'essentiel de son budget en coopération avec des *entités multiples*, dont la vocation est d'être au service du public pour satisfaire la demande de culture : villes, associations de sauvegarde ou d'animation, centres culturels, maisons de la culture, troupes théâtrales, artistes, etc. Ces intervenants attendent d'autant plus du ministère qu'ils se sont lancés dans l'action culturelle avec abnégation et qu'ils se trouvent le plus souvent débordés par le succès qu'ils ont appelé. Des aides de l'État, ils recherchent surtout la simplicité et la permanence ; ils craignent les à-côtés bureaucratiques, le temps perdu en démarches et paperasses, l'omnipotence des commissions ou comités qui filtrent les dossiers.

Un véritable dédale

A cet égard, la complexité du régime d'aide à la création mise en place par le ministère pourrait être de nature à rebuter, voire à décourager, les artistes, qui sont souvent des hommes seuls. La nomenclature budgétaire de M. Lang fait apparaître un véritable dédale dans lequel risquent de se perdre les créateurs. De « fonds d'incitation à la création » en « opérations expérimentales de création industrielle », de « fonds de création audiovisuelle » aux multiples « aides aux associations », sans compter les « aides aux expositions d'art plastique ou photographique » et les « commandes culturelles » ou les « aides aux industries culturelles », à quel guichet devra-t-on déposer son dossier, à quelle procédure sera-t-il obligatoire de se soumettre ? Dans quels délais les subventions seront-elles versées ?

Les collectivités locales, qui supportent l'essentiel des dépenses d'enseignement plastique et musical, qui ont souvent la charge d'un patrimoine important de monuments historiques, de bâtiments anciens, de salles de *spectacle, de musées et* de bibliothèques, accueilleront avec joie les crédits que le budget de 1982 met en place à leur intention. Ils augmenteront de plus de 600 millions de francs par rapport aux dotations antérieures. Néanmoins, la procédure utilisée peut faire naître quelques inquiétudes sur la persévérance de l'État dans son effort financier.

Cinq cents millions de francs de subventions sont, en effet, regroupés dans une « dotation culturelle régionale » nouvellement créée. Pour l'heure, elles continueront à être distribuées aux collectivités locales en fonction des projets et des besoins exprimés en matière d'action culturelle, de développement de l'art lyrique, de lecture publique, de théâtre, par exemple. *Mais, demain, lorsque* sera mise en place la deuxième partie du train de décentralisation — la nouvelle répartition des compétences entre l'État et les collectivités locales, — il y a gros à parier que les sommes inscrites en « dotation culturelle régionale » du ministère de la culture se fondront dans la subvention globale de fonctionnement versée à chacune des collectivités prenant en charge ce qui constituera leur domaine exclusif de compétence.

Que pèseront alors les besoins culturels parmi les sollicitations multiples, au premier rang desquelles celles nées de la crise et du chômage, auxquelles seront désormais confrontés régions, départements et communes, en charge des intérêts économiques de leur ressort ? Qui pourra inciter les collectivités locales à agir dans le domaine désintéressé de la création ou de l'action culturelle ? Dans l'immédiat, ces perspectives peuvent faire courir à certaines collectivités locales ayant souhaité réaliser d'ambitieux projets culturels avec le soutien de l'État, le risque de se retrouver brutalement seules pour supporter le fardeau dont elles se seront chargées en toute bonne foi...

Deux craintes

On me pardonnera si je discerne, dans la clarté diffusée par le nouveau ministère, deux ombres, ou, plutôt, deux craintes.

La première est que l'action poursuivie prenne la pente fréquemment prise par ces organismes qui, ayant longtemps vécu sur de maigres ressources, se trouvent soudainement à la tête de moyens importants. Cette pente conduit souvent au laxisme dans l'allocation des ressources ou à des procédures simplistes comme *l'augmentation uniformément* accordée à tous les ayants droit. Je sais que telle n'est pas la mentalité des services du ministère de la culture, mais j'ai souvent mesuré, au cours de mes fonctions précédentes, combien les ministères pauvres avaient de mal à ne pas se comporter en « nouveaux riches » quand leurs crédits s'accroissaient.

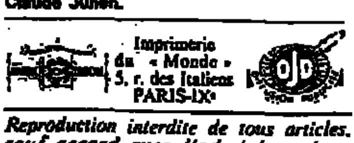
Ma deuxième crainte est que l'augmentation massive des crédits distribués n'entretienne un mouvement d'accoutumance à des doses toujours supérieures d'intervention de l'État. Si tel était le cas, ce n'est pas un doublement ni même un quadruplement du budget de l'État qui suffirait pour supporter les réalisations entreprises et pour satisfaire une demande longtemps bridée par la parcimonie des dotations précédentes. Étatisés par le biais de leurs finances, les organismes culturels risqueraient alors d'être nationalisés dans leur essence. Tout en eux, y compris leur part de rêve et d'irrationnel, procéderait de l'État, ou s'y ramènerait.

Rapportant depuis cinq ans au Sénat les crédits de la culture, je souhaite aux hôtes de la Rue de Valois que leur action ne conduise pas à des choix partisans, à des éliminations ou à des mises à l'écart injustifiées. La culture ne doit et ne peut pas être au service d'une idéologie déterminée, ou alors elle ne serait plus la culture. L'anthropologie et l'histoire ont démontré que, dans toutes les civilisations, l'existence d'une culture transmissible est fondée sur la tolérance, le respect de l'autre et l'accueil de toutes les idées.

Si cette ancienne règle de sagesse était ignorée, il faudrait regretter le temps des vaches maigres, ce temps où quelques individus inspirés et têtus poursuivaient leurs projets, à grand-peine, certes, mais dans la liberté.

(*) Président des clubs Perspectives et Réalités

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde
LES ÉVÉNEMENTS
La conférence de Mo

Le Monde

étranger

LES ÉVÉNEMENTS DE POLOGNE ET LA TENSION EST-OUEST

La conférence de Madrid est très compromise

(Suite de la première page.)

« Le peuple polonais, poursuivit M. Tindemans, *a négocié avec patience pour modifier une situation qui avait abouti à un désastre économique et politique. »* Répondant aux accusations d'ingérence, il ajouta : *« L'Acte final d'Helsinki ne peut être compris comme un paravent commode dont une diplomatie cynique pourrait ouvrir à son gré les panneaux qui lui conviennent à un moment donné. »*

Tant M. Haig que M. Tindemans rappelèrent les conditions de l'Ouest à une relance de la détente : levée de la loi martiale en Pologne, libération des prisonniers et reprises du dialogue avec l'Eglise et le syndicat Solidarité. Les orateurs occidentaux énumérèrent point par point l'ensemble des violations des accords d'Helsinki en Pologne. M. Genscher rappela néanmoins que *« la réconciliation entre les peuples allemand et polonais a été l'un des éléments déterminants du changement de climat en Europe après la seconde guerre mondiale »* et que *« les relations de l'Allemagne fédérale avec les pays du pacte de Varsovie constituent l'un des fondements de la détente »*.

Les pays de l'Est, de leur côté, insistèrent sur la nécessité de poursuivre coûte que coûte le processus de détente, seule option évitant la « guerre froide ». Le représentant polonais affirma que *« la Conférence de Madrid n'est pas un tribunal avec ses juges et ses accusés »*. Il présenta une longue défense de la légalité des mesures prises par son gouvernement. Il conclut, sans précision de date, que son gouvernement entendait revenir, dès que possible, à une situation normale.

Une caisse de résonance

Le représentant soviétique fut plus offensif. *« Ce sont les Etats-Unis qui soutiennent les régimes fascistes partout dans le monde, en Amérique centrale et en Afrique du Sud, et qui veulent donner des leçons de morale »*, dit-il. Il dénonça *« une grande tentative extérieure de déstabilisation de la Pologne orchestrée par les Etats-Unis »*. On remarqua, du côté occidental, que les Soviétiques concentraient leurs attaques sur Washington, sans mentionner les Européens.

M. Haig répondit dans une conférence de presse. Au sujet du Salvador, plus particulièrement, il affirma : *« C'est la gauche qui reçoit de l'extérieur le plus d'armement et d'aide militaire. C'est elle qui est responsable de ce que certains considèrent comme un bain de sang. »* Interrogé sur le silence américain face aux violations des droits de l'homme en Turquie, il répondit : *« C'est la pire des déformations d'établir un parallèle entre la Pologne et la Turquie. Les militaires turcs ont fait face à un terrorisme extrémiste. »*

Les Américains laissent entendre qu'ils refuseront toute discussion sur les problèmes de la C.S.C.E. tant que la situation en Pologne n'évoluera pas. Certains pays, comme l'Espagne, rejoignent cette position dure et veulent une suspension le plus rapidement possible, peut-être dès vendredi. D'autres, comme la France, pensent qu'il ne faut pas détruire le dernier forum Est-Ouest, qui peut aussi constituer, la journée de mardi l'a prouvé, une caisse de résonance exceptionnelle pour dénoncer les violations des droits de l'homme.

La plupart des ministres qui n'ont pas pu s'exprimer mardi, et parmi eux M. Cheysson, seront de retour à Madrid vendredi. La présidence passera au Portugal, ce qui éliminera des obstacles de procédure. Personne ne sait ce qui se passera ensuite.

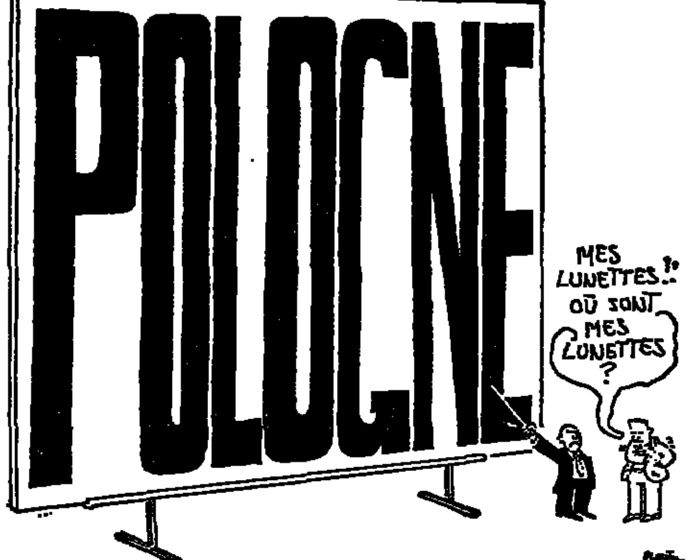
THIERRY MALINIAK.

MOSCOU PRÉCISE SON PLAN DE RÉDUCTION DES ARMEMENTS NUCLÉAIRES A MOYENNE PORTÉE

L'agence Tass a précisé le plan de réduction des armements nucléaires en Europe annoncé quelques jours plus tôt par M. Brejnev (*le Monde* du 5 février) et confirmé que ce plan avait été officiellement présenté à la partie américaine au cours des négociations de Genève. Selon Tass, le projet prend en compte tous les armements nucléaires à moyenne portée (1 000 kilomètres et plus) installés en Europe et destinés à être utilisés en Europe. L'accord prévoirait une réduction de leur nombre actuel (mille environ de chaque côté, selon Moscou) à trois cents unités en 1990, avec un seuil de six cents en 1985. Chaque partie serait libre de choisir les types d'armement à réduire dans son arsenal, ainsi que de remplacer ou de moderniser les autres. La destruction serait le *« mode principal »* retenu pour les réductions envisagées, ce qui n'exclurait pas le retrait d'une partie des armements concernés au-delà des limites du traité (au-delà de l'Oural, en ce qui concerne l'U.R.S.S.).

Enfin, conformément à la proposition de moratoire formulée antérieurement, les mêmes armements seraient gelés à leur niveau qualitatif et quantitatif actuel pendant la durée des négociations : la mise en place des SS-20 serait donc suspendue pendant cette période, mais elle pourrait reprendre après, dans les limites des trois cents lanceurs prévus par le projet.

Le rejet de cette proposition par les Américains a été confirmé, mardi, par un porte-parole du département d'Etat, qui a vu, dans le commentaire de l'agence Tass, la poursuite de l'*« exercice de propagande »* auquel se livrerait le Kremlin. On rappelle à Washington que l'U.R.S.S. a déployé deux cent quatre-vingts missiles SS-20, ce qui, selon un porte-parole du gouvernement de Bonn, correspondrait à 85 % du programme prévu par l'U.R.S.S. pour cet engin.



(Dessin de PLANTU.)

M. Cheysson : nous sommes opposés à la rupture

« Je ne comprends vraiment pas l'attitude des pays de l'Est ». Après la séance de la C.S.C.E., où il n'avait pu prendre la parole, M. Cheysson ne cachait pas sa surprise.

« Ils avaient déjà entendu sans faire usage de leur droit de réponse et sans bataille de procédure une demi-douzaine de discours durs des Occidentaux, dit le ministre des relations extérieures, *et c'est seulement à ce moment que la Pologne a empêché les autres orateurs de s'exprimer ! Les pays de l'Est ont ainsi réussi à faire monter l'irritation à son comble et même à mobiliser contre eux les neutres et les non-alignés. La discussion a par la suite tourné au burlesque lorsqu'on a entendu affirmer qu'il fallait le consensus pour décider que le consensus n'était plus nécessaire. »*

Pour M. Cheysson, la journée de mardi prouve que la France a raison de considérer, contrairement à certains autres Occidentaux, que la C.S.C.E. devait être maintenue, car elle constitue une plate-forme exceptionnelle pour dénoncer de manière spectaculaire ce qui se passe à l'Est. *« Cette dernière possibilité de négociation entre l'Est et l'Ouest doit être préservée même avec ses affrontements. C'est pour cela que, tout en comprenant les raisons d'un éventuel ajournement (que nous ne proposerons pas mais auquel nous ne nous opposerons pas non plus), nous sommes fermement opposés à toute rupture. »*

M. Cheysson a conclu : *« Les Soviétiques pensaient qu'ils pouvaient utiliser le forum de Madrid pour montrer que la détente continue, mais ils se sont rendu compte cette fois du coût de l'opération. Les Américains voulaient de leur côté rompre le plus vite possible, mais ils commencent maintenant à prendre conscience de l'usage qu'ils peuvent faire de cette conférence. On avait aujourd'hui l'impression que les rôles étaient renversés et que c'est l'Est qui voulait en terminer. »*

Le soutien du pape à Solidarité

(Suite de la première page.)

Autrement dit à ceux qui souffrent et à ceux qui luttent encore pacifiquement pour la démocratie et la liberté des consciences et auxquels le pape donne ainsi son approbation.

Puis Jean-Paul II rappelle qu'il avait exprimé l'année dernière, au cours de l'audience accordée à M. Walesa, en présence du délégué polonais auprès du Saint-Siège, sa *« joie de savoir que le statut du syndicat libre Solidarité avait été approuvé et donc que la légitimité de l'existence et des activités spécifiques de ce syndicat étaient reconnues »*. C'est là manière de signifier que les autorités sont revenues sur les engagements que la réalité sociale leur avait imposés...

Le « droit à un syndicat déjà créé et légalisé »

Jean-Paul II ajoute : *« Les espoirs momentanément déçus, les difficultés et les obstacles qui se sont créés, les dures restrictions aux diverses libertés (...) ne peuvent pas faire oublier que ce syndicat a acquis et possède toujours le caractère d'une authentique représentation des travailleurs, reconnue et confirmée par les organes du pouvoir. Il est et il reste un syndicat autonome et indépendant, fidèle à son inspiration initiale, refusant la violence même aujourd'hui dans la situation difficile qu'il vit, soucieux d'être une force constructive pour la nation. »*

Le pape, qui parle aussi à des représentants de syndicats durement réprimés du tiers-monde, rappelle alors que l'Eglise défend *« le droit des travailleurs à s'unir »* et que les syndicats *« assument une fonction spécifique qui n'est pas politique dans le sens de la recherche du pouvoir politique dans la société, mais qui acquiert une importance sociale générale »*. *« C'est dire,* enchaîne-t-il, *toute la signification des actions par lesquelles les syndicats libres expriment leur solidarité avec les travailleurs polonais. »*

« Je partage la conviction, conclut-il, *que la restitution du respect effectif et total des droits des hommes du travail et spécialement de leur droit à un syndicat déjà créé et légalisé constitue la seule voie pour sortir de cette situation difficile. Sans ce respect des droits de l'homme, la normalisation de la vie en société, le développement de la vie économique et la sauvegarde de la culture dans toutes ses expressions restent impossibles. »*

Cinq mots ont là une importance particulière : *« Droit à un syndicat déjà créé et légalisé. »* Cela signifie en clair que le pape désapprouve toute idée de négocier une légalisation de Solidarité sous condition d'un changement de ses statuts et de sa direction et d'une restriction de ses possibilités d'action.

Ce projet caressé par les éléments les moins revanchards du pouvoir avait séduit la haute hiérarchie polonaise, qui espère toujours parvenir à le réaliser et arriver ainsi à définir un compromis politique avec les autorités. Le pape vient, lui, de dire qu'il valait mieux pas de syndicat du tout qu'un « néo-Solidarité », qu'un syndicat domestiqué dont l'acceptation serait, après la défaite militaire, une défaite morale. C'est à cette position que s'en est tenu jusqu'à maintenant M. Walesa, pourtant soumis à une intense pression psychologique, et c'est à cette position que s'en tiennent les autres dirigeants emprisonnés du syndicat.

Avant que le Saint Père n'ait pris la parole, M. Bogdan Cywinski, rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire du syndicat et ami personnel du pape, avait déclaré : *« Une grande vague d'injustices faites aux hommes déferle sur la Pologne, accompagnée d'une vague de complets mensonges qui plongent tout dans les ténèbres. Nous traversons une épreuve très dure, à la fois comme société et comme syndicat. Mais nous savons qu'il y a une énorme force morale dans notre nation (...). Nous sommes venus ici vous exprimer notre gratitude pour tout ce que vous faites en faveur de la défense de la liberté et de la dignité de l'homme menacées en Pologne, et pour tout ce par quoi vous renforcez la volonté commune à tous de tenir. »*

Véritable coup de force, ce discours du pape constitue en tout cas, d'ores et déjà, un événement politique majeur dans la mesure où il répond à l'attente non seulement des syndicalistes mais aussi d'une part non négligeable du clergé et de l'épiscopat, pour laquelle il n'y a plus de raison d'entretenir d'espoir sur la bonne volonté du pouvoir. Il faut à leurs yeux appeler un chat un chat et la dictature militaire une dictature militaire afin surtout que l'Eglise garde suffisamment d'autorité pour contenir des explosions de colère et de désespoir qui ne mèneraient aujourd'hui qu'à un bain de sang.

Divergences d'analyse

Le cardinal Macharski et l'évêque de Wroclaw, Mgr Gulbinowicz, qui accompagnaient le primat, ne sont pas totalement éloignés de cette analyse et le seraient moins encore depuis leur conversation avec le pape. Le primat, en revanche, a montré dans son homélie qu'il restait sensible aux arguments du puissant secrétaire de la conférence épiscopale, Mgr Dabrowski, l'homme qui est chargé depuis de très nombreuses années des contacts avec le pouvoir.

Au-delà des divergences d'analyse sur la tactique à adopter, deux conceptions du rôle et de la place de l'Eglise dans la société s'affrontent à travers ce débat désormais public. L'une adoptée par Mgr Dabrowski veut assurer un partage des sphères d'influence entre l'Etat, reconnu comme réalité du pouvoir, et l'Eglise. Au premier revient le gouvernement des hommes et à la seconde celui des âmes. Ce qu'il s'agit de gagner contre le respect de l'autorité gouvernementale est la plus grande liberté possible pour les activités religieuses. Curieusement, mais le paradoxe n'est qu'apparent, cette conception a la faveur des membres les plus conservateurs du clergé, qui craignent plus encore les utopies sociales qu'ils ne détestent le communisme à la stabilité duquel on peut finir par trouver des avantages.

L'autre conception est incarnée par le courant qui s'est développé, à Cracovie notamment, depuis 1956 autour du groupe Znak, d'inspiration personnaliste. Le pape en était très proche. La quasi-totalité des conseillers catholiques de Solidarité sont des intellectuels issus de cette mouvance. Pour tous ces hommes liés par une amitié et une complicité intellectuelle qui a survécu, et à l'élection à la papauté du cardinal Wojtyla et aux internements actuels, l'Eglise se doit avant tout de lutter pour la dignité humaine, de témoigner de l'exigence de justice et de solidarité, de s'engager en un mot dans ce combat des droits de l'homme qui n'a pas fini d'agiter les démocraties populaires.

Si l'on s'en tient au vocabulaire occidental, les « conservateurs » se montrent les plus prêts au compromis stable avec le système du « socialisme réel », tandis que les « progressistes » le contestent le plus ardemment. C'est en vertu de cette situation qu'on peut entendre à Varsovie déplorer dans les milieux officiels l'*« alliance entre les juifs — entendez les intellectuels libéraux — et les catholiques »*.

Tout comme l'affaire polonaise n'est pas uniquement polonaise, le débat qui secoue l'Eglise de Pologne est, en fait, un des grands débats de l'Eglise post-conciliaire, révélée par un pape qui est beaucoup plus un apôtre que le chef d'une grande puissance temporelle.

Il est délicat d'être à la fois Pierre et son successeur, difficile à l'apôtre d'ordonner le martyre — si limité qu'il puisse l'être — à ses pasteurs. Mardi, l'un des délégués de Solidarité demandait tout crûment en sortant du Vatican : *« Finalement, est-ce lui qui nous a apporté son soutien ou bien nous le nôtre ? »*

BERNARD GUETTA.

La décision américaine de reprendre la production d'armes chimiques suscite de sérieuses réserves à Bonn

Bonn a accueilli *« avec la plus grande réserve »* la décision de M. Reagan de reprendre la production d'armes chimiques (*le Monde* du 10 février), indique une source militaire compétente dans la capitale allemande, mentionnée par l'A.F.P. Citant une réaction de M. Nott, ministre britannique de la défense, qui avait démenti le mois dernier que l'implantation d'une arme chimique binaire en Grande-Bretagne *« ait été ou puisse être envisagée »*, une source proche du ministère ouest-allemand de la défense a dit y voir *« un bon exemple de ce qu'en pensent les Européens : ils n'en veulent pas »*.

De même une source proche du S.P.D. au pouvoir a rappelé une déclaration faite en janvier par M. Corterier, ministre d'Etat aux affaires étrangères de Bonn, selon laquelle *« tout déploiement d'armes chimiques hors des Etats-Unis ne peut avoir lieu sans d'étroites consultations des alliés dans le cadre de l'OTAN »*.

M. Penner, sous-secrétaire d'Etat à la défense, avait été encore plus catégorique, affirmant qu'il n'était pas question d'installer des armes chimiques sur le territoire de la R.F.A.

C'est pour calmer ces inquiétudes qu'à Washington, un porte-parole du Pentagone a précisé mardi qu'aucune décision sur l'installation éventuelle d'armes chimiques en Europe ne serait prise sans que les alliés européens aient été pleinement consultés. Des réserves se sont manifestées aux Etats-Unis mêmes, de la part notamment de Mme Schroeder, représentant démocrate, qui a reproché au gouvernement d'envisager l'emploi d'armes capables d'atteindre la population civile aussi bien que les combattants. Déjà l'an dernier, ce n'est qu'à une majorité de deux voix que le Sénat avait voté un crédit de 200 millions de dollars demandé par le Pentagone pour la production de gaz innervants dans une usine de l'Arkansas.

Faisant écho à la décision de M. Reagan, M. Rostow, qui représentait les Etats-Unis au comité du désarmement de Genève, a demandé mardi la conclusion d'un accord interdisant les armes chimiques et a combattu la thèse soviétique selon laquelle une vérification par les seuls moyens nationaux serait suffisante. Quant au représentant de la Chine, il a jugé *« inquiétante »* la possession de vastes arsenaux chimiques par les super-puissances et cité, comme le délégué américain, les informations relatives à l'emploi d'armes chimiques en Afghanistan et au Cambodge.

● *Le démantèlement des Titan-2,* missiles nucléaires à une seule charge mis en place dans les années 60 commencera cet automne, a-t-on appris mardi 9 février au Congrès américain. Les cinquante-deux engins existant au total seront désarmés à la cadence d'un par mois, et une partie de leurs silos seront utilisés pour l'installation du nouvel engin MX. — *(A.F.P.)*

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES EN VISITE OFFICIELLE DANS LES ÉMIRATS ARABES UNIS LE 20 FÉVRIER

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, se rendra en visite officielle à Abou-Dhabi (Emirats arabes unis), le 20 février, a-t-on indiqué mardi 9 février au Quai d'Orsay.

Une visite de M. Cheysson dans les Emirats et au Koweït avait été prévue du 9 au 11 janvier, mais ajournée en raison de la convocation d'urgence d'une réunion de l'OTAN sur la Pologne.

Le nouveau moment choisi pour le voyage dans le Golfe ne convenait pas au Koweït, a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, où l'on pense cependant qu'une date pourra être fixée prochainement. En tout état de cause, une visite de M. Cheysson au Koweït ne pourra avoir lieu qu'après celle de M. Mitterrand en Israël.

Le journal koweïtien *Al Anbaa* a affirmé, pour sa part, au début de la semaine, que la visite de M. Cheysson avait été annulée à la demande du gouvernement koweïtien, *« mécontent de la nouvelle politique de la France »* dans la région, notamment lors du vote à l'ONU sur l'annexion du Golan par Israël.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● M. CHAN SI ELU PREMIER MINISTRE. — L'Assemblée nationale du Cambodge a élu M. Chan Si président du conseil des ministres, et Bou Thong vice-président et ministre de la défense, a annoncé l'agence officielle cambodgienne S.P.K., captée mercredi 10 février à Bangkok. MM. Chan Si et Bou Thong sont membres du bureau politique du comité central du parti populaire révolutionnaire du Kampuchéa (P.P.R.K., parti communiste prosoviétique au pouvoir à Phnom Penh).

M. Chan Si était président du conseil par intérim depuis la mise à l'écart, en décembre dernier, de l'ancien numéro un du régime provietnamien de Phnom-Penh, M. Pen Sovan, qui était jusqu'alors président du conseil et secrétaire général du comité central du P.P.R.K. (*le Monde* du 9 janvier 1982).

Centrafrique

● AIDE FRANÇAISE. — L'avenir de l'aide française a été pratiquement l'unique sujet abordé à Bangui par M. Guy Penne, conseiller à la présidence chargé des affaires africaines et malgaches. Depuis la prise du pouvoir des militaires à Bangui en septembre 1981, les nouvelles autorités centrafricaines ont eu l'impression que le gouvernement français se *« tenait sur une certaine réserve »* vis-à-vis du nouveau régime. M. Penne a pour sa part rappelé que l'aide française avait à peu près triplé depuis la chute de l'empereur Bokassa. En 1981, l'aide de Paris à la R.C.A. a été de loin la plus importante apportée à ce pays et s'est élevée à 17 milliards de francs C.F.A. (340 millions de francs), somme qui représente environ 63 % des ressources du budget centrafricain. — *(A.F.P.)*

Égypte

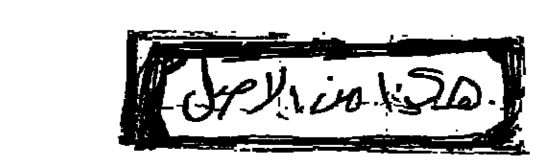
● ARRESTATION DE TRENTE ET UN OPPOSANTS. — Trente et une personnes, dont trois membres du Rassemblement national unioniste et progressiste (R.N.U.P.) (opposition marxiste nassérienne), ont été arrêtées, lundi 8 février, a annoncé le lendemain M. Khaled Mohieddine, chef du R.N.U.P. Les personnes interpellées (étudiants, avocats, ouvriers et ingénieurs) ont toutes été accusées d'avoir formé une organisation clandestine communiste. — *(Reuter.)*

Haïti

● LE DEPARTEMENT D'ETAT a confirmé mardi 9 février à Washington que quelques conseillers militaires américains avaient séjourné à Haïti du 25 janvier au 5 février ainsi que l'avait annoncé l'hebdomadaire *Newsweek*. — *(A.F.P.)*.

Zimbabwe

● LA TENSION ENTRE MM. NKOMO ET MUGABE. — M. Joshua Nkomo, chef du Front patriotique, a démenti, mardi 9 février, avoir eu connaissance de la présence de plusieurs milliers d'armes cachées dans une ferme appartenant à son parti (*le Monde* du 10 février), alors que, pour le gouvernement de M. Robert Mugabe, cette cache d'armes équivalait à une *« trahison »*. Deux explications circulent dans les milieux officiels au sujet de l'existence de ce dépôt d'armes : soit que M. Nkomo et les responsables du Front patriotique connaissaient l'existence de la cache et entendaient se servir des armes contre le gouvernement, soit qu'une fraction dure dissidente existe au sein du Front, avec le dessein de déstabiliser le régime en place. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Irlande du Nord

La violence, la peur et le sectarisme...

Trois bombes ont explosé, le lundi 8 *février*, en différents endroits d'Irlande du Nord, sans faire de victimes. Cette série d'attentats, revendiqués par l'IRA, répond apparemment à la vague d'arrestations effectuées par la police dans les milieux républicains ces jours derniers.

Rosslea (comté de Fermanagh). — C'est un vrai chemin de croix. A intervalles réguliers, notre accompagnateur, un instituteur catholique, membre du S.D.L.P., parti catholique modéré, nous indique les lieux où sont tombées des victimes de l'IRA : ici une bombe a explosé, là une mine, plus loin un incendie a détruit un pub ou un magasin, ailleurs, dans une ferme protestante isolée, le propriétaire a été tué sur le pas de sa porte... La petite route suit la frontière entre l'Ulster et la République d'Irlande, fait une incursion au sud, revient au nord, imperceptiblement. De la main, l'instituteur désigne les collines qui surplombent le village : *« La montagne, c'est le pays provo »*, dit-il.

Depuis le mois de novembre dernier, les forces britanniques ont été légèrement augmentées et les contrôles renforcés. Il est maintenant pratiquement impossible de passer par la route du nord au sud sans être arrêté par un barrage de l'armée pour vérification d'identité.

Au sud aussi, des patrouilles de l'armée et de la Garda (la police) effectuent des contrôles sur les principales routes : *« La coopération est parfaite, c'est devenu une affaire de routine »*, affirme le porte-parole de la police du Nord. Cela ne suffit ni à éviter les incidents ni à rassurer les protestants qui vivent là dans un milieu en majorité catholique.

Le Révérend Kille, de l'Eglise d'Irlande (de confession anglicane), note que les troubles ne sont pas permanents : *« La vie est normale, mais la tension est constante, parce que des actes de terrorisme se produisent chaque semaine. Les gens sont toujours en alerte. »* Dans le petit bureau de son presbytère de Rosslea, il montre les photos de ses paroissiens victimes du terrorisme. Des hélicoptères des forces de l'ordre survolent la campagne. La veille déjà, l'armée britannique avait fait une descente dans le village, établit quelques points de contrôle. On a regroupé dans des maisons neuves des catholiques souvent sans travail. *« Un vrai bouillon de culture pour l'IRA »*, dit le révérend.

1980 avait été l'année la moins violente depuis dix ans. 1981 a été,

De notre envoyé spécial

avec la grève de la faim des détenus républicains et l'assassinat du pasteur Bradford, député unioniste à Westminster, une *« année dramatique »*. Mais *« le pire ne s'est pas produit »*, affirment les autorités, parce que la plus grande partie des deux communautés est restée à l'écart de la violence, contrairement aux calculs supposés de l'IRA.

Bien qu'ils soient majoritaires en Ulster, les protestants ont peur. De tout, du terrorisme, des initiatives britanniques, du « papisme » du Sud et de la réunification... Ils ont une mentalité d'assiégés encore plus marquée dans ces régions frontalières à dominante catholique, où ils se comparent volontiers aux fermiers blancs de Rhodésie avant l'indépendance. Ils sont convaincus que toute la communauté « papiste » soutient — ou pour le moins couvre — l'IRA et ils reprochent aux forces de l'ordre leur « manque d'initiative ».

Le succès politique du pasteur Paisley est né de cette frustration. Il avait cherché à impressionner, en novembre, en faisant défiler ses milices privées. Mais personne ne prend cette « troisième force » paramilitaire très au sérieux. *« Mes paroissiens, ici, sont très légalistes,* dit le Révérend Kille. *Ils ne s'engageraient pas dans des actions illégales. Cela ne veut pas dire qu'ils ne se battraient pas si nécessaire, mais ce n'est pas le cas actuellement. Ils appartiennent d'ailleurs à la réserve de l'Ulster Defense Regiment et sont de service jusqu'à trois nuits par semaine. »*

Même son de cloche chez les catholiques, qui préfèrent à tout prendre les soldats britanniques aux réservistes de l'U.D.R., le corps auxiliaire de l'armée : dans le canton de Fermanagh, où un pasteur ami de M. Paisley avait fait défiler ses « troupes » au mois de novembre, la « troisième force » est passée pratiquement inaperçue. Quelques contrôles de voitures ici ou là, la nuit, qui se sont terminés au poste de police pour ces justiciers improvisés. Tout le monde est d'accord sur un point : la création de la « troisième force » était avant tout une manœuvre politique.

Scepticisme à l'égard du plan Prior

On a beau se dire, si l'on veut être un peu optimiste, que catholiques et protestants sont dans leur grande majorité plus modérés que leurs chefs de file, que tous ne raisonnent pas selon des critères religieux, que certains catholiques sont pour le maintien de l'Ulster dans le Royaume-Uni et que certains protestants ne sont pas hostile à une fédération avec la République, qu'en tout cas ils craignent tout autant le « paradis puritain » promis par M. Paisley que l'hégémonie « papiste » : le moindre incident provoque de chaque côté des réactions sectaires et rétablit la polarisation.

Les **élections** envisagées par M. Prior risquent d'avoir le même effet. Les projets du secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord prévoyant une *« dévolution progressive »* des pouvoirs dans la province (*le Monde* du 22 janvier) provoquent un scepticisme généralisé. Aucun parti politique ne paraît vraiment disposé à jouer le jeu, même si aucun ne pourra boycotter d'éventuelles élections. Tous y participeront, mais avec des arrière-pensées qui émergeront à la première difficulté. Même le Sinn Fein, proche de l'IRA, envisage sérieusement de faire campagne pour contrer l'influence du S.D.L.P. dans la communauté catholique, tout en étant hostile à l'initiative de M. Prior.

De son côté, le porte-parole du parti unioniste officiel (protestant modéré) ne cache pas que, bon gré mal gré, son parti sera obligé de se battre sur des positions maximalistes pour ne pas laisser le champ libre au parti concurrent du pasteur Paisley et risquer ainsi une débâcle électorale. Ses positions sont simples : oui à un gouvernement de la majorité, non à des droits particuliers pour les catholiques. Pas d' « ennemis de l'Etat » dans le gouvernement (c'est-à-dire pas de catholiques dont l'objectif final est la réunification de l'Irlande), non au partage du pouvoir que veut instaurer M. Prior.

Au château du Stormont, ancien siège du gouvernement provincial, près de Belfast, les collaborateurs du secrétaire d'Etat agitent implicitement devant les protestants le spectre, en cas d'échec de la dévolution, d'une administration conjointe de Londres et de Dublin, voire d'une réunification, tout en insistant sur des arguments qui se veulent raisonnables : il est bon de restaurer en Irlande du Nord une vie politique ; un gouvernement provincial pourra s'attaquer plus efficacement aux problèmes économiques, et notamment au chômage qui frappe près de 20 % de la population active ; l'apprentissage de la démocratie créera les prémices d'une vie en commun... Mais qui, en Irlande du Nord, entend les appels à la raison ?

DANIEL VERNET.

UNE AFFAIRE GÊNANTE POUR LE PASTEUR PAISLEY

Un coup sévère risque d'être porté à la popularité du leader extrémiste de la communauté protestante, le pasteur Ian Paisley, par une affaire qui, depuis plusieurs semaines, défraie la chronique en Irlande du Nord et en Irlande du Sud : celle du foyer d'adolescents de Kincora, à Belfast.

En décembre dernier, six hommes, dont un ecclésiastique appartenant à un ordre charitable anglican, et le responsable du foyer de Kincora, M. William McGrath, membre de l'ordre d'Orange, sont jugés et condamnés pour délits sexuels sur des mineurs. Après l'intervention, en janvier 1980, de députés nord-irlandais à la Chambre des communes, une enquête avait, en effet, révélé que ce centre d'hébergement pour jeunes garçons était également, depuis sa création il y a plus de vingt ans, un centre de prostitution enfantine.

*L'affaire en serait peut-être restée là si deux journalistes, correspondants de l'*Irish Times *à Belfast, n'avaient poussé plus loin les investigations. Au cours d'une série d'articles, ils révèlent que le « scandale de Kincora » était depuis longtemps connu de notables de la communauté protestante : membres de l'ordre d'Orange, membres du clergé protestant, responsables des partis unionistes, hommes d'affaires et policiers. Une enquête ouverte, en 1961, par l'administration sociale à la suite de plaintes d'enfants avait tourné court. Une enquête policière aurait par la suite été bloquée par les autorités nord-irlandaises, et les plaintes ignorées pendant dix ans.*

*Le mois dernier, l'*Irish Times *publiait une interview de Mlle Valeria Shaw, ancienne missionnaire de la Free Presbyterian Church du pasteur Paisley, affirmant qu'elle avait informé ce dernier des activités du foyer de Kincora pour la première fois en octobre 1973.*

Le leader unioniste dément. Il devra néanmoins être entendu comme témoin dans la nouvelle enquête qu'a décidé d'ouvrir le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord. — C. T.

R.F.A.

Selon l'hebdomadaire « Der Spiegel »

UNE ENTREPRISE DE CONSTRUCTION PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS, SERAIT A L'ORIGINE D'UN SCANDALE FINANCIER.

(De notre correspondant.)

Bonn. — La plus grande société ouest-allemande de construction est-elle à l'origine d'un scandale sans précédent ? Dans sa dernière édition, l'hebdomadaire *Der Spiegel*, accuse les dirigeants de l'entreprise Neue Heimat, propriété de la Fédération des syndicats ouest-allemands (D.G.B.), d'avoir abusé de leur position pour s'enrichir personnellement. M. Vetter, président de la D.G.B. qui dirige également le conseil de surveillance de la Neue Heimat, a ordonné une enquête immédiate sur cette affaire qui émeut les milieux politiques et syndicaux.

Le groupe Neue Heimat, considéré comme l'une des plus importantes entreprises mondiales de construction, a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de 6,5 milliards de marks.

Le magazine *Der Spiegel* reproche en premier lieu à M. Albert Vietor, à la tête du groupe depuis 1963, ainsi qu'à certains de ses collaborateurs, de s'être servi d'hommes de paille pour fonder une entreprise privée de construction. Celle-ci aurait prospéré en profitant de l'expérience, de l'influence et de certains services du groupe Neue Heimat. Le même procédé aurait été employé pour créer une société assurant, à Berlin-Ouest, le chauffage des immeubles de la Neue Heimat à des prix souvent abusifs. Ce qui aurait permis aux dirigeants incriminés de bénéficier des allégements fiscaux accordés aux investissements dans l'ancienne capitale. Enfin *Der Spiegel* affirme que certains responsables de Neue Heimat avaient des intérêts dans une société chargée de l'installation et de l'entretien des antennes de télévision dans les immeubles du groupe, et à laquelle les locataires devraient payer des redevances excessives.

M. Vietor et ses collègues démentent leur participation à cette dernière société et affirment pour le reste que la loi a toujours été respectée.

Le groupe a en fait deux composantes : d'une part une société d'intérêt public chargée de faire construire et de gérer des logements sociaux, et qui échappe à l'impôt. D'autre part, une entreprise de construction soumise à la législation normale sur les sociétés. *Der Spiegel* insiste sur la fortune de celui qu'on surnomme *« le roi Albert »*, son traitement à la tête du groupe s'élève à plus de 500 000 marks par an, et il possède 24 appartements à Hambourg, 217 en propriété partagée à Berlin-Ouest, sans parler de sa propre villa estimée à plus d'un million de marks et de sa luxueuse résidence d'été au Tessin.

Bien que de nombreux aspects de cette affaire restent obscurs, il est possible, comme l'affirment les dirigeants du groupe, que la légalité ait été respectée. Mais les milieux syndicalistes s'émeuvent de ce que leurs dirigeants puissent se conduire, dans la « jungle capitaliste », avec les mêmes méthodes et la même absence de scrupules que les pires exploiteurs.

JEAN WETZ.

PROCHE-ORIENT

Iran

MALGRÉ LE « COUP SÉVÈRE » PORTÉ AUX MOUDJAHIDIN

M. Radjavi se dit décidé à poursuivre la lutte jusqu'à la chute du régime Khomeiny

M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidin Khalq, a réaffirmé mardi 9 février, la détermination de son mouvement de poursuivre la lutte *« jusqu'au renversement du régime Khomeiny »*. Dans une déclaration rendue publique au lendemain de la mort de Moussa Khiabani, chef militaire de l'organisation, et de dix de ses compagnons, tués lundi à Téhéran par les pasdaran, M. Radjavi a admis qu'il s'agissait là *« d'un coup sévère »* porté à son organisation. *« Mais,* a-t-il dit, *les Moudjahidin au cours des dix-sept années de leur juste lutte menée contre le chah et Khomeiny, ont déjà subi des coups similaires. En 1972, neuf des dix membres du comité central de notre organisation, dont les trois fondateurs, ont été exécutés par le chah, mais nous avons pu poursuivre notre juste combat. »*

M. Radjavi, qui est également président du Conseil national de résistance, a affirmé qu'il disposait de *« 40 % de sympathisants au sein des forces armées, contre 10 % pour Khomeiny »*. Il a ajouté, au cours d'une conférence de presse tenue à Auvers-sur-Oise, qu'il ressentait la mort de son collaborateur Khiabani d'une manière *« extrêmement pénible, mais qu'elle n'était pas imprévisible »*. Il a indiqué que son successeur avait déjà été nommé.

Radio-Téhéran a donné, mardi, la liste des Moudjahidin tués ou arrêtés lors de l'opération de lundi matin. La radio a d'abord cité le nom de sept personnes tuées au cours de l'assaut des forces de l'ordre : Moussa Khiabani, sa femme Azar Rezai, Achraf Rabi'i (la femme de M. Massoud Radjavi), Mohammad Moini et Kazem Mortazavi, gardes du corps de Khiabani, Khoro Mir Sadeghi et sa femme Tahmineh Rahim Nejad, responsables de la protection de la maison où se trouvait Moussa Khiabani.

La radio a ensuite donné une liste de dix noms de personnes appartenant, selon elle, à la branche militaire des Moudjahidin *« tuées ou arrêtées »* dans la même opération. Il s'agit de six hommes et de quatre femmes : Mahmoud Seyfi Nejad, Hassan Ghandehari, Bahman Djavadi, Mehdi Agha-Shahi, Mohammad Saïd Samzadeh, Bijan Mehrabi et Farzaneh Amoui, Farah Torabi, Elaheh Oroudji, Farzaneh Tchitsaz.

Dans la soirée, la télévision a présenté M. Assadolah Ladjevardi, procureur de la révolution islamique tenant dans ses bras le fils de un an de M. Massoud Radjavi, devant les cadavres des membres de l'organisation, alignés par terre.

M. Ladjevardi a affirmé qu'un pasdaran était *« tombé en martyr »* au cours de l'opération et *« qu'il l'a fait pour cet enfant, bien qu'il sache qu'il était le fils de Massoud Radjavi »*.

« Nous demandons au grand-père de ce Mostafa Radjavi, a ajouté le procureur, *de venir prendre l'enfant et de l'élever pour qu'il devienne un hezbollahi* (membre du « parti de Dieu »). L'agence officielle iranienne a indiqué pour sa part que trois enfants, *« un bébé et deux fillettes de cinq ans »*, se trouvaient sur les lieux de la fusillade, sans préciser quel a été leur sort.



UN COLLOQUE FRANCO-ALLEMAND

L'Allemagne en transition

Il faut savoir gré à la Fondation du futur d'avoir organisé récemment, sous la présidence de M. Jacques Baumel, un colloque franco-allemand sur le thème « Où va l'Allemagne ? ». Quatre professeurs allemands, MM. Iring Fetscher (Francfort), Kurt Sontheimer (Munich), Rudolf von Thadden (Goettingen), Joseph Becker (Augsburg), tous s'exprimant dans un excellent français, bien qu'aucun ne soit spécialiste de la France, étaient invités à répondre à cette interrogation, qui fut formulée en introduction par M. Louis de Guiringaud, ancien ministre français des affaires étrangères.

Les participants allemands étaient encadrés par M. Alfred Grosser, qui joua le rôle de « modérateur », et par M. Joseph Rovan, auquel revint la tâche difficile de tirer les conclusions de cet après-midi de dialogue. L'un et l'autre apportèrent une note personnelle à leur intervention. Si le premier voit dans le mouvement pacifiste des jeunes Allemands en partie *« un engagement moral contre la guerre »*, le second croit y déceler la tentation de l'apaisement, voire *« le cheminement de la décomposition »*. MM. Alfred Fabre-Luce, Jean de Lipkowski, Paul-Marie de la Gorce adressèrent aux universitaires allemands les questions que dicte l'actualité : l'Allemagne est-elle en train de changer ? De passer d'un atlantisme rigide à un neutralisme ondoyant ? Pourquoi le drame polonais n'y a-t-il pas eu le même retentissement qu'en France ?

De part et d'autre, on s'éleva au-dessus des mauvaises querelles bilatérales. Nulle trace de procès d'intention ou de vindicte refoulée dans les propos qui s'échangèrent entre la tribune et la salle. Nul souci non plus de minimiser les différences. Car il y en a, et elles sont sérieuses. Ainsi M. Alfred Grosser n'eut-il pas tort de faire ressortir que le consensus français sur l'atome civil et militaire constituait plutôt l'exception que la règle en Europe, où partout ailleurs l'énergie nucléaire, quel que soit son usage, avait rencontré de sérieuses résistances.

Pour le professeur Sontheimer, les récentes manifestations pacifistes en R.F.A. représentent une *« prise de conscience de la menace nucléaire »*. Aucun de ses trois collègues ne le contredit sur ce point. Ils n'émirent pas non plus d'objection quand, plus tard, M. Sontheimer releva que le prestige des Etats-Unis en R.F.A. *était sur son déclin* tandis que *« l'horreur »* qu'inspirait jadis l'U.R.S.S. avait fait place à une appréciation plus sobre, sans pour autant rendre le système soviétique plus sympathique et *a fortiori* le communisme plus attractif.

D'une manière générale, rien de fondamental ne semblait séparer les quatre universitaires allemands qui, quelques minimes réserves mises à part, prirent la défense et du gouvernement de Bonn et de ses gouvernés les plus remuants. Est-ce parce que, comme M. Fabre-Luce en fit la remarque, il ne se trouvait pas parmi eux de membre déclaré de l'opposition chrétienne-démocrate, ou parce que tous les quatre appartenaient à une génération qui s'est affranchie de l'orthodoxie forgée au temps déjà lointain du chancelier Adenauer ?

Ne pas compromettre les acquis

Le « réalisme » dont se réclamait leur argumentation fut, comme on pouvait s'y attendre, fort discuté par les participants français et ne se comprend de toutes façons que par rapport aux relations interallemandes. Selon M. de Lipkowski, Moscou exploite celles-ci pour faire de la R.F.A. son « interlocuteur privilégié », et Bonn est donc *« prisonnière de son Ostpolitik »*.

A quoi M. von Thadden répliqua qu'il ne fallait pas *« traîner derrière soi une mauvaise conscience munichoise »*. Ses fréquentes visites en R.D.A. lui ont appris que, comme les citoyens de la R.F.A., ceux de l'Allemagne de l'Est donnent la priorité à la détente sur la réunification — jugée de toute manière utopique pour l'instant — pourvu qu'elle favorise les contacts et adoucisse ainsi la coupure de l'Allemagne.

Cette détente permet d'entretenir *« des relations plus ou moins normales »* avec les pays de l'Est, sans pour cela renoncer à l'alliance atlantique. Position qui ne se distingue guère de celle de la France, à ceci près, comme l'a rappelé M. von Thadden dans un des rares moments d'émotion de la séance, qu'*« il ne faut pas oublier que l'Allemagne a perdu la guerre »*. D'où la nécessité de ne pas compromettre les acquis, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, et une recherche de la juste mesure qui peut passer aux yeux de partisans plus libres de leur passé pour une *prudence égoïste*, sinon pour un nationalisme déguisé.

Mais serait-il juste, a demandé M. P.-M. de la Gorce, d'attendre des Allemands de l'Ouest qu'après avoir payé le prix de l'Ostpolitik — la *reconnaissance du statu quo territorial* — ils renoncent à ses avantages, qui sont une libéralisation relative des rapports interallemands ? Où l'on en revient à une question déjà abordée par M. Alfred Grosser dans ces colonnes : la détente interallemandes, si malaisée soit-elle, *signifie-t-elle un progrès pour l'Occident* ? Si oui, comment reprocher aux dirigeants allemands d'y tenir, quitte à brider — au risque de les étouffer — les élans de leur cœur ?

Sinon... Mais l'hypothèse ne tient pas devant le témoignage des quatre professeurs allemands venus d'outre-Rhin expliquer l'évolution de leur patrie. Pour eux, il était évident que la R.F.A. avait de bonne raisons de ne pas retourner le fer dans la plaie polonaise et que même la cause du pacifisme allemand était loin d'être entendue.

ALAIN CLÉMENT.

Roumanie

M. Ceausescu annonce sans en fixer la date une forte hausse des prix des produits alimentaires

De notre correspondant

Vienne. — Depuis deux semaines, la population roumaine est soumise à une intense campagne de préparation psychologique en vue d'une hausse massive des prix alimentaires. Il y a quelques jours, à Brasov, ville industrielle au centre du pays, M. Ceausescu, insistait sur la nécessité *« d'un rapport juste entre les frais de production dans l'agriculture et les prix de vente de produits agro-alimentaires »*. Mardi 9 février, devant le comité central du parti, il a précisé que la hausse prévue serait de 35 % en moyenne. Le président n'a cependant pas indiqué quels produits seraient concernés, ni fixé la date de l'entrée en vigueur des hausses. Selon des rumeurs circulant depuis plusieurs semaines à Bucarest, les prix du sucre, du riz, de l'huile et des produits laitiers — produits rationnés depuis l'automne dernier — seront sensiblement augmentés.

L'annonce faite par M. Ceausescu a été précédée ces dernières semaines par deux articles dans le qoutidien du parti *(Scinteia)*. L'un signé de M. Titre Gigea, ministre des finances, réclamait ouvertement la vérité des prix. Dans l'autre, un haut fonctionnaire du commerce extérieur critiquait sans ambages le fait qu'en Roumanie les prix des denrées alimentaiers de base n'avaient pas changé pendant les trente dernières années, alors que les frais de production avaient augmenté de plus de 24 % dans le secteur agricole au cours des cinq dernières années.

Après la Pologne et la Tchécoslovaquie, la Roumanie s'apprête donc elle aussi à toucher au dogme socialiste de la *« stabilité des prix »*. La grave crise économique dans laquelle ce pays est entré en 1981 et l'endettement extérieur qui a pris des dimensions inquiétantes — il dépasse treize milliards de dollars, selon des sources occidentales — obligent à limiter de façon rigoureuse les subventions gouvernementales aux prix alimentaires. Pour rétablir l'équilibre de l'économie, il faut par priorité assainir l'agricultrue délaissée pendant plus de trente ans au profit d'une industrialisation forcée. La diminution de la main-d'œuvre agricole — de 1976 à 1979, environ quatre cent soixante-dix mille paysans ont quitté les campagnes — s'est soldée par une stagnation de la production et, à partir de 1980, par un déclin brutal.

Le président Ceausescu avait admis au début de 1981 *« des déséquilibres dans le développement économique du pays »* et dressé un véritable réquisitoire des erreurs commises dans le domaine agricole. Cet appel à « une *révolution agraire* » n'a pas eu de résultat visible. Au contraire, en automne 1981, la pénurie et l'approvisionnement insuffisant des marchés avaient conduit le gouvernement roumain à interdire, sous menace de peines de prison allant jusqu'à cinq ans, tout stockage excessif de certains produits alimentaires — notamment le sucre, l'huile, le riz et le café — et à rationner le pain et la farine. Ces mesures draconiennes et les queues qui continuent à s'allonger devant les magasins ont accentué la grogne populaire qui, selon des rumeurs catégoriquement démenties du côté officiel, aurait provoqué en automne dernier une série de grèves et d'incidents, notamment dans la région minière de la vallée du Jiu.

Devant la perspective d'une crise économique, le gouvernement roumain a voulu, semble-t-il, prendre le taureau par les cornes. L'augmentation des prix alimentaires marque, sans aucun doute, un pas décisif vers une véritable réforme économique. Les compensations aux hausses des prix, annoncées par M. Ceausescu (relèvement des salaires, des pensions et des allocations familiales) feront moins durement ressentir aux Roumains une nouvelle baisse d'un niveau de vie qui est déjà le plus bas au sein du groupe socialiste. Une telle baisse serait effectivement la conséquence — à tout le moins temporaire — d'une réforme du système économique excessivement centralisé. S'agirait-il d'autre chose que d'un simple replâtrage ? L'exemple de la Pologne a dû montrer aux responsables roumains à quoi mène le marasme économique permanent.

(Intérim.)

● *Restrictions, en Tchécoslovaquie, aux voyages en Occident.* .. Jusqu'à présent les Tchécoslovaques étaient autorisés à faire un voyage en Occident tous les trois, quatre ou cinq ans. Cette réglementation a été annulée et ceux qui en ont bénéficié ne seront plus autorisés, pour le moment, à faire de tels déplacements. La priorité sera désormais accordée à ceux qui n'ont jamais fait de tels voyages. — *(A.P.)*

Italie

LE GOUVERNEMENT EST MIS EN MINORITÉ SUR LA LOI DE FINANCES

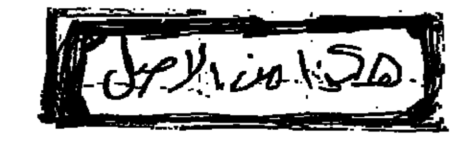
Rome *(A.F.P.)* — Le gouvernement italien présidé par M. Giovanni Spadolini a été mis en minorité, mardi soir 9 février, à la Chambre des députés, par 200 voix contre 180. L'Assemblée a adopté des amendements communistes à la loi de finances, refusant l'augmentation de la vignette auto et le dépôt d'un acompte pour les impôts immobiliers.

Cet échec coûte 532 milliards de lires (2,6 milliards de francs français) au gouvernement. Une vingtaine de députés de la majorité se sont désolidarisés du gouvernement.

● *Un coup de main contre une caserne* des environs de Naples a été effectué dan sla nuit du 8 au 9 février par les Brigades rouges, qui se sont emparé de mortiers, de bazookas, des fusils-mitrailleurs et de fusils d'assaut, mais n'ont pas emporté de munitions. — *(A.F.P.)*







AMÉRIQUES

Canada

M. Lévesque renforce sensiblement sa position à la tête du parti québécois

De notre correspondant

Montréal. — La publication, mardi 9 février, des résultats du référendum organisé au sein du parti québécois confirme la popularité de M. René Lévesque auprès des militants indépendantistes. Ceux-ci, dans une proportion de 95 % des suffrages exprimés, lui ont accordé leur confiance. Cet appui massif met ainsi fin, du moins pour l'instant, au mouvement de contestation qui s'était amplement manifesté au début de décembre à l'occasion du congrès du parti et qui avait conduit le premier ministre à parler de démission.

Personne n'avait envisagé la possibilité d'une défaite de M. Lévesque, mais des organisateurs du scrutin, qui ont reconnu le caractère exceptionnel du procédé dans une démocratie occidentale, redoutaient les conséquences négatives d'une faible participation de la part des militants. Conscient du danger, le premier ministre lui-même s'était fixé un objectif modeste : « *Si cent mille personnes s'expriment*, avait-il déclaré, *cela donnera une bonne idée.* »

M. Lévesque a finalement fait mieux puisque 50 % des deux cent quatre-vingt-treize mille membres du parti québécois ont participé au scrutin, qui s'est déroulé par courrier entre le 11 janvier et le 1er février. Les partisans du « non », qui étaient concentrés essentiellement dans quelques circonscriptions de Montréal, ont recueilli à peine 3,5 % des suffrages exprimés ; certains contestataires ont préféré envoyer un bulletin nul (1,5 % des voix) et d'autres avaient préconisé l'abstention. Il est évidemment impossible de comptabiliser les abstentions de protestation, compte tenu de la nature particulière de la consultation et du fait que de nombreux adhérents ne participent jamais aux activités du parti, quel que soit l'enjeu.

Un plébiscite à peine déguisé

La question posée aux militants revenait à leur demander s'ils adhéraient aux trois « *principes fondamentaux* » définis par les dirigeants du parti : l'accession du Québec à la souveraineté doit se faire par des voies démocratiques qui impliquent l'accord préalable de la majorité des citoyens ; sans que cela soit obligatoire, une association économique « *mutuellement avantageuse* » sera proposée au Canada ; enfin, le parti s'engage à reconnaître à la minorité anglophone (moins de 20 % de la population totale) le droit de conserver ses institutions, en particulier ses écoles. L'habileté de M. Lévesque a consisté à poser une question à laquelle il était presque impossible de répondre non et qui, en fait, escamote totalement le débat en cours au sein du parti, tout en demandant aux militants de faire confiance à leur dirigeant. Il s'agit donc d'un plébiscite à peine déguisé.

Ceux qui, tout en étant de véritables démocrates, estiment qu'il faut « *se remettre à parler ouvertement d'indépendance* » — et chercher de nouvelles voies pour y parvenir à la suite de l'échec de la stratégie par étapes (l'« étapisme » mis au point par l'ancien ministre, M. Claude Morin, qui a démissionné en janvier). — reprochent à M. Lévesque de ne pas véritablement vouloir conduire le Québec à l'indépendance, de chercher, en fait, à accroître l'autonomie de la province francophone dans le cadre d'un régime fédéral plus souple ou d'une « *véritable confédération* », ce dont s'est toujours défendu le chef du parti québécois.

Ils reconnaissent que la « *mise entre parenthèses* » de l'option indépendantiste a permis la victoire de leur parti en 1976 et en 1981. En revanche, constatent-ils, la prise du pouvoir n'a pas permis de gagner le référendum du 20 mai 1980, malgré une question très prudente qui demandait aux électeurs de donner au gouvernement « *le mandat de négocier la souveraineté-association* ». Il faut donc, estiment-ils, se donner une nouvelle stratégie, quitte à perdre le pouvoir.

Vers un nouveau parti

Aiguillonnés par les déclarations de M. Lévesque lui-même qui, après sa réélection en avril 1981, appela ses partisans à « *vendre l'idée d'indépendance à la population* », les Péquistes prirent leur chef au mot. Les deux mille délégués, réunis à Montréal du 4 au 6 décembre dans le cadre du huitième congrès du parti québécois, adoptèrent des résolutions marquant un virage radical par rapport à la stratégie « étapiste » et renouant avec les idées défendues jusqu'en 1975 par les nationalistes. Les délégués décidèrent que, lors de la prochaine élection générale, le parti québécois ferait campagne sur le thème de l'indépendance et qu'une victoire éventuelle lui donnerait, par conséquent, le droit d'engager le processus devant conduire à l'indépendance, même s'il n'obtenait qu'une majorité relative des voix. Il n'était donc plus question de référendum.

Visiblement dépassé par un mouvement qu'il avait encouragé au cours des mois précédents, M. Lévesque réagit très brutalement, accusant les délégués de faire fi de la « démocratie véritable » et de semer la « confusion » dans les esprits. Après avoir menacé de démissionner de la présidence du parti, il annonça, quelques jours plus tard, l'organisation d'un référendum interne malgré les protestations de nombreux militants, qui, à leur tour, s'insurgèrent contre « *un procédé antidémocratique consistant à désavouer deux mille délégués démocratiquement élus en s'adressant directement à la base* ». De plus, un nouveau congrès, qualifié de « *spécial* » celui-là, aura lieu les 13 et 14 février pour rectifier les « *erreurs* » du congrès de décembre. On efface tout et on recommence.

Tout cela ne s'est pas fait sans grincements de dents, et la « minorité turbulente » au sein du parti s'est regroupée dans un comité d'animation politique pour l'indépendance (CAPI), auquel participe un ancien ministre de la culture, M. Louis O'Neill. Ce comité évoque ouvertement la nécessité de « *faire partir M. Lévesque si on veut réaliser l'indépendance* ». Le premier ministre, qui tolère difficilement la contestation et exerce un ascendant exceptionnel sur l'immense majorité de ses troupes, n'a pas de mots assez sévères pour ces indépendantistes « *purs et durs* », *qu'il a invités*, à plusieurs reprises, à constituer leur propre parti. Il est allé jusqu'à dire qu'il était prêt à envisager le départ d'une dizaine de milliers de membres du parti québécois s'il le fallait. Les contestataires ne sont pas prêts à lui donner cette satisfaction : ils ont clairement laissé entendre qu'ils espéraient transformer le parti de l'intérieur.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Le gouvernement salvadorien accuse la France « d'ingérence et de partialité »

Dans une déclaration officielle publiée, le mardi 9 février, à San-Salvador, le gouvernement salvadorien a accusé la France d'ingérence. Le communiqué qui fait allusion à la vente d'armes françaises au Nicaragua affirme que le gouvernement français « *a fait preuve d'ingérence et a suivi une politique d'opposition constante au gouvernement salvadorien et au processus de changement en cours* ». Il dénonce « *l'hostilité et la partialité du gouvernement français* » qui a culminé « *au mois d'août 1981 avec la déclaration franco-mexicaine sur le Salvador* ». De son côté, M. Francis Gutmann, secrétaire général du ministère français des relations extérieures, qui effectue actuellement une tournée dans plusieurs pays d'Amérique latine et centrale, a démenti, mardi à San-José-de-Costa-Rica, avoir déclaré à Mexico que « *la France continuerait de vendre des armes à l'Amérique centrale parce que les choses se seraient passées autrement en d'autres occasions si la France avait apporté son concours* ». M. Gutmann a précisé, qu'il avait, en revanche, insité sur « *la nécessité d'une aide économique et alimentaire en Amérique centrale* ».

« *La politique de la France*, a-t-il ajouté, *est de parler avec ses amis pour mieux comprendre ce qui se passe afin de contribuer à une meilleure entente entre tous, sans ingérence.* »

A Managua, M. Ramsey Clark, ancien attorney général américain sous la présidence Johnson, a accusé mardi le président Reagan « *de violer la souveraineté et la liberté des peuples en Amérique centrale* ». M. Clark dirige une délégation de militants américains pour les droits civiques.

De son côté, M. Zbigniew Brzezinski, conseiller de l'ancien président Carter pour les questions de sécurité, a déclaré mardi à la B.B.C. de Londres que les Etats-Unis ont à l'égard de l'Amérique centrale un comportement « *qui, historiquement n'est pas fondamentalement différent de celui des Soviétiques à l'égard de l'Europe de l'Est* ». Il a ajouté : « *Il n'est pas possible pour les Etats-Unis de soutenir l'aspiration aux droits de l'homme des travailleurs de Gdansk et, dans le même temps, de ne pas soutenir la volonté des paysans du Salvador d'acquérir des terres* ».

Enfin, Amnesty International s'est violemment élevé mardi contre le document du département d'Etat américain sur les droits de l'homme, (*le Monde* du 10 février). L'organisation humanitaire conteste l'affirmation du document selon lequel « *la violence est en train de diminuer au Salvador* ».

● *Au Guatemala*, on a noté mardi 9 février une relance des activités de la guérilla. Une série d'attentats à la bombe dirigés contre des centrales électriques a plongé la capitale dans une obscurité totale.

● *A Mexico*, les quatre organisations de guérilla du Guatemala qui ont décidé d'unir leurs actions (*le Monde* du 10 février) ont publié un document présenté comme un programme de gouvernement. Il indique que, « *après la victoire, il sera mis fin à la répression et à la discrimination raciale, à la domination économique des riches* » et qu'un « *gouvernement véritablement représentatif sera mis en place qui adoptera une politique de non-alignement* ». — (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)

AFRIQUE

Tunisie

LA REPRISE DU DIALOGUE AVEC TRIPOLI

Le président Bourguiba invite le colonel Kadhafi en visite officielle

De notre correspondant

Tunis. — Le président Bourguiba a invité le colonel Kadhafi à effectuer une visite officielle en Tunisie, a annoncé M. Abouzid Amor Dourda, secrétaire libyen à l'économie, après s'être entretenu mardi 9 février à Carthage avec le chef d'Etat tunisien. M. Dourda a précisé que cette visite pourrait avoir lieu « *dans les plus brefs délais* ».

Le chef de la révolution libyenne manifestait depuis plusieurs mois son désir de rencontrer le président Bourguiba et, lors de son passage impromptu en Tunisie, le 24 janvier dernier (*le Monde* du 26 janvier), le premier ministre, M. Mohammed Mzali, lui avait dit que celui-ci serait heureux de le recevoir après son retour des Etats-Unis où il se soignait.

La visite à Tunis du colonel Kadhafi consacrera la reprise du dialogue qui se dessine progressivement depuis un an après la grave crise provoquée par l'attaque de la ville de Gafsa, en janvier 1980, par un commando armé et entraîné en Libye. Si le souvenir de cette agression, comme celui de l'union avortée de Djerba du 12 janvier 1974 — à laquelle les Libyens aiment encore à se référer — font toujours planer de part et d'autre quelque méfiance et une certaine rancœur, Tunis et Tripoli n'en semblent pas moins décidées à activer la normalisation de leurs relations. En effet, les Tunisiens ont tout intérêt à entretenir un climat serein avec un voisin souvent imprévisible et, avant le sommet de l'O.U.A. qu'ils s'apprêtent à accueillir, les Libyens sont soucieux de se concilier les pays les plus modérés du continent.

Pour le moment, les deux pays s'attachent à relancer leur coopération, notamment par un accroissement notable de leurs échanges commerciaux et l'amélioration de leurs communications. C'est ainsi que, lors de la visite qu'a effectuée la semaine dernière à Tripoli le ministre tunisien des transports et des communications, il a été décidé de rétablir les liaisons par autocars, de faciliter les transports routiers de marchandises, de multiplier la fréquence des vols des deux compagnies aériennes et de renforcer les relations postales, principalement téléphoniques. La construction d'une ligne de chemin de fer reliant Tunis à Tripoli est également envisagée. En revanche, jusqu'ici, diverses questions épineuses ont été, d'un commun accord, laissées dans l'ombre : le différend sur la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès, riche en ressources pétrolières sur lequel la Cour de La Haye doit rendre très prochainement son arrêt, la situation des quelque cinquante mille travailleurs tunisiens en Libye, fréquemment soumis à des brimades, et le recrutement de jeunes Tunisiens dans des camps d'entraînement de terroristes en Libye. La visite projetée du colonel Kadhafi à Tunis pourrait être l'occasion de leur trouver des solutions.

MICHEL DEURÉ.

Mauritanie

LES AUTORITÉS AURAIENT DÉJOUÉ UNE NOUVELLE TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT

Dakar (*A.F.P.*). — Une nouvelle tentative de coup d'Etat a été déjouée dans la plus grande discrétion en Mauritanie, dans la nuit de samedi à dimanche, indiquait-on mardi soir 9 février dans les milieux bien informés de Dakar. Radio Nouakchott n'y a fait aucune allusion dans ses bulletins d'information.

Toujours selon les mêmes sources, un certain nombre de personnes ont été arrêtées, dont le lieutenant-colonel Moustapha Ould Mohamed Salek ancien président du Comité militaire de salut national et auteur du coup d'Etat qui renversa l'ex-président Ould Daddah le 10 juillet 1978. M. Sid Ahmed Ould Bneijara, premier ministre de décembre 1980 à avril 1981, et plusieurs officiers auraient également été arrêtés. Selon certains observateurs, ils auraient cherché à remettre en cause l'influence acquise par l'Algérie à la suite de la tentative de coup d'Etat pro-marocaine, mise en échec par les autorités en mars 1981.

[Depuis le renversement de M. Ould Daddah, la Mauritanie, en butte à des pressions extérieures et à une série de problèmes internes, connaît une certaine instabilité, qui s'est traduite par de nombreuses « purges ». (Cf. « La Mauritanie en quête de stabilité », « le Monde » des 16 et 17-18 janvier). La classe politique est tiraillée entre de multiples tendances, pro-marocaine, pro-algérienne, pro-sahraouie, pro-libyenne, pro-irakienne, sans parler de l'influence de l'Arabie Saoudite, gros bailleur de fonds, qui essaient d'infléchir les orientations du pays sur le double plan intérieur et extérieur. Le lieutenant-colonel Khouna Ould Haidalla, président du C.M.S.N. et chef de l'Etat, s'efforce, depuis son accession au pouvoir, il y a deux ans, de maintenir un certain équilibre. C'est la raison pour laquelle, après avoir amorcé la restitution du pouvoir aux civils, il a nommé premier ministre, en avril 1981, un militaire, le lieutenant-colonel Moawiya Ould Sid Ahmed Taya. Le président Haidalla, qui devait se rendre au sommet de Nairobi sur le Sahara-Occidental, dans la nuit de dimanche à lundi, aurait renoncé à ce déplacement après la découverte du complot, dont on note qu'il a été organisé, comme cela s'est déjà produit dans le passé, au moment où l'O.U.A. s'apprêtait à prendre des décisions sur le conflit saharien. — P. B.]

ASIE

Chine

La diffusion d'un rapport récent donne à penser que M. Deng Xiaoping n'est nullement en disgrâce

De notre correspondant

Pékin. — Le personnel chinois de certaines unités de travail de la capitale a été informé, au cours des deux derniers jours, de l'existence d'un rapport récent de M. Deng Xiaoping sur la situation interne du parti, l'importance de la lutte antibureaucratique et l'urgence d'une « *rectification du style du travail* ». Au cours de la même réunion des instances dirigeantes, qui se serait tenue autour du 20 janvier, MM. Hu Yaobang, président du P.C., et Zhao Ziyang, premier ministre, auraient eux aussi présenté des rapports, mais on ignore sur quels sujets particuliers. Cette information est précieuse dans la mesure où elle permet de s'orienter un peu mieux dans les débats, apparemment délicats, qui traversent le parti chinois. De la diffusion dans la population de tout ou partie du rapport de M. Deng Xiaoping, on peut tirer au moins la conclusion que l'influence de ce dernier n'est pas en déclin — on imaginerait mal que le parti propage les idées d'un homme en disgrâce — et qu'il tient, au contraire, les rênes bien en main.

Autres constatation concernant cette fois l'action du parti : les événements de ces derniers jours, et tout particulièrement la divulgation de l'existence du rapport de M. Deng Xiaoping, paraissent indiquer que la campagne de « *rectification* » est entrée dans une phase plus aiguë. Mis en avant dès 1980 à la faveur de l'offensive lancée contre M. Hua Guofeng, alors président du parti, le thème de l'amélioration du style du travail n'a plus été abandonné depuis lors. Il s'est cependant sensiblement transformé en même temps qu'il s'enrichissait d'apports nouveaux : à la lutte contre les « *gauchistes* » et les partisans des « *deux soutiens inconditionnels* » (tout ce que Mao a dit est juste, tout ce que Mao a fait est correct) s'est ajouté, depuis le sixième plénum du comité central en juin 1981, celle contre le « *libéralisme bourgeois* ». Plus récemment, l'accent a été mis de nouveau très fortement sur la dénonciation de la corruption et de la criminalité économique parmi les cadres du parti.

Des cas spectaculaires de ce genre ont été révélés récemment, en particulier dans la province de Canton, où M. Deng Xiaoping est supposé se trouver en ce moment.

Un « état de relâchement et de faiblesse »

Que ces efforts de « *purification* » aient, jusqu'à présent, donné des résultats insuffisants, cela paraît évident. Il n'est, pour s'en convaincre, que de se reporter à la presse du parti. Ainsi, mardi 9 février, le *Quotidien du peuple*, organe du comité central, déplorait que « *l'état de relâchement et de faiblesse* » ait atteint « *tout le parti* » et non pas seulement le secteur de la propagande comme on le disait depuis l'été dernier. Le même éditorial notait, non sans inquiétude, que « *ceux qui ont fermement confiance dans le fait que notre pays se trouve effectivement dans une période de grands changements et de grands développements (...) sont relativement minoritaires* ». Et le journal ajoutait : « *Il existe aussi une petite poignée de gens qui s'opposent fortement à ce grand changement. Ils souhaitent le recul, ils veulent renverser le système et la direction actuelle* ».

L'article de tête de la dernière livraison de la revue *le Drapeau rouge*, organe théorique du comité central, remarquait, pour sa part, qu'« *il n'y a pas eu de changement fondamental vers le mieux dans le style de travail du parti* ». Parmi les raisons de cet échec, l'auteur de l'article, Mme Zhang Yun, membre de la commission de contrôle et de discipline, relevait le fait qu'« *il n'y a pas eu de rectification dans le parti depuis un certain nombre d'années et que la question de l'impureté de l'organisation des forces du parti n'a pas été résolue* ». Dans ces conditions, il serait compréhensible que M. Deng Xiaoping ait jugé indispensable d'accentuer la pression afin que la nouvelle phase de la rectification engagée à l'automne dernier donne enfin les résultats espérés. Une mesure en ce sens a-t-elle été prise lors de la réunion de la direction au cours de laquelle M. Deng a présenté son rapport ?

L'éditorial du quotidien de mardi indique que le « *centre* » a décidé, « *tout récemment* », de « *surmonter le bureaucratisme (...) et de châtier les grands cas de crimes économiques, en particulier ceux commis par des cadres supérieurs* ». Dans l'état actuel des informations, il est toutefois impossible de dire si cette décision toute récente date du mois de janvier, peu avant le nouvel an lunaire (25 janvier), ou si elle remonte à décembre.

MANUEL LUCBERT.

Indonésie

DÉTÉRIORATION DES RELATIONS AVEC L'U.R.S.S.

Djakarta (*A.P., A.F.P.*). — Une affaire d'espionnage entraîne une détérioration des relations avec Moscou. Après l'expulsion de l'attaché militaire adjoint de l'ambassade de l'U.R.S.S., le lieutenant-colonel S. Egorov (*le Monde* du 10 février), le directeur de l'Aeroflot dans la capitale, M. A. Finenko, a été arrêté ainsi qu'un officier supérieur indonésien, le lieutenant-colonel Susdaryanto, qui aurait fourni des documents secrets à l'attaché militaire soviétique. Ils devraient être jugés prochainement.

Le ministère indonésien des affaires étrangères a demandé, mardi 9 février, la fermeture du consulat soviétique à Banjarmasin, dans le sud de Bornéo, tandis que le joueur d'échecs soviétique Youri Averabach s'est retiré d'un tournoi international se disputant en Indonésie en signe de protestation contre l'arrestation de l'un de ses compatriotes.

A Djakarta, une soixantaine de jeunes gens ont manifesté, mercredi, réclamant « *l'expulsion de l'ambassadeur d'U.R.S.S.* ». L'ambassade d'U.R.S.S. est la plus importante représentation diplomatique soviétique dans les pays de l'Association des nations du Sud-Est asiatique. Récemment, la presse et plusieurs parlementaires indonésiens s'étaient élevés contre la diffusion par Radio-Moscou d'« *émissions de propagande* » en faveur du parti communiste indonésien (P.K.I.) interdit.

République sud-africaine

Pretoria veut démontrer la complicité de certains syndicats avec le Congrès national africain

De notre correspondant

Johannesburg. — *M. Louis Le Grange, ministre de la police, vient d'annoncer que vingt et un procès pour terrorisme étaient actuellement instruits à l'encontre de certains des cent vingt et un prisonniers détenus par la police spéciale (cent soixante-huit selon les sources officieuses). Les autorités espèrent démontrer la complicité de certains syndicats avec le Congrès national africain (A.N.C.), mouvement nationaliste anti-apartheid hors la loi en Afrique du Sud. La mort de Neil Aggett (le Monde daté 7-8 février) provoque leur mobilisation, et les protestations se multiplient.*

De tous les milieux, Blancs inclus, des voix célèbres ou anonymes s'élèvent pour condamner la police spéciale et fustiger la justice trop souvent démissionnaire face à la raison d'Etat.

Le 8 février au matin, une manifestante solitaire — la loi interdit les rassemblements — brandissait sous les fenêtres de la prison de John Vorster Square, théâtre du drame, une banderole sur laquelle on pouvait lire : « *Nous pleurons Neil Aggett, un vrai patriote* ». La veille, une centaine de manifestants motorisés ont encerclé un commissariat de Johannesburg, tous phares allumés et trompes hurlantes. Six personnes ont été arrêtées et seront déférées devant des tribunaux.

Au Parlement, réuni en session au Cap, M. Frederik Van Zyl Slabbert, chef de file de l'opposition libérale, s'est déclaré « *rempli de honte* » et a réclamé une enquête sur les conditions dans lesquelles le « *suicide* » se serait produit. La presse anglophone d'opposition continue, trois jours après le drame, à lui accorder une large place et les journaux de langue afrikaans, pro-gouvernementaux à des degrés divers, bien que moins catégoriques, réclament de meilleures garanties pour la sécurité des détenus.

Dans les milieux d'affaires « *éclairés* », la nouvelle est commentée avec prudence. « *Une affaire choquante qui souligne le caractère déplorable du présent système de détention* », déclare notamment M. Chris Dutoit, président de la Fédération des chambres d'industrie. Les syndicats se félicitent généralement des premières prises de position patronales, mais paraissent attendre la suite des événements avant de rendre publique leur satisfaction. A l'appel du syndicat de Neil Aggett, les plus grandes centrales multiraciales et noires ont lancé pour jeudi matin 11 février un mot d'ordre d'arrêt de travail d'une demi-heure dans tout le pays. Ils attendent des patrons qu'ils ne s'opposent pas à la protestation. Ce serait ainsi la première grève de solidarité suivie par les Noirs, en signe du deuil d'un Blanc.

PATRICE CLAUDE.

Côte-d'Ivoire

UNE CENTAINE D'ÉTUDIANTS AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉS A ABIDJAN

Abidjan (*A.F.P.*). — Les cours de l'université d'Abidjan n'ont pas pu avoir lieu mardi 9 février et une centaine d'étudiants auraient été arrêtés à la suite d'une manifestation.

L'annulation, lundi soir, d'une conférence sur le thème : *Jeunesse et démocratie en Côte-d'Ivoire* serait à l'origine du mécontentement d'une partie des étudiants. En effet, certaines informations parvenaient alors à ceux qui étaient venus entendre le conférencier, selon lesquelles celui-ci, M. Laurent Ngagbo, historien et chercheur ivoirien, avait été arrêté.

Tôt mardi matin, plusieurs centaines d'étudiants, selon des témoins, effectuaient une marche de protestation en direction du centre de la ville. Ils étaient aussitôt interceptés par les forces de l'ordre, non loin de l'université.

Le président Houphouët-Boigny a convoqué pour ce mercredi matin une réunion du bureau politique du parti démocratique de Côte-d'Ivoire à laquelle ont également été conviés les membres du gouvernement. Le communiqué radiodiffusé annonçant la tenue de cette réunion insistait mardi sur la nécessité pour chacun d'être présent, « *en raison de l'importance des décisions à prendre* ».

Le Monde

politique

LA CAMPAGNE DU GOUVERNEMENT POUR L'EMPLOI

M. Chevènement assure que l'initiative privée doit relayer l'impulsion publique

Orléans. — *Pour le dernier déplacement organisé dans le cadre de la campagne d'explication du gouvernement pour l'emploi et la lutte contre le chômage, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, accompagné de MM. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, et André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture, s'est rendu, le mardi 9 février, dans deux des six départements de la région Centre* (voir ci-dessous l'article de notre correspondant). *A cette occasion, il a signé avec les établissements Tréca de Beaugency un contrat de solidarité concernant quarante salariés en départ par le biais de la pré-retraite. Dans le Loir-et-Cher, le ministre d'Etat a paraphé dix-huit contrats portant au total sur deux cent soixante-douze emplois, avec cinq municipalités (dirigées par deux maires modérés, deux socialistes et un communiste), huit entreprises et quatre établissements sociaux.*

« Il serait injuste d'attribuer au seul gouvernement d'un pays, quel que soit ce pays, quel que soit ce gouvernement, la totalité des échecs et des injustices. » *Ce propos mesuré de M. Jean Delaneau (U.D.F.-P.R.), président du conseil régional, illustre le ton des dialogues qui se sont noués entre les membres du gouvernement et les responsables politiques, économiques et sociaux du Centre.*

De notre envoyée spéciale

Dans sa première intervention, M. Chevènement assure que le mouvement de relance est « *amorcé* ». « *Bref*, dit-il, *nous vivons le temps de l'espoir — difficile certes, — mais il n'y a pas d'autre issue que le changement en avant.* » Evoquant les nationalisations, il regrette que « *les manœuvres de retardement se multiplient* ». Il fait alors allusion à la nouvelle saisine du Conseil constitutionnel par les députés de l'opposition et ajoute : « *Il s'agit bien de freiner l'allure du redressement national. Les Français jugent aussi sévèrement cette attitude procédurière que les réflexes de repli.* »

A propos de l'ordonnance sur les trente-neuf heures, M. Chevènement souhaite « *que chacun y mette du sien* » puisque cette ordonnance « *s'inscrit dans la perspective historique plus large* » de ramener l'horaire légal de la semaine de travail à trente-cinq heures. Il précise que cet objectif ne sera atteint que « *moyennant un formidable effort de productivité, d'utilisation plus large des machines, d'amélioration des conditions de travail* », car « *il importe autant de travailler mieux que moins* », déclare-t-il.

M. Chevènement déclare à Orléans : « *Dès lors que les nationalisations auront été réalisées, nous entendons jouer clairement le jeu d'une économie mixte où l'initiative privée doit relayer l'impulsion publique.* » S'adressant aux entrepreneurs, il avoue : « *Le gouvernement (...) connaît leurs soucis, mais veut leur faire comprendre que l'intérêt de leurs entreprises ne se distingue pas de l'intérêt de la France. Le but* [du gouvernement] *est de convaincre tous les Français que leur intérêt bien compris est de contribuer au redressement national. Les dirigeants d'entreprise doivent apprécier les possibilités que leur offrent la reprise de la croissance, les possibilités de développement de leur entreprise et le dialogue avec leurs salariés.* »

Ce « dialogue avec les salariés », M. Chevènement le noue avec des délégués cégétistes de l'entreprise de verrerie de La Chapelle-Saint-Mesmin, dépendant du groupe Saint-Gobain, venus lui exposer les raisons de leur grève entamée il y a une vingtaine de jours. Les grévistes réclament la titularisation de quelque soixante-dix intérimaires et l'embauche d'une quarantaine de personnes dans le cadre d'une réorganisation des méthodes de travail. Le ministre s'inquiète de savoir si ces décisions n'entraîneraient pas la suppression d'emplois dans d'autres entreprises de taille plus modeste. Il se veut rassurant, mais réaliste : le dossier sera examiné. Et comme il le confirmera à Blois : « *Ces voyages sont l'occasion de s'informer, nous n'affectionnons pas le style de tournée de subsides ou de subventions* », autrement dit, quitte à décevoir, il ne s'agit pas de faire des miracles.

Changement de gouvernement, changement de style : ce n'était pas la première fois que les établissements Tréca recevaient un ministre (MM. Olivier Guichard et Michel d'Ornano eux aussi avaient fait le détour par Beaugency), mais, pour la première fois, une délégation de la C.G.T. qui y recueille 95 % des voix aux élections syndicales — et non une délégation du personnel, — participe à la visite.

Accueilli peu après par Mme Chassagne, préfet du Loir-et-Cher, M. Chevènement reçoit les félicitations de M. Pierre Sudreau « *pour l'effort mené en faveur de la recherche* ». Le maire centriste de Blois qui signe un contrat de solidarité, voit, enfin satisfaites, les demandes qu'il avait formulées notamment, rappelle-t-il, en 1979, auprès de l'ancien gouvernement. Face aux responsables d'entreprises du département, M. Chevènement souhaite que l'administration soit elle aussi « *innovante* » et « *ne se contente pas du rôle de gendarme* ». « *Le raisonnement patrimonial doit être dépassé* », indique-t-il, invitant ainsi les chefs d'entreprise à innover et à faire preuve d'audace. L'un de ses interlocuteurs conteste : « *Le souci patrimonial est dépassé aujourd'hui ; dans les P.M.I., les engagements financiers dépassent le patrimoine* », et d'ajouter : « *Même si nous ne partageons pas les sentiments de votre groupe politique, nous, industriels, regardons avec sympathie, vos efforts.* » Le regard sur l'effort, c'est bien, mais la participation à l'effort, ce serait le véritable désir du gouvernement.

ANNE CHAUSSEBOURG.

La politique innovatrice de la région Centre

De notre correspondant

Orléans. — M. Chevènement et ses deux collègues ont visité une région où l'on ne s'est pas croisé les bras devant la crise. Le Centre, région qui a le plus profité de la décentralisation parisienne entre 1965 et 1975, paie aujourd'hui son tribut à la crise, même si le taux de chômage (7,9 %) reste en dessous de la moyenne nationale (9,3 %).

Dès 1974 — l'économie tournait encore rond, — les élus avaient mis en place une politique contractuelle originale d'aménagement rural : l'idée avait plu à Paris, qui, reprenant l'exemple du Centre, avait institué alors les « contrats de pays », distribués ensuite avec parcimonie sur tout le territoire. Une soixantaine de contrats de pays et de petites villes moyennes régionales intéressant plus de six cents communes ont été signés entre l'établissement public régional et les collectivités, dans le Centre.

Lorsque la crise s'est installée, une nouvelle réflexion régionale s'est engagée. Les assemblées ont mis au point d'abord un nouveau type de contrat, le CRIPEC, permettant à la région d'aider ponctuellement une commune à accueillir une entreprise. Un observatoire de l'emploi régional détectant les zones où les clignotants s'allument a été créé, et l'OREAC (Organisation régionale d'études et d'aménagement du Centre), qui joue le rôle de laboratoire d'idées, s'est penchée sur la mise au point d'un autre type de contrat, le « contrat de bassin d'emplois ». C'est dans un territoire limité tel un bassin d'emplois, estiment les promoteurs de ce contrat, que l'on peut changer d'emploi sans changer de domicile, que l'on peut se jouer des barrières communales ou même départementales, et s'attaquer collectivement au chômage, à l'inévitable problème de l'inadéquation de l'offre et de la demande. La région s'est donc engagée dans une nouvelle politique contractuelle unique en France : trois contrats de ce type ont été signés, visant notamment à aider la sous-traitance à Dreux et la formation professionnelle à Gien et à Briare. D'autres sont en cours d'élaboration.

« *Nous sommes en tout cas dans le droit fil de la circulaire du 27 janvier de M. Auroux, qui donne aux comités locaux de l'emploi compétence sur le bassin d'emplois* », estime M. Charles Dargent, directeur de l'OREAC, qui ajoute : « *Mieux même, nous avons anticipé la politique du gouvernement.* » Les assemblées régionales ont décidé que les comités locaux de l'emploi ne seront pas seulement des groupes de pression dénonçant les licenciements ou suscitant la création de contrats de solidarité, mais qu'ils seront associés en tant qu'acteurs et force de production à cette politique régionale. Là encore, la région Centre innove.

RÉGIS GUYOTAT.

Après le congrès du P.C.F.

APPROBATION A PRAGUE CONDAMNATION A TIRANA

Le quotidien du parti communiste tchécoslovaque, *Rude Pravo*, a tiré mardi 9 février un bilan très positif du vingt-quatrième congrès du P.C.F. *Rude Pravo* relève « *les positions de classe sur la situation internationale, les critiques sévères contre l'impérialisme et l'appréciation des succès des pays socialistes* », exprimées au cours du congrès. Cela, poursuit le journal, « *a suscité la colère et la haine de la réaction française* ».

Le journal semble approuver la présence de communistes au gouvernement en France, en soulignant que cette coalition « *mène la France sur la voie de transformations, corrigeant, pour le moins, les injustices sociales lesp lus aiguës* ».

En revanche, le quotidien albanais *Bashkimi* a dénoncé, mardi, « *le socialisme antisocialiste* » de M. Georges Marchais. Le quotidien, cité par l'agence albanaise d'information ATA, reproche à M. Marchais de « *prétendre que, en augmentant le nombre des étatisations, on s'avancera vers la société socialiste* », et ajoute que « *même dans ces prédications réformistes, il fait preuve de retenue face au grand capital, qu'il s'empresse de rassurer* ».

Il ajoute : « *Le socialisme à la Marchais montre son vrai visage même en ce qui concerne les questions internationales : (...) comme on le sait, le parti révisionniste français s'est dernièrement trop approché du social-impérialisme soviétique et l'a soutenu, aussi bien en ce qui concerne l'Afghanistan que la Pologne.* »

M. Marchais, « *fidèle à l'opportunisme eurocommuniste traditionnel, tente de flatter toutes les parties et affirme la nature de son parti en tant qu'une force pro-impérialiste* », conclut *Bashkimi*. — *(A.F.P.)*

M. JOBERT : les questions de fond de la vie quotidienne

Dans sa lettre mensuelle, numéro de février, M. Michel Jobert, ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur, énumère quelques propositions pour « changer la vie ». Il suggère notamment la prise en compte du temps de trajet dans la rémunération et il l'écrit :

« *Rémunérer le temps de trajet, c'est, en effet, évoluer vers un urbanisme conscient, enfin soucieux du voisinage entre le travail et la résidence, évitant des infrastructures coûteuses du transport, destinées au mieux à pallier les désordres d'une société qui ne s'est guère souciée jusqu'ici du temps des hommes (...)*

» *Bientôt, il lui faudra aborder ces questions de fond, qui touchent à la vie quotidienne de tous les Français et qui ont nom : fiscalité, travail, conditions de vie, compétitivité des efforts déployés. S'il le fait avec le souci du réalisme, de la simplicité, de l'efficacité, s'il encourage l'esprit d'entreprise, il réussira.* »

● *L'U.D.F. envoie une délégation en Israël.* — Conduite par M. Jacques Dominati, député de Paris, et comprenant le président du groupe de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, deux autres députés, MM. Gilbert Gantier et Georges Mesmin, et le président du parti radical, M. Didier Bariani, cette délégation a quitté Paris mardi 9 février. Elle doit être notamment reçue par M. Begin, premier ministre.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de M. Pierre Juillet « Il se fait tard, Monsieur le président... », (*le Monde* du 10 février), il fallait lire, page 6, au troisième alinéa du paragraphe intitulé « Enfin les sanctions » : « Répondre à l'invasion de l'Afghanistan en allant aux Jeux olympiques de Moscou ou signer un contrat de gaz avec l'U.R.S.S. pendant le martyre de la Pologne est de même nature, les deux actes prouvent simplement que nos protestations n'ont aucune importance... »

Le C.I.E.L. communique :

« C'est à titre tout à fait personnel que M. Jean Pierre-Bloch, ancien ministre, a apporté son adhésion au manifeste « Parler clairement, agir », publié dans **le Monde** du 5 daté 6 février 1982

Cette signature n'engage, en aucun cas, la **LICRA**.

La machine gouvernementale en fin de rodage

II. — L'apprentissage du bicéphalisme

par ALAIN ROLLAT

Après des débuts balbutiants marqués par diverses dissonances, le gouvernement améliore peu à peu ses méthodes de travail, grâce, notamment, au développement des échanges interministériels (« le Monde » du 10 février).

Dans le système institutionnel de la Ve République, l'exercice de l'autorité gouvernementale, fondé sur le fonctionnement équilibré du couple exécutif que forment le président de la République et son premier ministre, ne s'accommode guère de l'existence d'autres centres de pouvoir que ceux que la Constitution de 1958 établit à l'Elysée et à l'hôtel Matignon. Ce qui était vrai sous le régime précédent l'est aussi pour la gauche au pouvoir. En ce sens, la décision prise par M. François Mitterrand de privilégier plusieurs de ses amis et alliés en plaçant au sommet de la hiérarchie cinq ministres d'Etat, parmi lesquels les chefs de file des principaux courants du parti socialiste — MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement — et le numéro deux du parti communiste — M. Charles Fiterman, — comportait un risque potentiel de difficultés pour le premier ministre en charge de la cohérence du travail collectif.

L'impératif de la solidarité effaçant les vieilles querelles de tendances, il n'en a, jusqu'ici, rien été. Certes, les débuts du gouvernement ne furent pas caractérisés par une parfaite cohésion, mais les débats internes au P.S. n'y furent pour rien. En revanche, les réflexes personnels jouant d'autant mieux qu'on se retrouvait entre membres du même parti, certains ministres, dans un premier mouvement, se tournèrent plus spontanément vers le président de la République que vers le premier ministre. Il fallut toute l'expérience du maire de Lille et, surtout, la volonté présidentielle de déléguer au chef du gouvernement, dans leur plénitude, tous les pouvoirs afférents à sa fonction institutionnelle, pour que le successeur de M. Barre parvînt assez vite à asseoir son autorité personnelle sur l'ensemble de l'équipe gouvernementale. M. Mauroy y est parvenu aussi en améliorant la cohésion de son propre cabinet tandis que celui-ci coordonnait mieux ses activités avec celles du cabinet du chef de l'Etat.

Ces ajustements étaient inévitables. Au lendemain du 10 mai, de nombreux conseillers choisis par M. Mitterrand ne connaissaient même pas ceux de M. Mauroy et réciproquement. Quand il s'est agi, par exemple, de procéder à la nomination des présidents des chaînes de radio et de télévision, le directeur du cabinet du président de la République, M. André Rousselet, avait établi sa propre liste sans concertation avec M. Jérôme Clément, le conseiller technique du premier ministre pour l'audiovisuel, qui avait lui aussi la sienne. MM. Mitterrand et Mauroy ont tranché en tête à tête. Le même scénario ne se reproduirait plus aujourd'hui, car MM. Rousselet et Clément ont appris à travailler ensemble. Et comme eux, beaucoup d'autres conseillers de l'Elysée et de Matignon.

Une autorité tranquille mais forte

Le développement du travail interministériel a aussi contribué grandement à la normalisation des rapports entre les membres du gouvernement et le premier ministre d'une part, le cabinet du chef du gouvernement et celui du chef de l'Etat d'autre part. Aux différents stades de la préparation des décisions, les « passerelles » entre les ministères ne font, en général, plus défaut et le champ d'intervention de chacun est désormais à peu près balisé. Certains dossiers sont entièrement pris en charge par l'hôtel Matignon. Tel est le cas, en ce moment, du problème des importations de vin italien que supervise personnellement le directeur du cabinet, M. Robert Lion, en liaison avec le ministre de l'agriculture, celui des affaires européennes et Rome.

D'autres affaires sont traitées conjointement avec l'Elysée, par exemple, actuellement, les questions relatives aux finances publiques, suivies notamment par M. Jacques Attali, conseiller spécial auprès du président de la République, et, au cabinet du premier ministre, par MM. Jean Peyrelevade et Daniel Lebègue. De même, tirant la leçon des déboires éprouvés par l'exécutif et la majorité à l'occasion de la signature du contrat franco-soviétique sur le gaz — dossier dont le suivi était en principe assuré par l'Elysée, — l'hôtel Matignon a veillé à ne pas se créer le même embarras avec le contrat franco-algérien. Il a coordonné cette opération et son explication en collaboration avec le secrétaire général de la présidence de la République, M. Pierre Bérégovoy, et le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson. Les dossiers les plus confidentiels, appelant des décisions au plus haut niveau, sont aussi préparés en commun par l'hôtel Matignon et l'Elysée, mais le cercle des collaborateurs informés est très restreint. Ainsi, seuls MM. Lion, Peyrelevade et Bérégovoy ont-ils eu accès à la liste des personnes proposées au choix de MM. Mauroy et Mitterrand pour les nominations aux présidences des sociétés nationalisées.

Pour sa part, M. Mauroy, qui reçoit les principaux membres du gouvernement moins régulièrement, mais plus fréquemment, que M. Barre le faisait, multiplie de préférence les conversations avec chacun des ministres concernés par les dossiers d'actualité. Les notes et conclusions éventuelles sont prises par ses collaborateurs. Depuis le début janvier, le directeur de son cabinet fait le point des travaux urgents, chaque jeudi, au cours d'un déjeuner avec les différents conseillers.

C'est évidemment au moment de la prise des décisions que le premier ministre exerce le plus directement ses prérogatives. Dans cette phase, à la surprise de certains de ses propres amis, qui retenaient surtout de sa personnalité le militant passionné, le tribun chaleureux, le bonhomme à la jovialité communicative et au verbe torrentiel, M. Mauroy s'est révélé, ces derniers mois, d'une autorité tranquille mais forte, contrastant avec l'image qu'il offre volontiers à l'opinion publique. Il n'est pas rare que, à l'occasion d'une séance ministérielle, on l'entende dire sans ambages à un ministre : « *Je suis d'un avis tout à fait opposé au vôtre et je pense que, à la fin de la réunion, vous n'aurez pas raison.* » Il lui arrive aussi fréquemment de réfuter les arguments techniques ou administratifs d'un simple revers de la main quand il s'agit d'imposer une décision de caractère politique.

La plupart des arbitrages — « *90 % environ* », dit-on dans son entourage — sont ainsi rendus à l'hôtel Matignon. Si le point à trancher exige une décision du chef de l'Etat avant la réunion du conseil des ministres, la chose est réglée le mardi matin lors du petit déjeuner hebdomadaire à l'Elysée entre MM. Mitterrand et Mauroy ou par téléphone. Le premier ministre s'est imposé, dans ce cas, une règle de totale discrétion afin que la teneur de ses échanges de vues avec le président de la République ne prête à aucune interprétation. Le couple exécutif remplit ainsi son office, bien que, vue de l'extérieur, l'activité gouvernementale apparaisse parfois comme un défi à *toute* rationalité en raison de son intensité actuelle et du style d'un chef du gouvernement plus intuitif qu'ordonné.

Négligence du « suivi » des décisions

Quelques ministres continuent néanmoins d'avoir un contact direct avec l'Elysée, notamment MM. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, et Laurent Fabius, ministre du budget, ancien porte-parole du P.S., qui sont parfois poussés à des points de vue concurrents, voire différents, par leurs tâches respectives dont la complémentarité est contraignante. Cette situation n'est pas pour gêner l'hôtel Matignon tant que ces contacts « privilégiés » ne placent pas M. Mauroy devant des faits accomplis. En l'occurrence, M. Mitterrand joue un rôle conciliateur que le premier ministre ne lui dispute pas. Il en résulte simplement que les conseils des ministres, comme certains comités interministériels, donnent lieu, parfois, à des discussions animées sur des divergences d'analyse ou de méthode — d'où, par exemple, le débat sur la « pause » lancé par M. Delors, — mais faut-il regretter les soliloques du régime précédent ?

Peu à peu, la collégialité gouvernementale fait ainsi l'apprentissage du bicéphalisme institutionnel, les ministres d'Etat se montrant d'une grande disponibilité à l'égard de l'hôtelMatignon. M. Gaston Defferre lui-même, qui dirige de main de maître le ministère de l'intérieur, a la réputation, dans l'entourage de M. Mauroy, d'être l'un des membres du gouvernement les plus coopératifs qui soient.

L'attitude des ministres communistes ne pose, pour l'instant, aucun problème spécifique : « *A l'intérieur du gouvernement, il y a parfois des conflits entre les départements ministériels en raison de ce qu'on a à faire, mais cela ne regroupe jamais le bloc des quatre ministres communistes contre tous les autres* », soulignait M. Rocard, le 3 février, au micro de France-Inter.

L'« affaire » de la carte orange, créée fin janvier par M. Fiterman, dont la proposition (faire payer la moitié du prix de ce titre de transport par les entreprises) a provoqué une réaction embarrassée de l'hôtel Matignon, relevait plus du « coup » politique que d'une mauvaise coordination. Les seuls commentaires particuliers que suscite le travail des ministres communistes concernent leur ardeur *militante*, autrement dit leur activisme, notamment celui de M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, en faveur des fonctionnaires.

De même, il semble que certaines arrière-pensées politiques n'aient pas été étrangères au comportement de M. François Mitterrand lors du conseil des ministres du 6 janvier, quand le président de la République s'est prononcé contre le projet visant à retarder les élections cantonales dans les départements d'outre-mer, présenté par M. Henri Emmanuelli, alors qu'il avait fait part de son accord au secrétaire d'Etat peu de temps auparavant. Veto d'autant plus exceptionnel, sous la Ve République, que les projets de loi qui ne sont pas mûrs sont retirés, le mardi, de l'ordre du jour du conseil des ministres ou ne figurent que dans la troisième partie de celui-ci — la partie C — mais en aucune façon dans la première — la partie A, — consacrée aux textes dont l'adoption est souhaitée. M. Emmanuelli — qui parle de « *malentendu* » — n'a toujours pas compris, semble-t-il, pourquoi M. Mitterrand lui a infligé un tel désaveu plutôt que de lui demander de renoncer à sa communication, quitte à le faire au dernier moment.

Aujourd'hui, en définitive, plus de discordances, c'est de fatigue physique que souffre la machine gouvernementale, soumise sans interruption à un rythme très soutenu et alimenté par un personnel administratif subissant des conditions de vie difficiles. A l'hôtel Matignon, le manque de locaux oblige certaines secrétaires à travailler dans le grand salon d'entrée, derrière des paravents. Ces bureaux de fortune sont déménagés lors des réceptions officielles.

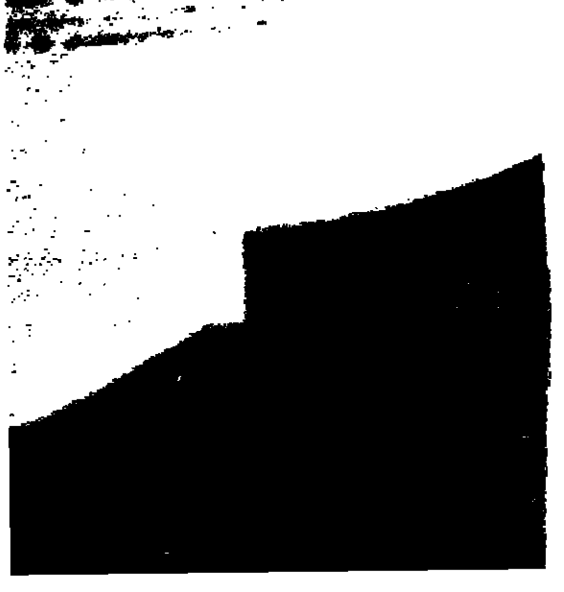
Méconnaissance des procédures

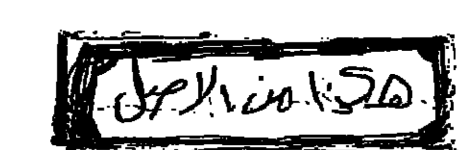
En revanche, le travail gouvernemental pèche beaucoup, incontestablement, dans le « suivi » des décisions prises. L'anomalie de la loi de finances pour 1982 divulguée par *le Canard enchaîné* du 3 février est révélatrice : comment a-t-on pu laisser publier au *Journal officiel* du 31 décembre un texte dont trois articles — les articles12, 41 et 43 — portent des chiffres différents d'un tableau à l'autre, dans les indications qui officialisent en 1982 les montants des droits de timbre pour les passeports et pour les cartes de séjour ? Comment personne ne s'est-il aperçu qu'à l'article 12 du texte de la loi ainsi publiée le droit de timbre pour les passeports est porté de 200 à 240 F et à l'article 41 de 200 à 260 F ? Tous les « filets » ont été défaillants : celui du ministère du budget qui avait préparé les documents présentés au Parlement ; celui du secrétariat général de l'Assemblée nationale, et même celui du Conseil constitutionnel qui n'a pas relevé cette série d'erreurs. Dans une lettre adressée le 11 janvier à M. Mauroy, le président de la République, qui avait décidé de promulguer la loi malgré ces défauts, a demandé au premier ministre d'intervenir auprès des ministres et des présidents des groupes parlementaires pour qu'à l'avenir ceux-ci soient plus attentifs à la mise en forme définitive des textes examinés par le Parlement avant leur publication, surtout quand les projets initiaux ont été modifiés par les amendements adoptés, comme cela avait été le cas pour cette partie de loi de finances.

A l'exception des entourages des quatre ministres communistes, la plupart des cabinets ministériels, absorbés par la préparation des décisions à prendre, manifestent en effet, une certaine méconnaissance des procédures à suivre pour traduire ensuite ces décisions dans les faits. Au nom du secrétariat général du gouvernement, M. Marceau Long, qui occupe dans les rouages la fonction essentielle d'aiguilleur en *chef*, a *convaincu MM. Mitterrand* et Mauroy d'ordonner le travail de l'exécutif en acceptant la fixation à intervalles réguliers *d'un calendrier semestriel. Mais* il n'est pas encore parvenu à les convaincre de la nécessité de dresser aussi quelques bilans pour s'assurer que « l'intendance suit ». Compte tenu de la charge de travail qu'il s'impose, le gouvernement serait bien inspiré de ne pas négliger ce conseil. Sinon, après *avoir été taxé d'amateurisme* désordonné, l'équipe de M. Mauroy encourra le reproche d'une incapacité à maîtriser ses propres décisions.

FIN

● ERRATUM. — Un mastic a rendu difficilement compréhensible, dans nos premières éditions du 10 février, le passage que nous consacrions, dans notre premier article, sur le fonctionnement de l'appareil gouvernemental, au cabinet du premier ministre. Il fallait lire : « *Le risque était potentiel et la coordination interne a donné lieu, en effet, à quelques « frictions » superficielles. M. Mauroy y a mis rapidement un terme en plaçant pratiquement hors hiérarchie ceux de ses conseillers qui sont conduits, par leurs fonctions, à faire parfois cavalier seul.* »





Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

PLUS D'UN MILLIARD DE FRANCS POUR LES ENTREPRISES LOCALES

Le conseil régional de Midi-Pyrénées signe le premier contrat nucléaire avec E.D.F.

Les entrepreneurs et les industriels de la région Midi-Pyrénées qui participeront à la construction de la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne) sont assurés de décrocher pour 1,2 milliard de francs de commandes sur les 11 milliards du devis actuel. Parmi les deux mille personnes qui, en période de pointe, s'activeront sur le chantier, mille à mille deux cents seront recrutées sur place. Quant aux trois cent cinquante agents E.D.F. qui, à partir de 1990, feront fonctionner les deux réacteurs, 40 % seront originaires du Sud-Ouest.

Telles sont, comme nous le rapporte notre correspondante à Toulouse, Catherine Laurens, les clauses majeures du contrat que le conseil régional présidé par M. Alex Raymond, député socialiste de la Haute-Garonne, vient de signer avec E.D.F.

Ce « protocole d'accord » comme on le nomme officiellement, est un événement. C'est en effet la première fois en France qu'une assemblée régionale établit avec E.D.F. un document contractuel dans lequel l'entreprise nationale s'engage noir sur blanc et de manière chiffrée à minimiser les nuisances d'une centrale nucléaire et à faire retomber le maximum de bénéfices économiques sur la région.

Le protocole prévoit en outre qu'E.D.F. financera, au moins en partie, et en concertation avec les communes voisines, l'aménagement paysager des abords de l'usine, des terrains de jeux, des installations de loisirs nautiques sur les berges de la Garonne et même des études pour l'utilisation des gravières comme pisciculture.

Ces révélations ont été faites par M. Alex Raymond, lundi 8 février à Toulouse, à la sortie d'une séance consacrée au budget du conseil régional. Mais — on ne sait pourquoi — le texte exact du protocole n'a pas été rendu public. Il sera commenté le 10 février devant la télévision régionale par un représentant d'E.D.F. et le président du conseil régional. Celui-ci a déjà indiqué « *qu'aucun maître d'ouvrage n'était allé aussi loin dans des mesures aussi concrètes* ».

Sept ans de refus

Ces mesures seront-elles de nature à apaiser enfin l'hostilité que, depuis sept ans, de nombreux élus et une fraction importante de la population témoignent à l'encontre du projet ? Il faut rappeler qu'en juin 1975, à l'occasion d'un référendum, les deux cantons concernés avaient dit non à la centrale à plus de 80 % ; que le conseil général de Tarn-et-Garonne et le conseil régional avaient l'un et l'autre rejeté le projet ; que l'enquête publique en octobre 1979 fut émaillée d'incidents au cours desquels les registres d'enquêtes furent détruits ; que le site fut gelé par le gouvernement pendant plusieurs mois ; qu'à la reprise des travaux des affrontements, très violents cette fois, opposèrent antinucléaires et forces de l'ordre ; que plus de vingt attentats furent alors commis contre des installations de l'E.D.F. et des entreprises.

Si 60 % des élus locaux des cantons concernés ont finalement accepté « l'inévitable » (voir *le Monde* du 11 décembre 1981), le conseil régional n'est revenu sur son opposition initiale qu'à condition qu'EDF s'engage par contrat à favoriser au maximum les entreprises et les travailleurs locaux

Si 60 % des élus locaux des cantons concernés ont finalement accepté l'« inévitable » (*le Monde* du 11 décembre 1981), le conseil régional n'est revenu sur son opposition initiale qu'à condition qu'E.D.F. s'engage par contrat à favoriser au maximum les entreprises et les travailleurps locaux.

C'est chose faite.

Cependant, selon le programme nucléaire adopté par le gouvernement à l'automne dernier, un seul réacteur — au lieu de quatre — sera mis en chantier sur le site en 1982 et 1983. Il devrait être mis en service en 1988. La seconde tranche ne sera entreprise qu'après une nouvelle décision des pouvoirs publics : probablement au début de 1984 Son couplage au réseau interviendrait en 1990

Le refus du nucléaire par la région Midi-Pyrénées s'est donc traduit par de nouvelles obligations pour E.D.F., une importante réduction du projet et un allongement des délais de réalisation. Il est probable qu'un tel exemple incitera d'autres régions, qu'elles soient ou non réticentes à l'égard des centrales nucléaires, à réclamer des « avantages » similaires.

M. TONY LARUE EST ÉLU

M. TONY LARUE EST ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE HAUTE-NORMANDIE.

Rouen. — M Tony Larue, sénateur socialiste, maire du Grand-Quevilly, a été élu, mardi 9 février, président du conseil régional de Haute-Normandie, par 25 voix contre 18 à M Roger Fossé, député R.P.R. de Seine-Maritime Il remplace à ce poste M. Laurent Fabius, ministre du budget et adjoint au maire du Grand-Quevilly. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il siège au conseil régional.

Dans une déclaration préalable, M. Fabius avait indiqué qu'il ne se représentait pas « *pour éviter un cumul excessif des mandants. J'avais accepté cette présidence en juillet 1981 pour lancer le changement dans la région* », a-t-il indiqué. « *En quelques mois, beaucoup de choses ont changé et les méthodes ont été renouvelées.* » Et il a ajouté qu'il restera « *un membre actif de ce conseil* ».

Le conseil régional de Haute-Normandie comprend treize socialistes, sept communistes, trois M.R.G., un divers gauche, seize U.D.F., quatre R.P.R., deux modérés.

[Né le 18 août 1904 à Rouen (Seine-Maritime), M Tony Larue fut expert-comptable Il a été élu maire du Grand-Quevilly (Seine-Maritime) en 1935 et réélu sans interruption depuis cette date sauf pendant l'occupation Élu conseiller général du canton de Grand-Couronne de 1945 à 1951, il représente à nouveau le canton de la banlieue rouennaise au conseil général depuis 1964. Il fut aussi député socialiste de la première circonscription de Seine-Maritime de 1956 à 1977, date de son entrée au Sénat C'est M Laurent Fabius, qui lui succéda dans cette circonscription jusqu'à sa nomination comme ministre du budget.]

● *Corse : M. Prosper Alfonsi.* — M. Prosper Alfonsi, maire de Albertacce en Haute-Corse (M.R.G.) a été réélu, mardi 9 février, président du conseil régional de Corse par un vote à main levée à l'unanimité des présents. L'assemblée régionale comprend 9 M.R.G., 1 P.S., 1 P.C., 3 Bonapartistes, 4 R.P.R. et 2 U.D.F.

● *M. Marcel Esdras*, député apparenté U.D.F. de la Guadeloupe, conseiller général, maire de Pointe-Noire, a été réélu, mardi 9 février, président du conseil général de la Guadeloupe. Tous les membres du nouveau bureau de l'assemblée régionale appartiennent à l'opposition.

LES DÉCISIONS DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

255 millions de francs pour améliorer la qualité de la vie

C'est une importante réunion à laquelle participaient six ministres qu'a présidée, mardi 9 février, M. Pierre Mauroy. Ce comité interministériel a réparti sur une quarantaine d'opérations différentes les 60 millions de francs qui restaient dans les caisses du Fonds d'intervention pour la qualité de la vie au titre de l'année 1981.

Ce fonds, créé en 1971, alimenté par les recettes du P.M.U. et géré par le ministre de l'environnement, est destiné à encourager des opérations exemplaires cofinancées par l'État, des collectivités locales et des entreprises privées. Les 60 millions distribués engendreront ainsi des dépenses totales de 255 millions de francs qui, toutes, ont pour finalité d'améliorer la qualité de la vie.

C'est la première fois depuis le 10 mai que le comité se réunissait. La présence de six ministres autour de M. Pierre Mauroy semble indiquer que, après une trop longue période d'hésitations, le gouvernement souhaite relancer une active politique de l'environnement. Les décisions les plus importantes concernent d'une part la protection des sites et des ressources naturelles, d'autre part la lutte contre le bruit.

La Garonne protégée

● Le comité a confirmé le programme de classement de douze sites d'importance nationale lancé par M. Michel Crépeau (voir *le Monde* du 4 février)

● Le plan de protection et d'aménagement de la Garonne, préparé par M. Michel d'Ornano lorsqu'il était ministre de l'environnement et du cadre de vie, a été adopté. Etalé sur dix ans, il coûtera 3 milliards de francs, dont un tiers à la charge de l'Etat Ses axes sont la mise en valeur du fleuve pour l'irrigation, la pêche et le tourisme, la protection contre les inondations, l'amélioration de la qualité et du débit des eaux. Ce programme d'inspiration plus écologique qu'économique sera suivi par le ministère de l'environnement et s'intégrera dans le plan Grand Sud-Ouest.

● A la demande du premier ministre, le foisonnement des microcentrales, « *qui ne constitue pas une alternative énergétique sérieuse et qui risque de dégrader les rivières* », sera strictement contrôlé. Avant la fin mars, chaque département devra proposer au ministère de l'environnement une liste de cours d'eau où les microcentrales seront prohibées. Sinon, aucune autorisation ne sera délivrée.

● Les réseaux électriques et téléphoniques vont faire l'objet de conventions entre E.D.F et les P.T.T., d'une part, et le ministère de l'environnement, d'autre part. Réseaux téléphoniques, lignes à moyenne et basse tension devraient être enterrés en plus grand nombre et dans les mêmes tranchées.

● Plusieurs conservatoires d'espèces animales et végétales vont être développés, notamment dans les Landes et dans l'île de Porquerolles (Var).

● Des expériences de replantations d'arbres le long des routes, des chemins ruraux et des canaux seront lancées dans trois départements.

● A titre d'exemple, l'aménagement et la mise en valeur de zones humides vont être encouragés dans la Meuse et le Gers.

Lutte contre le bruit : dix contrats avec les villes

● Le comité a décidé d'engager une vaste campagne d'information et de sensibilisation qui s'étendra sur trois années.

● Dix contrats seront signés chaque année avec des villes qui s'engagent à lutter contre le bruit en adoptant des plans de circulation, en contrôlant les véhicules, en renforçant la réglementation locale et en isolant les logements.

● Des zones d'accueil pour motos vertes seront créées à titre expérimental dans la Creuse, la Somme et la Seine-et-Marne.

● Le comité a approuvé la création d'un conseil national du bruit et d'une commission sur le bruit des aéroports.

● *M. Crépeau écrit aux préfets.* — La lutte pour l'emploi ne doit pas négliger la protection de l'environnement. Le ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau, vient de rappeler à tous les préfets l'intérêt, pour l'exploitant et pour la collectivité, de cette prise en compte, à l'occasion de toute création ou extension d'un établissement classé. « *Ce serait*, dit M. Crépeau, dans sa lettre aux préfets, *une erreur de considérer que l'intérêt que ces activités nouvelles présentent pour développer l'emploi et lutter contre le chômage peut autoriser à négliger les problèmes liés à leur insertion dans l'environnement.* »

PRESSE

● *Le nouveau bureau de l'Association des journalistes aéronautiques.* — Au terme de sa dernière assemblée générale, l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (A.J.P.A.E.) vient de désigner son nouveau bureau.

Président : Albert Boccara (A.C.P.) ; vice-présidents : Gérard Jounay (Europe 1), Thierry d'Athis Paul Denarié (*Aviazione*) ; secré- Patri (*Aviation 2000*) ; trésorier Alain Souské (*les Echos*) ; tré- (*Flight*), relations extérieures : Lucienne Biancotto (*Aviation Magazine*) ; membres . Michel Isaac (*Air et Cosmos*), Michel Saint-razin (*le Monde*), Françoise toussaint (*le Répertoire des voyages*), Jean-Jacques Valignat (*l'Humanité*).

L'assemblée a, d'autre part, décerné le prix Icare de l'A.J.P.E. à M. Jean-Marie Saget, chef pilote d'essais à la société des Avions Marcel Dassault.

● *Le tribunal de commerce de Paris* a nommé, jeudi 4 février, un syndic à Typo-Elysée, société de composition et de photogravure qui a déposé son bilan le 26 janvier. Typo-Elysée, qui emploie quatre-vingt-quinze personnes, participe notamment à la confection du *Point*, du *Canard enchaîné* et de *Télé-7 Jours*. Mais cette société a perdu deux « clients » importants : *le Nouvel Observateur* et *Minute*. Enfin, *l'Express* s'est assuré progressivement des moyens autonomes de composition, bien qu'une partie de l'hebdomadaire y soit encore traitée.

● *M. Bernard Fixot, chez Hachette*, va abandonner ses fonctions de directeur de la branche « grande diffusion » en accord avec M. Jean-Claude Lattès, directeur de l'édition, précise-t-on. Il se consacrera « entièrement » à la direction d'Edition N° 1 (filiale de Hachette à 50/50 avec Europe 1), de B.F.P. (filiale de Hachette à 50/50 avec Bernard Barrault et Bernard Fixot) et Média 100 (100 % Hachette) M. Fixot assurera l'intérim de la direction de la branche « grande diffusion » qui comprend avant tout « le Livre de poche », en attendant la nomination d'un nouveau responsable. Cette décision intervient trois semaines après la démission de M Philippe de Margerie, directeur de la branche « littérature générale », du groupe Hachette. (*Le Monde* du 14 janvier 1982).

● ERRATUM. — Une regrettable coquille a rendu incompréhensible un passage de la mise au point faite par le Syndicat du Livre C.G.T. au sujet du conflit au groupe Progrès-Dépêches (*le Monde* du 10 février) Au lieu de.. « *Nous tenons à vous souligner que le soutien de l'U.D. C.G.T. du Rhône ne nous est pas indifférent : au contraire, nous nous en félicitons. En revanche, à notre connaissance, l'U.D. C.G.T. n'a pas apporté un soutien équivalent aux salariés en lutte du groupe Progrès-Dépêches.* », il convenait de lire dans cette seconde phrase : « *En revanche, à notre connaissance, l'U.D. C.F.D.T. n'a pas apporté* », etc.

TOURISME

LES BANQUES ARABES VONT ÉMETTRE DES CHÈQUES DE VOYAGE

(Correspondance.)

Manama — L'Union des banques arabes (UBA) achève la mise au point d'un projet qui permettra aux banques arabes d'émettre des chèques de voyage Ces chèques seront émis d'abord en dollars et livres sterling, puis en francs suisses ou en dollars canadiens.

L'objectif, à terme, reste l'émission de titres de paiement en devises arabes, pourvu qu'elles soient convertibles. En attendant, l'idée de libeller ces chèques de voyage en « dinar arabe », monnaie fictive servant d'unité de compte, a été abandonnée au profit de devises internationalement acceptées.

S'il est adopté tel quel, le projet de l'Union des banques arabes sera mis en œuvre sous l'égide du réseau Visa, afin d'être en mesure de concurrencer sérieusement American Express et Thomas Cook. Les banques arabes participant au projet vont, en effet, s'associer au sein d'un groupe qui deviendra membre du réseau Visa International.

On estime le marché actuel des chèques de voyage à plus de 35 milliards de dollars, les ventes, à raison d'un dixième, étant effectuées au Moyen-Orient. Un marché que les banques arabes espèrent bien conquérir.

OLIVIER DA LAGE.

Faits et projets

LES BIENFAITS DES PRIMES RÉGIONALES.

La section de Lyon de l'Association nationale des docteurs en droit vient de publier une étude sur « la prime régionale à la création d'entreprises industrielles » (P.R.C.E.I.) à partir d'exemples pris dans la région Rhône-Alpes, où, depuis janvier 1981, elle est attribuée à des entreprises s'engageant à créer six emplois permanents dans un délai de trois ans.

Dans la région de référence, son montant est de 50 000 francs. Elle est attribuée ou refusée par le préfet de région, après avis d'un groupe de travail comprenant des représentants des assemblées régionales.

Les résultats de l'enquête ont permis de considérer que « *les deniers publics ne sont pas gaspillés* », puisque le pourcentage des entreprises primées en liquidation de biens ou en cessation d'activité est faible (14,5 %). De plus, l'objectif de créations d'emplois est atteint par 85 % des entreprises bénéficiaires. Autre signe encourageant : les entreprises créées depuis juillet 1977 en Rhône-Alpes et n'ayant pas bénéficié d'aide publique ont créé en moyenne sept emplois par entreprise alors que les entreprises bénéficiaires de la P.R.C.E.I. et de l'aide du fonds de garantie ont créé une moyenne de plus de dix-sept emplois.

La conclusion générale du rapport insiste sur l'« *impact psychologique déterminant* » de la P.R.C.E.I. dans la décision d'investir des chefs d'entreprise. Ceux-ci la considèrent d'ailleurs comme « *très incitative malgré son montant insuffisant* ».

Les docteurs en droit soulignent enfin que cette prime est un « *critère déterminant pour l'investissement dans une région plutôt que dans une autre* ». Seul point d'ombre : près de la moitié des créateurs d'entreprise ne connaissent pas l'existence de cette prime régionale. — C.R.

★ Association nationale des docteurs en droit, section de Lyon, M. Gérard Sousi, président, 46, cours Franklin-Roosevelt, 69006 Lyon.

NEUILLY ET SON POS

Après notre information sur les menaces pesant sur les jardins d'un hôtel particulier de Neuilly-sur-Seine (*le Monde* du 30 décembre 1981), le maire de cette commune, M. Achille Peretti, ancien président de l'Assemblée nationale, nous signale que la mairie ne pouvait s'opposer à la demande de permis de construire puisque celui-ci respectait le plan d'occupation des sols existant.

Il ajoute qu'elle a accepté, « *dans cette affaire comme dans d'autres pouvant présenter des difficultés, de s'en remettre à la décision de l'autorité de tutelle* », c'est-à-dire de la direction départementale de l'équipement.

M. Peretti précise aussi que c'est à la suite d'une « *suggestion* » de celle-ci qu'il a, lui-même, demandé une modification du plan d'occupation des sols.

PEINTURES MARINES INTERDITES.

L'utilisation de peintures marines à base de sels d'étain est désormais interdite sur les bateaux de pêche et de plaisance, de moins de vingt-cinq tonneaux, fréquentant les côtes françaises de l'Atlantique et de la Manche. Cette mesure a été décidée par le ministère de l'environnement.

Les peintures contenant des sels d'étain libèrent des substances toxiques qui empêchent effectivement la fixation des algues et mollusques sur la coque des bateaux mais qui, ensuite, diffusent dans la mer. Elles sont arrivées sur le marché en 1975, avant le vote de la loi de 1977 qui impose un contrôle sur tout produit chimique nouveau. On n'avait donc pas étudié leur impact sur le milieu marin.

Or, à partir de 1979-1980, les ostréiculteurs ont constaté une multiplication des malformations dans leurs parcs. Les études menées par l'Institut scientifique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.) ont montré qu'il y avait « une probabilité élevée » pour que ces accidents soient imputables aux nouvelles peintures.

La mesure d'interdiction va obliger les fabricants à modifier la composition des peintures antisalissures vendus aux pêcheurs et aux plaisanciers, soit environ 120 000 kilos par an. Devra-t-on demain mettre en cause à leur tour les peintures à base d'oxyde de cuivre, elles aussi prévues pour tuer la faune marine ?

● *Alerte à la pollution en Argentine.* — Trente personnes intoxiquées par les émanations d'un entrepôt de pesticides ravagé par un incendie ont été hospitalisées le 6 février à la Rioja, en Argentine Il a fallu évacuer un quartier de cette ville de quarante mille habitants et mettre tous les hôpitaux de la région en état d'alerte 20 tonnes d'un insecticide organo-phosphoré ont été la proie des flammes et le nuage de fumée, emporté par le vent, fait craindre en Argentine une nouvelle affaire Seveso. — (*A.F.P.*)

NUCLÉAIRE : LE LIMOUSIN REVENDIQUE.

Le comité régional d'expansion économique du Limousin vient de relancer une revendication régionale : la volonté de tirer un meilleur profit de l'uranium, sa richesse principale. M. Jean Charbonnieras, président du comité, a ainsi posé le problème : « *Le Limousin qui demeure au plan économique la lanterne rouge des régions françaises produit chaque année 1000 tonnes d'uranium ; l'équivalent de 10 millions de tonnes de pétrole. Cela représente pour la nation une économie en devises de 14,4 milliards de francs.* » Or il n'en retire que quelques taxes professionnelles et quelques centaines d'emplois ; la transformation du minerai se fait pour l'essentiel ailleurs, et c'est ailleurs aussi que sont installées les centrales nucléaires.

Le projet de la centrale de Civaux, non loin de Poitiers, dans la basse vallée de la Vienne a relancé les inquiétudes et les revendications limousines. Car cette centrale va nécessiter un aménagement hydraulique important du bassin de la Vienne en amont, c'est-à-dire en Limousin : « *Nous allons fournir l'eau et l'uranium* », a résumé le président du comité d'expansion du Limousin. De plus, l'attraction de cet énorme chantier tout proche (on parle de deux à trois mille emplois) risque d'accentuer l'exode de la main-d'œuvre régionale. Enfin en attirant autour d'elle des industries permanentes, la centrale de Civaux risque de susciter un nouveau courant centrifuge nuisible à Limoges et à sa région. — (*Corr.*)

LES PARISIENS CONTINUENT D'ALLUMER LEURS CODES.

Près des deux tiers des automobilistes parisiens continuent à circuler la nuit en allumant leurs « codes » bien que depuis le 19 décembre dernier ils ne soient plus tenus de le faire, indique un sondage de la Prévention routière. tière ».

Les « codes en ville » ont donc gardé beaucoup de partisans, et c'est l'obligation faite d'utiliser les codes, sans que les usagers aient été consultés, qui a soulevé le vif mouvement de protestation enregistré après la mise en vigueur de cette mesure le 15 octobre 1979.

La décision prise le 19 décembre devra toutefois être confirmée car le décret instituant les codes obligatoires doit être annulé en Conseil d'Etat et remplacé par un autre décret laissant les automobilistes libres de leur choix.

Enfin, l'intérêt d'une modification des normes de construction automobile afin de proposer aux instances internationales de substituer aux actuels feux de position des feux plus puissants est mise à l'étude par les ministères des transports et de l'industrie.

PAN AM : PLUS DE 2 MILLIARDS DE FRANCS DE PERTES.

La compagnie aérienne américaine Pan American World Airways a enregistré, en 1981, une perte d'exploitation de 348,4 millions de dollars (plus de 2 milliards de francs), qui n'a dû qu'à la vente de la chaîne hôtelière Intercontinental d'être ramenée à 18,8 millions de dollars (110 millions de francs) dans le bilan annuel qui vient d'être publié. L'année précédente, la vente de son siège social, à New-York, lui avait permis d'afficher un bénéfice de 294 millions de dollars, alors que ses pertes d'exploitation atteignaient 120 millions de dollars.

En 1981, les coûts de Pan Am ont continué de croître plus vite que ses revenus (+ 7,2 % contre + 1,4 %). Ses dépenses de carburant représentent désormais plus de 32 % de ses frais d'exploitation, autant que ses coûts sociaux et salariaux. La direction de l'entreprise attribue ses mauvais résultats à la récession, à la guerre des tarifs aériens et aux conséquences du conflit de la navigation aérienne.

La situation s'étant encore dégradée au dernier trimestre (125,2 millions de dollars de pertes) une compression d'effectifs dans les services administratifs a été décidée et des efforts vont être entrepris pour améliorer la productivité du personnel dont les salaires ont été réduits de 19 % l'automne dernier. — (*A.F.P.*)

● *Les dégâts du gel dans l'Oise.* — Les dégâts causés dans les forêts du sud de l'Oise par le verglas des 10 et 11 janvier dernier sont estimés à 65 000 mètres cubes de bois.

La surcharge occasionnée par le poids de la glace a entraîné la rupture des branches et le déracinement d'arbres entiers. Les pins sylvestres sont les plus touchés. Les résineux endommagés représentent un volume d'au moins 50 000 mètres cubes, soit la production de six années. Il n'est pas certain que les forestiers puissent remettre la forêt en état pour le printemps prochain. — (*Corresp.*)

AMSTERDAM

Les esca

L'enthousiasme

La couleur du blanc

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

AMSTERDAM

Les escaliers du plat pays

C'EST vers Venise qu'on va souvent chercher l'inspiration de la Venise du Nord. Mais c'est là une erreur funeste, pour les jambes : les canaux de Venise sont manifestement là pour vous perdre, quand ceux d'Amsterdam permettent, au contraire, de s'y retrouver.

Car, et c'est là, en revanche, un point commun avec New-York, les habitants d'Amsterdam et leurs édiles ont toujours porté un vif intérêt à l'organisation et à l'architecture de leur ville. Ainsi, dès 1612 par exemple, la Venise du Nord se dotait d'un « plan des trois canaux » qui, par bande concentrique, devait permettre le quadruplement de sa superficie.

Une ville est un tout — ce qu'on oublie parfois en lui imposant de trop vives mutilations — et un ensemble de cas particuliers, d'événements architecturaux qui peuvent être considérés pour eux-mêmes. Aller de l'un aux autres — sans nuire à son œuvre ni à la ville — est le métier d'architecte. C'est aussi le mouvement, difficile, du promeneur du XXe siècle, confronté souvent à de violentes ruptures de style ou d'urbanisme et qui tend ainsi à rejeter son siècle pour un périple exclusivement passéiste.

A New-York, où les ruptures ne sont pas surprises, deux guides existent qui donnent les points marquants de la ville (Paul Goldberger : *New York, the city observed* ; et John Tauranac, *Essential New York*), tous les deux de 1979. A Amsterdam, où l'architecture des cent dernières années peut tantôt provoquer un choc, salutaire ou désagréable, tantôt passer inaperçue par sa discrétion recherchée, un tel guide vient avec bonheur de paraître en hollandais mais on s'y retrouve (*Amsterdamse Gebouwen, 1880-1980*). Un guide comme Paris n'en offre malheureusement toujours pas.

Des grandes marques qu'ont laissées un Cuijpers (le Viollet-le-Duc de la Hollande), un Berlage, un de Klerk, un Rietveld, il est bien sûr question. De cet entre-deux-guerres qui a mis le pays en général et Amsterdam en particulier dans les wagons de tête de l'architecture occidentale, on retrouve les traces libres, tour à tour maniérées ou costaudes ; séduisantes mais sans vraie descendance comme si la tradition leur avait imposé ses limites. Cela, c'est déjà le patrimoine. Le lien qui se faisait entre la ville et ces architectures, moins spontané au demeurant que nos habitudes visuelles le laissent aujourd'hui croire, a-t-il persisté ?

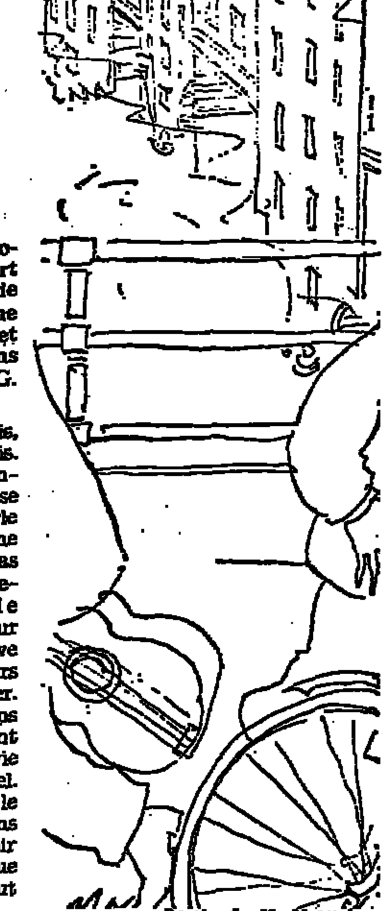
Dans ses manifestations les plus ostensibles, la nouvelle architecture d'Amsterdam est singulièrement décevante. Comme partout ailleurs dans la vieille Europe, le changement d'échelle brutal, allié à un brutal changement dans les matériaux utilisés, produit un sentiment de déséquilibre, de menace. Ces modifications doubles se sont méchamment introduites dans le vieil Amsterdam, celle des cartes postales, des maisons tout en hauteur dont les guides touristiques vous expliquent méthodiquement les pignons (à redans, à goulot, à tuyau et à cloche) ou les corniches ordonnées. Au moins leur hauteur est-elle généralement alignée sur celle de leurs voisines, et ils ne pèchent pas par ces retraits qui, à Paris, font autant de mal aux rues que la mauvaise architecture.

Mais on trouve aussi, dans le vieil Amsterdam, des constructions de taille plus modeste, d'une liberté formelle pourtant presque totale, qui, respectant seulement l'urbanisme traditionnel de la ville, trouvent leur place et leur langage sans faire taire ce qui les entoure : visibles et invisibles à la fois, ces interventions dans le vieux tissu sont de celles qui assurent à l'architecture hollandaise sa réputation de douceur et de modestie (un peu exagérée) à nombre des architectes actuels, celle de savoir adapter (sincèrement) leurs travaux au terrain plutôt qu'à l'idée théorique qu'ils se font de leur art. De cette manière peut s'expliquer l'éclectisme d'un Aldo van Eijk, aujourd'hui image symbole de la profession, qui d'une église sophistiquée de béton blanc a pu passer à un habitat conforme, en apparence au moins, aux vieux usages hollandais.

Entre l'audace et la modestie, sur ce point d'équilibre fragile, se situe sa dernière œuvre achevée (1981) : un foyer pour filles mères, dans le quartier du Plantage, près du jardin botanique. De verre et d'acier transparent, mais souligné de couleurs vives, complexe (cédant à cette fascination des escaliers et des échelles que semblent avoir tous les habitants du pays plat), ce bâtiment s'est installé entre deux immeubles du dix-neuvième siècle sans les gêner le moins du monde. Il fait déjà l'objet d'une édition de carte postale.

Ce n'est pas à Aldo Van Eijk, jadis appelé pour tenter de réconcilier les habitants d'Amsterdam avec leur futur métro, qu'on a laissé le soin de régler le sort du grand projet qui met aujourd'hui la ville en émoi, dressant une bonne partie des habitants contre leur municipalité : le Stopera. C'est un Viennois, Wilhelm Holzbauer, qui construira cet équipement de prestige où voisineront une salle d'opéra de trois mille places et un nouvel hôtel de ville. La construction du métro avait suscité de violentes émeutes. Celle du Stopera, dont l'emplacement choisi finalement porte le nom glorieux de Waterlooplein, est apparemment bien en route. Le terrain est dégagé. Reste à savoir si les habitants n'y voudront pas renouer avec leur vieille tradition de bataille.

FRÉDÉRIC EDELMANN.



Dessin de M. Manuel.

UN ENTRETIEN AVEC EDUARD DE WILDE, DIRECTEUR DU STEDELIJK MUSEUM

L'enthousiasme est toujours un bon signe

Rudolf V... a vingt et un ans, il fait son service militaire. Le lundi il se lève à 4 heures du matin pour prendre le train et pour se rendre, à une centaine de kilomètres d'Amsterdam, dans sa caserne. Mais le samedi matin il revêt un costume noir très strict, une chemise et une cravate, pour s'harmoniser, en contraste, avec les murs tout blanc du Stedelijk Museum, le musée d'art moderne. Chaque semaine il y retourne : Rudolf veut devenir peintre, et il sait déjà que l'art naît de l'admiration. Cette semaine-là, en plus des collections permanentes, il va voir une exposition d'affiches politiques, une exposition de photos instantanées, des rétrospectives du peintre américain Neil Jenney et d'un architecte d'intérieur hollandais. Rudolf n'est pas le seul à se « caméléoniser » ; par son habillement et son attitude, avec l'art qu'il va voir : tel pantalon de peluche zébré, tel pull de fille aux motifs bariolés, semblent descendre d'une toile de Kandisky. D'étonnants contacts entre l'art et la vie se produisent dans ce musée. Nous avons rencontré son directeur, Eduard de Wilde. — H. G.

« IL faut faire la différence, dit *Eduard de Wilde*, entre un musée d'art moderne, qui traverse l'histoire, et un musée d'art contemporain, qui doit présenter l'art d'aujourd'hui, même pas celui d'hier et certainement pas celui du début de ce siècle. Il est évident qu'un musée qui accentue l'art contemporain fonctionne d'une autre manière qu'un musée qui se contente de dévoiler les chefs-d'œuvre de ses collections. Le musée d'art contemporain devient un centre d'action dirigé vers le public, et vers les artistes eux-mêmes. Son rôle est important pour l'atmosphère créatrice, pour l'imagination, pour les possibilités de comparaisons entre les artistes. Nous leur apportons beaucoup d'informations qui n'ont pas la sécheresse des revues d'art. Quand l'artiste hollandais prend connaissance des œuvres de ses collègues, de Paris, de Rome ou de New-York, l'information est existentielle, elle le prend aux tripes. Le Stedelijk est une sorte d'endroit où l'opinion publique se forme en partant d'un petit cercle de collectionneurs, d'artistes, de critiques. Dès le jour du vernissage, je me trouve pris entre ceux qui détestent l'exposition, et qui m'attaquent, et les autres, qui disent : c'est fantastique ! Comme nous organisons trente-cinq expositions par an, les possibilités de discussions sont sans limite...

» Le critère de la qualité des œuvres est fixé depuis longtemps, mais il est intéressant de voir comment le présent est formé par l'histoire. L'appréciation des classiques par les artistes vivants est capitale. Par exemple, malgré toute mon admiration pour lui, je n'avais pas du tout pensé à acheter une grande œuvre de Matisse : ses tableaux étaient devenus trop chers et je ne me décidais pas à arracher des fonds pour pouvoir en acquérir. Mais quand j'ai constaté que toute une bande d'artistes américains étaient profondément inspirés par les dernières œuvres de Matisse, j'ai changé d'avis, je me suis dit : ce maître classique prouve une vitalité si forte, à travers ses dernières œuvres, qu'il faut absolument posséder une toile de cette époque. Depuis j'ai remarqué que le grand tableau de Matisse que nous avons acheté est très fonctionnel pour la créativité des artistes.

» A mon avis, les artistes, plus que les critiques, sont les meilleurs guides dans l'art contemporain. Si un artiste de valeur est intéressé par un autre artiste vivant il faut toujours rendre visite à celui-ci. C'est ainsi que j'ai tourvé mon chemin en France, et aux Etats-Unis, après la guerre. Barnett Newman m'a envoyé à Jasper Johns, qui m'a envoyé à Rauschenberg. Ils ont parlé avec un tel enthousiasme ou un tel respect l'un de l'autre, que je me suis dit : ce type aussi doit être très important. Mon travail, vous voyez, ne revient pas à choisir avec de très bons yeux et beaucoup de réflexion parmi les œuvres d'un artiste reconnu.

» La question de la qualité, on peut en parler tout un après-midi sans trouver de réponse, et j'en parle depuis trente-cinq ans. C'est peut-être une certaine puissance d'évoquer l'imagination, plus qu'une question esthétique. Il existe des œuvres laides, mais qui ont une présence inévitable. Personne ne possède le centimètre qui mesurerait la qualité... Le plus formidable, si on travaille constamment avec de jeunes artistes, est de suivre le changement de l'imagination. On découvre dans sa conscience beaucoup de petits endroits restés inexpliqués.

» Je crois que la fonction d'un musée d'art contemporain est la fonction de l'art même : stimuler, évoquer. Le musée doit influencer le public autant que l'œuvre. L'idéal, c'est qu'il s'adapte à l'œuvre. Nous ne devons pas être un institut pour les historiens d'art. Ils sont extrêmement utiles, mais, souvent, ils prennent l'art d'une façon scientifique. Et dès qu'on se met à parler d'art avec une prétention objective, l'enthousiasme se perd.

» Beaucoup d'artistes exposés au musée sont de très bons amis, et d'autres de très bons ennemis. Mais je travaille avec une quinzaine de conservateurs, et s'il se trouve que l'un d'eux me parle avec beaucoup d'enthousiasme d'un artiste que je n'aime pas du tout ou qui m'est complètement indifférent, je demande quand même au conservateur d'organiser l'exposition. Je trouve que l'enthousiasme est toujours un bon signe, il faut l'honorer. Il y a donc de temps en temps des expositions qui ne me disent rien, mais elles donnent à la vie du musée un aspect fonctionnel. Je suis convaincu que tout le monde a des points aveugles dans les yeux. On ne peut pas voir dans une œuvre d'art plus que sa propre conscience ne peut comprendre. »

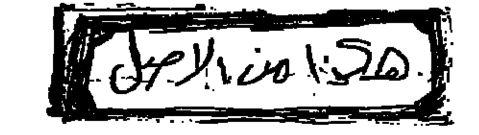
La couleur du blanc

C'EST le triptyque d'Amsterdam : le Rijksmuseum, le Van Gogh Museum, le Stedelijk Museum, trois volets qu'on ouvre successivement après avoir franchi le dernier des grands canaux qui cernent l'œil de la ville, la Singelgracht. La lumière du Rijksmuseum est à peu près celle de *la Ronde de nuit*, le grand et célèbre Rembrandt, tout réparé, tout nettoyé, tout neuf. Brillante lumière, mais loin du jour. Le jour est dévolu à Van Gogh, avalé par ce piège à photons qu'est le bâtiment du bureau Rietveld, des architectes Van Dillen et Van Tricht : où l'on réconcilie par une généreuse utilisation de l'espace le soleil des tulipes et le vent des cyprès.

Le Stedelijk, voué pour sa part à la peinture contemporaine, tient de la brique grisée du Rijks, pour l'extérieur ; du Van Gogh Museum, pour les couleurs (la couleur) de l'intérieur : blanc. Tout est blanc autour du grand escalier théâtral. Blanc, et sans paillette. Le musée, qui suit assez fidèlement l'évolution de la peinture depuis un siècle, apparaît comme un hymne à la pureté, à l'économie du signe, à la réconciliation des couleurs, scientifiquement fondues pour parvenir au blanc parfait, que réfracte la neige.

Impressionnistes, et post-impressionnistes. Tous les grands noms ensuite, qui ont fait la peinture moderne. Les Mondrian semblent montrer soudain que la couleur est condamnée, et la croix blanche sur fond blanc de Malevitch tire précocement un trait sur toute velléité de rouge, de bleu, de jaune, sur tout mélange qui ne serait pas absolu. Les œuvres d'après la guerre, la dernière, développent somptueusement, religieusement, cette obligation claire. Avec des variations bien sûr, des tricheries.

On lacère le blanc, on le pique, on le cloue, on le hait. On lui donne des étendues d'autant plus vastes que la couleur est moins cernable. Ou, bien, pour qu'aucune confusion ne soit possible avec les cimaises, on souligne, on retourne, on mâche, floque, cloque ou boursoufle le support de l'œuvre, du blanc. Certains blancs le sont moins que d'autres, certains blancs sont bleus, jaunes ou rouges. Dans la spirale du Stedelijk Museum, on cherche une horloge, un calendrier ou une prophétie. — F. E.



AMSTERDAM

Des regards politiques, une vie satelli

QUE se passe-t-il dans la vie culturelle, artistique des Pays-Bas ? Un séjour d'une semaine et deux intrusions parallèles, dans les institutions et dans leurs marges, du côté des créateurs et du côté des responsables, de nombreuses rencontres, de part et d'autre, l'un regardant l'autre avec distance et parfois allant contre l'autre, le décriant, les bribes d'un cahier entier couvert de notes, en donneront peut-être quelques aperçus subjectifs.

Cinéma

Le cinéma, d'abord, puisque c'est lui qui semble le premier liquidé, malgré son forum du cinéma à Rotterdam qui devrait égaler celui de Berlin. Tout le monde s'accordera à vous le dire : pas de cinéma de fiction en Hollande, pas de tradition pour ça, mais un bon filon, depuis Joris Ivens, de cinéma documentaire. N'allez pas dans les salles voir des films commerciaux, vous n'y trouverez que des remakes d'*Emmanuelle* (au fait, Sylvia Kristel n'est-elle pas la vedette-maison, la star locale ?) ; cette fois c'est *Sabine*, et le slogan nous dit : « *Elle avait quinze ans* (merci Erich Segal), *et elle découvrait l'amour de sa vie.* »

Jean de Vaal, le directeur de la cinémathèque, explique : « *Les années 20 et 30 ont vu dans notre pays un développement extravagant du film documentaire, avec Joris Ivens notamment. Les générations d'après-guerre ont poursuivi cette tradition, c'est un problème de culture. Nous possédons une culture picturale et une culture musicale, mais il n'existe pas vraiment de culture cinématographique en Hollande.*

» *Les Américains sont parvenus à une visualisation de leur histoire, les Hollandais restent plus proches du reportage. L'académie du film, par exemple, qui accueille cent étudiants pour une durée de quatre ans d'études, offre une bonne base pour la technique, mais pas pour l'écriture. Les jeunes cinéastes acquièrent une vue très stricte sur les difficultés de notre pays et celles du monde, et ils se lancent dans un nouveau cinéma progressiste. Par groupes, ils abordent les problèmes qui leur semblent importants : le féminisme, l'avortement, l'homosexualité, la guerre d'autorité entre la police et les jeunes squatters. Ce sont souvent des films très mauvais, mais on veut exprimer, on veut montrer.* »

Télévision

La part intellectuellement active de la population, donc, ne va pas au cinéma le samedi soir. Elle regarde la télévision. Nous avons eu l'occasion, un samedi soir, de traverser plusieurs couches de milieux intellectuels, professeurs, artistes, étudiants, et, ce qui serait impensable en France, tous regardaient la télévision. Les chats maléfiques ronronnaient dans leurs corbeilles, les visages étaient hypnotisés par l'écran domestique. Il faut dire que les émissions de télévision ne sont pas comme les nôtres : inventives, pétaradantes, cultivant la subversion et les joies de la débilité.

Il existe, en Hollande, six différentes stations de télévision, privées, mais chapeautées par le gouvernement. Chaque station a sa couleur : socialiste, libérale, conservatrice... « *C'est unique dans le monde, très drôle et très démocratique* », explique encore Jean de Vaal. « *On peut toujours trouver un programme valable. Une des raisons d'un taux d'écoute si élevé tient aussi à une nouvelle loi : à Amsterdam, on ne peut plus bâtir de maison, sinon à des distances de 10 à 80 kilomètres. Les gens, à cause du temps de transport, ne peuvent plus sortir à Amsterdam le soir. Leur seul amusement est devenu la télévision.* »

Institutions

Du côté des institutions, la vie culturelle est solidement charpentée. Amsterdam est considérée comme la capitale artistique (La Haye étant la capitale politique, et Rotterdam la capitale économique). L'ancien maire de Rotterdam est devenu ministre de la culture et l'appellation « nouveau réalisme » a fait suite à celle de « nouvelle gauche » (ce qui a entraîné, chez les conservateurs, l'apparition d'une « nouvelle régence »).

Le secteur culturel d'Amsterdam touche chaque année 80 millions de florins de la ville elle-même, et 240 millions du gouvernement fédéral de La Haye. Ces subventions sont absorbées pour la plus grande partie par le Rijks Museum qui est, avec ses Rembrandt, ses Vermeer, tous ses maîtres flamands, une des grandes institutions touristiques ; le Stedelyk Museum, musée d'art moderne, ancien musée du dix-neuvième siècle, qui accueille maintenant trente-cinq expositions chaque année ; le Ballet national, qui a regroupé trois compagnies de danse ; le Ballet néerlandais ; le Théâtre municipal ; l'Opéra ; le Centre international des musiciens et le Centre de musique contemporaine ; la Cinémathèque...

Deux millions de florins sont dirigés chaque année vers un bureau d'information culturelle, *l'U.I.T.*, qui a son siège dans le centre de la ville, devant le cinéma City, et qui publie un journal de programmes mensuel, tiré à cent mille exemplaires, *le Krant*, distribué gratuitement dans deux cents points de la ville. D'autre part, ce bureau coordonne les publicités de spectacles dans les journaux, édite des posters avec la liste des manifestations, occupe à la radio vingt minutes d'antenne chaque jour pour donner les programmes et des interviews d'artistes, met à la disposition des spectateurs une billeterie avec possibilités d'abonnements (les places les plus chères, même pour l'Opéra, ne dépassent jamais 30 florins, soit 70 francs, et valent en moyenne de 10 à 15 florins) et, pour les touristes, des synopsis en anglais. En Hollande, aucun film étranger n'est doublé. Rien que pour les sept cent mille habitants d'Amsterdam (la Hollande n'en compte en tout que quatorze millions), Arthur Van Schendel, qui dirige ce bureau d'information, recense cent soixante lieux de spectacle et cent cinquante mille places vendues chaque année.

Théâtre

Il n'existe pas à proprement parler de théâtre commercial ; on joue bien, actuellement, une *Madame Rose* et une *Piaf* à bureaux fermés, mais des capitaux privés ne peuvent pas s'emparer d'un théâtre pour y monter une pièce à succès, comme à Londres ou à Broadway. Même les succès ne restent pas plus de deux semaines à l'affiche, et ils partent voyager dans le pays.

Inversement, des théâtres comme le Mickerey ou le Werktheater ne sont pas seulement des lieux de création, ils accueillent de nombreuses troupes américaines ou anglaises de passage. La majeure partie du public est très jeune (mais la moyenne d'âge à Amsterdam est une des plus basses du monde), au point qu'on est amené à parler, pour les lieux de spectacle (excepté le Konzert Hall), d'un « terrorisme de la jeunesse »...

Décentralisation

Un effort de décentralisation, à Rotterdam et à La Haye, est souvent amorcé, des journaux consacrant des articles à ce sujet, mais tous les gens rencontrés restent sceptiques : « *Quelque chose d'important à Rotterdam ? ça m'étonnerait...* » Pourtant, on dit le plus grand bien d'une troupe de théâtre fixée à Enthoven, le Globe, et un grand nombre d'artistes, plus qu'à l'Académie des arts, débutent maintenant à Harlem, dans un lieu appelé Atelier 63, où chacun possède son propre studio, que vient de temps à autre visiter un « maître », Jan Dibbets ou Ger Van Elk...

Alternatif, voilà le mot-clé que nous entendrons durant tout notre séjour à Amsterdam : une autre chose dans un autre lieu. A ce sujet, une histoire assez amusante : au dix-neuvième siècle, l'Etat bourgeois d'Amsterdam décide d'édifier des lieux « représentatifs », à la fois de parade de sa propre classe et de mise en boîte de ce qui la menace. Ainsi fait-on construire sur une même rive, presque côte à côte, un théâtre, un tribunal, une prison et une église.

Aujourd'hui, le théâtre est resté un théâtre, mais le tribunal est devenu lieu d'information culturelle, la prison un théâtre pour enfants et parfois, la nuit, un lieu de perdition fantasmatique pour les adultes. Dans les années 60, l'église a été peinte aux couleurs vives du drapeau hollandais, rouge, bleu, blanc, et baptisée Paradiso. C'est l'endroit où l'on va fumer un joint en écoutant un groupe pop ; tous les groupes importants, le dernier en date étant Police, ont débuté au Paradiso. Ce soir-là, au Paradiso, dont les briques ont abandonné leurs vives couleurs ironiques pour se teinter d'un noir charbonneux de deuil, plusieurs centaines de jeunes, tatouages de crocodile au tampon sur les mains, et beaucoup de forbans, de corsaires, de mohicans, de touffes de cheveux bleus, de crânes tonsurés, d'ongles noirs et de bouches rouges se sont réunis pour protester, dans la fumée, sous les guirlandes et en musique.

Protestation

Un éditeur vient d'être arrêté pour avoir publié des documents secrets subtilisés dans les dossiers de l'armée hollandaise : toutes les tactiques qui seraient mises en œuvre en cas de guerre civile, les plans de répression, les noms des intellectuels qui seraient mis en prison, et des bâtiments qu'on transformerait en prisons... Le livre a été saisi, mais des photocopies de tous les documents sont affichés contre les murs du Paradiso. On les lit, attentivement, on danse un peu, on prend une « taf » d'un des nombreux joints en circulation, on s'embrasse.

Au premier étage, dans ce qui devait être l'appartement du curé, on projette un film de propagande pour l'enrôlement des « casques bleus ». Il faut peut-être le noter, la plupart des jeunes qui sont là ont adopté le même habillement que celui des paras, des légionnaires, crâne rasé, grosses bottines à lacets, pantalons kaki bouffants sous le genou, blousons de cuir avec médailles. C'est tout ce qu'ils haïssent, c'est tout ce qu'ils refusent, mais ils s'en parent, comme un exorcisme. Pourtant l'assemblée, ce soir-là, donne l'impression d'une protestation molle, hébétée, fumeuse. La police viendra confisquer les documents le lendemain matin.

Satellites

Autre forme d'alternative, dans le même genre, au Melkweg, l'ancienne fabrique de lait, qui a été transformée en maison de la culture pauvre, en asile de la jeunesse, en refuge. Plus qu'« alternatif », d'ailleurs, les tenanciers du Melkweg usent volontiers du terme « satellite culture ». Une petite salle de concert, une cantine où de jeunes punks ou hippies sur le retour sont assis autour de tables rondes, sans se parler, les yeux dans le vide, un léger sourire sur les lèvres, comme s'ils attendaient des esprits frappeurs attardés. Un salon de thé, aussi, plus fréquentable, et une petite salle de défoulement où l'on se contorsionne en groupe devant un miroir. Culture physique. Le programme propose ce soir un film turc, de la musique celte et un film japonais. Culture internationale.

Squatters

Alternative, également, cette exposition, au centre de la ville, non loin du Dam, où, dans un hangar squatterisé, vingt-neuf jeunes artistes de la génération punk ont accroché leur travail et se chauffent au-dessus d'un poêle juste à côté. Le visiteur doit payer 1 florin pour l'électricité et le chauffage. Les artistes ont peint eux-mêmes, une par une, vingt-neuf affiches différentes, et tous les jours l'accrochage bouge, on peut emporter photos ou tableaux pour moins de 50 francs : le lendemain, ils seront remplacés. Le lieu d'exposition est le lieu même du travail, et de la vie, de la nourriture, de la conversation, du sommeil.

Pourtant, le directeur du Fodor Museum, Tijmen Van Grootheest, qui est l'interlocuteur privilégié des jeunes artistes à Amsterdam, juge un peu négativement cette manifestation : « *C'est une chose à la mode, donc pas très intéressante. Le monde de l'art va se dépêcher de récupérer les artistes.* »

Vigilance

Une des choses les plus étonnantes, dans les milieux artistiques ou culturels hollandais, est le haut niveau de conscience politique, la vigilance. On vient interviewer le directeur de la cinémathèque, Jean de Vaal, sur le fonctionnement de sa maison, et il vous raconte un fait divers lu le matin dans le journal : les Américains ont livré, par le nord de la Hollande, des armes pour l'Allemagne de l'Ouest, certainement en cas d'intervention soviétique en Pologne, et les jeunes Hollandais ont bloqué les convois en immobilisant les roues des trains avec des chaînes...

On vient interviewer Rudi Van Dantzig, le directeur artistique du Ballet national, et il vous raconte, comme exemple de son activité, un ballet créé il y a quatre ans, *Life*, dans lequel trois danseurs figuraient Staline, Roosevelt et Churchill au moment du partage de Yalta : « *A la fin toute la compagnie revenait sur la scène pour chanter l'*Internationale*... Le directeur de l'Opéra de Paris, qui était venu voir le spectacle, nous a dit :* « Je vous félicite ; en France, dans un théâtre national, ce serait impensable »... »

Alternative ou satellite culture, donc, à quoi il faudrait ajouter politique-culture. « *De nouvelles segmentations se sont créées,* explique Mathias, étudiant en sociologie : *les féministes, les gays, l'hippy-culture. L'avant-garde est morte, elle est devenue une nouvelle forme d'institution. L'avant-garde vit maintenant dans les sciences politiques. Ici on lit Foucault, Deleuze, Derrida et, depuis qu'il a étranglé sa femme, Althusser... Comme une réhabilitation de la pensée, non plus d'une intellectualité activiste, mais d'une intellectualité pensante. Ce n'est pas un programme, juste une tendance* ». Mathias prépare maintenant, pour le Paradiso, une manifestation sur le thème « masculinité et minorités ».

Gadgets

Mettons de côté les gadgets, car à côté des filles en vitrines et des centres de bronzage les plus perfectionnés d'Europe, il existe des gadgets culturels : le S.B.K. propose une location d'œuvres d'art : « *Vous venez choisir le tableau qui vous plaît dans une galerie, vous l'emportez, vous payez des mensualités, et quand vous en avez assez, vous le rapportez* ».

Ce serait peut-être faire du mauvais esprit d'associer le B.K.R., règlement d'Etat qui subventionne le travail des jeunes artistes, à ce S.B.K. Beaucoup d'artistes connus en ont profité à leurs débuts. Maintenant, il est beaucoup décrié et risque de disparaître. Eduard de Wilde, directeur du Stedelijk Museum, explique : « *L'artiste sérieux qui ne peut pas vivre de son œuvre a le droit de la vendre à l'Etat. Ce système est valable pour les meilleurs artistes, quand ils sont jeunes : il les aide à développer leurs propres idées et à rester libres au moment où ils entrent dans le marché. Mais pour beaucoup d'artistes qui n'ont pas suffisamment de talent, cela les réduit à une existence de fonctionnaires. C'est très décourageant d'apporter sa peinture tous les deux ou trois mois devant une commission, sans que ce travail ait une fonction sociale. Ni les conservateurs ni les collectionneurs ne s'y intéressent, et les tableaux disparaissent dans des caves.* »

A quoi Jan Dibbets, artiste qui a bénéficié de cette aide en 1966, réplique : « *Ça résonne de façon très idéaliste, mais ça tue la créativité* ». Et Tijmen Van Grootheest,

---

Rendez-vous avec Vincent

AU musée Van Gogh, à Amsterdam, une femme regarde les tableaux. Elle est jeune, petite, très maigre, mais sa maigreur est cachée sous ses bras croisés, son cou disparaît sous un nœud d'écharpe, et ses poignets dans ses manches. Elle semble n'avoir aucun poids, comme si son corps ne pouvait prétendre à aucune possession de l'espace. C'est presque un fantôme.

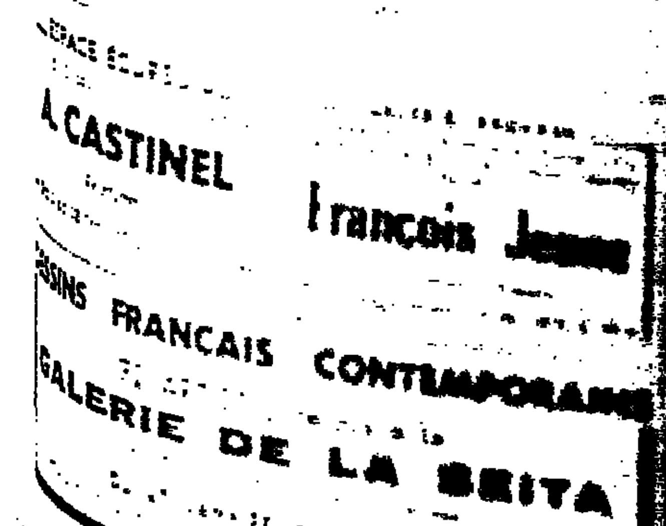
Restent ses yeux, d'un bleu très intense, très matériel malgré leur transparence. Mais elle ne voit personne. Elle est seule avec les tableaux. Les mouvements qu'elle décrit par rapport à eux, sans pesanteur mais appesantis, pour s'approcher, ou se reculer, pour ajuster sa vision, en établir plusieurs niveaux, ces déplacements sont un peu ceux de tout le monde, les réflexes communs, mais ils sont plus spectaculaires que ceux des autres, car ils sont pleins de gravité, ils sont comme décomposés, décortiqués, et aussi purifiés, délestés de tout répit, de toute distraction. Aveugle au monde, mais hypervoyante devant les tableaux. Dans le passage de l'un à l'autre, on perçoit dans le corps de cette femme toute la vibration d'un rendez-vous d'amour, puis la douleur d'un arrachement, d'une perte, d'une séparation forcée avec l'être aimé. C'est péniblement que cette femme doit se résoudre à se détacher d'un tableau pour aller vers le suivant. Ses rendez-vous d'amour, elle les a avec une branche fleurie, avec un paysage strident, avec une chambre calme, mais saturée de couleurs, avec le visage de cet homme, mort en 1890, qui signait ses tableaux seulement Vincent.

Voici un peu, pour qu'on l'imagine mieux, les mouvements, la danse très lente que cette femme accomplit par rapport aux tableaux : dès qu'elle s'est résignée à quitter le tableau précédent, elle jette un coup d'œil prudent, de biais, vers le prochain tableau, et aussitôt ses formes, ses couleurs, la frappent de plein fouet. Son corps doit s'arrêter, elle est éblouie, comme par un feu blanc, une éclipse, elle doit fermer les yeux pour que les couleurs et les formes tout juste interceptées ne la consument pas, ne la laminent pas. Une fois son regard acclimaté, voilé, rechargé dans le noir, ses paupières se relèvent, et c'est une découverte radieuse : elle s'adonne aux couleurs, cette fois doucement, sans vertige. A une somme de déplacements imperceptibles, son corps se tend vers le tableau et s'en approche, ses yeux happent les couleurs, ou peut-être le tableau se déverse de sa matière, de ses couleurs jusqu'à ses yeux, en vagues concentriques, vibrionnantes, comme le paysage dans les yeux de Vincent. A un moment, la femme se retrouve physiquement si proche du tableau qu'on dirait qu'elle le baise, les lèvres ou la joue tout contre lui et les yeux de nouveau au bord de l'aveuglement, du brouillage total, des couleurs en fusion fondues au blanc de l'origine, on dirait que le tableau l'engloutit entièrement et qu'elle va s'y fondre, y disparaître. C'est un rapport si intense, et d'une intensité croissante, que tout à coup il en devient intenable, elle ploie, elle se casse, ses genoux plient, sa nuque se courbe, elle se retrouve au sol, foudroyée, à genoux, en posture d'imploration. Elle prend le tableau, sa face levée vers lui, comme on prend le soleil, elle se baigne dans ses couleurs, elle les reçoit en volutes vibrantes comme une caresse, un enveloppement, un sinapisme bénin qui panse la fragilité, la transparence de son regard, elle s'en lave, elle s'en recharge. Alors, de tant de douceur, douloureusement, elle sent qu'elle doit bien se défaire, sous peine d'obscénité.

Les gens autour d'elle ne constatent sur la surface plane du tableau que quelques apparences, une branche fleurie donc, des champs au soleil, la chambre d'un asile. Ils constatent, peut-être, un afflux, un excès de matière ou de couleur, rien de plus. Ils voient beaucoup moins que la femme, qui, maintenant s'est relevée, et ils en seraient presque jaloux, ils l'évitent, par couples ils se tirent par la manche, ils s'en détournent, comme de l'expression d'une adéquation un peu diabolique. Cette femme-là semble en communication directe avec Vincent, tant elle reçoit, à 100 %, les informations de ses tableaux, tant sa vue doit coïncider, en s'y juxtaposant, avec la vue défunte du peintre : même façon de boire les couleurs jusqu'à l'harassement, même façon de sentir un paysage couler dans soi, s'y incruster en faisant vibrer chaque parcelle, en vagues dilatantes. Même martyre de sa sensibilité. Mais, pour celui qui a compris, cette femme est aussi le meilleur médium, le meilleur relais pour s'approcher de l'aventure spirituelle de Van Gogh, pour la comprendre. Un guide hors pair.

Suivre cette femme dans sa folie revient à suivre le peintre dans la campagne aux alentours d'Arles, dans le jardin de la maison de santé d'Auvers-sur-Oise, dans le dérèglement, l'arrachement d'une matière nouée et austère qui tout à coup s'embrase. A un siècle de distance, elle est son ombre vivante.

Je raconte cette histoire au peintre Constant, dont j'ai beaucoup aimé le travail, et





ds politiques,

une vie satellite

le conservateur du musée Fodor : *« Trois mille artistes vivent actuellement dans cette règle. Mais les commissions qui achètent le travail sont très conservatrices, hostiles à la vidéo, à la photo, à l'architecture. Elles ont tendance à n'acheter que des peintures bien traditionnelles, des aquarelles, des petites sculptures. En fait ce règlement est plus social qu'artistique. Et en ce moment, avec l'économie qui décline, on commence même à le discuter : je pense qu'il n'aura plus cours d'ici deux ou trois ans. Ou alors les commissions seront plus sévères, plus attentives. »*

Hollandophobie

A l'hollandophobie en vogue (c'est un mot qu'on entend aussi en Hollande : le souvenir de Van Gogh est présent, et un des écrivains hollandais actuels les plus importants, Gerard Reve, s'est exilé à Montélimar) a succédé une américanophobie croissante. Eduard de Wilde, directeur du Stedelijk, qui a pourtant privilégié l'art américain dans les années 1960-1970 en constituant une des collections les plus importantes du monde, déclare : *« Maintenant les vapeurs sont inversées, l'Europe est devenue plus intéressante que l'Amérique. Ça se reflète dans le programme des expositions et aussi dans nos achats. »*

« Constatation un peu tardive » dit le peintre Constant, fondateur du mouvement Cobra et de la Nouvelle Babylone, qui ajoute, après un retour à la peinture-peinture : *« Nos musées sont dominés par l'art américain, je trouve ça détestable et je ferai tout ce que je peux pour faire réestimer l'art européen, avec ses traditions. Il faut faire front à l'invasion américaine : même dans la grande exposition* Westkunst, *qui s'est tenue à Cologne, toute la peinture européenne ne subsistait que comme matelas pour faire reposer le grand corps de la peinture américaine. Les* Américains *ignorent* l'Europe et se *vantent de n'avoir pas son poids d'héritage. »*

« Tokyo ou New-York, tout est semblable, on ne peut pas savoir où on est, *c'est partout l'Amérique qu'on voit »,* dit un groupe de jeunes artistes, Kees de Goede, Leo Vroegindeweij, Emo Verkerk, Robert Smit, Eli Content, qui se sont réunis un soir au musée Fodor, où l'on prépare une exposition sur les années 1960-1980, pour parler devant un magnétophone.

Objet de la discussion : *« Qu'est-ce qu'on fera, après ? » « Il y avait un air d'incertitude,* explique Frank Lubbers, qui recueillait leurs propos, *et aussi une certitude quant à la nécessité de revenir à la source européenne et même néerlandaise. C'est la recherche d'une identité personnelle, sans hiérarchie entre l'Amérique et l'Europe, la possibilité de l'existence de deux sortes d'arts deux arts aussi valables, mais avec des différences. La période de l'art international est terminée, les artistes de l'Europe ont besoin de leurs racines. Avant on connaissait un système de critères internationaux, il faut maintenant découvrir un système de critères individuels. »* Mais l'Amérique attire toujours les jeunes artistes : Kees de Goede, un des artistes présents au débat, vient d'obtenir une bourse du gouvernement hollandais, qui va lui permettre d'avoir un « loft » pendant six mois à New-York...

Les jeunes

Kees de Goede, dont les œuvres ont été achetées par le Stedelijk, qui les expose maintenant dans ses collections permanentes, organise des frictions entre l'organisme du bois et du bambou, et la mécanique du mouvement, du dessin. Même opposition entre nature et culture dans ce passage en bande, ce fondu-enchaîné qui remplace un oiseau par un avion. Kees de Goede dit qu'il a beaucoup été aidé par Jan Dibbets, qui a



Constant : « le Peintre dans son atelier » (1977)

écrit pour lui des lettres de recommandations, qui est un des rares artistes établis à suivre le travail des jeunes. Leo Vroegindeweij sculpte la gomme, et surtout le plomb, dans des figures classiques très belles, épurées et mystérieuses : feuilles plissées en voiles, en plantes.

Une galerie de La Haye a mis son espace à la disposition de Robert Smit, pendant un an, pour montrer un travail en cours, renouvelable chaque mois. Il n'y avait rien à vendre, puisque l'exposition se tenait dans l'installation elle-même, murs entamés, planchers repeints, lignes blanches, tracées sur des tableaux noirs, mais Smit proposait trente coffrets numérotés avec les photocopies des œuvres. Eli Content, lui, fait de l'épaisseur en peinture, donne un sens crémeux à l'expression « croûte » dans des formats carrés vite alourdis par la surcharge de pâte. Il est juif et lors de la discussion au musée Fodor, il s'est insurgé : *« Toutes vos paroles sont d'ordre esthétique, et non éthique. Moi, je me profile comme artiste juif, c'est ma source d'inspiration, c'est mon moteur... »*

Ces jeunes artistes travaillent en liaison, dans un voisinage. Leurs ateliers sont groupés, mais ils n'en possèdent pas la clef l'un de l'autre. Communauté d'idées, de réflexion, de concertation plus que de forme. *« Dans une communauté, le plus important ce sont les différences,* dit le sculpteur Leo Vroegindeweij, *il ne faut pas s'attendre à un style commun, seules les attitudes sont communes. »*

« On vit de nouveau dans une situation enthousiasmante, constate Eduard de Wilde. *Les jeunes sont fatigués par l'intellectualisme de l'art conceptuel et retournent à la peinture, mais d'une façon différente. Ce n'est pas encore tout à fait réalisé : les idées brillent et sont encore un peu confuses. »* Echo des jeunes artistes : *« Nous avons besoin d'un art plus émotionnel, plus spontané que formel. »*

Les aînés

Les jeunes travaillent en groupe tandis que leurs aînés sont isolés dans leurs renommées, comme exilés à l'intérieur d'eux-mêmes, spectateurs du monde, à distance, à la périphérie de la ville, miradors industriels ou peuplés de plantes vertes, de peaux de crocodiles, de vieux ventilateurs, de souvenirs. A part Co Westerik, peintre plutôt illustratif qui travaille à Rotterdam, où il nous a déclaré : *« Je suis très fixé sur mon travail et pas très intéressé par les choses autour de moi. Ce que je vois, le ciel, les gens qui s'aiment, les enfants, sont presque une obsession, mais ce qui se passe réellement, je le laisse passer. Je sais que Mitterrand est votre président, et Reagan celui des Etats-Unis, mais c'est à peu près tout »,* les autres peintres que nous avons visités dans leurs ateliers étaient obnubilés par la marche du monde, par ses menaces.

Pour la condition elle-même de l'artiste, Jean Dibbets, qui découpe des petites photos couleur montées en séquences et poursuivies par le dessin dans des panoramas en courbes, comme des accordéons de cartes postales, était plutôt pessimiste : *« L'économie va mal, et il n'y a pas d'argent pour l'expérimentation, seulement pour la continuation. »* Mais ses œuvres, alignées dans un atelier cliniquement propre, partent régulièrement pour Londres, pour Paris, pour New-York, où elles se vendent à des prix élevés.

La chute

Ger Lataster, qui mélange, sur de très grands formats, des explosions de couleurs faites à la bombe, au pinceau et au fusain, a maintenant soixante et un ans. Il peint depuis l'âge de quinze ans, depuis le jour où il a ouvert un livre de reproductions de Cézanne. Aujourd'hui, dans la solitude qu'il partage avec sa femme, il remarque qu'un des thèmes qui reviennent le plus dans sa peinture, et qui est peut-être un signe du temps, est celui de la chute : *« En ce moment,* dit-il, *nous vivons des choses dramatiques, un peu comme après la guerre. L'époque ressemble aux années 1958-1959. Le peintre n'a pas besoin de périodes de tension, mais elles ont une grande influence sur sa manière de peindre. Par exemple, je fais beaucoup de tableaux qui contiennent une chute, la chute d'Icare, ou la chute en général, la position d'un corps en danger. Les couleurs, aussi, sont révélatrices. Je n'ai pas une couleur favorite, mais j'ai eu une période de rouges et de bleus, un rouge très vif, très expressif. Maintenant, il n'y a presque plus rien : le brun, la terre de Sienne, que je n'avais pas employé pendant vingt ans, est réapparu, et il ne subsiste, comme vraie couleur, qu'un tout petit peu de rose pourpre. »*

Le maquis

« Nous vivons dans une époque triste, sans permanence, sans facteur stable dans l'histoire que nous faisons », dit Constant, qui réinsère maintenant dans ses toiles les mythes de Cyrano, d'Orphée, de Casanova. *« La société tombe en morceaux. Après la guerre nous avions misé sur un autre art, un art soutenu par le peuple, mais qui était le contraire du pop'art. C'est pourquoi le mouvement Cobra était si intéressé par les dessins d'enfants, ou de paysans, les naïfs, les primitifs. Mais nous avons été dépassés par notre mouvement, par la technocratie. Le mouvement Nouvelle Babylone, avec son projet de culture urbaniste, a voulu adapter les besoins sociologiques. Pendant ces deux périodes, je me suis lancé dans la société, j'ai voulu prendre part aux mouvements. Pendant dix ans, j'ai mis mon métier de peintre au frigidaire, ce n'était pas un arrêt complet, je faisais toujours du dessin, mais plus ou moins en secret, sans vendre, sans faire d'exposition.*

» Depuis 1970, je me suis reconcentré dans mon ancien métier. Je suis rentré dans ma tour d'ivoire. Ce n'est pas que je sois devenu individualiste, mais je reste en position d'attente. Je ne vois pas de repère dans les mouvements politiques en ce moment. Forcément, je vis dans la solitude, à contre-gré. J'ai le choix entre faire mon métier de peintre, que j'essaye de poursuivre le mieux possible, toujours avec une arrière-pensée de critique sociale, ou vivre dans le maquis, en cachette de toute histoire. Quand je peins, je suis toujours dans un état désespéré, ce n'est pas une joie de peindre pour moi, ou un plaisir, au contraire. Je ne déteste pas mon métier, mais chaque fois que j'entre dans mon atelier, je suis triste. Jusqu'au moment où la lumière apparaît. » — H. G.

Rendez-vous avec Vincent

qui me conseille de me rendre à 100 kilomètres d'Amsterdam, à Otterlo, au musée Kröller-Müller, où se trouvent les derniers tableaux de Van Gogh, *« les plus beaux »,* dit-il.

Le jour venu, tout est immobilisé par la brume, absolument opaque, et blanche, d'une blancheur très lumineuse. Les bicyclettes qui en trouent l'écran deviennent des monstres noirs, un cygne qui bat ses ailes un fantôme de plumes. Je pars tôt le matin et je prends le train jusqu'à Arnhem. L'avancée du jour ne dissipe pas la brume, ne la disperse même pas en lambeaux, elle est le ciel et la terre, sans frontière, elle est l'air, toute la matière environnante. Sur la place d'Arnhem, trente autocars vides sont alignés sur un parking. Personne ne connaît le nom du village où se trouve le musée, Otterlo, je le repère enfin sur une petite pancarte, point minuscule encastré dans vingt autres noms inconnus. Trois personnes seulement attendent dans le car, un garçon aux cheveux vert pomme taillés en brosse, seule tache de couleur. Le car est long à démarrer, puis il s'enfonce dans la brume, en glissant, prudent. On ne voit que le bas-côté de la route, des arbres toujours semblables et toujours différents. Enfin, l'autocar me laisse à un carrefour, sur la place de ce qui n'est même pas un village, Otterlo, un seul commerce, une planche de bois sur laquelle sont entassés des fruits et des légumes. Le marchand, en anglais, me dit : *« Huit kilomètres, vous devez louer une bicyclette, sinon à pied, mais vous seriez fou, là, tout juste à gauche, puis toujours tout droit. »*

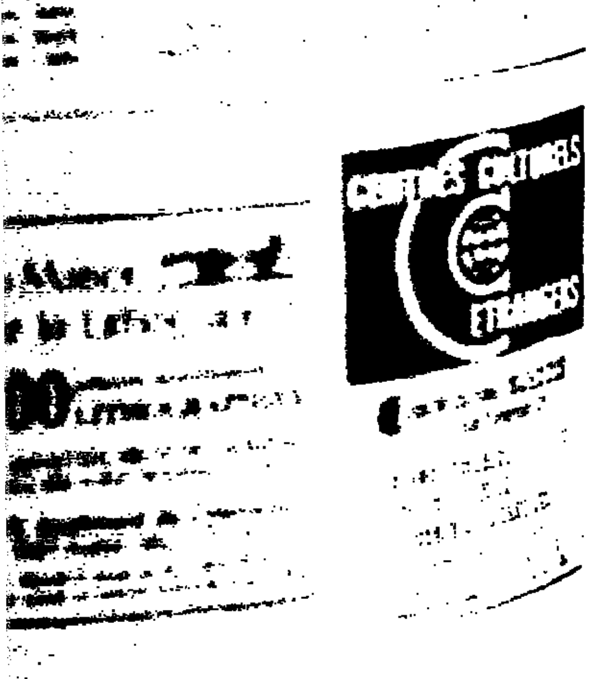
Au bout d'une heure, un portail ouvert sur le vide se profile, et à côté une petite cahute. Bizarrement un homme est assis dans la cahute, seul, sans radio, sans télé, sans journal. C'est un esprit malin. Il me voit passer et me tend, sans dire un mot, un petit ticket : musée Kröller-Müller, 2,50 florins. Je paye sans parler moi non plus et passe le portail.

Me voilà dans une forêt impénétrable, la blancheur et le silence pesants ; à quelque distance, par endroits, des plaques de neige. Personne à mon encontre, aucune rencontre. Mais au bout du périple, et c'est ce qui empêche mes membres de s'engourdir tout à fait dans l'air glacé, j'imagine un château, et il se découpera dans la brume, il y aura des lumières, du café chaud, et, peut-être, la jeune femme maigre sera-t-elle là, agenouillée devant les derniers tableaux de Van Gogh. Ce seront des comètes bleues qui dégringoleront dans un soir brûlant. Pour l'instant, il me semble traverser, physiquement, l'œuvre de Caspar Friedrich : une succession d'écrans embrumés, avec d'innombrables géants noirs aux bras dentelés, parfois courbés, et en larmes de givre, gémissant sous leur gigantisme.

Soudain, j'entends un martèlement régulier qui vient à ma rencontre : de la brume, en face de moi, sur la route, surgit un cheval, seul. Il ne galope ni ne trotte, il marche juste, égaré, mais il a une couverture, une bâche de laine, sur les flancs. Bientôt, derrière lui, apparaît un homme, au langage incompréhensible, qui tire un autre cheval par une corde et se met à l'attacher à mon apparition. Je les dépasse.

Au bout d'une nouvelle heure de marche, scrutant toujours la brume pour y voir s'y détacher quelque donjon, quelque tourelle, ou les treuils d'un pont-levis, ce sont les angles raides, les arêtes terribles d'un blockhaus qui se dessinent dans l'invisibilité. Aucune lumière, aucun son. Je m'avance, contourne le bâtiment plusieurs fois, approche mon visage des grandes baies vitrées pour y surprendre des trésors figés, mais rien que des salles vides. Un écriteau, enfin, me livre l'information que le musée, en hiver, est ouvert de 1 heure à 5 heures. J'attends, je me dis : ils vont arriver, les gardiens vont venir en voiture et aussi les visiteurs, et, parmi eux, il y aura peut-être la jeune femme maigre, qui me mettra en contact avec Van Gogh, les lumières vont s'allumer, les murs vides vont basculer en découvrant des doubles fonds. Les comètes bleues vont tomber dans le soir brûlant, sur la tête de Vincent, le cri des corbeaux va vouloir lui faire perdre l'ouïe, mais la jeune femme maigre sera là pour l'apaiser. Personne ne vient au rendez-vous, et l'heure passe. Enfin une voiture s'étonne de ma présence isolée, attentive, et ralentit à ma hauteur, une vitre se baisse, je demande : à quelle heure le musée va-t-il ouvrir ? Mais il ne va pas ouvrir, il y a des risques d'explosion, même si vous entriez, vous ne verriez rien, les tableaux ont été mis à l'abri, transférés dans des caves, ne restez pas là, c'est dangereux. Sur le chemin du retour, et accablé s'il n'y avait pas eu le cheval, au moins, pour venir au rendez-vous, je le croise, de nouveau, presque brouillé dans la distance. Il peine sur le versant d'une colline, attelé, enchaîné. Il tire un énorme tronc d'arbre coupé.

HERVÉ GUIBERT.



SÉLECTION

Cinéma



« Stress Es Tres Tres », de Carlos Saura, vu par Bonnaffé.

« Cutter's way » (« la Blessure ») d'Ivan Passer

Rendu infirme par la guerre du Vietnam, un homme, ivrogne, rageur, exhibitionniste, fixe toute sa haine du système social sur un notable qu'il cherche à détruire. Passer, cinéaste tchèque exilé, décape magistralement, d'une manière parfois hallucinante, les faux-semblants des mythes américains, s'en prend à l'argent, au pouvoir, au confort. Il « dérange » avec fièvre et violence, fait de John Heard un *invalide exterminateur mais* garde des moments de tendresse pour la femme marquée par le romantisme du désespoir, qu'incarne Lisa Eichhorn.

« La Dame de Shanghaï » d'Orson Welles

Film destructeur, jeté à la face d'Hollywood qui repoussait l'auteur génial de *Citizen Kane* et de *la Splendeur des Amberson*. Orson Welles a métamorphosé Rita Hayworth (qui était encore sa femme) en tueuse blonde de film noir, brisant son mythe dans le fracas des miroirs démolis d'un parc d'attraction. Peu importe l'histoire « policière ». Chaque plan, chaque séquence témoigne superbement de l'invention baroque de Welles, et d'une réflexion vertigineuse sur la réalité et les apparences.

ET AUSSI : *Dernier caprice*, de Yasujiro Ozu (la famille japonaise par un grand entomologiste), *Temps sans pitié*, de Joseph Losey (un père veut sauver son fils de la peine de mort ; la rentrée de Losey après le maccarthysme), *Loin de Manhattan*, de Jean-Claude Biette (le snobisme en matière d'art, masques arrachés), *Fontamara*, de Carlo Lizzani (un paysan des Abruzzes découvre le monde urbain et le fascisme), *Mur murs* et *Documenteur*, d'Agnès Varda (les « murals » californiens, portraits d'une ville et d'une femme en exil).

Musique

Le temps des chanteurs

C'est le temps des chanteurs, qui plongera, le lundi 15, les amateurs dans l'embarras : le même soir, ils auront le choix entre Jon Vicker, chantant *le Voyage d'hiver*, à l'Opéra, Hermann Prey, également dans Schubert, à l'Athénée, et Gundula Janowitz avec l'Ensemble orchestral de Paris, au T.N.P.-Châtelet... Mais auparavant, le 12, ils pourront entendre soit Dietrich Fischer-Dieskau chantant Strauss (Pleyel), soit... la Malibran mourant dans le film de Werner Schroeter (Goethe Institut).

Côté opéra, notons *le Barbier de Séville*, sous la direction de Claire Gibault, à *Lyon* (du 12 au 28), *la Damnation de Faust*, sous la direction de M. Plasson (le 13 à Toulouse, le 18 à Bordeaux), *Fidelio*, à Strasbourg (du 14 au 27), *Luisa Miller*, de Verdi, dans une mise en scène de Jean-Marie Simon (Bruxelles du 14 au 28), et *Otello*, à Marseille (du 16 au 24), ainsi que l'audition en concert d'un opéra tardif de Strauss, rarement joué, *l'Amour de Danaé*, sous la direction de Marek Janowski (Pleyel le 16).

ET AUSSI : *l'Opéra buffa du Jeudi Saint* (Maison de la culture de Nanterre, du 10 au 14) Manca, musique contemporaine à Nice (du 11 au 28), Beethoven, par le Quatuor Amadeus (Champs-Elysées, les 12 et 14), Berg, Beethoven, Schubert, par le Quatuor de Tokyo (Gaveau, le 13, à 17 h.), Orchestre philharmonique de Vienne, direction E. Leinsdorf (Pleyel, le 13, et Bordeaux, le 16), Lieder, par les interprètes de *la Tragédie de Carmen* : Duparc, Brahms, Schubert (Bouffes du *Nord, le 14*, à 17 h. 30), Haydn, Ravel, Beethoven, par le Quatuor Orlando (Radio-France, le 15).

Théâtre

« Le Songe d'une nuit d'été »

Ombres, fées, comédiens ambulants, font du catch dans une forêt parce qu'un sorcier, versant un philtre, s'est trompé de verre. Pièce si fraîche qu'on dirait que Shakespeare l'a écrite cette semaine.

★ Théâtre de Chaillot.

« Entretien avec M. Saïd Hammadi ouvrier algérien »

D'après un entretien avec un ouvrier algérien émigré à Marseille, recueilli par Tahar Ben Jelloun, paru dans *le Monde*, en avril 1978, ou comment l'intervention précise du comédien de théâtre met en évidence la portée philosophique d'une parole vraie. Mise en scène d'Antoine Vitez.

★ Théâtre de Chaillot, 18 h. 15, jusqu'au 13 février.

Expositions

Rétrospective Pollock

Un maître qui vient d'Amérique : Jackson Pollock, avec soixante tableaux parmi lesquels on peut voir, pour la première fois en France, ses œuvres des années 47-50, la période classique des « peintures coulées », réunies dans une vaste salle carrée du Centre Georges-Pompidou. Un grand spectacle de peinture pure. Une des dernières expositions possibles, avant longtemps, de Pollock. A ne pas manquer.

ET AUSSI : *Bertholle, Chastel, Singier*, à l'Ecole des beaux-arts, quai Malaquais, *Magdalena Abakanowicz*, à l'ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris. *Dessins français contemporains* à la galerie de la SEITA, rue Surcouf. *Villadecans* au Centre d'études catalanes : hommage à *Bram Van Velde, Alechinsky, Courtin, Messagier*, à la galerie d'art internationale ; *Marcelle Cahn*, galerie Cahiers d'Art ; *Magnelli*, galerie Flinker.

Danse

Chorégraphies au féminin à Paris

Trois chorégraphes, Pina Bausch à Créteil, sa compatriote Reinhild Hoffmann à Nanterre, la Japonaise Carlotta Ikeda au Carré Silvia-Monfort, tentent de suggérer la lutte existentielle des individus dans des registres allant de la tendresse au sarcastique ou au blasphématoire ; un contraste total avec le rituel louis-quatorzième des *Ris et danceries*, reconstitué par Francine Lancelot (Palais des glaces).

La province sacrifie largement à l'activité chorégraphique avec « La semaine-danse d'Avignon » organisée du 14 au 20 février à la Maison Jean-Vilar et dans différents lieux de la ville avec les compagnies *Trafic Danse*, *Danseurs 81*, réunis autour de Michel Bruel, *Lucinda Childs*, *Elsa Wollisaton*, *Molissa Fenley*, *Shiro Dimon*, *Jackie Tajanel*, *Iséion*. A Toulouse, « Journées-danse » avec *Karine Saporta*, le groupe *Lolita*, *l'Atelier Jazz*, *le Vocalise danse théâtre*.

ET AUSSI : *Grandeur nature*, une création de Jean-Claude Gallotta à Grenoble, et deux nouveautés de Brigitte Lefèvre et Robert Kovich (danseur chez Cunningham) pour l'inauguration de la Maison de la culture de La Rochelle.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33) Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h. et 19 h. ; le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines.

JACKSON POLLOCK. Rétrospective. — Jusqu'au 10 mai.

ANDRE MASSON. Œuvres des collections publiques françaises. — Jusqu'au 28 février.

PIOTR KOWALSKI. — Entrée : 8 F. Jusqu'au 1er mars.

MURS Bochner, Buraglio, Dezeuze, Frize, Lewitt, Pagès, etc. Jusqu'au 1er mars.

MAN RAY. — Jusqu'au 2 mai.

TAKIS. Trois totem-espace musical. — Entrée libre. Jusqu'au 22 mars.

ERWIN BLUMENFELD (1897-1969), Photographies. — Entrée libre. Jusqu'au 15 février.

VERA LEHNDORFF - HOLGER TRULZSCH. Photographies. — Jusqu'au 21 février.

L'ENFANT PHOTOGRAPHE. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 30 mars.

C.C.I.

LE DESSIN sous presse. — Entrée libre. Jusqu'au 15 février

LES MURS MURMURENT. Photographies de Burhan Dogançay. — Jusqu'au 22 mars.

B.P.I.

HISTOIRE D'UNE LIBERTE. La presse 1881-1944. — Jusqu'au 8 mars. Le 18 février, à 20 h. 30, débat : la presse, liberté et argent.

LE LIVRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE QUEBECOIS. — Jusqu'au 15 février.

Musées

LA PEINTURE FRANÇAISE DU XVIIe SIECLE DANS LES COLLECTIONS AMERICAINES. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F (gratuite le 22 mars). Jusqu'au 26 avril.

DONATION JACQUES - HENRI LARTIGUE. — Vingt années de découvertes. En permanence. — Sacha Guitry et Yvonne Printemps. Jusqu'au 5 mars. Grand Palais, entrée av. Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée. 8 F.

L'ARCHITECTURE CIVILE A TOURS. — Grand Palais (Espace 404). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 avril.

CANTON DE NOLAY : architectures et œuvres d'art. — Grand Palais (porte D). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 20 février.

COLLECTION THYSSEN - BORNEMISZA (maîtres anciens). — Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 28 mars.

MEXIQUE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. — Petit Palais (voir ci-dessus) Jusqu'au 28 février

JACQUES PREVERT ET SES AMIS PHOTOGRAPHES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30 ; mercredi jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 9 F. (gratuite le dimanche). Jusqu'au 28 mars.

ABAKANOWICZ. Altérations. - ATELIERS 81-82 (deuxième partie). ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 février.

AU LOUP ! F. Mathey, des enfants, des amis, I. Gautrey. — Musée des enfants, 12, quai de New-York (723-61-27, poste 15) Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 30. Animation samedi et dimanche à 14 heures et sur rendez-vous Jusqu'au 14 mars.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. — L'Orient des croisades. Visages et portraits de Manet à Matisse. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

JOUETS TRADITIONNELS DU JAPON. — Musée des arts décoratifs 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 14 h. à 20 h. ; sam. et dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 3 mars.

SAVIGNAC. — Musée de l'Affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

DESSINS FRANÇAIS CONTEMPORAINS. — Musée galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 10 mars.

DIEUX DE L'INDE DU SUD dans l'imagerie populaire. — Musée Guimet, 19, avenue d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Jusqu'à fin février.

JEAN-MICHEL FOLON. Œuvre gravé et tapisseries. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30) Sauf jeudi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Du 12 février au 21 mars.

PARIS MEROVINGIEN. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (278-60-39) Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40 Jusqu'au 25 avril.

LES PREVERT DE PREVERT. Collages — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h. à 18 h. Jusqu'au 25 février.

ARNAUD CLAAS. Paysages-miniatures. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 février.

SZÉKÉLY à la Monnaie de Paris. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

LES CENTAURES. Dessins de Rodin. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 15 février

OBJETS - REALISMES. Affiches suisses 1905-1950. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (273-14-60) sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 mars

PAUL PERRAUDIN. Journal parisien (1928-1981). — Dessins, aquarelles, estampes. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 11 avril

MOULINS DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'à fin avril.

LA MODE ET LES POUPEES, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée 9 F Jusqu'au 18 avril.

GERARD DE NERVAL. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-85-46) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F Jusqu'au 21 mars.

SALLES PERMANENTES ET DONS RECENTS. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel national des Invalides (salle Ney, entrée par le Musée de l'armée) (551-93-02). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre Jusqu'au 30 juin.

L'ABEILLE, L'HOMME, LE MIEL ET LA CIRE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80) Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F. Jusqu'au 19 avril (l'exposition est complétée d'animations par des apiculteurs et de projections de films. Renseignements au musée).

CHAMPS DE BERCHERES. Paysage tactile de Marie José Pillet. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66), de 9 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. à 16 h. 30 ; merc., 9 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. à 18 h. ; sam., dim., de 12 h. à 18h. (animation à 15 h. précises). Jusqu'au 28 février.

En région parisienne

BELLE EPINE. Carelman. Objets introuvables. Centre commercial régional. Jusqu'au 20 février.

BOULOGNE - BILLANCOURT. Le tapis. Art traditionnel et fonctionnel. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). Sauf dim., de 10 h. à 23 h. Jusqu'au 26 mars.

BRETIGNY-SUR-ORGE. Fernando Pinheiro. Peintures. Le canard se promène. Centre culturel, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 6 mars.

CRETEIL. Une autre photographie. — Maison des Arts A.-Malraux, place S.-Allende (899-94-50). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

EAUBONNE. Architecture rurale et mobilier au cap Sizun. — Mairie. Jusqu'au 28 février.

MARLY - LE - ROI. « Parcours ». Peintures de Zingaro. — Institut national d'éducation populaire, 11, r. W.-Blumenthal (958-49-11). De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 mars.

MARNE-LA-VALLEE. Le cinéma français. — Centre régional « Arcades », niveau 2, porte 22.

NANTERRE. Fêtes populaires en Campanie. Photographies de M. Jodice. Ex-voto napolitains du seizième siècle à nos jours, du sanctuaire de la Madone dell'Arco. Maison de la culture, 7, avenue Pablo-Picasso (721-22-25). Jusqu'au 28 février.

PONTOISE. Le dessin et ses techniques, du quinzième au vingtième siècle. Les livres de notre enfance, dix-neuvième et vingtième siècle. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Jusqu'au 28 février. — *Pontoise et ses peintres* du dix-neuvième siècle. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Du mercredi au dimanche, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-MAUR. Hommage à J. Le Chevallier, maître-verrier de Notre-Dame de Paris, musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne (283-41-42), sauf dim. et mardi, de 14 h. à 18 h. Du 13 février au 14 mars.

SAINT - QUENTIN - EN - YVELINES. Merkado. — Chapelle de La Villedieu, C.D. 53 à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 mars.

En province

AIX - EN - PROVENCE. Raymond Baro. Palais des Congrès, 26, rue du Maréchal-Joffre (38-54-64). Du 12 au 28 février.

AUBUSSON. Aspects contemporains de la tapisserie d'Aubusson. — Musée de la tapisserie avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 7 juin.

AUXERRE. Photographies de Jean Clerc. — Abbaye Saint-Germain. Jusqu'au 28 février.

BESANÇON. Art catalan contemporain. — Centre culturel P. Bayle, 27, rue de la République (81-50-71). Jusqu'au 20 février.

BORDEAUX. Pierre Bares. Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35).

CAEN. Jordaens. Œuvres du musée de Besançon. — *Musée des beaux-arts*, esplanade du château (85-28-63) Jusqu'au 7 mars. — Gilles Alliand. Peintures et œuvres sur papier. — Hôtel d'Escoville, place Saint-Pierre. De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 février.

EVREUX. La gravure au musée d'Evreux - Techniques de la gravure. — Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 juin.

FLAINE. Bernd Zimmer. Peintures. — Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 17 avril.

GRENOBLE. Bonnard. Dessins de la collection Ayrton. Fred Deux. Dessins : passion / autoportraits. Musée, place de Verdun (54-09-82). Du 11 février au 22 mars.

LES SABLES-D'OLONNE. Donation Lannois. Donation Chaissac. Philippe Boutibonnes Œuvres récentes. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (31-01-16). Jusqu'au 28 février

LYON. Energie New-York (artistes new-yorkais). — Espace lyonnais d'art contemporain, Centre d'échanges, Perrache (842-27-39). Jusqu'au 15 mars — Lyon vu par... — Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film. Jusqu'au 28 mars.

MARCQ-EN-BARŒUL. Napoléon Bonaparte. Œuvre civile. Fondation Prouvost, Galerie Septentrion (78-26-37). Jusqu'au 9 mai.

MARSEILLE. L'art hongrois contemporain (constructivistes, hyperréalistes, conceptuels). — Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Février.

MONTAUBAN. Dessins des dix-huitième et dix-neuvième siècles du Musée des beaux-arts de Dijon. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04) Jusqu'au 28 février

NICE. Antonino Virduzzo. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-33) Jusqu'au 14 mars.

NIMES. Jardins méditerranéens. — Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (67-25-57) Jusqu'au 21 février.

PAU. Michel Moy : Tondi et Sinopie - Kenneth White : l'itinéraire et l'œuvre. — Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02)

RENNES. Robert Groborne. Projets pour une sculpture. Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 18 avril — La Franc-maçonnerie du Grand Orient de France. Maison de la Culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 4 mars.

ROMORANTIN-LANTHENAY. Jardins de la Méditerranée. Bibliothèque municipale. Mairie (76-07-06). Jusqu'au 21 février.

ROUEN Tout l'œuvre gravé de *Théodore Géricault*. — *Musée des beaux-arts* (71-28-40) Jusqu'au 1er mars. — Du livre. Œuvres uniques (Musée des beaux-arts). — Livres édités et multiples (bibliothèque municipale — Livres parlés, vidéo-films (Ecole des beaux-arts). — Livres anciens (C.R.D.P. de Mont-Saint-Aignan) Jusqu'au 28 février.

SAINT - ETIENNE. Rauschenberg photographe. — Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85).

SENS Mécaniques magiques. — Maison Jean Cousin. Jusqu'au 22 février

STRASBOURG. Chefs-d'œuvre de l'art juif. Collection du musée de Cluny. Art juif d'Alsace. — Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie. Jusqu'au 12 avril. De Sumer à Babylone. — Bibliothèque municipale, 3, rue Kuhn. Jusqu'au 27 mars.

TOULON. Jean-Pierre Vielfaure, fragments d'itinéraires et Journal new-yorkais. — Musée, 20, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 28 février

TOULOUSE. Emile Zola, photographe. — Galerie municipale du Château-d'Eau, entrée place Laganne. Au-delà du silence. — Centre culturel de l'aérospatiale. Chemin de Garric (47-02-29). Jusqu'au 30 mars.

TOURS. Abraham Bosse. Gravures. — Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 7 mars.

Centres culturels

BERTHOLLE, CHASTEL, SINGIER. — Ecole des beaux-arts, 11, quai Malaquais. Sauf mardi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 2 mars.

ERLAND CULLBERG. Peintures. — PETER TILLBERG. Dessins. — VERRERIES D'ORREFORS. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20) De 12 heures à 18 heures : sam. et dim., de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 février.

PIERRE GRANCHE. Espace-Environnements. Jusqu'en avril. — MICHAEL HAYDEN - BIENNALE DE LA TAPISSERIE DE MONTREAL 1981. — Jusqu'au 7 mars. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h. à 19 h. Entrée libre.

GALERIE PARNASS. Carrefour de recherches 1949-1965. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21) sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 26 février.

DAVIOUD. Architecte de Paris (1823-1881). — Mairie annexe du dix-neuvième arrondissement, 2, rue André-Dubois. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 14 février.

SALVADOR DALI. Deux cents gravures. — Mairie annexe du cinquième arrondissement, place du Panthéon. De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 17 février.

AUBER ET L'OPERA ROMANTIQUE. — Mairie annexe du troisième arrondissement, rue Philippe-de-Champagne. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

TEILHARD DE CHARDIN. Homme planétaire. — Mairie annexe du sixième arrondissement, 78, rue Bonaparte. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Du 12 février au 14 mars.

LE DESSIN DANS LES PAYS BOLIVARIENS : Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Venezuela, et en France. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 13 h. et de 14 h. à 16 h. Jusqu'au 19 février.

J.-P. VILADECANS. Peintures. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). Sauf dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 février.

HERVE FISCHER. Installation. — Délégation générale du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 17 h. Jusqu'au 9 mars.

CINEMA ET HOLOGRAPHIE. — Musée de l'Holographie, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 15 F.

SCULPTURES COREENNES. — Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-84-15). Entrée libre. Jusqu'au 24 février.

GEORGES SIMENON. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16) Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 février.

VALENCIENNES. Dentelles et autres richesses. — Maison de la région Nord - Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Jusqu'au 26 février.

Galeries

UBAC. Sculptures et dessins - CAMACHO. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13-14, rue de Téhéran (561-03-97). Jusqu'au 9 avril.

SANEJOUAND (Espaces peintures 1978 - 1981) - FLORENCE HENRI (Photos/Vintage 1928-1940). — Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 21 février.

PHOTO - REALISME « Dix ans après ». — Galerie Yay Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 6 mars

BATEAUX ET AUTRES FIGURES D'UN VOYAGE : Baume, Basmadjian, Colaianni, Ghez, Ledannois, Semser et Weiss. — Bar de l'Aventure, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'à fin février.

JOSEPH BEUYS. — Jusqu'au 20 mars. ANDRE CADERE. Histoire d'un travail. — Jusqu'au 27 février. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60).

EPICERIE FINE. — A l'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 15 mars.

LEPPIEN ET NAVROT. Peintures. — 20, place des Vosges (bât. cour, 2e étage, 277-99-01). Jusqu'au 21 février.

STOIMENE STOILOV - STOIAN TZANEV. Gravures, dessins. — Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85).

EN AVANT COMME AVANT. Honneur de la sculpture. Galerie Eric Fabre, 6, rue du Pont-de-Lodi.

MANIFESTATION INTERNATIONALE DE LIVRES D'ARTISTES. Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 3 avril.

MAGDALENA ABAKANOWICZ (vingt et un dessins au fusain). — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 20 février.

MAC ADAMS. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36).

LYDIE ARICKX. — Galerie J.Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 27 février.

JEAN-PIERRE BOURQUIN. Œuvres sur papier. — Galerie G. Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 10 février.

BERTHOLLE. Œuvres de 1932 à 1981. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 13 mars.

ANDRE BONHOMME. Gravures. — Galerie Poisson d'Or, 7, rue des Prêcheurs (233-10-20). Jusqu'au 27 février.

HOMMAGE A BRAM VAN VELDE : Alechinsky, Courtin, Messagier. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi, (548-84-28). Jusqu'au 27 février.

MICHEL BRIDENNE. Dessins. — Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-38-52) Jusqu'à fin février

BERNARD BUFFET. Autoportraits. — Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon.

PIERRE BURAGLIO. — Galerie J. Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 20 février.

HOMMAGE A MARCELLE CAHN (1895-1981). — Cahiers d'art, 14, rue du Dragon (548-76-73). Jusqu'au 17 février.

JEAN CHAMPIGNE. Photographies. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 9 mars.

DANIELE DE COURVAL. Galerie L. François, 15, rue de Seine. Jusqu'au 3 mars.

DOMINIQUE GARROS. Gravures. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (544-54-83).

JEAN GUITTON. Le chemin de croix. Galerie K. Granoff, 92, rue du Faubourg - Saint-Honoré (265-24-41). Jusqu'au 22 février.

MICHAEL HAYDEN. — Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 7 mars.

PAUL KAMPER. Paysages 80-81. — *Le roi des Aulnes, 159 bis*, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 27 février.

PIERRE KLOSSOWSKI. Œuvres récentes. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 3 mars.

WILHELM MOSER. Ville tatouée. — Galerie Tezbraun, 12, rue Mazarine (633-14-57). Jusqu'au 20 février.

MARIE-JOSEPHE MITTERRAND. Pastels et portraits. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74) Jusqu'au 27 février.

MALGORZATA PASZKO. Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 14 mars.

DIETER ROTH. Tableaux objets musicaux. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au *13 mars*.

CARL SIEBERT. Peintures et reliefs. — L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 26 février.

VAEA. Peintures. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-36-02). Jusqu'au 28 février.

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 12 au 18 février

Les programmes du mercredi 10 et du jeudi 11 février sont en page 15.

SUR ANTENNE 2

« MOI... JE », de Pascale Breugnot

Le magazine des évolutions

Un nouveau magazine est né, qui ne traite ni de l'information directe de la semaine ou des mois passés ni, à proprement parler, des problèmes de société en général. « Moi... Je », de Pascale Breugnot, produit par Bernard Bouthier, diffusé chaque mois, à partir du 14 février, sur Antenne 2, se veut un magazine de sensibilité.

SI on observe les programmes de télévision à la jumelle du haut des remparts de la belle cité de Carcassonne ou du pic du Midi on constate au fil des semaines qu'un nouveau ciel (encore brumeux) prend peu à peu forme. De lourds anticyclones ont chassé des têtes familières nous donnant l'occasion d'en voir de nouvelles. Pascale Breugnot et Bernard Bouthier, tous deux inséparables, ne sont pas à vrai dire des visages nouveaux. On leur doit bon nombre de réalisations (reportages-fictions) qui se distinguent par une approche particulière. Avec Pascale Breugnot, dit-on, c'est un esprit, une manière, une sensibilité... C'est l'avant-garde au petit écran. Devenue responsable d'une unité de programme à Antenne 2 (il y a onze unités de programme sur Antenne 2, cinq unités de documentaire, trois de fiction, une pour les émissions pour enfants et deux pour les variétés) elle se voit attribuer par Pierre Desgraupes, trente heures par an. Son nouveau magazine n'est pas une surprise. On reconnaît la démarche de sa réalisatrice.

« *Moi... Je » n'est pas un magazine objectif. Il présente toujours une vision personnelle* » dit-elle. « *On prendra un sujet limité et un individu qui raconte son expérience, et nous irons jusqu'au bout. Nous ne sommes pas un institut de sondage. On ne peut traiter l'ensemble des thèmes de société. Depuis 1975, il a fallu tout survoler en 50 minutes et dire des généralités. « Moi... Je » n'a pas l'intention de capter à tout prix l'audience du plus grand nombre. Ce magazine s'adresse aux téléspectateurs de quinze à quarante-cinq ans, ceux des villes, sensibles à l'évolution des mœurs, ceux qui vont au cinéma.* »

La démarche de Pascale Breugnot part de cette idée en forme d'axiome : « *Les choses changent, les anciennes valeurs telles que le patriotisme ou la morale du travail, pour ne citer qu'elles, ne fonctionnent plus. De nouvelles ne sont pas encore nées ou sont en train de naître. L'objectif de l'émission est de capter les signes avant-coureurs d'une évolution des mentalités. Pour réussir cette entreprise, il faut trouver des formes neuves, travailler avec des journalistes et des réalisateurs débutants.* »

Le premier numéro de « Moi... Je » est un essai, on ne peut exiger qu'il soit parfait. Pascale Breugnot et Bernard Bouthier n'ont pas encore trouvé le rythme voulu. Le magazine découpe en cinq parties : « *Ça sent la guerre* », « *Je ne veux pas être grand-père à trente-huit ans* », « *De ville en ville* », une séquence sur Mink Deville, *Brèves rencontres* » (flaches de moins d'une minute sur la société qui bouge) et *les Taupes de la ligne 13* (documentaire émouvant sur la vie d'un constructeur de métro), qui pèche par excès de densité.

Il est prevu dans les numéros à venir un interlude sous forme de divertissement musical qui permettra aux téléspectateurs de « récupérer ». En revanche, ce qui frappe au premier coup d'œil — outre une belle mise en page à la manière du magazine *Actuel*, — c'est le parti pris visuel de l'ensemble des séquences. Ce n'est pas de la radio filmée. Les images glissent furtivement sur l'écran. Ponctuées d'interviews brèves, qui font mouche, une caméra mobile, épouse à merveille l'environnement sociologique. Parfois, en l'espace d'une séquence-éclair des phrases que l'on croyait enfouies à jamais émergent et nous livrent le poids des existences secrètes et l'essentiel d'une vie.

MARC GIANNESINI.

★ « Moi... Je », dimanche 14 février, A 2, 21 h 40.

« LE CHEF DE FAMILLE », de Nina Companeez

La vie douce

DIANE, Katy, Tessa ou Isa ne sont pas les noms de fleurs imaginaires, mais les personnages ravissants, presque exclusivement féminins, qui peuplent l'univers particulier de Nina Companeez. Avec la réalisatrice des *Dames de la Côte* ou de *Faustine et le Bel Été*, on s'attend à vivre sous un [illegible] léger, un peu frivole [illegible] subtilement d'une amb[illegible] romanesque bon chic bon genre. Elle est là au rendez-vous pour six semaines avec *le Chef de famille* (produit par Meg Bodard pour Antenne 2), une comédie vivante qui séduit pour trois raisons.

Une mise en scène soignée, ponctuée de belles images printanières, reflet de cette petite société teintée de cosmopolitisme qui semble avoir évacué tout souci matériel pour se consacrer aux menus divertissements de la vie : Jean Guérin a su recréer, ici, grâce à des tableaux colorés en pointillés à la manière de Seurat, l'atmosphère chargée d'effluves sensuels des journées de vacances.

Les dialogues, ensuite, sont vifs, cocasses. Ils épousent avec grâce la démarche des personnages Nina Companeez, enfin, a eu la chance d'avoir une pléiade de bons comédiens : Pierre Dux, en député célibataire, Edwige Feuillère, en grand-mère nostalgique d'un passé indien, Fanny Ardant, belle, transparente, parfois maladroite cependant dans son rôle de femme libre, Micheline Dax, François Beaulieu ou Marilu Marini, sans oublier Francis Huster en marginal embrumé, pataud, au charme presque lunaire : tous sont convaincants.

A fleur de peau

L'histoire ? Plus d'une ambiance veloutée que d'une trame sèche. Tout se déroule lentement, du printemps jusqu'après les vacances. Le petit monde qui traverse *le Chef de famille* est en villégiature. C'est son cachet. Les esprits austères reprocheront à cet album de famille ses couleurs « Club Méditerranée » (ils n'ont pas tout à fait tort). Mais l'analyse de la société — un de ses travers et ses snobismes — reste originale. Nina Companeez a repris la tradition du feuilleton de famille et l'a habilement mise au goût du jour. La cellule familiale est cette fois éclatée, tout le monde se sépare ou divorce, en faisant bon ménage...

On devine que Nina Companeez a mis beaucoup d'elle-même, des souvenirs de sa jeunesse passée dans une maison-mémoire, sous un soleil tamisé, à la manière des *Enfantines* de Larbaud. Les personnages vivent l'instant à fleur de peau et nous communiquent un vague sentiment de bonheur perdu et présent à la fois, effet d'une vie légère, parfois dense, dont les joies et les chagrins sont les lumières et les ombres. — M. G.

★ « Le Chef de famille », tous les vendredis à partir du 12 février, A 2, 20 h 35.

« ENTRE VOUS », de Louis Bériot

Associer les associations

AU temps où il était rédacteur en chef de l'information à Antenne 2, Louis Bériot était l'un des premiers à défendre l'idée de campagnes de sensibilisation sur des thèmes tels que l'énergie, le cadre de vie, etc. Il croyait également pouvoir faire passer d'autres émissions que celles produites par la maison ; il pensait même que certaines d'entre elles pourraient être diffusées le matin, à destination de publics spécifiques. Pour toutes sortes de raisons, le projet d'ouvrir l'antenne avant le journal de midi ne vit jamais le jour. Mais la volonté de confier certaines tranches horaires à des associations a continué de faire son chemin.

Et voilà : Louis Bériot revient par une porte de côté prendre, à Antenne 2, la responsabilité d'un créneau d'une heure, intitulé « Entre vous » et destiné à faire connaître l'action des associations qui, en France comme à l'étranger, militent pour des combats tels que : le mieux-vivre, l'aide au tiers-monde, la paix, la sauvegarde du patrimoine ou la protection de l'environnement, le temps libre, la culture et la jeunesse, tout ce qui, en gros, implique une idée de solidarité.

Quels critères ?

« *Nous laisserons de côté les associations sportives, le sport ayant une large place à l'antenne, ainsi que les questions relatives aux personnes âgées, ou à la défense des consommateurs, prises en compte par d'autres émissions* », a dit Louis Bériot, en présentant les deux premiers documents de sa série : on verra d'une part un reportage réalisé par Françoise Lamour, où est relatée l'expérience de l'Association de défense du vieil Annecy, un groupement des habitants du centre-ville qui, en liaison avec l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, a restauré et fait revivre un quartier longtemps déshérité sans pour autant en évacuer la population d'origine. D'autre part, sera diffusé un documentaire montrant les manœuvres des équipes de l'association Médecins sans frontières, en l'occurrence auprès des réfugiés salvadoriens.

Les deux films sont, chacun dans son genre, intéressants, très honnêtement réalisés. La question est maintenant de savoir ce qui suivra, et comment M. Bériot alimentera cette série. Il a, d'ores et déjà, proposé à près d'un millier d'associations de lui soumettre les images dont elles pourraient disposer. Quels seront les critères de choix ? « *La qualité uniquement* », répond celui qui fera le tri, et qui, dans un bel optimisme, assure que bien des ministères sont prêts à encourager les associations à produire des films. Une aide qui serait « plus efficace » que les subventions accordées aux publications auxquelles ne souscrivent que les adhérents par principe déjà convaincus. La seule question est de savoir si une heure d'écoute moins défavorable sera ou non octroyée...

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ A 2, mardi 16 février, 16 h. 40.

PORTRAIT DE LORIN MAAZEL SUR TF 1

Geste de la musique

LE fracas de la musique pop, rythmique d'enfer et « feeling » à fleur de peau, a lancé le sujet : juste un temps. Le temps que les musiciens dégainent leurs instruments, déshabillent les cuivres de leurs fourreaux de cuir ; le temps de tout installer et d'annoncer sans ambiguïté « le » classique. Dès lors tout s'enchaîne. Irrésistiblement. Sauvagement. Rassemblé sous le poing de Lorin Maazel, l'orchestre s'est levé comme un seul homme, a jeté les quatre notes souveraines de la cinquième de Beethoven, quatre accords impérieux arrachés avec une violence propre à souffler le théâtre. Tout à l'heure, Maazel s'expliquera sur le secret du geste qui convoque le son d'un battement de cil ; mais le moment n'est pas venu. Le défilé des portraits musicaux suit sa frénésie habituelle. Après Beethoven, ce sera le *Falstaff* de Verdi, répété à la Scala, puis *Fêtes*, de Debussy, égrenés à plaisir.

Dans le désert rouge du théâtre, l'orchestre est à l'étude : il travaille le déhanchement des mélodies, l'éloquence des courbes, l'art des alliages et du beau son, la manière de discipliner les élans et de sculpter les passions : là, dans Debussy, la clarinette répète sa phrase jusqu'à atteindre l'immatériel. Et puis, « *avant tout, c'est Maazel qui parle ; avant l'émotion de l'interprétation, il y a le réglage de la mécanique* » : le chef a réclamé la dissolution des instruments-atomes, il veut que son orchestre soit un grand soliste mu par une seule pensée.

Tout ce montage intime, on le suit de la première répétition au concert final. Entre-temps, les lignes de *Fêtes* se seront dégrossies, les instruments auront formé un seul corps, happés par une unique intention. Le mélomane, lui, a reconnu la manière de Maazel, son style musclé et froid, son esthétique glacée (pas forcément vitale), sa véhémence acharnée et sa poésie discrète aussi, c'est selon. L'émission ne changera rien à l'opinion qu'on a de Lorin Maazel, quelle qu'elle soit.

Le portrait musical est un exercice périlleux. Brigitte Carreau et François-Marie Ribadeau l'ont traité avec une heureuse habileté. Il ont évité les longs stationnements dans les aéroports (il y a tout même une ou deux séquences sauvées par le son de Rostropovitch), les plans décousus où la caméra chavire avec narcissisme ; s'ils ont statufié quelque peu, ils ont aussi fait vaciller les images-clichés du chef-héros.

Car, au-delà du cabotinage du musicien et des anecdotes contées — elles ne sont pas amusantes, — il y a de grandes plages sonores, il y a la conversation de Maazel : le chef raconte sa gestuelle musicale, le secret de ses mouvements, leur économie et leur intensité, qu'on apprend à la longue ; il raconte aussi le langage du corps. Les muscles bandés et le regard traqueur, toute cette chorégraphie du bras et de la tête qui conduit le bal des instruments. Il parle encore de l'impossible coïncidence du geste qui doit se calquer sur le son toujours fuyant, et ce n'est pas le moins intéressant. Comme une espèce de philosophie populaire et spontanée, les jolies pensées de Lorin font tout le prix de son « portrait » ; mais le mérite du reportage de TF 1, c'est aussi la transparence : on n'y voit un peu que ce que l'on veut : un chef aimable ou arrogant, frimeur ou solidement inspiré, un artiste ou un professionnel de l'artifice. Peut-être les deux à la fois, c'est-à-dir un grand chef ?

THIERRY FRESLON.

★ (Portrait de Lorin Maazel : TF 1 : mercredi 17 février, 21 h. 40.)

Vendredi 12 février

Un film

FALBALAS

Film français de Jacques Becker (1944), avec R. Rouleau, M. Presle, J. Chevrier, J. Fusier-Gir, G. Dorziat, C. Barry, F. Lugagne. A 2 23 h 05.

★★ *La mégalomanie et le donjuanisme d'un couturier pour lequel chaque femme conquise est une idée de robe ; sa destruction lorsqu'il est, enfin, touché par l'amour. Méconnu à sa sortie, ce film de Becker — où l'on retrouve la mode haute-couture de Paris, en 1944, avec les modèles de Marcel Rochas — est à la fois la peinture réaliste d'un milieu social et l'étude psychologique d'une passion dévastatrice. Raymond Rouleau, comédien très populaire pour sa fantaisie désinvolte, trouva là son meilleur rôle au cinéma : un personnage complexe allant vers la folie et la mort. La mise en scène est admirable et l'on ne peut pas manquer d'être séduit par la beauté et le talent subtil de Micheline Presle.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés ; variétés ; bricolage.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Le corps en question.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : l'Intrus.
De F. Moreuil avec le concours de la Marine nationale et du SIRPA.
(Lire notre sélection.)
21 h 55 Lettres d'un bout du monde.
Voyage au Mexique : les enfants de Chingada.
La deuxième partie de ce reportage de Jean-Emile Jeannesson est consacré aux gringos, jeunes Mexicains qui tentent de passer aux Etats-Unis. A voir.
22 h 50 Journal et cinq jours en bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Notre sœur du Moyen Age.
15 h Série : La famille Adams.
16 h 5 Magazine : Un temps pour tout.
Réal. J.-P. Spiero.
Les veuves, un reportage de B. Lortiques, deuxième manche du jeu sur le thème « sport » avec M. Julhan et A. Dona.
16 h 50 Série documentaire : La Renaissance.
N° 1. Les cités.
Une nouvelle série de six émissions consacrées à la Renaissance en Europe. La première traite des liens commerciaux entre les Flandres et l'Italie au quinzième siècle.
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole : Yok-Yok. Les quat'z'amis : Dick le rebelle...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le chef de famille.
La femme de trente ans, réal. : N. Companeez.
Avec F. Ardant, E. Feuillère, P. Dux, G. Descrières...
(Lire notre article ci-dessus.)
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Les bons romans sont-ils prophétiques ?
Avec D. Bolin (*le Gâteau des morts*), P. Gripari (*Moi, Mitounet joli*), J. Lanzmann (*la Baleine blanche*), J.-M. Roberts (*l'Ami de Vincent*), M. Tournier (*le Vol du vampire*), G. Hocquenghem (*l'Amour en relief*).
22 h 55 Journal.
23 h 05, Ciné-club : Falbalas.
De Jacques Becker.

Vie de marin

L'INTRUS

TF 1, 20 h 35.

De quoi s'agit-il au juste ? On ne le saura jamais. Une chose est sûre : nous sommes sur la corvette « Dupleix » en compagnie d'un équipage tiré à quatre épingles, chargé de la surveillance de nos frontières maritimes. A son bord, deux civils, une journaliste et un photographe chargés d'une enquête sur la marine militaire. Ces deux personnages à la recherche d'un scoop s'annuleront autant que le spectateur du téléfilm de François Moreuil. Il semble que son réalisateur ait hésité entre le reportage objectif et la fiction à la manière du « Désert des Tartares ». On s'interroge sur la consistance de « l'Intrus ». Voudrait-on nous rassurer sur la bonne garde de nos côtes ? — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

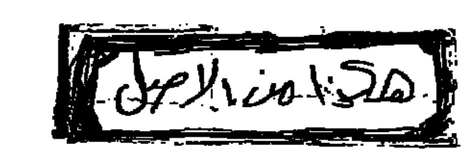
18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombles ; Vive le volley ; Des livres pour nous : Un papa pas possible.
18 h 55 Tribune libre.
La C G T.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Atlas.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le nouveau vendredi : Allemagne, la puissance et la peur.
Une émission de R. Louis dans la série « Points de repère ». Enquête et réalisation : G. Du Jonchay.
Les raisons du mouvement pacifiste en Allemagne de l'Ouest. En octobre 1981, trois cent mille Allemands défilaient pour protester contre l'installation de missiles nucléaires.
21 h 30 Le Rhin... cet arbre superbe.
Une émission de J. Girard. Réal. M. Château.
Un voyage le long du Rhin : la découverte de Bâle, Strasbourg, Heidelberg, et des personnages, Mère Courage, Faust, etc.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : L'alphabétisation.
8 h, Les chemins de la connaissance : Désordre et ordre (avec le philosophe R. Girard) ; à 8 h 32, Histoire de la solidarité au XIX[e] siècle : l'Etat providence.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Journal d'un condamné à mort » ; « Lettres de Mordovie », avec E. Kouznetsov.
11 h 2, Florent Schmitt : Continuité, par A. Páris.
12 h 5, Agora : Avec J. Levallois.
12 h 45, Panorama : Avec G. Hocquenghem.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Racines de la musique afro-américaine.
14 h, Sons : Péniches.
14 h 5, Un livre, des voix : « Moi, Aristide Briand », de Vercors.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : l'abbé Jules Lemire.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Feuilleton : La Cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les comètes.
20 h, Une œuvre, une vie : Louis Calaferte.
21 h 30, Black and blue : L'histoire vue de France. Les rééditions 1981.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le Mall.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Couperin, Debussy, Fauré, Berlioz, Saint-Saens, Poulenc.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : « Otello » de Verdi.
12 h, Equivalences : Œuvres de Chostakovitch, Scriabine, Prokofiev, Babadjanian.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : Œuvres de Louvier, Stockhausen, Villa-Lobos, Milhaud, avec O. et C. Delangle.
14 h 4, Boîte à musique : Œuvre de Britten.
14 h 30, Les Enfants d'Orphée.
15 h, Victor de Sabata : Œuvres de J. Brahms, Debussy, Verdi, Sibelius ; 16 h 30, Lieder de Hugo Wolf.
17 h 2, L'histoire de la musique : La philosophie musicale au Moyen Age.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : Chanson d'amour et de fête à la cour des rois catholiques espagnols, par l'Ensemble Gilles Binchois.
19 h 38, Jazz.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert (émis de Paris) : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 », de J. Brahms, « Une vie de héros », de R. Strauss par l'Orchestre national de France, B.-L. Gelber, piano ; dir. K. Sanderling.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Beethoven, Berg ; 23 h 5, Escans : Nino Rota ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.



LE MONDE DES ARTS

INVITATION

Samedi 13 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 10 Philatélie-Club.
10 h 40 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Téléfilm : Adios.
15 h 5 Maya l'abeille.
15 h 30 Le magazine de l'aventure.
16 h 30 Archibald, le magichien.
16 h 35 Série : Columbo.
17 h 50 Plume d'élan.
18 h 5 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 5 Tout va très bien (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.
21 h 50 Série : Dallas.
Angoisse.
22 h 55 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F. L. Boulay
La vie quotidienne en Haïti, pays des Caraïbes sous la domination et la répression de Jean-Claude Duvalier, président à vie soutenu par les U.S.A. et des « Bébé Doc » ; la police.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 30 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Gâteaux.
12 h 30 Idées à suivre (et à 13 h 35).
12 h 45 Journal.
14 h Série : Pilotes.
Le prisonnier
14 h 55 Les jeux du stade.
17 h 55 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo : La bande à Bédé : La révolte irlandaise.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
Sur le Zaïre, réal. J.-F Dion.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker, réal. J. Brialy *Enrico Macias, John Travolta, Carole Laure, Lewis Furey, Marcel Dadi, François Perrin, Annie Girardot.*
21 h 40 Téléfilm : Le boulanger de Suresnes.
De J Goron. Avec J.-M. Thibault, C Rouvel, Z. Chauveau... *A la boulangerie Voittin, à Suresnes, dans la banlieue parisienne, Caroline, fille du patron, rencontre Richard, un boulanger industriel le pain artisanal contre le pain sous plastique.*
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 Horizon.
Une émission du ministère de la défense.
18 h 30 Pour les jeunes.
Ulysse 31 Atlas : à 18 h 55, en direct du passé : Année 1493
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le magicien noir.
20 h Les jeux.
20 h 30 On sort ce soir : Peines d'amour perdues.
De William Shakespeare. En direct du Théâtre national de Strasbourg (et à 22 h 25).
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : En Equateur : Alphabétisation et développement, L'évangélisation.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La gauche pour quoi faire ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain : Le Festival international de télévision de Monte-Carlo
10 h 45, Démarches avec... A Jakovsky collectionneur d'art naïf.
11 h 2, La musique prend la parole : Le récit opératique (« le Chevalier à la rose », de R. Strauss)
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Péniches
14 h 5, IIIe Biennale « Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui » : « L'Opéra Buffa del Giovedi Santo », de R. Simone.
16 h 20, Recherches et pensée contemporaine : Désordre et ordre (Symposium international de l'université Stanford, Sept 1981)
17 h 50, Racines et épanouissement : Le théâtre québécois.
19 h 20, La radio suisse romande présente : Bernard Noël, sa vie, son œuvre.
20 h, La Dernière Harde, de M. Genevoix (rediff.)
21 h 22, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi Matin : Œuvres de Du Mont, Schubert, Liszt, Respighi, Debussy, Martinu
8 h 2, Tous en scène : Hommage à H Carmichael
9 h 10, Actualité du disque ; 11 h : La Tribune des critiques de disques. Fantaisie et fugue en sol mineur BWV 542 de Bach. Versions comparées.
14 h 4, L'atelier de musique : Œuvres de Haydn, Schoenberg.
16 h, XXIVe Concours international de guitare : Œuvre de Barrios-Angore, Martin, J.-S Bach.
16 h 30, Studio-Concert (en direct de l'Auditorium 105) : Œuvres de Locatelli, Blavet, Balbastre, Leclair.
18 h, Le disque de la tribune : Dernière parution : Fantaisie et fugue en sol mineur BWV 542 de Bach
19 h 8, Les mots de Xenakis.
20 h, Les pêcheurs de perles · Chants d'Auvergne
20 h 30, Concert (donné le 15 juin 1981) : Festival de Ludwigsburg ; Extrait de l'Opéra « Ezio », extrait de l'opéra « Atalanta », extrait de l'oratorio « Joshua » de Haendel, œuvres de Vivaldi, Granados, Obradors, Turina, Gimenez, Cilea, Puccini, Massenet. Mélodie populaire suisse, avec M. Caballe, soprano, et V. Scalera, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Brahms, Schoenberg ; 23 h, Samedi-minuit ; 0 h 5, Haute-infidélité.

● **IIIe Biennale « Voix, théâtre et musiques d'aujourd'hui » à la Maison de la culture de Nanterre : « l'Opera Buffa del Giovedi Santo »** (programmes musicaux de France-Culture, 14 h 05). — On connaît la démarche de cette Biennale de Nanterre : présenter et analyser les courants de l'opéra contemporain, mettre en lumière les grandes influences qui le définissent. Cette année, les manifestations sont très variées (spectacles de théâtre musical, soirées consacrées aux « voix du Bassin méditerranéen », expositions, films, débats), et l'influence italienne très marquée, comme en témoignera ce samedi de France-Culture, consacré à la retransmission d'une production de l'Ente Teatro Cronaca et du Teatro Comunale Metastasio de Naples. Les Italiens savent mieux que quiconque accorder des préoccupations esthétiques contemporaines aux traditions populaires plus anciennes.

● **Madeleine Grey et Canteloube** (F.-M., 20 h). — On ne conserve aujourd'hui de Madeleine Grey qu'un souvenir lointain et ému : elle avait créé, dans les années 20, les « chansons madécasses » de Ravel, qui en avait alors fait son interprète privilégiée. Le musicien français lui confia aussi ses « Mélodies hébraïques », qu'elle chantait avec un art consommé de l'angoisse musicale : elle trouvait l'anxiété viscérale, le sens de l'obsession, qui convient à ces chants yiddish, d'ailleurs parfaitement sophistiqués *sous la plume ravélienne*. Mais Madeleine Grey interprétait aussi les « Chants populaires d'Auvergne » de Canteloube avec une fraîcheur, une sensibilité dépourvue d'artifice, auxquelles on ne s'attend guère de la part d'une interprète rompue aux exercices maniérés de Ravel : Madeleine Grey retrouvait le naturel à force d'art. Philippe *Morin* propose un de ses enregistrements rares. — T. Fr.

Dimanche 14 février

BORSALINO

Film français de Jacques Deray (1969), avec J.-P. Belmondo, A. Delon, M. Bouquet, C. Rouvel, F. Christophe, C. Marchand.
TF 1, 20 h. 35.

★ *A Marseille, dans les années 30, les exploits de deux petits truands devenant les rois de la pègre. Inspirée par l'histoire des gangsters Carbone et Spirito, cette reconstitution rétro, pittoresque, folklorique, repose sur le double vedettariat de Belmondo et Delon dont Jacques Deray a mis en valeur les performances respectives.*

A LA REDÉCOUVERTE DE DAVID WARD GRIFFITH

Sept cours métrages de Griffith (1909 et 1910).
FR 3, 22 h 30.

★ *Suite de l'itinéraire d'une création. L'art de Griffith se manifeste avec la même évidence dans le drame social, le mélodrame, la comédie et la qualité plastique de l'image. La meilleure œuvre de ce programme est l'histoire tragique d'un lâche, ancien soldat de l'armée sudiste, vieillissant caché dans une maison aux volets clos ; toute une vie racontée en dix minutes.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Marc à Brest, prédicateur : Père R. Bescond.
12 h Téléfoot.
13 h Journal.
13 h 20 Mise en boîte.
14 h 10 Toute une vie dans un dimanche.
En direct de Monte-Carlo.
15 h 25 Sports-dimanche.
Tiercé ; ski : championnat du monde ; Football américain à Los Angeles.
17 h 30 Dramatique : Un chien de saison.
D'après le roman de M. Denuzière, adapt. A Quercy Avec A. Lecoq, E. Dandry, F. Ducora.
19 h Pleins feux.
Magazine du spectacle de J. Artur et C Garbiert.
Line Renaud dans une comédie de Barillet ; Carole Laure et Lewis Furey ; « le Saperleau » de Gildas Bourdet, mise en scène A. Milliauh et l'auteur
19 h 30 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Borsalino.
De Jacques Deray
22 h 35 Sports-dimanche soir.
23 h A Bible ouverte.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai 14 h 25, Série Magnum, 15 h 20, L'école des fans, 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire : 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Série : L'île aux trente cercueils.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Gala français du MIDEM.
Réal G Barbier
Yves Duteil, Laurent Voulzy, Francis Cabrel, etc...
21 h 40 Magazine : Moi... je.
De B Bouthier et P Breugnot.
(Lire notre article p. 13)
22 h 25 Document : Nos ancêtres les Français.
L'Eglise, réal P Philippe.
Des prêtres en soutane aux prêtres ouvriers l'évolution de l'Eglise de 1945 à nos jours.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés Mosaïque.
13 h 45 Dessin animé : Mister Magoo.
14 h La soupière a des oreilles.
Une émission de Piem et P Bonte.
15 h 15 Cinéma 16 : Les Filles d'Adam.
Scénario : J. Jaquine ; réal. : E Le Hung ; avec : D. Gélin, T. Marshall, S. Deschamps, V. Rivière, etc.
Florence, blessée au cours d'une manifestation décide d'aller vivre à Marseille.
16 h 35 Un comédien lit un auteur.
D. Manuel lit J Rivière.
(Lire notre sélection.)
17 h 20 Théâtre de toujours : Les Acteurs de bonne foi.
Comédie de Marivaux par la Société des comédiens-français (rediff.).
18 h 45 Prélude à l'après-midi.
Le Concertgebouw d'Amsterdam, dir. : B. Haitink, interprète Malher et Bartok.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Haute curiosité : L'art et la décadence.
Une série de M. Rheims et J. Aurel.
Jacques Laurent évoque le mythe de la décadence en rapport avec la notion de naturel.
21 h 25 Courts métrages.
« Une vilaine anecdote » de D Lolov ; « L'extraordinaire ascension de Maurice Bellange » de B Decharme.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Cycle à la redécouverte de D.-W. Griffith.

La N.R.F.

UN COMEDIEN LIT UN AUTEUR. JACQUES RIVIERE OU LA PASSION DE L'INTELLIGENCE.
FR 3, 16 h 35.

Il est des hommes de lettres, silencieux, presque absents, qui ne publient le fruit de leurs réflexions que rarement, préférant se consacrer en toute impartialité, à la lecture des autres. C'est le cas de Jacques Rivière, premier directeur de la prestigieuse « Nouvelle Revue française », que son fils, Alain Rivière, et Hubert Blisson nous font redécouvrir. Originaire de Bordeaux, ami d'enfance d'Alain-Fournier, interlocuteur privilégié de Gide, Claudel et, chose plus surprenante, d'Artaud, Jacques Rivière, figure de Janus tournée aussi bien vers le symbolisme dont il est issu, que vers le surréalisme en marche, offre toutes les caractéristiques de l'esprit toujours attentif à ce qui est en train de se faire, et nous offre une leçon d'intelligence à méditer — M G

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : « Vers un concile africain », du R P B Kwichi.
7 h 40, Chasseurs de son : De la stérilité conjugale.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre pensée française.
10 h, Messe dans la chapelle du Vieux-Cours, à Rennes.
11 h, Regards sur la musique : « Divertissements sur un thème pastoral », de G Pierné, par l'Orchestre national de l'O.R.T.F. Dir. : J Martinon.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le Lyriscope : Quatre opéras de jeunesse de Verdi, au Théâtre musical de Paris.
14 h, Sons.
14 h 5, Le Bourgeois gentilhomme, de Molière, par les Tréteaux de France, au Théâtre Daniel-Sorano, à Toulouse. Avec : P Doris, etc.
16 h 5, Concert de musique brésilienne, avec Maria d'Apparecida.
17 h 30, Rencontre... au Festival du Sahara à Douz.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : La poésie électrique (France-Québec).
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Fillou tchin' tchin'.
23 h, Musique de chambre : Dela, Magnard.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade, musique viennoise et musique légère, œuvres de J Strauss père, Petrini, J Brahms, Ketelbey, Pugnani-Kreisler, Tchaïkovski, Haydn, Pugni, Rossini, Verdi, Poder
8 h 2, Cantate intégrale des cantates de Bach
9 h 10, Magazine international.
11 h, Concert (en direct du théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, à Paris) « Variations en sol majeur » de Beethoven, « Trio en ut mineur » de Mendelssohn, avec J. Kalichstein, piano ; J. Laredo, violon ; S. Robinson, violoncelle.
12 h 5, Allergie... œuvres de Schumann, Bruch, Berg, Debussy, Mounet...
14 h 4, D'une oreille l'autre, œuvres de de Falla, Bloch, Philidor, Nielsen, Mozart, Mayr, Emmanuel.
17 h, Comment l'entendez-vous, par N. Morelle (auditrice de France-Musique), œuvres de Messiaen, Alain, Duruflé, Tournemire, Britten, Poulenc.
19 h 5, Jazz
20 h, Les musées en dialogue.
20 h 30, Les grands concerts d'archives (donné en juillet 1951 au Festival de Hollande), « Symphonie n° 2 » de Mahler, par l'orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, avec J. Vincent, soprano, K Ferrier contralto, dir. : O. Klemperer.
22 h 30, La nuit sur France-Musique, le geste d'Igor (les mémoires musicaux d'I. Markevitch), œuvres de D. Milhaud, Poulenc, Markevitch ; 0 h. 5, Rupture, œuvres de Vaughan-Williams, Saint-Saëns, Grandos.

Lundi 15 février

Trois films

LA COURSE AUX MARIS

Film américain de Don Hartman (1948), avec C. Grant, B. Drake, F. Tone, D. Lynn, A. Mowbray.
TF 1, 14 h.

Un célibataire endurci est poursuivi par une vendeuse de grand magasin, qui a décidé de l'épouser. Pâle comédie américaine où Cary Grant fait un numéro de routine.

PROPRIÉTÉ INTERDITE

Film américain de Sidney Pollack (1966), avec N. Wood, R. Redford, C. Bronson, K. Reid, M. Badham.
TF 1, 20 h. 35.

★ *Névroses et mœurs scabreuses dans une pension de famille louche. C'est une nouvelle de Tennessee Williams, expert en atmosphères morbides, que Sidney Pollack a traitée comme un drame de la révolte contre la déchéance. Les personnages masculins sont burinés par de grands acteurs. Natalie Wood, obsédée, tourmentée, brûle dans cet enfer.*

L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ DU MONDE

Film français de Claude d'Anna (1978), avec B. Cremer, D. Pleasence, L. Deschanel, D. Hopper.
FR 3, 20 h. 30.

★ *A Zurich, l'aventure d'une femme prise malgré elle dans les rivalités sans merci de compagnies multinationales. Film d'angoisse, au réalisme hallucinatoire, où Claude d'Anna fait entrevoir qui sont, aujourd'hui, les véritables maîtres du monde.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
Les yeux au bout des doigts.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
La croisée des chansons. 14 h, Cinéma *la Course aux maris*, de Don Hartman ; 15 h. 30, Les couleurs de la vie : 16 h. 40, A votre service ; Rendez-vous au club
17 h 25 Emission pour les jeunes (Croque-vacances).
Dessins animés. Variétés. Bricolage
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Propriété interdite.
De Sydney Pollack
22 h Actualités : L'Enjeu.
Magazine de F de Closets, E de La Taille et A. Weiller.
L'Egypte la crise économique, politique et religieuse après l'assassinat de Sadate. Armement l'inévitable commerce. bois : la vraie crise de l'énergie ; cuir : sauver la filière.
Des auteurs et vous.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : Les amours des années grises
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Emissions pédagogiques.
16 h 40 Document : L'homme qui a peint le Sinaï.
Réal. : H. Pierret.
(Lire notre sélection.)
17 h Itinéraires.
Guatemala les racines de la santé Réal : P Krieg.
Une équipe de médecins européens au lendemain d'un tremblement de terre qui fit vingt-cinq mille morts.
17 h 45 Récré A 2.
Une souris sur Mars : Casper. Le petit écho de la forêt. Tarzan.
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord... pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine Musique au cœur.
De E Ruggieri et P Camus
Maria Callas : portrait d'une diva.
21 h 50 Document Portrait de l'univers.
Claude Bernard et la médecine d'aujourd'hui, réal. J Lallier
Claude Bernard, inventeur de la médecine expérimentale, et les découvertes médicales aujourd'hui.
22 h 45 Théâtre.
La carte postale, de E Weingarten, réal. H Basse
Dans un compartiment, une jeune fille entre deux gendarmes ? Qui est-elle ? Où cette histoire nous emmène-t-elle ?
23 h 15 Journal.

Dictionnaire

L'HOMME QUI A PEINT LE SINAI
A 2, 16 h 40

Curieuse manière d'occuper sa vie d'artiste. Jean Verame, peintre d'origine belge est tombé follement amoureux du désert du Sinaï et, avec l'autorisation de Sadate, qui trouvait l'idée originale, a décidé de le peindre. Sur 90 kilomètres environ, douze massifs rocheux nécessitant 12 tonnes de peinture, sont badigeonnés avec passion. Nous excuserons ses commentaires qui, à eux seuls, réactualiseraient le dictionnaire des idées reçues et souhaitons-lui bon courage — M G

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Magazine d'actualité : Laser.
18 h 55 Tribune libre.
Inter-service migrants
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le magicien noir
20 h Les jeux
20 h 30 Cinéma L'ordre et la sécurité du monde.
De C. d'Anna
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Le milieu des empires. Au centre d'études arctiques de Paris. Jean Jaurès : Moins cinq avec A Tevoedjre
8 h, Les chemins de la connaissance : Histoires de vies (l'apprenti boulanger) ; à 8 h 32, John Stuart Mill ou les mirages de la vertu ; la machine tombe en panne
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7 Les lundis de l'histoire : Espaces publics et communications intimes
10 h 45 Le texte et la marge : Avec E Kouznetsov
11 h 2, Evénement-musique
12 h 5, Agora : L'Almanach historique de la gastronomie française, avec C Guy.
12 h 45 Panorama : Avec J Chiffoleau
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale : L'incroyable et longue histoire d'un tambour et sa mémoire.
14 h, Sons : Au Sénégal
14 h 5, Un livre, des voix : « L'Homme au bras d'or », de N Algren.
14 h 47, Contact.
14 h 50, Le monde au singulier : L'actualité selon le cinéaste P Etaix
15 h 30, Points de repère : Innover dans la création d'entreprises
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : Le tramway revient dans nos villes
17 h, Roue libre : Les voyages du Petit Prince.
17 h 32, Les grands opéras du monde : L'Opéra de Paris de 1669 à 1874
18 h 30, Feuilleton : La Cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Le portrait de Wagner, par Renoir.
20 h, Pily la petite fille, de M Bounpheng (rediff.)
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Shiva danseur cosmique.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2 Musique légère de Radio-France, œuvres de Dubois, Gérard
6 h 30 Musiques du matin, œuvres de Haendel, Grieg, Britten, Charpentier, Haydn
8 h 7 Quotidien musique.
9 h 6 Musiciens d'aujourd'hui, Vingtième siècle carrefour des civilisations musicales, œuvres de Mache, Reich, Partch, Stravinski.
12 h Chasseurs de son stéréo, Motets français du dix-septième siècle
12 h 35, Jazz. Le jazz en France.
13 h Jeunes solistes (en direct du studio 119) œuvres de Schumann, et Ravel avec Y Henry, piano.
14 h 4 D'une oreille l'autre, œuvres de Jolivet, Liszt, de Falla, Braxton, Dukas, Sisler, Harris
17 h 2 Le jeu des miroirs, œuvres de Brahms.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) musiques traditionnelles de Bulgarie.
19 h 38, Jazz.
20 h La recherche musicale.
20 h 30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France), cycle de quatuors : Haydn (n° 39), Ravel (fa majeur), Beethoven (n° 9), par le Quatuor Orlando, avec I. Parkanyi, violon, H Oberdorfer, violon, F. Erblich, alto, S. Metz, violoncelle.
22 h 30, La nuit sur France-Musique, Musiques de nuit, œuvres de Schubert ; 23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui, œuvres de Charpentier, Moulinié.

● **Les chemins de la connaissance** (F.-C., 8 h et 8 h 30) — deux thèmes intéressants : le premier, « Histoires de vie », consacré aux applications en sociologie et en histoire des méthodes d'histoire des mentalités utilisées d'abord dans le domaine de l'ethnologie ; le second, « John Stuart Mill ou les mirages de la vertu », un portrait de l'économiste et philosophe anglais, auteur de la « doctrine du plus grand bonheur », fondée sur la croyance de John Stuart Mill en l'efficacité philanthropique de la vertu. J. S. Mill est en particulier l'auteur de « l'Asservissement des femmes », l'une des premières professions de foi pour la libération des femmes.

● **« Pily, la petite fille »**, de Maniphanh Bounpheng (F.-C., 20 h). — Il faut écouter cette rediffusion du conte de Pily, dont l'auteur est un adolescent d'origine laotienne arrivé en France en 1977 parmi les réfugiés. Maniphang Bounpheng ne s'est pas contenté d'apprendre le français. Il s'est mis à écrire des histoires qui sont, sous une forme enfantine, des allégories de ses sentiments d'exilé. La première de ces histoires et sans doute la plus belle, « Coucou la petite fourmi », avait été découverte et présentée par France-Culture en 1979.

Mardi 16 février

Trois films

COMMENT NOYER LE DOCTEUR MRACEK
Film tchèque de Vaclav Vorlicek (1974), avec L. Satrankova, J. Hanzlik, Z. Rehor, V. Manalk. A 2, 15 heures.

★ *Comédie fantastique et, sans doute, symbolique, sur les ondins luttant, pour survivre, contre un fonctionnaire. Ce film est inédit en France. A voir pour se faire une opinion.*

LA TERRE DES PHARAONS
Film américain de Howard Hawks (1955), avec J. Hawkins, J. Collins, D. Martin, A. Minotis, J. Robertson-Justice, Kérima. FR 3, 20 h 45.

★ *La construction de la grande pyramide, qui sera le tombeau de Keops, vue à travers la hantise de la vieillesse, la fascination du temps. William Faulkner a travaillé au scénario. Sans échapper totalement aux conventions hollywoodiennes du film historique à grand spectacle, Hawks a fait passer dans sa mise en scène une grande noblesse et une puissance tragique.*

LE JOUR OU LA TERRE S'ARRETERA
Film américain de Robert Wise (1951), avec M. Rennie, P. Neal, H. Marlowe, S. Jaffe, B. Gray. FR 3, 22 h 5.

★ *L'arrivée, en soucoupe volante, à Washington, d'un être humain venant avertir les Terriens de cesser leur course aux armements sous peine d'être détruits. Tournée en pleine « guerre froide », ce film de science-fiction, réalisé avec rigueur et intelligence, est une curieuse parabole sur la paix et le danger des armes nucléaires.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; 14 h, La légende des chevaliers aux 103 étoiles ; 14 h 45, Rencontre en fête ; 15 h 25, Dossier : Parlez-moi d'humour ; 16 h 30, Découvertes TF 1 ; Tout feu, tout flamme.
17 h 25 Croque-vacances.
Dessins animés ; Variétés ; Bricolage.
18 C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Série : La nouvelle malle des Indes.
Réal. : Christian-Jaque.
Tom et Martial capturés par les Dacoits échappent de justesse à la strangulation, et ouvrent la grande route des Indes.
21 h 35 Variétés : Formule 1, de M. et G. Carpentier.
G. Thesmar, J. Moreau, Jo Norman, etc.
22 h 35 L'aventure des plantes.
L'ère des grandes inventions : l'ovule et la graine.
Les plantes terrestres il y a deux millions d'années.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 : Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
La télévision dans la famille.
15 h Cinéma : Comment noyer le docteur Mracek.
De M. Macourek, P. Markov, V. Vorlicek.
16 h 40 Entre vous.
De L. Bériot.
(Lire notre article p. 13.)
17 h 50 Récré A 2.
Une souris sur Mars : C'est chouette . 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
19 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : l'Adieu aux enfants.
De C. Coudere
La vie du médecin pédagogue polonais Janusz Korczak, créateur de la République des enfants, un précurseur de Bruno Bettelheim.
22 h 10 Magazine : Cinéma-cinémas.
Réal. C. Ventura
Le cinéma de Jacques Monory, peintre hyperréaliste américain inspiré du cinéma noir des années 50 ; l'actualité cinématographique ; le tournage de « Parsifal » de H. J. Syberberg ; Hommage à George Cukor.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h Ministère des Universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Echanges et projets.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le magicien noir
20 h Les jeux.
20 h 30 La dernière séance.
Une émission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Dessin animé Une étoile est née
Bugs Bunny et Daffy Duck
20 h 45 Cinéma : la Terre des Pharaons.
d'H Hawks.
22 h 35 Actualités de l'époque.
22 h 40 Dessin animé : le Magicien illusionniste, de Tex Avery.
22 h 50 Attractions de l'époque.
Jack Gilles, magicien illusionniste.
22 h 55 Journal.
22 h 5 Cinéma : Le jour où la Terre s'arrêtera,
De R. Wise.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Journal de V. Woolf (voir lundi).
8 h, Les chemins de la connaissance : Histoires de vies (la Femme du boulanger) ; à 8 h 32, John Stuart Mill : prenez garde à la vertu ; à 8 h 50, La route aventureuse.
9 h 7, La matinée des autres : La fille tambour (conte Darak)
10 h 45, Un quart d'heure avec... A. Castelot L'histoire insolite.
11 h 2, Les grands opéras du monde : L'Opéra de Paris de 1669 à 1874 (et à 17 h 32)
12 h 5, Agora : « Guide de l'amateur de pain », avec Poilâne.
12 h 45, Panorama : Avec C. Kempf.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Les pileuses de manioc.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les héros des femmes », d'A. Bioy Casares.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon P. Goma
15 h 50, Les points cardinaux : Décentralisation en Grande-Bretagne.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : Les voyages du Petit Prince.
18 h 30, Feuilleton : La cloche d'Islande, d'après H.K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La forêt.
20 h, Dialogues : Y a-t-il un savoir de l'homme ? Avec P.-L. Assoun et J.-L. Marion.
21 h 15, Musiques de notre temps : La composition est-elle autobiographique, avec P. Drogoz
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Beethoven, Mendelssohn, Delibes, Schubert.
8 h 7, Quotidien-Musique .
9 h 6, Musiciens d'aujourd'hui : XXe siècle : carrefour des civilisations musicales, œuvres de Debussy, de Falla, Lully, Globokar, Albeniz, Verdi, Mozart, Xenakis, Bartok.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui : Folklore des Flandres.
12 h 35, Jazz : Le jazz en France.
13 h, Opérette : Œuvre de Dauvergne.
14 h 4, Boîte à musique : Œuvres de Bach.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre : Œuvres de Bach, Carter, Roussel, Bruckner, Boudreau, Liszt, musiques de Bali.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Massenet, Ravel.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : Collectif musical 2e 2m, œuvres de Bussotti.
19 h 38, Jazz : Les irréfutables (ténors), J. Griffin.
20 h, Concert (en direct de la Salle Pleyel à Paris) : « L'amour de Danaé » de R. Strauss, par l'orchestre national de France et les chœurs de Radio-France. Chef de chœurs, J. Jouineau, dir., M. Janowski ; solistes : R. Plowright, A.-M. Rodde, V. Schweizer, etc.
23 h, La nuit sur France-Musique : Œuvre de Zelenka ; 23 h 30, Jazz-Club : E. Louiss, orgue.

● « La Coquette trompée, d'Antoine Dauvergne (mardi 16 février, F.-M., 13 h). — Le titre de cette série : opérette, ne convient guère à ce charmant ouvrage en un acte, créé à Fontainebleau en 1753 et qui, avec « les Troqueurs », du même Dauvergne, devait inaugurer le genre de l'opéra-comique français. En outre le caractère essentiellement galant du sujet, l'absence de dialogues parlés au profit des récitatifs accompagnés au clavecin, le style vocal enfin, apparentent davantage cette œuvre à l'esthétique aristocratique de la première moitié du dix-huitième siècle qu'à celle des spectacles de tréteaux qui connaissaient alors la faveur du grand public.

Redécouvert en 1975 au Festival d'Albi, avec les interprètes qui ont réalisé l'enregistrement que nous propose Sylvie Février, cette œuvre prend pour prétexte la rivalité de deux femmes autour d'un jeune homme indécis. Il penchera bientôt pour la plus coquette, comme on pouvait s'en douter, mais celle-ci — séductrice et volage — se laissera séduire par un jouvenceau, qui n'est autre que sa rivale déguisée... Ainsi la coquette sera-t-elle plus sûrement trompée que par son amant trop occupé à distinguer les « feux de la haine » et les « flammes de l'amour ». Sans doute le siècle des Lumières n'était-il pas beaucoup plus éclairé que les autres, mais il était galant. — G. C.

● « L'Amour de Danaé », de Richard Strauss (en direct de la salle Pleyel, F.-M. 20 h) — Dans l'antiquité sanguinaire, chère à Hoffmanstahl et Richard Strauss, le roi Pollux, ruiné, a voulu marier sa fille au fameux roi Midas, qui change en or tout ce qu'il touche. Cocasserie inévitable, la promise se change en or, mais l'intervention réparatrice de Jupiter, un temps amoureux lui-même de Danaé, permettra aux amants éperdus de vivre pauvres et heureux. Le livret de Joseph Gregor, remanié de Hoffmanstahl, n'a pas la verve des précédents sujets de Strauss, et la musique se fait curieusement maniérée : entre 1935 et 1942, comme par un contrecoup du destin, Strauss, qui est le musicien presque officiel du régime nazi est dans une mauvaise passe. Mais bien que plus dépouillé que ses œuvres précédentes, « l'Amour de Danaé » vibre çà et là de quelques belles déclamations qu'il ne faut pas manquer d'entendre, l'opéra n'étant pratiquement jamais joué. — T. Fr.

Mercredi 17 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 55 Un métier pour demain : des métiers de la fonderie.
14 h Mercredis-moi tout.
Dessin animé ; variétés.
15 h 55 Les pieds au mur.
Histoire fantastique ; dessin animé, feuilleton ; vidéothèque 82 ou de la friture dans les lunettes.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Les enfants aiment danser.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 45 Les mercredis de l'information.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze « les crimes sans châtiment », enquête de R. Passevant.
Le 21 octobre 1981, le fuge Michel est abattu. Une enquête sur ce meurtre, avec la participation de MM. Gaston Deferre, ministre de la justice, et Robert Badinter, ministre de la justice.
21 h 40 Portrait : Lorin Maazel.
Une émission de B. Carreau.
(Lire notre article page 13.)
22 h 35 Court-métrage :
Trois générations d'instituteurs.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 : Série : Les amours des années grises.
14 h Terre des bêtes.
Réal. : B. Pere.
L'Année de la baleine.
15 h Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Goldorak ; Une souris sur Mars ; Casper ; Discopuce ; Méthanie ; Lippy le lion ; Zeitson...
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Skieureveur, réal : D Laffond ; Straight down, réal. : G. Morel (redif.)
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
19 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 L'histoire en question.
De A. Decaux L'attentat du Petit-Clamart.
L'attentat contre le général de Gaulle, le 22 août 1962, avenue de la Libération, au Petit-Clamart, fomenté par Jean-Marie Bastien-Thiry.
21 h 55 Magazine médical : les jours de notre vie.
Le manque de souffle : bronchite chronique : emphysème
22 h 40 Magazine musical : Concert actualité.
Les répétitions de l'Ensemble orchestral de France, dir J.-P Wallez ; de l'Orchestre de Paris, dir. C. Abbado ; de l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement pour l'égalité parentale.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le magicien noir.
20 h Les jeux.
20 h 30 Ciné-parade.
Une émission de C. Villers et P. Godeau.
L'émission aura lieu à Nice dans les studios de la Victorine, en compagnie de metteurs en scène, décorateurs et autres professionnels du cinéma.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Les colles (voir lundi)
8 h, Les chemins de la connaissance : Histoires de vies (Tante Suzanne) ; à 8 h 32, John Stuart Mill : le spectre de l'économie stationnaire.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Analogie et connaissance ; Une nouvelle épistémologie des sciences sociales ; Louis XIV architecte ; Histoire des sciences.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : « Qui est le prince », avec H Bazin et S. Seccarelli.
11 h 2, Les grands opéras du monde : L'Opéra de Paris de 1669 à 1874 (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Espace libre, avec P Lecuire.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h Sons : Femmes en Afrique.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les pas d'Orphée », de S. Morel.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Il y a des crépuscules qui ont l'aspect de l'aurore.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon P. Aries.
15 h 45, Archimedia : La matière organisée.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : Les voyages du Petit Prince.
18 h 30, Feuilleton : La cloche d'Islande, d'après H.K Laxness .
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : A la recherche du temps disparu.
20 h, La musique et les hommes : Mahler et Freud.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Pourcel, Love, Lecuona, Schubert, Loyal, Vargas et Fuentes, Barry et Black.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Milhaud, Gershwin, de Falla, Corelli, Dvorak.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 6, Musiciens d'aujourd'hui : vingtième siècle : carrefour des civilisations musicales, œuvres de Roussel, Scriabine, Rameau, Delibes, Messiaen, Stockhausen, Maceda, Cowell, Cage
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : le jazz en France.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119), œuvres de J.-S. Bach, Schumann, Fauré, Dutilleux, avec A. Laurent, flûte, I. Duha, piano.
14 h 4, Microcosmos : 14 h, 10, Kaléidoscope ; 14 h 45, le billet du jour ; 14 h 50, dossier instrumental ; 15 h, les éphémérides de la musique ; 15 h 40, le jeu de la bricole ; 16 h, l'école américaine de piano, œuvres de Hopkins, Fuy, Mason, Grobe, Gottchalk.
17 h 2, Le jeu des miroirs : œuvres de Strauss.
18 h 30, Studio-concert (en direct du studio 106), œuvres de Weber, Mahler.
19 h 38, Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre : magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert : perspectives du vingtième siècle, « Fantaisie » de Gibbons et de Purcell par le Trio de violes de gambes Jordi Savall ; « les Treize couleurs du soleil couchant » de Murail par l'ensemble du G M C E de l'itinéraire ; « Quatuor à cordes » de Crumb, J.-P Savouret, violon ; A. Flamer, violon, G Renan, alto ; D. Simpson, violoncelle ; « les Courants de l'espace », « Gondwana » de Murail, Symphonie n° 7 de Sibelius par l'Orchestre national de France, sol. : J. Loriod, dir. : Y. Prin.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : rencontre au groupe des sept, Leos Janacek avec Charles Mackerras ; 0 h 5, fidélité de nuit : œuvres de Balakirev, Sibelius, Skalkottas, Chostakovitch, Ives.

● Mahler et Freud (F.-C., 20 h). — Selon Freud, qui l'avait approché lors d'une psychanalyse-éclair Mahler, souffrant d'une névrose obsessionnelle et d'une fixation maternelle, ne pouvait concevoir sa vie et sa musique que comme une seule et même réalité. Cette heureuse « confusion » permet à Alain Feron d'« analyser » la musique du maître viennois, le thème de l'enfance chez l'auteur des « Kindertotenlieder » (chants des enfants morts), mais aussi tous les aspects enfantins qui se mêlent à l'angoisse mahlérienne, aux masques de la mort. La « morbidezza » des partitions renvoie à la vie glacée du Mahler, ses expériences douloureuses enivrent sa musique de chair et de sons : Alain Feron rompt le cercle infernal. — T. Fr.

Jeudi 18 février

Un film

LA BELLE VIE
Film français de Robert Enrico (1962), avec F. de Pasquale, J. Steiner, L. Hamon, F. Giret, O. Geoffroy, G. Chmara, N. Germon.
FR 3, 20 h 35.

★ *Au temps de la guerre d'Algérie, les difficultés de réinsertion sociale d'un jeune homme libéré du service militaire et qui vient de se marier. Œuvre courageuse pour l'époque où elle a été tournée car les conséquences du conflit algérien y sont presque constamment présentes. Une scène de tabassage par deux parachutistes.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Les oreillons
16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés ; variétés ; bricolage
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, une Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
La femme au Moyen Age.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
L'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Adieu.
D'après la nouvelle de H de Balzac, réal : P Badel, avec L. Mikael, J.-C Drouot.
(Lire notre sélection.)
22 h 10 Document : la Terre en héritage.
La faim et les moyens.
Un inventaire didactique sur les ressources de la planète.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 : Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Avec Michel Galabru
15 h 5 Série : la famille Adams.
15 h 55 Magazine médical : les jours de notre vie.
Le manque de souffle (redif de l'émission du mercredi 17 à 21 h 55).
16 h 45 La femme dans la bande dessinée.
De Bécassine à Thérèse d'Avila.
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
Une souris sur Mars ; Casper ; Si on jouait au théâtre.
18 h 30 C'est la vie
19 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les organisations professionnelles.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : situations 82.
Les médecins malades de la médecine. Réal. : D Wronecki, J. Casenave A.-M. Lafaye, P. Dumayet.
La politique actuelle de la médecine en France : une enquête sur la possible suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics, sur la limitation du nombre des scanners dans les cliniques privées, et sur l'implantation de centres de médecine intégrée.
21 h 40 Magazine : les enfants du rock.
De J.-C Vanier
Le groupe Stunners et Charlélie Couture.
23 h 15 Journal.

Dulcinée amnésique

ADIEU
TF 1, 20 h 35.

Il n'est de situation plus horrible et désespérée en ce monde que d'être ignoré de sa dulcinée. Philippe de Sacy, vaillant soldat de Napoléon Ier pendant la campagne de Russie, aime la belle Stéphanie, devenue amnésique des suites des horreurs de la guerre. Le sujet de ce téléfilm, de Pierre Badel, inspiré d'une nouvelle de Balzac est « a priori », intéressant. Mais il est traité avec une telle naïveté, que, en fait de larmes on est plutôt porté au rire. Seul le personnage de Stéphanie, interprété par Ludmila Mikael, incite à l'indulgence. Une indulgence dont « Adieu » a le plus grand besoin. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR3

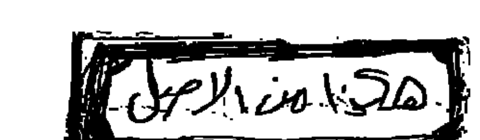
18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Cuisine sans cuisson ; Thèmes et variations : sur les pas de Mozart enfant.
18 h 55 Tribune libre.
Parti des Républicains sociaux (P.R.S.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le magicien noir.
20 h Les jeux.
20 h 35 la Belle Vie.
De R. Enrico.
22 h *Journal.*

FRANCE-CULTURE

7 h 12, Matinales : Les loups (voir lundi).
8 h, Les chemins de la connaissance : Histoire de vies (le Senhor Antonio) : à 8 h 32, John Stuart Mill : Un Don Quichotte du féminisme ; à 8 h 50, La route aventureuse
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : Il est encore des rois, avec F Jaudel
11 h 2, Les grands opéras du monde : L'Opéra de Paris de 1669 à 1874 (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : La peinture sur porcelaine, avec J Alexandre
12 h 45, Panorama : Avec N. Parrot.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : L'orgue du musée des Augustins, à Toulouse.
14 h, Sons : Les Pygmées d'Abou Mbang
14 h 5, Un livre, des voix : « Un royaume pour une tombe », de G Suffert.
14 h 47, Départementale : A La Rochelle.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon le chorégraphe B. Lefebvre.
15 h 30, La radio sur la place : La nouvelle maison de la culture
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : Les voyages du Petit Prince.
18 h 30, Feuilleton : La cloche d'Islande, d'après H.K Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'enfant handicapé.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Fin d'été à Baccarat, de P Minyana.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Chopin, Mozart, Bach, Byrd, Saint-Saëns.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 6, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Musiciens d'aujourd'hui : vingtième siècle : carrefour des civilisations musicales, œuvres de Varese, Webern, Stravinski, Puccini, Debussy, Stockhausen, Halang, Khang, Ravel, Roussel, Thien-Dao, Yun, Kang.
12 h, Le royaume de la musique : « Concerto pour flûte et orchestre » de Ibert.
12 h 35, Jazz : le jazz en France.
13 h, Musique légère : œuvres de de Roger, Lanner, J Strauss, Tchaikovski.
14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de Debussy, Bach, Villa Lobos, Rachmaninov, Dvorak, Tremblay.
17 h 2, Le jeu des miroirs : œuvres de J.-S. Bach.
18 h 30, Studio-concert (en direct du studio 106) - jazz moderne.
19 h 38, Jazz : le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert (en direct de l'auditorium 105 de Radio-France) « Quatre mazurkas », « les Masques », « Mélodies Hafis », « Quatuor » de Szymanovski, avec M. Drwnowski, piano, M Sartova, soprano, C. Debrus, piano, et le quatuor Grazyma Bacewicz.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : 23 h, studio de recherche radiophonique, G Aperghis ; 0 h 5, un portrait de D Lipatti ; œuvres de Bach, Mozart, Chopin, Lipatti.



J.-P. ELKABBACH ET N. MAMÈRE ÉCRIVENT SUR LEUR TÉLÉVISION

Derrière l'écran

Jean-Pierre Elkabbach ne ressemble pas à son livre. Je le connais mal, à peine l'ai-je rencontré deux ou trois fois. Cependant, l'impression qu'il donne est celle d'un écorché vif, d'un inquiet, d'un homme sous pression, abritant derrière une raideur de façade la flamme d'une seule ambition : être le premier, le meilleur et qu'on le sache, et qu'on se le dise ; s'éclater en poursuivant une idée fixe, une obsession, le journalisme.

On parle toujours de lui comme d'un grand professionnel. Je dirais plutôt un grand passionné. Et lui-même donne sur ce chapitre des verges pour se faire fouetter en racontant, pas gêné, la façon dont, ayant à peu près complètement oublié l'allemand appris au lycée et, nommé correspondant à Bonn après les événements de mai 1968, il a « bidonné » un discours du chancelier Kissinger en envoyant à l'antenne la traduction d'une allocution déjà ancienne. Aujourd'hui, ajoute-t-il goguenard, ces blablas officiels, il pourrait les improviser en plusieurs langues.

Je vous cite ce passage parce que c'est à peu près le seul où l'on sente battre le pouls rapide, emporté, de ce pur-sang à qui Nicole Avril donne de vigoureux coups d'aiguillon (il s'agit en effet d'un dialogue avec sa femme) tout en acceptant de le voir jouer les vieux chevaux de manège. Et tournent, tournent les réponses esquivées, escamotées, tombant exprès à côté de la question. Des questions extrêmement précises et pointues, je le répète, des questions ou des rappels à l'ordre, évidemment complices, du genre : *« Tu prends la pose ? »* ; ou bien encore : *« Cavada, tu lui gardais rancune ? »* ; ou enfin : *« Dès ton arrivée à Antenne 2, pour faire de la place aux uns, n'en as-tu pas remercié d'autres ? »* A lui ensuite d'effacer ces faux-plis avec le fer à repasser à vapeur employé par tous les représentants de l'ancienne majorité.

Et il a beau s'en défendre, Jean-Pierre Elkabbach en était un, ou du moins devait-il en donner l'impression. Le moyen de faire autrement dans un pays où les médias étaient, sont, et hélas risquent fort de rester à la botte du pouvoir ? Un pouvoir qu'il a quelque peu bousculé. Je ne vais pas détailler ici sa carrière. En deux mots : il est né à Oran dans une famille juive, il a été chaviré par la mort prématurée de son père, et on l'est aussi en le lisant. Premiers pas à Radio-Alger, il fera de la prison pendant le putsch pour avoir refusé d'obéir aux militaires. En 1962, il est engagé par Jacqueline Baudrier à France-Inter. Le 3 juin 1968, il se joint aux grévistes et, après la « reprise en main » de l'O.R.T.F., il est exilé à Toulouse avant de partir pour Bonn et d'entrer ainsi à la première chaîne.

Après quelques mois passés sur la « 2 », où on l'a expédié après le départ de Desgraupes, il retourne à France-Inter avec « 13-14 ». C'est un succès et le tremplin qui l'enverra à la tête de l'information d'Antenne 2. *« J'ai demandé,* raconte-t-il, *à Marcel Jullian mon indépendance. Il me l'a promise. »* Tu parles ! Pas un mot de plus sur les liens qui l'unissaient, par-dessus la tête du P.-D. G. de l'époque, au porte-parole de l'Elysée, Jean-Philippe Lecat. C'est dans son bureau pourtant qu'il a appris sa nomination. Giscard, il ne l'a pratiquement jamais vu, sinon avec nous, à la télé.

Alors, pourquoi son nom a-t-il été hué à la Bastille ? Et pourquoi son visage, qu'on le veuille ou non, reste-t-il dans les mémoires comme l'enseigne de l'ancien règne ? Parce qu'il a mis au service de ses mentors la souplesse et la compréhension de qui est prêt à lâcher du lest, beaucoup de lest pour pouvoir — condition *sine qua non* — continuer à exercer un métier, à se maintenir à un poste formidablement valorisant. Du lest, il en lâchait en veux-tu, en voilà, avec ses interlocuteurs de tout bord. Rappelez-vous la manière dont le traitait Chirac. Rappelez-vous son interminable interview de Marchais au lendemain du 10 mai, et le « Cartes sur table » l'opposant au même Marchais, retour de Moscou, après l'entrée des Russes en Afghanistan. *« Taisez-vous, Elkabbach ! »*, le titre de son livre, c'est au secrétaire général du P.C. qu'il l'a emprunté. Il évoque *« sa brutalité goguenarde »* avec ce dernier et sa franchise musclée à l'égard de Raymond Barre. Les formules sont heureuses, l'impression qu'il donnait à l'écran l'était moins.

D'ailleurs, au premier tour des législatives, au soir du 19 juin, quand Defferre l'a grossièrement insulté sous notre nez, je me souviens de son attitude, de son visage blême sous le fond de teint, brûlé par un regard de braise. Noël Mamère (il est génial son bouquin, *Telle est la télé*), raconte lui aussi la scène, et décrit le plateau prostré dans un silence glacial, un silence accablé, réprobateur, les yeux fixés sur un Elkabbach tendu et pâle qui n'allait pas tarder à abandonner la place. Dieu sait pourtant s'ils lui en voulaient à « J.-P.E. », comme ils l'appellent à Antenne 2. Tout simplement pour avoir misé sur le mauvais cheval, pour avoir désespérément tenté jusqu'à la dernière minute de favoriser le candidat sortant. Faut-il rappeler ici les incidents Boissieu et Rocard ?

Ils lui en voulaient et Mamère, l'animateur de « C'est la vie » — une émission créée et patronnée par Louis Bériot, le bras droit d'Elkabbach — n'est pas le dernier à tirer sur le pianiste condamné au lendemain de la victoire de la gauche. Il raconte tout, heure par heure, tout ce qui s'est passé rue Cognacq-Jay. On l'entend venir, avancer pas à pas avec ses gros souliers. Et on est confondu par tant de simplicité. Il s'accuse sans sourciller de prudence, d'hypocrisie, de lâcheté. Au fur et à mesure que passent les jours, de Panthéon en Defferre, de Defferre en Fillioud, de Fillioud en Estier, d'Estier en Mauroy *(« Nous n'avons demandé à personne de partir mais nous ne demandons à personne de rester !)*, de Mauroy en Desgraupes et de Desgraupes en Virieu, un Virieu, qui en arrive à lui faire regretter Elkabbach, on voit, au fil des pages, son enthousiasme, son espoir, son désir de changement se recroqueviller, se tasser, se soumettre au petit jeu des promotions et des flatteries destinées à neutraliser, à remettre au pas et à faire taire les fortes gueules. Il en a gros sur la patate, Mamère, et son témoignage paraît infiniment plus spontané, plus sincère que celui de son ex-patron. Si vous vous intéressez à ce qui se passe derrière la vitre, un conseil, lisez-les tous les deux. Ils se contredisent et se complètent admirablement.

CLAUDE SARRAUTE.

★ *« Taisez-vous, Elkabbach ! »*, Ed. Flammarion. 60 F.

★ *Telle est la télé.* Ed. Megrelis, coll. « Chemins d'aujourd'hui ». 56 F.

Les programmes des TV périphériques

VENDREDI 12 FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG (R.T.L.-Télé), 21 h., *Ma chérie*, film de C. Dubreuil.
- TELE-MONTE-CARLO (T.M.C.), 20 h. 35, *le Seuil du vide*, film de J.-F. Davy ; 22 h. 15, Chrono, magazine de l'automobile.
- TELEVISION BELGE (R.T.B.), 21 h. 15, *Quai des brumes*, film de M. Carné.
- TELE 2, 20 h. 50, Vendredi Sports, magazine d'actualité sportive.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE (T.S.R.), 20 h. 35, Série « Les invités », (troisième épisode), de R. Pigaut ; 21 h. 35, Ecrire en Suisse romande : Georges Haldas.

SAMEDI 13 FÉVRIER

- R.T.L.-Télé, 21 h., *Charlie Gobb détective*, film de R. Michaels.
- T.M.C., 20 h. 35, *le Retour de la panthère rose*, film de B. Edwards.
- R.T.B., 20 h. 30, *De la part des copains*, film de T. Young.
- T.S.R., 20 h. 10, Série « Les invités » (quatrième épisode), de R. Pigaut.

DIMANCHE 14 FÉVRIER

- R.T.L.-Télé, 21 h., *l'Etrangleur de Boston*, film de R. Fleisher.
- T.M.C., 20 h. 35, *le Trésor du Hollandais*, feuilleton, quatrième partie.
- R.T.B., 20 heures, Variétés, chansons à la carte ; 21 h. 20, Téléfilm : *Non récupérables*, de F. Apprédéris.
- T.S.R., 20 heures, La chasse au trésor ; 21 heures, Les Jivaros, émission de S. Mohr.

LUNDI 15 FÉVRIER

- R.T.L.-Télé, 21 heures, *Oublie-moi, Mandoline*, film de M. Wyn.
- T.M.C., 20 h. 35, *Charter 2020*, film de P. Lary.
- R.T.B., 19 h, 55, *Vincent, François, Paul et les autres*, film de C. Sautet.
- TELE 2, 20 h. 25, Théâtre wallon : *les Trwes cabas*. Comédie de C.-H. Deraches ; 22 h. 15, La révolution silencieuse : Le marché de l'informatique.
- T.S.R., 20 h. 25, *L'important, c'est d'aimer*, film d'A. Zulaski.

MARDI 16 FÉVRIER

- R.T.L.-Télé, 21 heures, *le Mandarin*, téléfilm de P. Janin.
- T.M.C., 20 h. 30, La chasse au trésor, émission de J. Antoine ; 21 h. 40, Télé-cinéma, magazine du cinéma.
- R.T.B., 21 h. 10, Variétés : Refrains du monde, Les chants des Caraïbes.
- T.S.R., 21 h. 5, Entracte, émission sur le spectacle de M. Huelin et P. Feria.

MERCREDI 17 FÉVRIER

- R.T.L.-Télé, 21 heures, *Panique à bord*, film de A.-L. Stone.
- T.M.C., 20 h. 35, *la Nuit de l'été*, film de J.-C. Brialy ; 22 h. 10, Gogo rythmes, émission de variétés.
- R.T.B., 20 h. 45, Variétés, facettes ; 21 h. 45, Le temps d'un livre ; 22 h. 30, Carnet du court métrage belge.
- TELE 2, 19 h. 55, Sport 2.
- T.S.R., 21 h. 5, Téléscope, magazine scientifique.

JEUDI 18 FÉVRIER

- R.T.L.-Télé, 21 heures, *Gloria*, film de C. Autant-Lara, ou *Picnic*, film de J. Logan.
- T.M.C., 20 h. 35, *Rebecca*, film de A. Hitchcock.
- R.T.B., 20 h. 20, *Il n'y a pas de fumée sans feu*, film de A. Cayatte.
- TELE 2, 20 heures, Série : « Les grandes aventures de l'Himalaya » ; 20 h. 50, Concert : échanges des jeunes solistes francophones.
- T.S.R., 21 h. 10, *la Poursuite impitoyable*, film d'A. Penn.

SUR LES GRANDES ONDES

SAMEDI 13 FÉVRIER

France-Inter, 20 h. : La tribune de l'histoire : Antoine de Thounens, roi d'Araucanie ; 21 h 5 : Placido Domingo interprète Donizetti, Verdi, Halévy, Meyerbeer, Bizet, avec l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. C.M. Giulini.

DIMANCHE 14 FÉVRIER

R.T.L., 18 h. 15 : Le Grand Jury « R.T.L.-*le Monde* et vous », avec Marcel Dankert, président du Parlement européen, et Marcel Scotto.

Europe I, 19 h. : Club de la presse avec Michel Poniatowski.

Rappel des émissions

Mercredi 10 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Direct Paris-Lille.
En direct de Lille, une émission de A. Blanc et R. Pradines. Avec M.P. Belle, C. Dumont, R. Gicquel, J. Villeret, etc.

21 h 35 L'Orchestre des jeunes de l'Europe.
Réal. François Reichenbach.
Un reportage sur la vie d'un orchestre. Le travail de jeunes solistes, accompagnés d'extraits de concerts. Un invité : H. Von Karajan.

22 h 35 La part de vérité.
Jacques de Maisonrouge. Réal. M. Arnaud.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Chroniques martiennes.
Réal. : M. Anderson, d'après R. Bradbury.
Les colons.
Après l'ouverture d'un restaurant sur Mars, les Terriens en exil sont rappelés de toute urgence sur la Terre pour une guerre imminente.

22 h 15 Magazine musical.
D'E. Ruggieri. Avec M. Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture.
Au sommaire : un concert Stravinski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : H. Soudant avec Helffer (en liaison avec France-Musique) ; un reportage sur les contes d'Hoffmann.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma 16 : Comme un roseau.
Téléfilm d'A. Dhenaut d'après « le Roseau pensant » de J.-L. Curtis. Avec P. Mondy, C. Minazzoli, J.-P. Darras, D. Grey, H. Deschamps, etc.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche.
20 h, La musique et les hommes : Liszt et la baronne O. Meyendorff.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le Mali.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : (donné salle Gaveau, à Paris, le 29 novembre) : Œuvres de Schubert, avec M. Vogel, baryton, et C. Collard, piano.
21 h 30, Concert (en simultané sur Antenne 2) : « Dumbarton Oaks, concerto pour orchestre de chambre en mi bémol majeur » et « Concerto pour piano et orchestre d'harmonie », de Stravinski ; par le Nouvel Orchestre philharmonique ; dir. H. Soudant, sol. C. Helffer.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : 23 h 15, Musique de nuit, œuvres de Chopin, Mendelssohn ; 0 h 5, Fidélité de nuit : œuvres de Puccini, Rimski-Korsakov, Villa-Lobos.

Jeudi 11 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : respirer.
16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés. Variétés. Bricolage.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Durs, durs les enfants prodiges.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
C.F.T.C.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Julien Fontanes, magistrat.
Une fine lame, réal. F. Dupont-Midy. Avec J. Morel, H. Quester, M. Peyrelon...
Julien Fontanes enquête sur l'assassinat d'une prostituée à Dieppe et sur l'action du juge Rubot.
22 h 5 Document : Lettre d'un bout du monde.
Le Mexique : El senor Governador, de J.-E. Jeanneson.
Le portrait de Ruben Figueroa gouverneur de l'état de Guerrero au Mexique : un personnage étrange, d'une sincérité surprenante qu'on suit, non sans surprise, dans son travail de surveillance du territoire. A voir.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
La médecine contre l'angoisse.
15 h 5 Série : La famille Adams.
16 h 5 Rencontres : Images d'un chirurgien.
La main. Réal. J. Desclercs.
En France, on compte trois cent vingt mille blessés de la main. Une enquête à Nancy, au service d'urgence « assistance main », en compagnie du professeur M. Merle.
16 h 45 Document : l'Australie.
Une petite ferme de 45 000 hectares.
En compagnie de Graham Hearl, qui parcourt l'étendue de ses terres en avion, la vie quotidienne d'une immense exploitation.
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A2.
Pierrot, Casper ; Tilt ; Je veux être... bûcheron...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord... pas d'accord *(I.N.C.)*.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Situation 82.
Espagne : entre l'oubli et la crainte.
Une enquête de : C. Semprun-Maura, réal. F. Bouchet.
L'Espagne cinq années après la mort de Franco, dans un contexte économique et social difficile : les problèmes du terrorisme. Le grand rêve de la démocratie s'est-il réalisé ?
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Réal. : M. Villermet et D. Sanders.
Buzy, une chanteuse de rock et le groupe « Meat Loaf ».
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Cuisine sans cuisson.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti républicain.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Atlas.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : les Soleils de l'île de Pâques.
Film français de P. Kast (1971), avec N. Bengell, F. Brion, A. Stewart, Z. Bulbul, J. Charrier, M. Garrel, M. Romo (rediffusion).
Trois hommes, trois femmes, qui ne se sont jamais vus et vivent loin les uns des autres reçoivent des messages codés et sont marqués par un signe à la main. Une force extraterrestre les pousse à se rejoindre et à partir pour l'île de Pâques. Utilisation de la science fiction pour ouvrir la porte à l'imagination. Pierre Kast a organisé avec un charme étrange le va-et-vient d'un conte en des lieux splendides, et le rendez-vous cosmique dans l'île aux statues mythiques.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Les actions de développement en Equateur.
8 h, Les chemins de la connaissance : Désordre et ordre (avec I Watt) ; à 8 h 32, Histoire de la solidarité au XIXe siècle : le solidarisme ; à 8 h 50, La route aventureuse.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag... « Christophe », avec F. Caradec.
11 h 2, Florent Schmitt, par A Pâris (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : La vie d'une petite maison d'édition bretonne, avec C. Bugeon et T. Fournier.
12 h 45, Panorama, avec André Chastel.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : l'orgue du musée des Augustins, à Toulouse.
14 h, Sons : Péniches.
14 h 5, Un livre, des voix : « Chronique d'une mort annoncée », de G. Garcia Marquez.
14 h 47, Départementale : A Brest.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon Y. Brékilien, écrivain.
15 h 30, La radio sur la place : Le Centre océanologique de Bretagne (COB).
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : Le musée de Brest.
17 h, Roue libre : La peinture française du XVIIe siècle aux Etats-Unis.
18 h 30, Feuilleton : La Cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Problèmes éthiques en chirurgie cardio-vasculaire.
20 h, L'insaisissable affaire de la ville, de P. Raulet.
22 h 5, Musique enregistrée.
22 h 30, Nuits magnétiques : le Mali.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Dvorak, Stravinsky, Bartok, Griffes, Schoenberg, Martinu ; Granados, Mompou.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 7, L'oreille en colimaçon.
9 h 17, Le matin des musiciens : « Otello », de Verdi.
11 h, Dérives : Wagner, R. Strauss, Berg.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Musique légère : Œuvres de Betti, Calvi, Luypaërts, Satie.
14 h, Portrait de Ilhan Mimaroglu.
15 h 30, Orgue français postromantique.
16 h 30, Lieder de Hugo Wolf.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de R. Strauss, Stockhausen.
18 h 30, Studio-concert (en direct du studio 106) : Michel de Villers Quartette.
19 h 35, Jazz.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert (en direct de la Salle Pleyel, à Paris) : « Variations sur une chanson populaire hongroise », de Kodaly ; « Concerto pour piano et orchestre nº 5 », de Rachmaninov, « Symphonie nº 5 », de Beethoven, par le Nouvel orchestre philharmonique, dir. C. Melles, avec H. Barda, piano.
23 h, La nuit sur France-Musique : Studio de recherche radiophonique : les villes invisibles ; 0 h 5, Un portrait de J.-S. Bach, Scarlatti, Lipatti, Mozart.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 11 FÉVRIER

— *M. Anicet le Pors*, ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, participe au journal de TF 1, à 13 h.

EN BREF

• *M. Jacques Abergel*, directeur général d'Europe 1, et M. Philippe Gildas, directeur de l'antenne, ont nommé M. Bruno Dalle secrétaire général de l'antenne.

[Né en 1937 à Bousbecque (Nord), diplômé du Centre de formation des journalistes, Bruno Dalle est entré à Europe 1 en 1965. Devenu secrétaire de rédaction en 1967, il a mis en place le service des reportages avant d'être nommé rédacteur en chef adjoint en 1970, puis directeur adjoint de la rédaction en 1974. Il est aussi vice-président de la Fédération française des agences de presse depuis 1979.]

• *M. André Bercoff*, vient d'être nommé conseiller auprès de la direction des programmes de TF1. Il aura pour mission de proposer *« des idées et des sructures d'accueil destinées à de nouveaux auteurs et créateurs »*.

Agé de quarante-et-un an, M. André Bercoff, journaliste, a travaillé pour la revue « Jeune Afrique », puis pour l'hebdomadaire *l'Expresse*. Depuis 1974, il collabore à *Actuel*, le *Matin* et les *Nouvelles littéraires*. Il est l'auteur de divers ouvrages et notamment du livre de politique-fiction les 180 Jours de Mitterrand (sous le pseudonyme de Philippe de Commynes et en collaboration avec Jacqueline Chabridon).

• *M. Jacques Baumel*, député, maire de Rueil-Malmaison (R.P.R.) et conseiller général des Hauts-de-Seine, vient de créer une association de « téléspectateurs mécontents ».

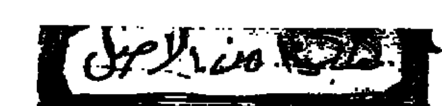
• *Un accord vient d'intervenir* entre M. Gilles de la Rocque, fils du colonel de la Rocque (ancien président des Croix de feu et du parti social français avant la seconde guerre mondiale), André Harris et Alain de Sedouy, les producteurs du film *Français, si vous saviez !* et les sociétés NEF Production et RCA. M. de la Rocque a obtenu que soient retirées deux séquences du film présentant des images de défilés de Croix de feu sur un commentaire décrivant l'ascension du nazisme. Les parties ont constaté en effet le bien-fondé de sa demande, le colonel de la Rocque étant mort des suites de sa déportation en Allemagne pour faits de résistance.

• *Les contrôleurs de la redevance* ont suspendu, depuis le 24 novembre, le dépistage à domicile des postes de télévision « clandestins », afin d'obtenir un meilleur remboursement de leurs frais de déplacement. Rattaché au Trésor public depuis l'éclatement de l'O.R.T.F. en 1974, ce corps de contrôle est chargé de trois tâches : la recherche des téléspectateurs qui ont déménagé et cessé de payer leur redevance, le contrôle auprès des commerçants chargés de relever le nom et l'adresse des acheteurs de postes, enfin le repérage des postes non déclarés, par un *« ratissage systématique »*, quartier par quartier. S'il devait se prolonger pendant toute l'année 1982, l'arrêt de ce dernier contrôle provoquerait, selon les sections C.F.D.T., C.G.T. et F.O. de la redevance, un manque à gagner de 36 millions de francs. Le ministère du budget rappelle, quant à lui, que les modalités de remboursement des déplacements des fonctionnaires — ce que sont devenus ces contrôleurs depuis 1974 — sont fixées uniquement par décret.

• PRÉCISION. — La présence d'un représentant du ministère de la culture à la prochaine émission de Michel Polac sur les radios libres n'est peut-être pas une mauvaise idée. C'est pourtant au ministère de la communication que nous faisions allusion à la fin de notre article consacré à l'émission du samedi 6 février (*le Monde* du 10 février) et non au ministère de la culture, comme l'indiquait d'ailleurs le nom de M. Fillioud cité dans la phrase suivante.

• RECTIFICATIF. — *« Peu de gens savent situer le Liechtenstein », écrivions-nous dans un récent supplément radio-télévision* (le Monde *du 28 janvier). Nous ne pensions pas si bien dire : par un glissement hasardeux, nous l'avons placé entre l'Autriche, ce qui est vrai, et l'Allemagne, ce qui est faux, puisque la principauté du Liechtenstein est frontalière de la Suisse. Ajoutons que le Liechtenstein a pour capitale Vaduz et compte quelque vingt-trois mille habitants pour près de 160 kilomètres carrés. — M. G.*





THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES OUBLIETTES, Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 (10).
L'EQUARISSAGE POUR TOUS, Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h. 30 (10).
LE VOYAGE DE M. PERRICHON, Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 (13).
HEDDA GABLER, Odéon (325-70-32), 20 h. 30 (13).
KOUDECHAPO, Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 (15).
DAMES, CLERCS ET CHEVALIERS, Tréteaux 4 (535-76-07), 20 h. 30 (15).
L'ABRI, Neuilly, Athletic (624-03-83), 21 h. (15).
PROPOS DE PETIT DEJEUNER A MIAMI, Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 30 (16).
SHERLOCK HOLMES, Théâtre de Boulogne-Billancourt (603-60-44), 20 h. 30 (16).
ENTRE SOLEIL ET BOUTOU, Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 (16).
EDUQUE A MORT, Confluences (387-67-38), 20 h. 30 (16).
LE SAC DU PALAIS DU CIEL, Chaillot (727-81-15), 18 h. 15 (16).

HORS PARIS

MONTBELIARD - Zoo Urbain, par le Nouveau Théâtre de Bourgogne, à la Maison des Quartiers (81) 91-37-11 (12 au 28).
RENNES - C'est ainsi si bon vous semble, par la Comédie de Rennes, à la Maison de la Culture (99) 79-26-26 (16).

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (723-47-77), les 10 et 12, à 19 h. 30 : Ballets ; les 11, 13 et 16, à 18 h. 30 : Lohengrin.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (723-47-77), le 10 à 20 h. 30 : Opéra national de Sofia.
SALLE FAVART (296-11-20) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Harlem années 30.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 10, à 20 h. 30 : les Caprices de Marianne ; l'Epreuve ; le 11, à 20 h. 30 : Andromaque (dern.).
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : les 10 et 13, à 20 h. 30 ; le 14 à 15 h. : Tombeau pour 500.000 soldats ; les 11 et 12, à 20 h. : Faust ; les 16 et 17, à 20 h. 30 : Britannicus. — Foyer, les 10, 11 et 12, à 14 h. 30 ; le 13, à 15 h. : Faust (marionnettes) ; les 16 et 17, à 14 h. 30 : Marionnettes chinoises (le roi des singes) ; les 10, 11, 12 et 13, à 18 h. 30 : Entretien avec M. Saïd Hammadi ; le 15, à 20 h. 30 : Poésie, avec Tahar ben Jelloun. — Salle Gémier, les 10, 11, 12 et 13, à 20 h. 30 ; les 13 et 14, à 15 h. : le Songe d'une nuit d'été (dern.).
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : Voyage de Mme Knipper vers la Prusse orientale.
TEP (797-96-06), les 10, 11, 12 et 13, à 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Giovanna Marini ; le 13, à 14 h. 30 : Films (les Enfants du nº 67 ; Regards et sourires).
PETIT TEP (797-96-06), les 10, 11, 12 et 13, à 20 h. 30 ; le 14, à 15 h. : Alain Duverne ; les 16 et 17, à 20 h 30 : Bruce Schwartz.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi). Débats, le 11, à 18 h. 30 : Le livre scientifique et technique québécois ; le 15, à 19 h. : Poésie et musique du pays de Galles ; à 20 h. 30 : La revue Babylone ; Centenaire de P. Mac Orlan. Musique, les 10, 11, 12, 13 et 15, à 14 h. 30 : Animation sur la lutherie électronique. — Cinéma-vidéo, les 10, 11, 12, 13 et 14, à 15 h. et 19 h. : Pollock ; le 10, à 18 h. : Saint-Pierre et Miquelon et la Guyane ; le 12, à 18 h. : Grand-mère Jeanne et Hélène.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), mer., jeudi, vend., 15 h. 30, sam. et dim. à 14 h. et 16 h. 45 : Cirque Grüss à l'ancienne ; (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Zarathoustra.
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 10, 11, 12 et 13, à 18 h. 30 ; les 10, 12 et 13, à 20 h. 30 : Tanztheater de Wuppertal (à la Maison des arts de Créteil).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Relâche.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : Potiche.
ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. : l'Orage.
ASTELLE-THEATRE (202-34-31) (V., S.), 20 h. 30, Dim. 16 h. : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : le Nombril.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D.), 21 h. : L'étrangleur s'excite.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h. 30, mat. Sam., 15 h. : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Diable d'homme.
CENTRE D'ARTS CELTIQUE (258-97-62), les 10, 11, 12, 13, 14, 15 h. : le Regard d'Antoine ; (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 17 h. : Evasion.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) (J., V., S.), 18 h. 30, Dim., 15 h. 30 : Richard II. — Epée-de-Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. S., Dim., 16 h. : Ecrits contre la Commune. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : l'Etranger dans la maison.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (271-82-20), les 10, 14, à 20 h. 30 : A la dérive d'Artaud.
CISP - Th. PARIS 12 (343-19-01) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. : les Mentons bleus.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre (J., V., S.), 20 h. 30 : la Divine Comédie. — Galerie (D., L.), 20 h. 30 : la Religieuse. — Resserre (D., L.), 20 h. 30 : Ce titre, tu es né avec.
COMEDIE - CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. 30 : le Jardin d'Eponine.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : la Servante amoureuse (à partir du 13).
COMEDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h. 30 : le Chanteur d'opéra (dernière le 13).
DAUNOU (261-69-14) (D. soir, Mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. : la Danse du Diable.
ESPACE-CARDIN (266-17-30), les 14, 16, à 20 h. 30 ; le 15, à 17 h. : Oratorio pour une vie.
ESPACE-GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 22 h., mat. Dim., 17 h. 30 : Stratégie pour deux jambons.
ESPACE - MARAIS (271-10-19) (D., L., Mar.), 20 h. 30 : le Misanthrope.
ESSAION (278-46-42) (D.), I : 20 h. 45 : le Marteau des maléfices. — II : 18 h. 30 : Ballades. — 21 h. : Protée.
FONDATION DE L'ALLEMAGNE (589-32-26) (D., L.), 20 h. 45 : l'Heure de mon plus grand silence.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (241-82-16) (D., Mar.), 20 h. : Vie et mort du roi boiteux.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 30 : les Trois Jeanne (dern. le 13).
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 22 h., mat. Dim., 17 h. 30 : l'Os de cœur.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : L'augmentation.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, mat. Dim. 15 h : le Divan.
LIERRE-THEATRE (586-55-83) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim. 16 h : la Grande Peur dans la montagne.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : Yerma ; 20 h 30 : Anatole (dernière le 13) ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île (dernière le 13) ; — II. 18 h 30 : Don Quichotte ; 20 h 30 : le Fétichiste (dernière le 13) ; 22 h 15 : le Combat de la mouche ; — Petite salle, 18 h 30 : Parlons Français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. Sam. et Dim. 15 h. : Du vent dans les branches de sassafras.
MARIE STUART (508-17-80) (D. L.), 20 h 30, mat. Sam. 17 h 30 : l'Ile des chèvres.
MARIGNY (256-04-41) (Jeu.) 20 h 30, mat. Dim. 15 h : Amadeus ; — Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, mat. Dim. 15 h et 18 h 30 : Jacques et son maître.
MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h 15, mat. Dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim. 15 h et 18 h 30 : la Pattemouille.
MODERNE (280-09-30) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. Dim. 15 h : Trio.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam., 17 h 30, Dim., 16 h : Trahisons ; Petite salle (323-77-30) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 16 h : les Archivistes.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h, mat. dim., 15 h : Folle Amanda.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Orties... Chaud.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : Pauvre France ; Rencontres, le 15, à 20 h 30 ; les 13, 16, à 14 h 30 : l'Enfer de la curiosité.
PETIT FORUM (297-53-47), 20 h. 30 : Toute honte bue.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : Frère et sœur (dernière le 13).
POCHE (548-92-97) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Baron Baronne.
RANELAGH (224-14-08), les 13, 14, à 20 h : Perceval le Gallois ; le 15, à 20 h ; le 16, à 18 h : Rainer-Maria Rilke.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45 ; mat. dim., 15 h : Le Charimari.
SCALA (261-64-00) (D., L.), 20 h 30 : les Caprices de Marianne.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h 30 : le Cœur sur la main.
STUDIO FORTUNE, les 12, 16, à 21 h : Paroles d'infâmes.
STUDIO TH. 14 (545-49-77) (D., L.), 20 h 30 : Quelle belle vie, quelle belle mort.
TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), mer., jeu., mar., 20 h. 30 ; ven., sam., 23 h. ; dim., 17 h. : l'Ecume des jours ; mer., jeu., 22 h ; ven., sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. : Métamorphose ; sam., 23 h. 30 ; dim., lun., 20 h 30 ; mar., 22 h : Huis clos.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DE L'EPICERIE (271-51-00), 20 h. : Ecritures I (dernière le 13).
THEATRE EN ROND (387-88-14), (D soir), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Méli-Mélomane (dernière le 14).
THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h. 30 : Henri IV.
THEATRE DU PARVIS (633-08-80) (D., L.), 20 h. 30 : Ecoute le vent sur la lande.
THEATRE PRESENT (203-02-55), (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 17 h. : Pantagleize ; le 15, à 21 h. : les Méfaits du tabac.
THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (L., Mar.), 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80), les 12, 13, à 20 h. 30 ; le 14, à 15 h. : Antigone toujours ; le 10, 11, 16, à 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours ! — Petite salle, les 10, 12, 13, à 20 h. 30 ; le 14, à 15 h. : Virginia ; les 11, 16, à 20 h. 30 : De toutes les couleurs.
THEATRE 18 (226-47-47) (D., L.), 22 h. : Lettre au père.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Chéri.

En région parisienne

ASNIERES, C.C. (790-63-12), le 16, à 20 h. 45 : Ensemble national polonais de Krakow.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 10, 11, 12, 13, à 20 h. 30 ; le 14, à 17 h. : Susn.
AULNAY-SOUS-BOIS, Maison de la culture (868-00-22), le 16, à 20 h. 30 : la Segretaria.
BAGNEUX, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), les 10, 11, 12, 13, à 21 h. : Echange et Cauchemar.
CACHAN, C.C.C. (664-12-15), le 16, à 20 h. 45 : Le Farré sifflera trois fois.
CHATILLON, C.C.C. (657-22-11) (D., L.), 21 h. : la Noce chez les petits bourgeois.
CHOISY-LE-ROI, Kiosque (852-27-54), le 16, à 20 h. 30 : le Fétichiste.
CLAMART, C.C. Jean-Arp (645-11-87), le 16, à 20 h. 30 : la Belle au bois dormant.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 11, à 21 h. : Yahia ; le 13, à 21 h. : Morrigane.
CRETEIL, Maison des arts (899-94-50), les 10, 11, 12 et 13, à 18 h. 30 : Tanztheater de Wuppertal (Café Müller) ; les 10, 12 et 13, à 20 h. 30 : Tanztheater de Wuppertal (la Légende de la Chasteté).
EVRY, Agora (077-93-50), le 16, à 21 h. : les Musiciens de l'Essonne.
FRANCONVILLE-LA-GARENNE, Vox (413-54-96), le 16, à 21 h. : J'aimerais bien aller à Nevers.
IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43) (D. soir), 21 h. ; mat. dim., 16 h. : la Funeste Passion du professeur Forenstein (dernière le 14) ; Studio (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat., dim., 16 h. : l'Ignorant et le Fou.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre Jacques-Prévert (885-53-41), le 13, à 21 h. : M. Le Forestier.
LEVALLOIS, C.C.L. (270-83-84), le 12, à 21 h. : Ensemble de musique arménienne.
MASSY, C.P.B. (920-57-04), le 16, à 21 h. : Rosso.
MONTREUIL, Studio Berthelot (858-91-49) (D. soir), à 21 h. : Les étoiles se marrent doucement.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), les 10, 11, 12, 13, à 20 h. 30 ; le 14, à 16 h. : l'Opéra Buffa del Giovedi Santo. — Salle Serreau, les 12, 13, à 21 h. : les Noces ; le 16, à 21 h. : Unkrautgarten.
NOISY-LE-SEC, Salle G.-Philipe (849-01-73) (J., Dim., L.), 20 h. 30 : Rêves sur le mont Gellert.
PANTIN, C.C. (843-87-15), le 12, à 20 h. 30 : Djurdjura.
ROMAINVILLE, Salle des Fêtes (845-19-83), le 12, à 20 h. 30 : Tri Yann.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. Dim., à 17 h. : Spaghetti Bolognese.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), le 16, à 21 h. : Giovanna Marini.
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 16, à 21 h. : le Pique-assiette.
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 12, à 15 h. : Turcaret ; le 13, à 21 h. : les Glorieuses.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74) (Sam., Dim. soir, Mar.), 21 h., mat. dim., à 18 h. : Sept pièces de Courteline. — Petit Sorano, les 10, 11, 12, 13, à 21 h. ; le 14, à 18 h. : Trois Filles d'Eve (dernières).
VITRY, Th. J.-Vilar (680-85-20), le 16, à 21 h. : l'Ivre de Rabelais.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 19 h. : Théâtre chez Léautaud ; les 15, 16 à 20 h. 15 : Tohu-Bahut ; les 10, 11, 12, 13 à 20 h. 15 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. 30 + le 13 à 23 h. 15 : le Président ; 22 h. 45, les 15, 16 : Patrick et Philomime.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : les Démones Loulou ; 22 h. 30 + S. 24 h. : Des bulles dans l'encrier ; II. 21 h. 30 + S. 24 h. : Qui a tué Betty Grandt ? ; 23 h. 30 Popotte.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h. 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; II 20 h. 30 : le Vendeur de son père ; 21 h. 45 : C'était ça ou le chômage.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? 22 h. 15 : le Chasseur d'ombre
CONNETABLE (277-41-40), J., V., S., 20 h 30 : Un jeté et deux boucles.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.,L.,J.) 20 h. 30 : le Petit Prince ; (D., L., Mar., J.). 22 h. : Feydeau, Courteline, Labiche.
L'ECUME (542-71-16) à 20 h. 30, les 10, 11, 12, 13 : M.-Cl. Calmus ; le 15 : Ch. : Chaplet ; le 16 : P. Billaud.
FANAL (233-91-17) (D.) 20 h. : l'Amant ; 21 h. 15 : F. Blanche.
LA GAGEURE (367-62-45) (D) 22 h. : les Méfaits du tabac ; la Fleur à la bouche.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ?
POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h. 15 : Ça alors ; 21 h. 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h. 30 : les Chocottes.
LA SOUPAP (278-27-54), mer., jeu., ven., sam., 18 h. 30 : le Mur mort ; 21 h 30 : Ch. Regnier.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 20 h. 30 + V., S., 22 h. : Papy fait de la résistance.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h. 30 : Phèdre ; 22 h. : Annonces matrimoniales.
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 15 : Connaissez-vous cet escabeau ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Teleny.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L), 20 h. 30 : F Marques ; 22 h. : C. Zarcate.
VINGT-CINQUIEME HEURE (439-36-59), (D., L., Mar.), 21 h. : Théophile ; 22 h. : Ripailleries.

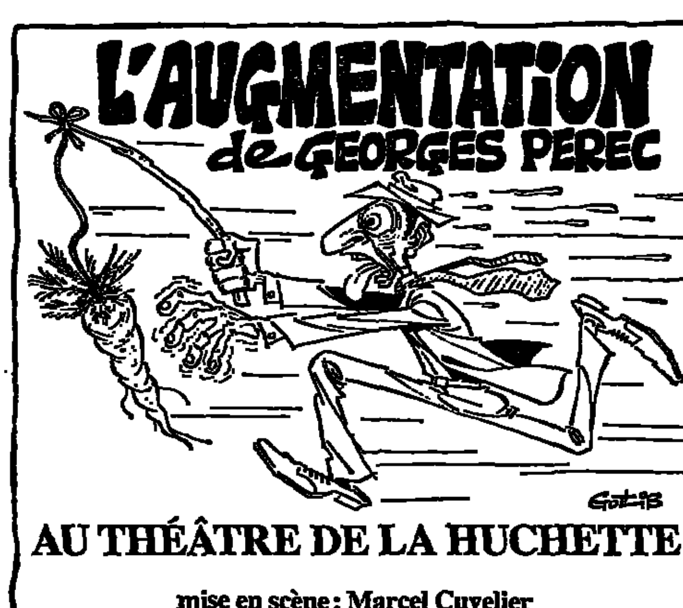
Les chansonniers

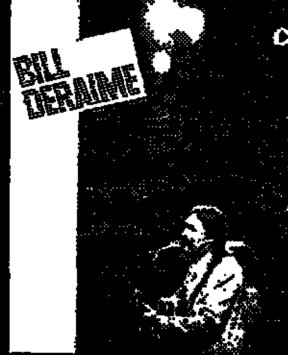
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Achetez François...
DEUX ANES (606-10-26) (mer.) mat. dim. 15 h. 30 : C'est pas tout rose.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50), le 10 à 14 h 30 ; le 12 à 20 h 30 ; le 13 à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 14 à 14 h 40 : Soleil d'Espagne.









MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 10 FEVRIER

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : M. Bourgue, M. Allard, C. Castel (Pixis, Lutoslawski, Britten, Poulenc).

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : S. Goodyear et B. Gousset (Brahms, Schubert) ; 21 h. : P.-F. et M.-J. Truys (Mozart, Brahms, Debussy).

CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 30 : P. Di Mascio (Torroba, Villa-Lobos, Tarrega).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 45 : Vetera et Nova (Bach, Telemann, Pierné, Ravel, Haendel).

JEUDI 11 FEVRIER

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. C. Melles (Kodaly, Rachmaninov, Beethoven).

SALLE GAVEAU, 21 h. : D. N'Kaoua (Mozart, Brahms, Debussy, Schubert).

LUCERNAIRE, 19 h. 45 et 21 h. : Voir le 10.

C.C. NEERLANDAIS, 18 h. 30 : H. Bok, E. Le Mair (Desportes, Kosut, Manneke).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 19 h. : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de R.-F., dir. : O. D'Narc (Mozart).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 45 : Vetera et Nova (musique française du dix-huitième siècle).

VENDREDI 12 FEVRIER

RADIO - FRANCE, Auditorium 106 : 18 h 30 : Ensemble G. Binchois.

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 10.

EGLISE St - JULIEN - LE - PAUVRE, 20 h 45 : voir le 10.

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : D. Skau, H. Holl (Strauss).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : Quatuor Amadeus (Beethoven).

CRYPTE Ste-AGNES, 20 h 30 : voir le 10.

EGLISE St-JEAN DE GRENELLE, 20 h 30 : St Limonaire, L. Comtois, D. Comtois-Cahen (Mozart).

SAMEDI 13 FEVRIER

SALLE GAVEAU, 17 h : Quatuor de Tokyo (Berg, Beethoven, Schubert).

EGLISE St-MERRI, 21 h : Quatuor pour deux flûtes, violoncelle et clavecin (Bach, Debussy, Loeillet).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 10.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 16 h 30 : *Preston's Pocket*. (Locatelli, Blavet, Balbastre, Leclair...) ; Auditorium 106, 18 h 30 : W. Chodack (Scriabine, Beethoven).

EGLISE ST-JULIEN - LE - PAUVRE, 20 h 45 : voir le 11.

CRYPTE Ste-AGNES, 20 h 30 : voir le 10.

DIMANCHE 14 FEVRIER

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Quintette pour trois flûtes, clavecin et violoncelle (Scarlatti, Rameau, Purcell).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : B. Verlet (Bach).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : P. Caire (Marchand, Buxtehude, Bach).

EGLISE NOTRE-DAME, 17 h. 45 : A.-C. Prenat (Sweelinck, Liszt).

THEATRE DU ROND-POINT, 11 h. : J. Kalichstein, J. Laredo, S. Robinson (Beethoven, Mendelssohn.

EGLISE SAINT - JEAN DE GRENELLE, 18 h. 30 : voir le 12.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Quatuor Amadeus (Beethoven).

LUNDI 15 FEVRIER

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Quatuor Orlando (Haydn, Ravel, Beethoven).

LUCERNAIRE, 21 h. : N. Florimont, J.-M. et D. Rio (musique baroque du dix-septième siècle).

ATHENEE, 21 h. : H. Prey, L. Hokanson (Schubert).

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Ensemble instrumental R. Bogdali (J.-C. Bach, Vivaldi, J.-S. Bach, Telemann).

THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Ensemble C. Janequin (chansons polyphoniques de la Renaissance).

MARDI 16 FEVRIER

CITE INTERNATIONALE DES ARTS, 21 h. : J.-E. Bavouzet, B. Kantuser, G. Delvallée, R. Milosi (Badinski, Kantuser).

SALLE GAVEAU, 21 h. : A. Sarics (Rachmaninov, Bach, Beethoven).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 15.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 20 h. 30 : Ensemble 2e2m (Bussotti). — Grand Auditorium, 20 h. 30 : Martin Saint-Pierre (Carrozino).

SALLE PLEYEL, 20 h. : Orchestre national de France, dir. : Janowski, Chœurs de Radio-France (Strauss).

SALLE ROSSINI, 21 h. : E. Donaldson, F. Doreau (Schumann, Schubert, Brahms, Honegger).

PORTE DE LA SUISSE, 20 h. 30 : H. Vaggione.

C.C. SUEDOIS, 20 h. 30 : U. Blom, P. Schilhawsky (Brahms, Haydn, Nystroem, Purcell, Rachmaninov...).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), le 10, à 20 h. : Names, Marine, R. Jobson ; le 12, à 20 h. 30 : D. Column ; le 16, à 20 h. 30 : Teardrop explodes.

BIBLIOTHEQUE FAIDHERBE (371-71-16), le 13 à 15 h. : B. Wootton.

BIBLIOTHEQUE LANCRY (203-25-98), le 12, à 20 h. 30 : M. Nichols, R. Malfatti, M. Lobko.

BOFINGER (272-87-82), 22 h. : les 12, 13 : J. Gourley.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Benny Waters et G. Colliers (dernière le 12) ; à partir du 13 : G. Colliers, solo.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.). 22 h. : les 12, 13, 14 : Carlos Patato Valdez, A. Holst.

CIRQUE D'HIVER (503-47-59), 21 h. : Jacques Higelin (dernière le 13).

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h. 30 : les 10, 11 : S. Levitt, les 12, 13, 14 : Mis Thing ; le 16 : Lycountry Blues.

DEPOT-VENTE (637-31-87), 22 h. : le 12 : Jesebel ; le 13 : R. Fournets.

DREHER (233-48-44), le 10, à 22 h. 30 : Whooley the newt ; les 11, 12, 13, 14, à 20 h. : B. Lubat ; 22 h. 30 : B. Lubat sextet ; les 15, 16, à 22 h. 30 : Faton Cahen Unit.

DUNOIS (584-72-00), 20 h. 30 : le 11 : R. Malfatti, M. Nichols, M. Lobko ; les 12, 13 : Texture ; le 14 : Bekummernis.

L'ECUME (542-71-16), 22 h. : les 10, 12 : M. Gowland, C. Lefebvre ; les 11, 13 : Nasa, Ibba, Dewery.

FEELING (271-33-41) (Mar.), 22 h. 30 : Quartet E. Raux.

GIBUS (700-78-88), 22 h., le 11 : Standing, les Cadavres, J. Neplim ; les 12, 13 : Dynamo.

JAZZ UNITE (776-44-26), 21 h. 30, les 10, 11 : Sam Rivers ; les 12, 13 : B. Wilen ; les 15, 16 : E. Norimar, T. Ramos.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 30 : M. Lobko.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h., les 10, 11 : Roddy ; les 12, 13 : Jump up ; les 15, 16 : Louisiana Red.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 16, à 20 h. 30 : Urtreger, Michelot, Humair. — Petite salle, le 16, à 20 h. 45 : J. Barrense-Dias.

PARC DES EXPOSITIONS (539-22-40), 21 h., le 15 : Earth, Wind and fire ; le 16 : Electric Man Orchestra.

PETIT-JOURNAL (326-28-59) 21 h. 30 Mer. : Watergate Seven + One. Jeu. : Leroux Huck and Cº. Ven. : Whollycats. Sam. : Swing at six. Lun. : V.S.O.P. ragtime. Mar. : M. Slim.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : C. Guilhot, M. Roques, G. Arvanitas, P. Michelot (dernière le 14) ; à partir du 15 : E. Louiss.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, le 11, à 18 h. 30 : Quartette M. de Villers.

SLOW CLUB (33-84-30), 21 h. 30, les 10, 11, 12, 16 : Cl. Luter ; le 13 : les Barbecues.

TH. NOIR (797-85-15), 20 h. 30, les 10, 11, 12, 13, 14 : A. Suriam, E. Wilson ; le 14, 17 h. : Ph. Vestris.

VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h., le 11 : Hootenanny.

Le music-hall

ARC (723-61-27), les 14, 15 à 20 h 30 : R. Da Simone (musique traditionnelle napolitaine).

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 16 h : M. Sosa, Illapu (dernière le 14) ; le 16 : Bill Deraime.

ESPACE-GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h 15, mat. dim. 15 h 30 : R. Didier (dernière le 14) ; le 16 : J. Bertin.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 22 h. 30 : les Mimes électriques.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 22 h : Lacombe-Asselin.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), mat. dim. 15 h 30 : Mannick.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h. mat. dim. 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 18 h 30 : Nicole Vassel.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h : Nana Mouskouri ; le 15, 21 h : Droit de questions à Nostradamus.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 22 h 15 : Romain Bouteille.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir), 20 h 30, mat. sam. 15 h 30, dim. 16 h : France Gall (dernière le 14).

POTINIERE (261-42-53) (D.), 20 h 45 : Alex Métayer.

RADIO-FRANCE, auditorium 106 (524-15-16), le 15 à 18 h 30 : musique traditionnelle de Bulgarie.

LA TANIERE (566-94-23), les 10, 11, 12, 13, 14 à 20 h 45 : Ph. Garnier ; 22 h 30 : G. Laser.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 21 h + V., S., 23 h 30 : Duo H. Salgan, U. de Lio.

DANSE

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 14 à 17 h. 30 : Bharata Natyam ; les 10, 11, 12, 13 à 20 h. 45 ; le 14 à 14 h. 30 : l'Amour sorcier ; les 15, 16 à 20 h. 45 : S. Vargas.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : la Belle au bois dormant.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), les 12, 13, 14 à 20 h. 30 : Ballets à la cour de Louis XIV.

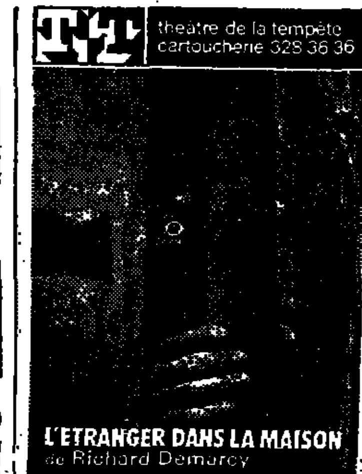
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (723-47-77), à partir du 15, à 20 h. 30 : Ballet national du Portugal (le 15 : Roméo et Juliette ; le 16 : Carmina Burana).

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir), 20 h. 30, mat. S. et dim. 15 h. : l'Ensemble de Pékin (dernière le 14).

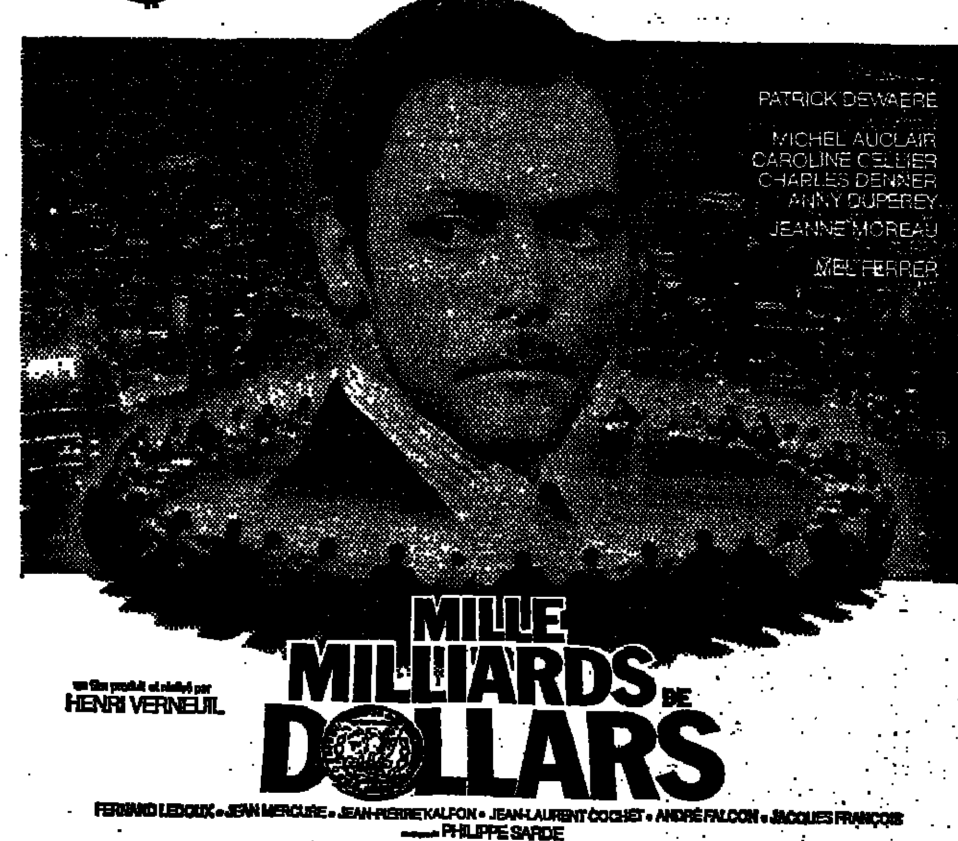
THEATRE 18 (226-47-47) (D., L.), 20 h., mat. dim. 16 h. : C'est comme ça qu'il faut faire.











CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 10 FEVRIER

15 h : Une femme chipée, de P. Colombier ; 19 h : Rétrospective Werner Schroeter : *Le rêve de Johanna* ; Le voyage blanc ; 21 h : Hommage à Karel Reisz : La maîtresse du lieutenant français.

JEUDI 11 FEVRIER

15 h : Un flic, de M. Canonge ; 19 h : Hommage à George Cukor : *Comment l'esprit vient aux femmes* ; 21 h : Rétrospective Werner Schroeter : La répétition générale.

VENDREDI 12 FEVRIER

15 h : La soif des hommes, de S. Poligny ; 19 h : Hommage à George Cukor : The model and the marriage broker ; 21 h : Rétrospective Werner Schroeter : Le règne de Naple.

SAMEDI 13 FEVRIER

15 h : Rétrospective Werner Schroeter : Palermo ; 19 h : Hommage à George Cukor : The marrying kind ; 21 h : Hommage à Karel Reisz : Isadora.

DIMANCHE 14 FEVRIER

15 h : La femme sur la lune, de F. Lang ; 17 h : Hommage à George Cukor : Pat and Mike ; 19 h : The actress, de G. Cukor ; 21 h : Hommage à Karel Reisz : The gambler.

LUNDI 15 FEVRIER

Relâche.

MARDI 16 FEVRIER

15 h : la tendresse de A. Hugon ; 19 h : Hommage à George Cukor : It should happen to you ; 21 h : Gazija, de N. Dizdarevic.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 10 FEVRIER

15 h : Okraina, de B. Barnett ; 17 h : Aimez-moi ce soir, de R. Mamoulian ; *19 h : Panorama du cinéma* philippin : Insiang, de L. Brocka.

JEUDI 11 FEVRIER

15 h : Plein les bottes, de H. Edwards ; 17 h : Hommage à K. Reisz : We are the lambeth boys ; Momma Don't allow ; 19 h : Panorama du *cinéma philippin : Trois deux, un,* de L. Brocka.

VENDREDI 12 FEVRIER

15 h : le Vaisseau tragique, de V. Sjostram ; 17 h : Hommage à K. Reisz : Samedi soir et dimanche matin ; 19 h : Panorama du cinéma *philippin : C'est ainsi que nous vivions*, de R. Romero.

SAMEDI 13 FEVRIER

15 h : Fantome, de F.-W Murnau ; 17 h : Hommage à K. Reisz : la Force des ténèbres ; 19 h : Panorama du cinéma philippin : Tininbang, Ka Ngunit Kulang ; 21 h : Train de nuit, de J. Kawalerowicz.

DIMANCHE 14 FEVRIER

15 h : la Ligne générale, de J.-M. Eisenstein ; 17 h : Hommage à K. Reisz : Morgan, fou à lier ; 19 h : les Rites de mai, de M. de Leon ; 21 h : Je vis dans la peur, de A. Kurosawa.

LUNDI 15 FEVRIER

15 h : Visages d'enfants, de J. Feyder ; 17 h : Hommage à K. Reisz : les Guerriers de l'enfer ; 19 h : Panorama du cinéma philippin : C'était un rêve, de M. de Leon.

MARDI 16 FEVRIER

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.), Marais, 4e (278-47-86).
ALL STONES FESTIVAL (A.), Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'AMOUR DES FEMMES (Fr.-Suis.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**), Maxéville, 9e (770-72-86).
ARTHUR (A.), v.o. : U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A.), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA *CHEVRE (Fr.), Berlitz, 2e* (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; *Gaumont-Convention*, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It.) (*), v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 17e (606-34-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Saint-Ambroise, *11e (700-89-16) h. sp.* ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERNIER CAPRICE (Jap.) (v.o.), Studio Gît le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A.), V.F. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
DIVA *(Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04)* ; Marignan, 8e (359-92-82).
EAUX PROFONDES (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
ESPION LEVE-TOI (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; UGC Gare de Lyon, *12e (343-01-59)* ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, *19e (206-77-99)*.

LES FILMS NOUVEAUX

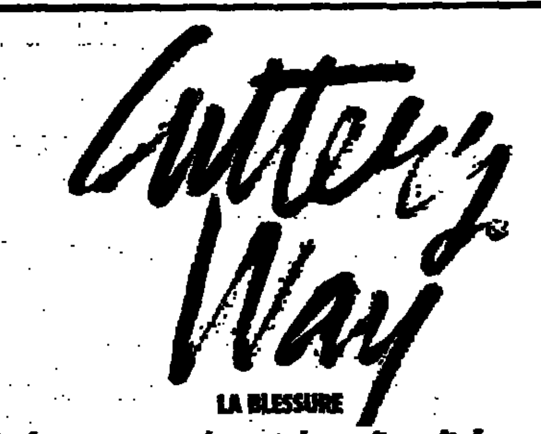
CUTTER'S WAY, film américain d'Ivan Passer, v.o. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *Quintette, 5e (633-79-38)* ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DEUX FILLES AU TAPIS, film américain de Robert Aldrich, *v.o. : Normandie, 8e (359-41-18)*. — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, *14e (539-52-43)* ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS, film français d'Henri Verneuil : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Caméo, 9e (246-66-44)* ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
STRESS ES TRES, TRES, film espagnol de Carlos Saura, v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).

EXCALIBUR (A.), (v.f.), UGC Opéra, 2e (261-50-32).
FAME (A.), (v.o.), St-Michel, 5e (326-79-17).
LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (Suéd.) (*). V.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE FAUSSAIRE (All.) (v.o.), Vendome, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A.), (v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) à partir de V. — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-52-43) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
FONTAMARA (It., v.o.), Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42). (Mer., J.).
FORCE 5 (A.) (**) (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
FRANCESCA (Port., *v.o.), Olympic*, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.), Ambassade, 8e (359-19-08).
LE GRAND PARDON (Fr.), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, *15e (828-42-27)* ; *Broadway*, 16e (527-41-16) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GUERRE DU FEU (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
L'HIVER LE PLUS FROID A PEKIN (v.o.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
LE JARDINIER : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LOIN DE MANHATTAN : Action République, 11e (805-51-33).
MAD MAX (A., v.o.) (**) : U.G.C. *Danton, 6e (329-42-62)* ; *U.G.C.* Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; *Montparnasse Pathé, 14e* (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MAMAN TRES CHERE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
MEPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).
METAL HURLANT (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
MUR, MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Racine, 6e (633-43-11) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SALUT L'AMI, ADIEU LE TRESOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).
SAYAT NOVA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; *Olympic-Luxembourg*, 6e (633-97-77) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).
SHE DANCES ALONE (A.-Autr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Caméo, 9e (246-66-44).
THE ROSE (A., v.o.) : *Studio Raspail*, 14e (320-38-98).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80)* ; Colisées, 8e (359-29-46) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
TRANSES (Mar., v.o.) : Saint-Séverin, *5e (354-50-91)* ; *Delta, 9e* (878-02-18).
UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VENIN (Ang.) (*), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Les grandes reprises

L'AMERIQUE EN FOLIE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55)
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
2001 *ODYSSEE* DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DUELLISTES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).
LA FORET PETRIFIEE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : 3 Haussmann, 2e (770-47-55).
INDISCRETIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
6 x 10,6 A LA 32 — — 32 —
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La banque de l'image, 5e (329-41-19) ; Daumesnil, 12e (343-52-97). H. Sp.
LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94)
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA MAISON DES SEPT PECHES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
MIDNIGHT EXPRESS (**) (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), V.f. : Capri (2e) (508-11-69).
1900 (1re partie) (**) (It., v.o.) : Calypso (17e) (380-30-11).
1900 (2e partie) (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg (3e) (271-50-32) ; Quartier Latin (5e) (326-84-65) ; 14 Juillet-Beaugrenelle (15e) (575-79-79) ; Calypso (17e) (380-30-11).
MOI CHRISTIANE F... (*) (All., v.f.) : Paramount-Montparnasse (14e) (329-90-10).
MONTY PYTHON (SACRE GRAAL ET LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles (5e) (354-20-12).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Ranelagh (16e) (288-64-44).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Studio Bertrand (7e) (783-64-66).
NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA NUIT DES MASQUES (A., v.f.) (**) Templiers, 3e (272-94-56).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
PANDORA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
REMPARTS D'ARGILE (Fr., Alg., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).
ROLLERBALL (A.) (*) (VF.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
SABOTAGE (A. v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA SEULE FEMME SUR TERRE (Jap., v.o.) : *Olympic-St-Germain*, 6e (222-87-23).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A. v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) : (V.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).







LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

CINEMA

TEMPS SANS PITIE (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).
THE ROCKY HORROR PICTURES SHOW (A. v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.) (v.o.), Champollion, 5e (354-51-60).
TOUS EN SCENE (A.), Action Christine bis, 6e (633-22-13).
UN ETE 42 (A.) (v.f.), Templiers, 3e (272-94-56).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).
LES VALSEUSES (Fr.) (**), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Magic-Convention, 14e (828-20-64).
VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A.) (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
YOYO (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
WEST SIDE STORY (A.) (v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97).

Les festivals

A. HITCHCOCK (v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; 20 h. 10 (+ V. 0 h. 25) : les Oiseaux ; 20 h. 5 : l'Innocent. — Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), J., 22 h. : la Maison du Dr Edwardes ; L., 22 : le Procès Paradine. — Boîte à films, 17e (622-44-21), L., Mar., 13 h. 30 : Rich and Strange ; L., Mar., 15 h. 15 : Neighbours.
DOUGLAS FAIRBANKS : Marais, 4e (278-47-86), Mer., D. : le Pirate noir ; J., S., Mar. : le Voleur de Bagdad ; V. : les Trois Mousquetaires ; L. : le Signe de Zorro.
BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), Mer., D. : le Mécano de la General ; J. : le Dernier Round ; V., L. : la Croisière du Navigator ; S., Mar. : Fiancées en folie.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Mer. : Une nuit à l'Opéra ; J. : Noix de Coco ; V. : Plumes de cheval ; S. : les Marx au grand magasin ; D. : Explorateurs en folie ; L. : Chercheurs d'or ; Mar. : Un jour aux courses.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), Mer., S. : les Lumières de la ville ; V., L. : le Kid ; J. : le Dictateur ; Mar. : Monsieur Verdoux.
MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Mer : la Vie d'O Haru, femme galante ; J. : les Amants crucifiés ; V. : l'Intendant Sansho ; S. : l'Impératrice Yang Kwei Fei ; D. : les Contes de la lune vague après la pluie ; L. : la Rue de la honte ; Mar. : le Héros sacrilège.
BILLY WILDER (v.o.), Action La Fayette, 9 (878-80-50). Mer., J. : le Boulevard du crépuscule. V., S. : Assurance sur la mort. D., L. : Témoin à charge. Mar. : le Poison
LA PREUVE PAR 100 (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer. : Nashville. J. : le Jardin du diable. V. : le Parrain, no 1. S. : le Parrain, no 2. D. : Guêpier pour trois abeilles. L. : le Grand Couteau. Mar. : l'Aventurier du Rio Grande.
PREVERT-GRIMAULT, Studio 43, 9e (770-63-40). En mat. : courts-métrages de Grimault. Mer., L., 20 h. ; J., 22 h. ; S., 14 h. ; D., 18 h. : Adieu Léonard. J., 18 h. ; V., D., 20 h. ; S., 22 h. : l'Affaire est dans le sac. Mer., L., 22 h. ; V., S., 18 h. ; D., 14 h. : Voyage surprise.
HOLLYWOOD ANNEES 30 (v.o.), Action République, 11e (805-51-33). Mer., J. : Une aventure de Buffalo Bill. V., S. : Ange. D. : Vous ne l'emporterez pas avec vous ? L. : Foot light parade. Mar. : Miss Manton est folle.
FESTIVAL GAY (v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97). Mar., 19 h. : A Bigger Splash. Mer., 19 h. ; J., 17 h. 15, L., 13 h. : Pink Narcissus. J., 18 h. 30 ; L. 17 h. 15 ; Mar., 12 h. 30 : la Conséquence. Mer., V., Mar. : Sébastiane. L., 19 h. : Outrageous.
LUIS MARIANO, Escurial, 13e (707-28-04). J., 16 h. : Sérénade au Texas. V., 16 h. : Violettes impériales. L., 16 h. : le Chanteur de Mexico.
JEAN RENOIR, Escurial, 13e (707-28-04). Mar., 20 h. 30 : la Règle du jeu. Mar., 18 h. 30 : la Grande illusion.
ALAIN ROBBE-GRILLET / ALAIN RESNAIS : Denfert, 14e (321-41-01), Mer., Mar. 17 h ; J. 21 h ; S. D. 14 h 30 : le Jeu avec le feu. V. D. 21 h ; L. 17 h ; Mar. 14 h 30 : Glissements progressifs du plaisir. Mer. 14 h 30 ; L. 21 h : L'Eden et après. V. 14 h 30 ; S. 17 h : Trans-Europe Express. Mer., S., Mar. 21 h ; J., L. 14 h 30 ; V., D. 17 h : Je t'aime, je t'aime.
UNE HISTOIRE DU FILM NOIR (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : Justice sauvage. J. : Ça commence à Vera-Cruz. V. : The Big Fix S : la Ballade sauvage. D. : les Amants de la nuit. L. : Brubaker. Mar. : le Fauve en liberté.
ROBERT REDFORD (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). 13 h 45 : Daisy Clover. 16 h : Nos plus belles années. 18 h 15 : Willy Boy. 20 h : Gatsby le magnifique. 22 h 30 : Trois jours du Condor.
GENE KELLY (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81). Mer. : Ziegfeld Follies. J., L. : les Girls. V., Mar. : Cover Girl. S. : Un jour à New-York. D. : Chantons sous la pluie.
PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28 18e (606-36-07). Mer. : le Tueur du vendredi. J. : Satyricon. V. : le Grand Frisson. S. : Stalker. D., Mar. : Eaux profondes.

Les séances spéciales

AGATHA ET LES LECTURES ILLIMITEES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sauf Mer.).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 20.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), S. 14 h. 15, D., 20 h. 30.
L'ETOILE NOIRE (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 et 18 h. 30.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), 16 h. 30 et 22 h. 30.
LE GUEPARD (It., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), 20 h.
INDIA-SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sauf Mer.).
JOHN LENNON FOR PRESIDENT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), 19 h. 30.
JOUR DE FETE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), Mer., S., D., 14 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), soirée.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 10 et 20 h. 10.
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), Mer., J., V., S., D., 16 h.
VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), V., 14 h.
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56), J., S., L., 22 h.
WINGS (A., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), 22 h. 55.

CARNET

Naissances

— Anne et Paul CHOTARD et leurs enfants ont la joie d'annoncer la naissance d'
Anaïs,
A Paris, le 8 février 1982.

— Le docteur-vétérinaire Hubert CALAMY et Mme, née Martine Bonamy, ont avec Thomas et Hervé, la joie d'annoncer la naissance de
Guillaume,
le 2 février 1982, à Vichy (Allier).
17, avenue du Président-Roosevelt, 03120 Lapalisse.

Décès

— M. et Mme Claude Blanc et leurs enfants,
M. et Mme François Chauvot et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de
Mme Charlotte BLANC,
leur mère et grand-mère.
La messe d'inhumation aura lieu le jeudi 11 février 1982, à 9 heures, à Champagne-sur-Oise.
66, rue Denfert-Rochereau, 92100 Boulogne-Billancourt.

— Mme François Bouchard, son épouse,
M. et Mme Claude Bouchard, ses enfants,
Jean-François Bouchard, Brigitte et Michel Pierron, Laurence et Bruno Bouchard, Luc Bouchard, Sophie Bouchard, ses petits-enfants,
Thibault, Amélie Bouchard, ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. François BOUCHARD,
chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918,
survenu le 9 février 1982, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 12 février 1982, à 15 heures, en la basilique Notre-Dame de Beaune.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Au château, 21200 Beaune.
« Clos de Cluny », 21200 Beaune.

— La direction et le personnel de la Maison Bouchard Père et Fils, ont la douleur de faire part du décès de
M. François BOUCHARD,
leur ancien président,
survenu le 9 février 1982, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 12 février 1982, à 15 heures, en la basilique Notre-Dame de Beaune.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Bouchard Père & Fils, Au château, 21200 Beaune.

— Le Très Puissant Souverain Grand Commandeur, Grand Maître de l'Ordre maçonnique mixte international Le Droit humain,
Les Grands Officiers et Membres du Suprême Conseil de l'Ordre, ont la douleur de faire part du passage à la Grande Loge éternelle du très cher et très illustre
Frère Charles CAMBILLARD, 33e,
Très Puissant Souverain Grand Commandeur,
Grand Maître d'Honneur de l'Ordre,
dont les obsèques auront lieu le lundi 15 février 1982, à 8 h. 30, au Columbarium du Père-Lachaise.
Gémissons ! Gémissons ! Gémissons ! mais Espérons !

— Bénédicte DELACOMMUNE est décédée le 7 février 1982.
Une célébration eucharistique, suivie de l'inhumation, regroupera ses parents et amis, le jeudi 11 février, à 15 h. 45, en l'église Saint-François-Xavier (Paris-7e).
De la part de :
Dominique et Isabelle Delacommune et leurs enfants,
Et des familles Delacommune et Partiot.
3, rue du Professeur-Calmette, 78400 Chatou.

— Mme Gérard Dentan, née Jacotte Leenhardt, son épouse,
Claire, Olivier, Laurence, Gilles, ses enfants et leurs familles,
M. et Mme Albert Dentan, ses parents,
Les familles Dentan, Hentsch, Kaltenbach, ses frères et sœurs,
Les familles Dentan, Monod, Rappard, Zuber, Bossan, Gartner, Leenhardt, ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Gérard DENTAN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
survenu le 3 février 1982 dans sa cinquante-huitième année.
Les obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité familiale, le 6 février 1982, au Vigan (Gard).
5, rue du Parc, 92190 Meudon-Val Fleury.
« Le Mas Holland », 30120 Le Vigan.

— Nous apprenons le décès de
M. Bernard LAFONT,
ancien député du Var,
survenu le lundi 8 février 1982, à Toulon.

[Né le 20 août 1936 à Alger, Bernard Lafont, diplômé de l'Ecole supérieure de commerce d'Alger, avait quitté l'Algérie en 1962, après avoir été pendant six ans directeur général d'une société d'import-export. Directeur commercial et directeur général de deux entreprises internationales import-export de viandes et produits surgelés, de 1962 à 1977, Bernard Lafont avait été, entre 1966 et 1970, secrétaire de la fédération du Var de l'U.D.R. et chargé de mission au cabinet du général Pouyade, député du Var. En avril 1977, il avait été proclamé député de la troisième circonscription du Var en remplacement d'Aymeric Simon-Lorière, décédé, dont il était le suppléant depuis 1973. Alors secrétaire général de l'Union travailliste (gaullistes de gauche) et chargé de mission du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert, Bernard Lafont siégeait à l'Assemblée nationale parmi les non-inscrits. Il avait tenté de conserver ce siège aux élections législatives de mars 1978, mais il n'avait pas obtenu suffisamment de voix au premier tour pour pouvoir se maintenir au second.]

— Le supérieur général des Fils de la Charité,
Les Fils de la Charité,
Ses sœurs et les membres de sa famille,
font part du décès, le 8 février 1982, du
Père Pierre LOUCHET,
dans sa quatre-vingtième année.
La messe de funérailles aura lieu le vendredi 12 février, à 8 h. 45, en l'église Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux (métro Mairie-d'Issy).

— Mme Marius Mayer,
Mme Nicole Mayer et ses filles, Mireille et Magali,
Mme veuve Marius Hochede,
M. Alexis Muraire et ses enfants,
M. et Mme René Boudot, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 1er février 1982, de
M. Marius MAYER,
officier de la Légion d'honneur, croix de guerre,
leur époux, père, grand-père, oncle, grand-oncle.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mercredi 3 février 1982, en la paroisse Saint-Giniez de Marseille.
Une messe à la mémoire du défunt sera célébrée le vendredi 12 février, à 9 heures, en l'église de Roquemaure.
Priez pour lui.
Château de « Clary », 30150 Roquemaure.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Idelette MERLE d'AUBIGNÉ,
survenu le 4 février 1982, à Fontainebleau.
De la part de :
M. Emile Merle d'Aubigné,
Du professeur Robert Merle d'Aubigné et Mme,
De Mme Guy Merle d'Aubigné, ses frères et sœurs,
Des familles Gerhard et Nègre,
De ses neveux, petits-neveux, arrière-petits-neveux,
De ses cousins et de ses amis.
Les obsèques ont été célébrées au temple de Fontainebleau le 9 février.
« Aimez-vous comme je vous ai aimés. »
2, rue Amiral-de-Joinville, 92200 Neuilly.
Achères-la-Forêt, 77116 Ury.
43, rue du Général-Delestraint, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jean TANQUEREL,
survenu subitement dans sa soixante-quatrième année, le 7 février 1982.
De la part de :
M. Jean Tanquerel, son mari,
Du docteur Alain Gentil et Mme,
De M. et Mme Jean Irigaray, ses enfants,
De Guillaume et Grégoire Gentil, ses petits-enfants,
De M. et Mme Achille Gaultier et leurs enfants, ses beau-frère, belle-sœur et neveux.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, auront lieu dans la plus stricte intimité, à Hénin-sur-Cojeul (62).
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue Guichard, 75016 Paris.

Remerciements

— Mme Louise Goubert,
Et Chantal Goubert,
remercient sincèrement tous ceux qui ont partagé leur peine à l'occasion du décès de
Henri GOUBERT.

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages d'amitié et de sympathie qui leur sont parvenus à l'occasion du décès de
Jean LEULLIOT,
les familles Leulliot, Viala, Blanchard et Voisard prient toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Les familles Vernier, Michel,
Et les proches de
Jean-Pierre VERNIER,
décédé le 31 janvier 1982,
remercient très sincèrement ceux qui, par leurs visites, leur présence aux obsèques, leurs envois de fleurs et messages, ont pris part à leur peine et les prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leur gratitude.

Anniversaire

— Aux amis de
E. BEAU de LOMENIE,
une prière est demandée pour le huitième anniversaire de sa mort.

SPORTS

AUTOMOBILISME

LE GRAND PRIX DU BRÉSIL EST MAINTENU

La Fédération internationale de sport automobile (FISA) vient de confirmer l'annulation du Grand Prix d'Argentine, qui devait avoir lieu le 7 mars à Buenos-Aires. Elle a, en revanche, maintenu le Grand Prix du Brésil à la date du 21 mars, à Rio-de-Janeiro.

La FISA indique, d'autre part, que seize pilotes — dont le Français Jacques Laffite et l'Américain Eddie Cheever, de l'écurie Talbot-Matra — ont payé l'amende qui leur avait été infligée après les incidents du Grand Prix d'Afrique du Sud.

M. Jean Sage, directeur sportif de Renault-Sport, a déclaré, de son côté, que « *la Régie était prête à payer ces amendes, mais qu'elle n'entreprendrait rien qui puisse aller à l'encontre des intérêts des pilotes dépositaires de nos chances dans le championnat du monde* ».

RUGBY

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE FRANCE POUR SA RENCONTRE AVEC L'ANGLETERRE

L'équipe de France de rugby, appelée à rencontrer son homologue anglaise, le 20 février prochain au Parc des Princes, à Paris, aura la composition suivante :

Marc Sallefranque (Dax) ; Serge Blanco (Biarritz), Christian Belascain (Bayonne), Patrick Perrier (Bayonne), Laurent Pardo (Bayonne) ; Jean-Patrick Lescarboura (Dax), Gérald Martinez (Toulouse) ; Eric Buchet (Nice), Jean-Luc Joinel (Brive), Jean-Pierre Rives (Toulouse) capitaine ; Manuel Carpentier (Lourdes), Laurent Rodriguez (Mont-de-Marsan) ; Daniel Dubroca (Agen), Philippe Dintrans (Tarbes), Jean-Paul Wolff (Béziers).

Remplaçants : Bernard Herrero (Nice), Robert Paparemborde (Pau), Daniel Revaillier (Graulhet), Pierre Berbizier (Lourdes), Patrick Mesny (Grenoble), Serge Gabernet (Toulouse).

D'un sport à l'autre...

SKI ALPIN. — *Dominé par Steve Mahre, dans le slalom géant des championnats du monde de Schladming, le Suédois Ingemar Stenmark s'est imposé dans le géant de coupe du monde de Kirchberg qui remplaçait le 9 février celui de Val-d'Isère, annulé en début de saison. Meilleur temps de la première manche et deuxième de la seconde derrière Phil Mahre, Stenmark l'a emporté en 2 min. 52 sec. 06, laissant l'Américain à 92 centièmes et le Luxembourgeois Marc Girardelli à 1 min. 99. Le meilleur Français a été Yves Tavernier, vingtième à 5 sec. 03.*

A Oberstdorf, le slalom géant féminin a été gagné par l'Allemande de l'Ouest, Maria Epple, en 2 min. 27 sec. 79. Elle a précédé de 20 centièmes l'Américaine Christin Cooper et de 56 centièmes la Suissesse, triple championne du monde Erika Hess, qui reste en tête du classement général de la coupe du monde.

SKI NORDIQUE. — *Le Soviétique Youri Kashkarov a gagné l'épreuve junior de 15 km des championnats du monde de biathlon (ski de fond et tir à la carabine) dont la première journée s'est déroulée le 9 février à Raoubitchi, près de Minsk (Biélorussie). Avec une minute de pénalisation il a terminé en 52 min. 35 sec. 90 devant l'Allemand de l'Est Ralph Gettel (53 min. 03 sec. 50 avec 2 min. de pénalité) et le Soviétique Serguei Bouliguine (53 min. 05 sec. 35 avec 3 minutes de pénalité).*

TENNIS. — *Le Britannique Buster Mottram a éliminé le Français Yannick Noah (2-6, 6-4, 2-6), le 9 février, au deuxième tour du tournoi sur court couvert de Memphis.*

De son côté, Bjorn Borg a indiqué, lors d'une interview à la télévision suédoise, les sept tournois qu'il disputera en 1982, outre ceux du Grand Chelem. Le champion suédois sera le 5 avril à Monte-Carlo, le 19 à Las Vegas, le 10 mai à Hambourg, le 9 août à Toronto, le 16 à Cincinnati, le 25 octobre à Tokyo et le 8 novembre à Londres. Aux termes des nouveaux règlements de la fédération internationale, il devra disputer les qualifications.

Dix-huit mois dans un grenier

Le Monde

société

LES DIFFICULTÉS D'UNE FAMILLE TUNISIENNE A LYON

Dix-huit mois dans un grenier

De notre correspondant régional

Lyon. — *Dix-huit mois dans un grenier de 30 mètres carrés. C'est le temps pendant lequel une famille tunisienne de huit personnes a vécu dans le quartier de la Croix-Rousse, à Lyon. Pour forcer le cours des choses, un comité de soutien (associations, syndicats et partis politiques de gauche) a procédé, il y a quelques jours, à son installation illégale dans un appartement vide géré par l'office H.L.M. de la communauté urbaine de Lyon.* « La famille sera logée », *assure-t-on aujourd'hui à la mairie. Mais cet exemple traduit la bataille qui s'amorce sur le logement des étrangers. La régularisation de leur situation administrative ne fait pas disparaître la ségrégation sociale.*

« *C'est plus facile de faire des collectes pour le tiers-monde que de faire quelque chose pour des voisins.* » En termes simples une femme du comité de soutien à la famille T... résume la difficile solidarité des habitants d'un quartier populaire, peu favorables à l'installation d'étrangers, et particulièrement de Maghrébins. A l'abri d'une réglementation stricte et précise, les responsables du logement se renvoient la balle : mairie, préfecture, Office d'H.L.M.... Bref, sans une intervention extérieure, la famille T... serait encore dans un grenier de 30 mètres carrés à peine pour huit personnes (bientôt neuf : un enfant est attendu à la fin du mois).

Deux pièces minuscules en soupente, une seule table, des lits trop étroits et où le père dort avec le plus petit, la mère avec la plus petite. La « cuisine » est un réduit ouvert à tous les vents et fréquenté assidûment par des rats. Le père, quarante-six ans, invalide, il est cardiaque, ne travaille plus. Les ressources de la famille : 1 000 F mensuels de pension et 3 600 F d'allocations familiales. « *J'ai travaillé trente ans en France. J'ai fait mon service militaire dans la marine nationale. Je me sens Français* », explique-t-il pour demander un logement décent. Il avait déjà eu des problèmes à l'occasion d'un retour dans son pays d'origine. Avec les 10 000 F de la défunte « aide au retour », il avait rapatrié son petit monde en Tunisie. Pour s'apercevoir qu'il ne bénéficiait plus, là-bas, d'aucune couverture sociale. A son retour en France, des associations — dont le Secours catholique — ont fait des collectes pour rembourser ce fameux « million » de centimes.

Changement total de décor avec le logement « *squatterisé* ». Il fait partie de la génération des H.B.M. (habitations bon marché) reprises par l'Office d'H.L.M. local. Le soleil y entre à flots. Depuis deux ans il était inoccupé mais, dit-on à l'Office, « *il a un locataire légal qui paie* ». La solution adoptée de toute urgence, ce sera la proposition d'un logement géré par la SERL (société d'équipement de la région lyonnaise), où existe un de ces « appartements tampons » rendus libres le temps d'une opération de rénovation. Du provisoire, donc.

On tourne en rond

A l'Office d'H.L.M. on semble dépassé : « *Il leur faudrait un appartement de six pièces. Nous n'en avons pas de disponible. De toute façon, nous ne connaissions pas cette famille* », affirme M. Nouar, directeur adjoint. Une affirmation contestée par M. T..., qui présente la liste impressionnante de ses démarches. Dans le privé ? « *Ce qui est libre pour des Français ne l'est plus pour nous* », constate Mme T... Dans le public ? « *Nous avons un appartement libre en H.L.M. Aux Minguettes, à Vénissieux.* » Le maire de cette ville considère que sa commune a déjà beaucoup d'ennuis, « *tandis que Lyon ne respecte pas les quotas* ». A Lyon, on se défend : « *15 % d'immigrés dans les nouvelles opérations H.L.M. Pour les plus anciennes, on ne peut quand même pas mettre les gens dehors.* » Retour au privé, à la case départ : « *On tourne en rond.* »

Il y a encore de beaux jours pour les marchands de sommeil. Les arguments techniques, les réticences des voisins, souvent grossis pour les besoins d'une mauvaise cause, résisteront-ils longtemps ? Aïcha, sept ans, nous a remis un dessin où l'on voit un beau bateau vert et jaune. Avec plein de fenêtres.

CLAUDE RÉGENT.

DÉFENSE

UN DÉCRET RENFORCE LES ATTRIBUTIONS DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

Un décret, paru au *Journal officiel* du mardi 9 février, renforce les attributions du chef d'état-major des armées dans les domaines de la planification, de la programmation et de la conduite des opérations militaires en faisant de cet officier général le conseiller militaire du gouvernement « *consulté sur les orientations stratégiques résultant de la politique de défense du gouvernement* ».

A cet effet, ce texte, dans son ensemble, assoit davantage que par le passé l'autorité du chef d'état-major des armées sur les chefs d'état-major propres à chaque armée (terre, air et mer), en temps de paix comme en période de menace internationale et de guerre. Par rapport aux textes précédents, le nouveau décret rationalise et définit plus clairement son rôle de commandant les forces armées et de coordinateur de la politique de défense vis-à-vis des autres chefs militaires et, même, du délégué général pour l'armement.

C'est ainsi, par exemple, que le chef d'état-major des armées peut de lui-même réunir le comité des chefs d'état-major, un organisme consultatif placé auprès du ministre de la défense, pour tout ce qui relève de l'emploi des forces et de l'organisation générale de la défense.

D'autre part, le chef d'état-major des armées et les chefs d'état-major de chacune des trois armées sont tenus responsables de l'emploi des crédits correspondant à leurs missions, alors que, dans les précédents textes, ils n'assumaient que de l'organisation de l'emploi des crédits ouverts par le gouvernement.

JUSTICE

Un ancien danseur poursuivi pour proxénétisme

Ballets thaïs

S'il y a méprise certaine, si des danseuses thaïlandaises ont pu être confondues avec des masseuses de même origine, c'est sans doute que le monde des artistes de cabaret est décidément mal connu. Mal connu des juges, s'entend. Dans le cas contraire, M. Wladimir Tchéremissinof, âgé de cinquante-six ans, animateur des ballets Arapoff, ancien premier danseur du marquis de Cuevas, n'aurait pas eu à répondre, lundi 8 février, de « proxénétisme aggravé », devant la 14e chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

Au président Garrigue, qui reconnaissait ne pas fréquenter les bars à spectacle, l'ancien maître de ballet du Casino de Paris s'est évertué à expliquer que tout le problème était là, dans cette ignorance même, dans des nuances subtiles, sensibles aux seuls familiers. Les jeunes filles qu'il allait lui-même engager à *Bangkok — de 1977 à 1980* — avaient, bien sûr, davantage d'expérience comme entraîneuses que comme danseuses. Mais ce serait chicaner que d'imaginer ainsi la mise sur pied d'un réseau de prostitution.

Tous les enfants nés sous le ciel du Siam ont, c'est évident, le rythme thaï dans la peau. Ce serait, ensuite, faire insulte à Arapoff que de juger ses qualités professionnelles insuffisantes pour former, en huit jours, des ballerines. Cet homme a le don : « *Avec des jeunes filles charmantes, a-t-il expliqué, au corps souple, aux mouvements gracieux, il était facile de monter un joli spectacle.* »

Il est vrai que les ballets en question, réglés à chaque fois pour six exécutantes, dépassaient rarement les vingt minutes, que les spectateurs manifestaient plus d'intérêt pour les *nudités presque intégrales* des danseuses que pour leur art, et que, par contrat avec les établissements en Espagne, au Liban, surtout en Suisse et en Allemagne, ces demoiselles étaient tenues de « *faire la salle* », c'est-à-dire de pousser la clientèle à forcer sur le champagne.

Mais ce n'est pas de sa faute à lui, Wladimir Tcheremissinof, si les spectateurs munichois ou genevois ont un certain goût pour les Thaïlandaises déshabillées, si, par l'importance de ses propres frais de chorégraphe et d'organisateur, il ne pouvait assurer à chacune de ses protégées qu'un salaire de 30 F suisses par jour. Faut-il s'étonner alors que les danseuses thaïs aient pris l'habitude d'accepter des petits cadeaux, puis que l'une ou l'autre de ces jeunes filles ait eu l'idée de tarifer sa gentillesse ? « *C'est humain*, a dit Arapoff, qui connaît la danse. *Dans le monde artistique, ce sont des choses qui se font. On gâte les jeunes femmes.* » Devant le Casino de Paris, à l'en croire, des voitures de luxe attendent, chaque soir, les « girls » ou les « boys » aux fins de mois difficiles.

Un proxénète, lui ? Allons donc ! Il était tout le contraire, un mentor très autoritaire sur le chapitre de la discipline. Si l'une de ses « capitaines » — ses chefs de groupes — signalait, de Beyrouth ou de Madrid, le moindre manque de tenue, « *c'était le renvoi immédiat ou une forte amende* ». Pas question non plus pour ces danseuses étrangères, toujours un peu dépressives, un peu fantasques n'est-ce pas, de rompre leur contrat. Arapoff, prévoyant, ne rendait un passeport qu'en échange de 2 000 dollars.

Aussi le moment est-il venu de dissiper ce regrettable malentendu. Me Pierre Jacquet, le défenseur de l'ancien maître de ballet, qui sait, comme son client, combien sont peu *nombreux les hommes acharnés* à faire vivre encore l'art de la danse en Europe, a plaidé la relaxe. Hélas ! Il reste des incrédules, des réfractaires qui « tiquent » encore à l'évocation des charmes de la Thaïlande. Le représentant du ministère public *s'est montré particulièrement sceptique*, puisqu'il a requis une peine de dix-huit mois d'emprisonnement assortie, pour partie, d'un sursis et d'une amende de 200 000 F. Et l'Association des équipes d'action contre la traite des femmes et des enfants, partie civile, a *demandé 150 000 F de dommages et intérêts.*

Le jugement sera rendu le 8 mars.

PHILIPPE BOGGIO.

AU CONSEIL D'ÉTAT

L'État est responsable des dommages causés par des détenus en permission

L'Etat est responsable des dommages *causés* aux tiers par les détenus qui bénéficient de permissions de sortir. C'est ce que vient de juger le Conseil d'Etat.

M. Noël Theys avait été victime, en décembre 1978, d'une agression commise par un détenu, bénéficiaire d'une permission de sortir, qui, à l'issue de celle-ci, n'avait pas réintégré l'établissement pénitenciaire où il purgeait sa peine. M. Theys demanda réparation du préjudice subi devant le tribunal administratif de Châlons-sur-Marne, qui lui donna satisfaction et condamna l'Etat.

Saisi par le garde des sceaux d'un appel dirigé contre ce jugement, le Conseil d'Etat, par une décision du 2 décembre 1981 rendue sur le rapport de M. Pouillieute, après observations de Me Le Prado et sur les conclusions de M. Michel Pinault, vient de confirmer le jugement du tribunal administratif.

En instituant le régime des permissions de sortir, le législateur a *entendu mettre en œuvre* des méthodes nouvelles dans l'exécution des peines privatives de liberté, notamment en vue de favoriser le maintien des liens familiaux ou la préparation à la réinsertion sociale. Mais ces méthodes créent, lorsqu'elles sont utilisées, un *risque spécial* pour les tiers qui ne bénéficient plus des garanties qui résultaient, pour eux, de l'application plus rigoureuse des peines privatives de liberté. C'est la raison pour laquelle le Conseil d'Etat a jugé que la responsabilité de l'Etat était, même en l'absence de faute commise par l'administration pénitentiaire, engagée en cas de dommages causés aux tiers par des détenus bénéficiaires de permissions de sortir.

Cette décision ne remet pas en *cause* le *régime* des *permissions* de sortir. Elle en atténue simplement, lorsqu'il y en a, les conséquences fâcheuses pour les tiers.

FAITS ET JUGEMENTS

Les cadres des douanes réaffirment leur soutien à M. Saint-Jean.

L'Amicale des cadres supérieurs des douanes, lors de son assemblée générale du 29 janvier, a réaffirmé à l'unanimité son soutien à M. Roger Saint-Jean, directeur adjoint de la direction nationale des enquêtes douanières (D.N.E.D.) inculpé le 3 décembre 1981 de *complicité de fraude et intérêt* à la fraude par M. Germain Sengelin, juge d'instruction à Mulhouse (*le Monde* des 5 et 12 décembre 1981).

L'amicale, qui s'étonne de la « *lenteur* » et des « *insuffisances d'une instruction entamée il y a plus de quatre ans* », « *demande instamment à l'administration de rechercher les moyens de mettre fin à cette situation* ».

● *L'affaire du policier de l'Office des stupéfiants.* — L'information ouverte, le lundi 8 février, par M. Yves Corneloup, juge d'instruction à Paris, après la mise en cause de policiers de l'Office de répression du trafic des stupéfiants (*le Monde* des 9 et *10 février*), a été interrompue le 9 février, le parquet ayant saisi la chambre criminelle de la Cour de cassation d'une demande de désignation de juge.

En effet, l'article 687 du code de procédure pénale dispose que « *lorsqu'un officier de police judiciaire est susceptible d'être inculpé d'un crime ou délit, qui aurait été commis dans la circonscription où il est territorialement compétent* », il appartient à cette instance de désigner une juridiction autre que celle qui correspond, territorialement, à celle du fonctionnaire soupçonné.

● *Un car de police* a explosé mardi matin 9 février devant le commissariat d'Aubenas (Ardèche), sans faire de victime, apprend-on de source policière. Selon les policiers, une charge de plastic aurait été placée sous le véhicule.

Condamnation pour fraude par ordinateur.

Les *escroqueries* réalisées grâce à l'informatique se sont multipliées depuis quelques années (*le Monde Dimanche* du 7 janvier 1980). Grâce à un terminal d'ordinateur des Assedic, M. Antoine Olivier, trente et un ans, employé à l'agence Picpus (12e), a fait attribuer des allocations d'un montant total de 1 600 000 F environ à partir d'avril 1980, sur son nom et celui de ses proches.

Pour escroquerie, la treizième chambre correctionnelle de Paris l'a condamné *mardi 9 février* à 36 mois d'emprisonnement dont 18 avec sursis et 5 ans de mise à l'épreuve.

Les Assedic obtiennent le remboursement des sommes détournées et 40 000 francs à titre de dommages-intérêts.

Le comité de prévention de la violence va disparaître.

Le comité de prévention de la *violence est en sursis. Le* conseil des ministres du 3 février a décidé la création d'un organisme interministériel de prévention de la délinquance qui se substituera bientôt à lui. Créé en 1978, en application d'une des propositions du comité d'études sur la violence, dont la présidence avait été confiée par M. Giscard d'Estaing à M. Alain Peyrefitte, avant que ce dernier ne devienne ministre de la justice, le comité *de prévention est en sommeil* depuis la victoire de la gauche. La philosophie pénale a changé et M. Badinter remet sur le métier ce que M. Peyrefitte a fait.

Cependant, le nouveau garde des sceaux estime nécessaire de conserver l'essentiel des structures existantes en matière de *prévention. Comme sous le septennat* précédent, le nouveau comité, dont la composition et *le rôle exact restent à définir*, sera relayé, au niveau départemental, par des groupes de réflexion et de proposition. Il s'agit de mobiliser les associations, les administrations et le tissu social en faveur de la prévention, à laquelle M. Badinter attache une importance particulière.

BOURREAUX D'ENFANTS

Grenoble. — Réjane et Salvatore Riefolo, âgés respectivement de vingt-trois et vingt-huit ans, qui avaient grièvement blessé leur enfant à la suite d'une terrible correction — celle-ci avait entraîné la mort de l'enfant, âgé de neuf ans, quelques jours plus tard, — *ont été* condamnés, mardi 9 février, la première à quinze ans de réclusion, le second, beau-père de l'enfant, à treize ans. L'avocat général de la cour d'assises de l'Isère, M. Claude Berger, avait réclamé quinze ans de réclusion pour les deux époux : « *Chaque fois que l'un frappait, l'autre était présent. Jean-François savait très bien qu'il ne pouvait trouver refuge auprès de l'autre.* »

L'enfant qui avait été ballotté entre des pouponnières, des foyers de l'enfance, confié à des familles, avait ensuite été rendu à sa mère. Mais il fut, notamment en raison de son caractère difficile, le « souffre-douleur » du *couple qui élevait quatre autres* garçons et filles d'une façon satisfaisante. L'audience a révélé que les parents tortionnaires ont profité du silence complice des voisins qui n'ont jamais prévenu les gendarmes, malgré les coups répétés portés à l'enfant. — (*Corresp.*)

(Publicité)

ÉDUCATION

M. DANIEL BODIOT EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN

M. Daniel Bodiot, professeur de chimie minérale et de thermochimie, a été élu, mardi 9 février, président de l'université de Perpignan. Le président sortant, M. Louis Constans, ne se présentant pas contre la candidature de M. Bodiot, ce dernier a obtenu au premier tour trente-six voix sur quarante-huit votants. Quatrième président depuis la création de l'université de Perpignan, M. Bodiot, après trois juristes, est le premier scientifique à accéder à ce poste. — *(Corresp.)*

[Né le 4 juillet 1935 à Paris. Assistant à la faculté des sciences de Paris-Sorbonne en 1960, docteur ès sciences physiques en 1967 (spécialité chimie minérale), maître des conférences (faculté de sciences d'Alger) de 1968 à 1972, maître de conférence à Perpignan en 1972 puis professeur depuis 1979, M. Bodiot est codirecteur depuis 1979 du laboratoire de chimie minérale et de thermochimie à l'université de Perpignan. Il est spécialisé dans les problèmes de l'énergie solaire. M. Bodiot est membre du syndicat national de l'enseignement supérieur.]

LYCÉE MAL TENU DANS LES YVELINES

Attendu pendant des années et ouvert en septembre dernier, le lycée d'Etat d'hôtellerie et de tourisme de Guyancourt (Yvelines) sera sans doute, à terme, un établissement-pilote, mais, actuellement, il connaît des débuts difficiles. Si l'enseignement y est assuré dans des conditions satisfaisantes, l'intendance ne suit pas. « *Il manque des personnels de service, des infirmières, des secrétaires et la sécurité des élèves n'est pas assurée* », accuse l'Association des parents d'élèves, accusation reprise par les élus locaux, les responsables et enseignants du lycée et par les élèves.

« *Livré quatre jours avant la rentrée scolaire, le lycée n'a pas bénéficié d'une dotation suffisante en personnel*, explique le proviseur, M. Vité. *Il y a huit personnes pour le nettoyage et l'entretien des locaux alors qu'il en faudrait quatorze. Il manque aussi deux administratifs sur quatre et, si l'établissement dispose d'une infirmerie moderne, aucune des deux infirmières prévues n'a été nommée. Ceci est grave*, continue le proviseur, *dans un lycée où l'enseignement technique expose les élèves à des accidents et à des blessures* »

Les trois cent élèves actuels (un millier dans deux ans), qui préparent un BEP, un BTH ou un BTS restauration hôtellerie ou tourisme, sont donc contraints de se transformer en femmes de ménage après les cours. « *Aucun coup de balai n'a été donné dans les chambres entre la rentrée de septembre et les congés de Noël* », racontent-ils. Dans les cuisines pédagogiques les marmitons ne se contentent pas de nettoyer leurs ustensiles et leur plan de travail, il leur faut aussi effectuer vaisselle et travaux d'entretien.

Les parents les plus calmes, qui voulaient mettre ce manque d'effectifs au compte du rodage du lycée, ont été plus inquiets en apprenant que la dotation du personnel pour l'année 1982-1983 serait tout aussi maigre.

D. R.

CORRESPONDANCE

Les enseignants et l'« exil »

Nos articles sur les actions — manifestations ou « petites annonces » — d'enseignants qui se jugent « en exil » parce qu'affectés loin de leur région d'origine, et en particulier dans le Nord (« le Monde » des 26 et 27 janvier), nous ont valu un abondant courrier.

Le débat porte sur les conditions de la répartition nationale des enseignants de second degré. Le problème ne se pose pas, en effet, pour le corps des instituteurs, dont la gestion est limitée au cadre départemental, et à une ampleur moindre pour les P.E.G.C. (professeurs d'enseignement général des collèges), qui relèvent d'un cadre académique. Il se pose, en fait, pour les « corps nationaux » d'enseignants du second degré : agrégés, certifiés et professeurs techniques des lycées techniques.

Tous les collégiens et les lycéens de l'Hexagone ont droit à des enseignants titulaires et qualifiés. Cette règle impose forcément des déplacements de personnels : si le sud de la France est un vivier d'enseignants, et, plus généralement, de fonctionnaires, les quatre académies les plus « peuplées » d'élèves dans le second degré sont... au nord de la Loire (dans un ordre décroissant : Versailles, Lille, Créteil, Nancy-Metz). Un mouvement du corps enseignant concerné est donc nécessaire et le refus radical de toute affectation hors de la région d'origine paraît, dans l'immédiat, irrecevable.

Il importe, cependant, que cette répartition nationale ne soit pas génératrice de trop grandes inégalités parmi les enseignants eux-mêmes. Or, de ce point de vue, la critique est recevable : l'âge, le sexe, le « grade » et le statut familial sont autant d'éléments qui divisent le corps enseignant du second degré au regard d'une même obligation nationale.

Le nouveau ministère de l'éducation nationale a essayé d'en tenir compte dans l'organisation du prochain mouvement national, qui déterminera les affectations pour l'année scolaire 1982-1983. Publiés au « Bulletin officiel de l'éducation nationale » du 5 novembre 1981, les arrêtés organisant ce mouvement aménagent le « barème de mutation » des agrégés et certifiés en privilégiant la stabilité dans le poste : au lieu de deux points supplémentaires par année dans le même établissement, ce seront désormais deux points attribués pour chacune des trois premières années, quatre la quatrième et la cinquième année, six par année supplémentaire.

D'autre part, la « prime à la procréation » (cinq points par enfant à charge jusqu'à vingt ans), dénoncée par les « collectifs d'enseignants célibataires », n'intervient désormais que pour les rapprochements de conjoints éloignés. L'autorité parentale unique vaut à elle seule treize points de bonification (quel que soit le nombre d'enfants). Enfin, le rapprochement de conjoints séparés (au-delà de 25 kilomètres) vaut également treize points, auxquels s'ajoutent trois points pour la première année de séparation et huit points pour chaque année supplémentaire. C'est cette dernière disposition que mettent en cause les enseignants célibataires.

L'enjeu est donc la modification du barème qui régit cette « course aux points », où plus on a de points, plus on a de chances d'obtenir la mutation souhaitée. Nous publions ci-dessous les principaux extraits des lettres reçues.

E. P.

Exil ? L'expression avait provoqué la colère de M. Pierre Mauroy, à Calais, et, dans ces colonnes, nous l'avions jugé outrancière, en tout cas démesurée. Plusieurs lecteurs la revendiquent pourtant, l'entendant selon la seconde acception qu'en donne le Petit Robert (« *obligation de séjourner hors d'un lieu, loin d'une personne qu'on regrette* »).

Selon le « collectif exil enseignants célibataires » (1) l'expression ne vise pas à « *dénigrer une région mais* [à] *revendiquer le droit de vivre et d'enseigner dans le lieu de notre choix (...). L'exil que nous dénonçons est vécu quotidiennement et douloureusement par plus de quatre mille enseignants qui exercent à 200, 500 voire 1 000 kilomètres du lieu de leur choix, pour des durées indéterminées : à vie s'ils sont célibataires, les mutations étant effectuées suivant un barème privilégiant outrageusement la conjugalité et la procréation* ».

Un éloignement forcé

Le « comité anti-exil des enseignants de Calais » précise également que ce « label » ne recèle aucune « *connotation péjorative à l'égard de la région du Nord-Pas-de-Calais. Pour nous, il ne s'agit que d'un terme traduisant notre éloignement forcé d'êtres et de lieux auxquels nous sommes attachés. Ce n'est pas le lieu où nous enseignons qui nous pèse, ce sont nos attaches familiales et régionales qui nous manquent* ». Leur exigence ne leur paraît pas scandaleuse. Nous revendiquons, écrivent-ils, « *la possibilité, après quelques années d'affectation loin de chez nous, de retrouver les nôtres et de participer à l'essor de notre région. Est-ce là une revendication indécente ? Faut-il rappeler que le parti socialiste a développé le thème « vivre et travailler au pays » pendant la campagne électorale* » ?...

La revendication de la qualité d'exilé ne paraît pas non plus indécente à M. G. Niclot du mouvement occitan *Volem viure al païs* : « *Choquant, oui, nous l'admettons, dans le cadre de l'idéologie jacobine pour laquelle l'exil ne peut commencer qu'aux frontières de l'Etat français, dont le territoire est conçu comme unique, sinon uniforme.* » M. Jean Auroux, ministre du travail, dans une lettre du 23 juillet 1981, où il assurait ce mouvement de l'intérêt qu'il portait à ses revendications, aurait d'ailleurs employé l'expression « *les Occitans exilés en région parisienne* »...

L'affectation lointaine est souvent durable. Quinze ans pour M. G. Riou, de Montrouge, qui, professeur célibataire, affirme que cet « exil » n'est pas sans incidence sur le moral : « *Que reste-t-il aux célibataires (...) ? Le mariage blanc ? Rarement. Plus souvent tranquillisants ou euphorisants, psychanalyse...* » C'est également l'avis de M. Jean-Pierre Gattegno, « *exilé depuis six ans dans le Nord* », qui parle de « *dépressions, d'abandons de poste ou de suicides* ». Douze enseignants du lycée de Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais) ajoutent que « *la qualité du travail fourni à 800 ou 1 000 kilomètres de chez soi ne peut être optimum (...). A long terme l'enseignement secondaire va se détériorer : ne voulant pas quitter leur région les meilleurs étudiants se détourneront de l'enseignement pour d'autres carrières* ».

Certains avouent être tombés de haut. « *Non, on ne peut pas bien enseigner*, écrivent MM. Bartholy et Despin, professeurs agrégés en région parisienne, *quand (...), enseignant dans un C.E.S. de campagne ou de lointaine banlieue, on prend conscience qu'on a passé un concours fort difficile pour corriger des fautes d'orthographe ou rattraper des erreurs de logique élémentaire. Voués au C.E.S., excentrés, dans l'ouest ou plus sûrement au nord, le capésien et même l'agrégé d'aujourd'hui sont contraints de se soumettre ou de se démettre.* »

Mlle G. Curé, professeur certifié, qui fait « *quotidiennement 300 kilomètres* » pour rejoindre son poste, précise que « *ce n'est nullement provisoire (...) Je suis au dixième échelon de mon grade* [il y en a onze]. *Un barème inique m'accordera généreusement 2 points dans deux ou trois ans, pour mon dernier échelon... Une année de séparation de conjoints à 25 kilomètres de distance en rapporte 13 !* » Agrégée depuis 1975, Mme Nicole Mipatrini, de Lyon, après un premier poste à 1 000 kilomètres de chez elle, n'en est plus « *qu'à 320 au bout de sept ans* ». Elle réclame « *simplement des conditions de vie normales, sans qu'on vienne nous tenir le discours du pire qui consiste à trouver plus malheureux que soi pour conclure à son propre bien-être* ».

Quelques lecteurs ne sont pas de cet avis. « *Un déplacement géographique pose des problèmes plus difficiles, et plus coûteux, à une famille qu'à une personne seule* », estime M. J. Garnier, de Brunoy. Mme Ellen Blanchet, mariée depuis dix ans, mère de deux enfants, en poste dans la Loire depuis six ans, affirme n'avoir pu encore se rapprocher de son mari « *fonctionnaire lui aussi de l'éducation nationale, muté à 350 kilomètres* ».

Que faire ? MM. Antonini et Patard, élus des personnels à la commission paritaire des lettres, ne sont pas certains qu'une régionalisation résoudrait le problème, sinon « *en limitant le nombre de reçus dans les académies méridionales, quitte pour certains à se présenter dans une autre académie, mais cette fois sans espoir de retour avant la retraite...* » Aussi préfèrent-ils « *un barème imparfait* » aux « *passe-droits, exceptions et autres interventions occultes* ».

(1) 29, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris. Tél. : 535-13-23.

CHARGÉ DE SE PRONONCER SUR LE STATUT ET LES NOMINATIONS DES ENSEIGNANTS

Un comité paritaire des universitaires sera élu selon de nouvelles règles

Un décret, publié au *Journal officiel* des 8 et 9 février, crée un comité technique paritaire central des personnels enseignants titulaires de statut universitaire du ministère de l'éducation nationale. Ce comité, compétent exclusivement « *pour l'élaboration ou la modification des règles statutaires* », remplace celui créé en juin 1977, mais déclaré « illégal » dans sa composition par une décision du Conseil d'Etat du 18 avril 1980. C'est Mme Alice Saunier-Seïté, alors secrétaire d'Etat aux universités, qui avait préparé le premier texte prévoyant que les représentants du personnel seraient désignés par les membres élus du comité consultatif des universités et non, comme c'est généralement le cas, par les organisations syndicales les plus représentatives.

Le décret signé par le ministre de l'éducation nationale abroge donc le décret de 1977 et précise que le comité comprend trente membres : quinze représentants des personnels et quinze représentants de l'administration. Les mandats des membres sont de trois ans. Ce comité n'est pas compétent pour les personnels relevant de l'ordonnance créant des centres hospitaliers universitaires.

Les représentants des personnels sont élus par un collège électoral unique au scrutin secret, à la proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel. Le vote a lieu par correspondance dans des conditions qui seront précisées par un prochain arrêté. Les sièges restant à pourvoir après l'application du quotient électoral seront attribués suivant la règle de la plus forte moyenne.

[Ce comité était attendu par les universitaires, puisque c'est lui qui doit se prononcer sur tous les textes concernant les statuts des enseignants, et notamment le remplacement du Conseil supérieur des corps universitaires (C.S.C.U.) chargé de la nomination et de la promotion des personnels. La mise en place d'un collège électoral unique comprenant les professeurs, les maîtres assistants titulaires (sciences et pharmacie) est une innovation et va permettre, pour la première fois, une élection représentative. Enfin, l'audience des différents syndicats pourra être réellement connue. La date des élections, qui reste à préciser par le ministre, marquera un moment important de l'actualité universitaire de 1982.]

SCIENCES

Soixante-cinq chercheurs lancent un appel pour le blocage des hauts salaires

Environ soixante-cinq chercheurs du secteur public ont signé, au cours des dernières semaines, un appel proposant le blocage, pour deux ans, des hauts salaires dans les organismes de recherche. « *Il est urgent que la responsabilité sociale des scientifiques s'exprime dans des proportions concrètes* », indique notamment le texte de cet appel, lancé initialement dans la région marseillaise, et dont ses promoteurs souhaitent qu'il trouve un écho à l'échelon national (1).

« *Le nouveau pouvoir politique*, poursuit le texte, *a fixé une priorité : l'amélioration du sort de l'« autre France », celle du chômage, des salaires précaires et sans garantie, des smicards. La solution implique de profondes réformes de structure, mais elle exige aussi la participation volontaire de tous à l'effort de solidarité nationale. Notre force pour exiger du nouveau pouvoir le changements nécessaires sera d'autant plus grande que nous aurons su montrer notre propre détermination.* »

Avec le blocage proposé, « *la communauté scientifique aura manifesté concrètement son soutien politique et sa volonté de créer les conditions nécessaires à la construction d'un nouveau type de développement* », estiment encore les signataires, parmi lesquels on relève les noms d'un professeur au Collège de France, de dix-neuf professeurs des universités ou de centres hospitalo-universitaires, de douze directeurs de recherche et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

« *Cette initiative, qui tend à l'écrasement de l'échelle des salaires sortira du domaine symbolique, lorsque nous serons rejoints par nos collègues de l'université, professeurs et hospitalo-universitaires. Nous souhaitons*, conclut le texte, *que cet appel puisse alors être lancé à l'ensemble de la fonction publique.* »

(1) Les signatures peuvent être adressées à Mme S. Tyc-Dumont, INSERM - U 6, 280 boulevard Sainte-Marguerite, 13009 Marseille.

Des enseignants seront détachés pour l'animation du musée des sciences et de l'industrie

Des enseignants devraient pouvoir être détachés pour quelques mois au futur musée des sciences et de l'industrie pour « *apporter continûment des conférenciers et animateurs de qualité, tout en procurant au corps enseignant une faculté exceptionnelle de formation* ». C'est ce qu'envisage M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, et qu'il a annoncé en ouverture des journées d'étude sur le musée de La Villette, en précisant que pourraient être ainsi soutenus « *d'autres centres d'étude, d'exposition et de recherche* ». Ces détachements s'inséreront dans « *les réformes actuellement à l'étude de la formation initiale et continue des maîtres* ».

De même, des enseignants chercheurs de l'enseignement supérieur pourront être détachés auprès du musée. Pour organiser ces mouvements, le ministre propose « *qu'au sein de l'établissement public* [d'aménagement de La Villette] *un comité scientifique soit constitué auprès de la mission du musée* ».

Décrivant « *le cheminement qui est le nôtre vers une éducation nationale pleinement féconde* », le ministre a indiqué quatre axes d'action : rapprocher les intérêts culturels des familles et l'activité scolaire, renouveler les pratiques pédagogiques — « *intégrer la technologie, faire appel à l'image, à l'expérimentation, à l'observation directe, encourager le recours aux livres, aux banques de données* » — former les maîtrises, enfin décompartimenter et revigorer l'enseignement des sciences. Le musée aura un rôle à jouer dans ces quatre actions, ainsi que le « *futur réseau des centres de culture scientifique et technique* ». M. Alain Savary a, enfin, précisé qu'il veillerait à ce que « *l'héritage du palais de la Découverte soit à la fois maintenu sous les espèces d'un témoignage historique, vivace de ce qu'a voulu le Front populaire, à travers l'exploitation adaptée de ses tentatives pédagogiques, par la vertu enfin d'un développement approprié en des lieux appropriés, des activités dont il a lié depuis un demi-siècle le faisceau* ».

De son côté, M. Jack Lang, ministre de la culture, a exposé les conditions dans lesquelles le musée s'intégrerait dans l'aménagement d'ensemble du parc de La Villette et l'insertion de celui-ci dans le quartier et la vie locale. Pour le parc, qui pourrait être relié par une « *coulée verte* » aux Buttes-Chaumont, un concours international va être organisé (*le Monde* daté 7-8 février). Dans la partie du parc proche de l'avenue Jean-Jaurès, donc à l'opposé par rapport au musée, sera installée la cité musicale pour laquelle « *un groupe de programmation sera mis en place dès cette semaine* ». Cette cité regroupera le Conservatoire national de musique, des ateliers de musique électro-acoustique « *ayant une mission d'exploitation et de conservation du répertoire* », un musée de la musique et des instruments, enfin un vaste ensemble de salles (grande salle de concert, salle de récital, salle de répétition, salle à acoustique ajustable).

MÉDECINE

UNE CAMPAGNE SUR LES CANCERS DU COLON-RECTUM

La Ligue nationale française contre le cancer (L.N.F.C.C.) (1) a lancé, tout récemment, sa seconde campagne d'information. Elle concerne — après celle de 1980 sur les cancers du col de l'utérus — les cancers digestifs siégeant au niveau du côlon et du rectum. Cette localisation cancéreuse serait à l'origine de quinze mille décès par an en France. Vingt-cinq mille nouveaux cas apparaîtraient chaque année.

Il s'agit, pour les responsables de la L.N.F.C.C., de « *faire prendre conscience aux Français de l'importance et de la gravité d'un cancer que l'on pourrait parfois éviter* ». Le dépistage systématique préalable de telles lésions pour l'ensemble de la population représentant, selon eux, une charge financière « insupportable », plusieurs spécialistes hospitalo-universitaires ont insisté sur la nécessité de consulter un médecin aux moindres symptômes (saignements dans les selles, troubles du transit intestinal, douleurs abdominales ou rectales, « faux besoins » par exemple). Le traitement, essentiellement chirurgical, ne donne pas toujours de très bons résultats, principalement en raison du caractère tardif du diagnostic. Les pourcentages de guérison demeurent peu élevés.

La mise en évidence précoce de certaines lésions bénignes, dont on sait malgré tout qu'elles peuvent dégénérer en cancer (polypes intestinaux), permettrait de réduire l'incidence de ce type de pathologie. D'autre part, le dépistage systématique devrait être mis en œuvre chez des sujets reconnus comme étant « à risques ». Certains paramètres alimentaires semblent aussi jouer un rôle important (rôle négatif des graisses animales, rôle protecteur des fibres alimentaires contenues dans le son ou les légumes verts).

(1) L.N.F.C.C. : 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris. Tél. : 581-11-30.

BREF

● *L'Académie nationale de médecine* a élu, lors de sa dernière séance, le professeur Raymond Cavier membre titulaire dans la sixième section (pharmacie).

[M. Raymond Cavier est né à Paris le 14 février 1911. Pharmacien de formation, interne et pharmacien en chef des hôpitaux, il est docteur ès sciences. Il est aussi membre de nombreuses sociétés savantes.]

● *Le conseil national de l'ordre des médecins* a élu, pour la première fois, « *membre à part entière* » une femme, le docteur Liliane Dusserre, professeur agrégé à la faculté de médecine de Dijon, ex-présidente de l'Association des femmes médecins. Le professeur Bernard Glorion (Tours) a aussi été élu au conseil national où il préside la commission ordinale « Jeunes et information ».

● *La suppression prochaine du secteur privé dans les hôpitaux publics*, décidée par M. Jack Ralite, ministre de la santé, a suscité une réaction du Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux publics (Syndicat Garbay). Ce dernier demande, notamment, une couverture sociale et une retraite « *qui correspondent à celles des autres agents de la fonction publique, la création d'échelons d'ancienneté permettant à un adjoint ou à un non-chef de service d'obtenir, à ancienneté égale, une rémunération voisine de celle du chef de service* ». Il réclame enfin une augmentation de 30 % pour ceux qui n'ont pas de secteur privé.

Le syndicat juge, d'autre part, « *inadmissible que ceux qui ont une clientèle privée à l'hôpital soient punis* » par la minoration des émoluments hospitaliers correspondant à deux demi-journées par semaine.

● *Un mouvement de grève* affecte le fonctionnement de l'hôpital Antoine-Béclère (Assistance publique de Paris) depuis le 11 janvier. La section C.F.D.T. du personnel de l'Assistance publique de Paris réclame la création de cent dix-neuf postes (au lieu des vingt promis par l'administration). Selon ce syndicat, ces créations de postes sont nécessaires « *pour un fonctionnement normal des services et ne prennent pas en compte les besoins supplémentaires créés par la réduction du temps de travail à trente-neuf heures* ». Ce syndicat précise, d'autre part, que « *les soins et la sécurité des malades sont assurés en permanence* ».

● *Les cotisations à l'ordre des médecins.* — Le tribunal d'instance du dix-huitième arrondissement de Paris a reconnu à un médecin, le docteur Philippe Sopena, membre du Syndicat de la médecine générale (S.M.G.), le droit de ne pas acquitter sa cotisation à l'ordre des médecins. Dans son jugement, le tribunal s'appuie notamment sur la Convention européenne des droits de l'homme.

Le conseil départemental de Paris de l'ordre des médecins, qui avait portée l'affaire devant le tribunal d'instance, devrait se pourvoir en cassation. Pour le S.M.G., qui « *s'étonne du peu de hâte mis par le ministère de la santé à concrétiser la promesse de disparition de l'ordre faite par le candidat Mitterrand* », ce jugement « *est appelé à faire jurisprudence* ». Le S.M.G. rappelle, d'autre part, que huit procès du même genre sont en cours.

● *Rencontre internationale de psychanalystes lacaniens à Paris.* — Plusieurs centaines de psychanalystes d'Enalystes d'Europe, des U.S.A. et d'Amérique latine sont attendus, du 13 au 16 février à Paris, où ils doivent participer à une rencontre consacrée à « *la clinique psychanalytique (cas et formations de l'inconscient)* » dont le principe avait été retenu par Jacques Lacan un an avant sa mort. Cette rencontre internationale, organisée par la Fondation du champ freudien, a lieu à l'hôtel Sheraton, 19, rue du Commandant-Mouchotte, dans le quatorzième arrondissement.

● *Une association nationale de la recherche et de la technologie* va être créée, pour prolonger le dialogue qui s'est engagé à l'occasion du colloque national sur la recherche et la technologie, et fédérer les associations qui se sont créées dans les régions après les assises préparatoires au colloque. M. Jean-Pierre Chevènement a annoncé, mardi 9 février, la création d'un groupe de travail qui précisera le rôle de cette association et ses relations avec le Centre d'étude des systèmes et technologies avancées (*le Monde* du 22 janvier), sur lequel l'association pourra s'appuyer pour entretenir la dynamique du colloque. Le groupe de travail, composé d'une douzaine de personnalités, sera présidé par M. Michel Callon, maître de recherches à l'Ecole des mines, qui fut rapporteur général adjoint du colloque national.

SCIENCES

Soixante-cinq chercheurs lancent un appel pour le blocage des hauts salaires

... pour l'animation ... et de l'industrie

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Au sein d'un ensemble de PME regroupant environ 1000 personnes sur tout le territoire national, vous pouvez prendre des responsabilités administratives importantes.

- Le secteur d'activité : L'ENERGIE.
- Le poste - prise en charge des services administratifs recouvrant toutes les activités suivantes : personnel, tresorerie, facturation, informatique, contrôle budgétaire, services généraux, juridique, pour chacune des filiales. Vous aurez à développer ou à réorganiser certains de ces domaines. Bénéficiant d'un appui de l'administration centrale du Groupe, le titulaire du poste aura une large autonomie dans sa fonction.

Agé de 30 ans minimum et de formation supérieure, ESC ou UNIVERSITAIRE, vous avez acquis quelques années d'expérience à un poste similaire. La justification d'un diplôme de 3ème cycle sera un atout supplémentaire.

Adressez votre candidature, en mentionnant votre salaire actuel, sous référence 186/138 à :

TRANSELEX 128, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Importante Société d'Ingénierie Nucléaire recherche

Ingénieurs débutants
X, Mines, Centrale...
Généralistes ou Génie Chimique

Nous représentons une très importante société d'ingénierie spécialisée dans la conception et la construction d'unités chimiques nucléaires de très grandes dimensions, et leader dans ce domaine.

Nous souhaitons étoffer notre Département Procédés en recrutant 5 jeunes ingénieurs que nous formerons tant à nos techniques qu'à nos méthodes de travail : élaboration des données de base du procédé, analyse des spécifications techniques, participation aux choix technologiques et aux études d'implantations.

Si vous souhaitez valoriser votre acquis technique, participer au développement des énergies de pointe, et progresser avec une équipe qui a fait ses preuves, envoyez sans tarder CV + photo et prétentions sous référence G, à :



Direction du Personnel
1 rue des Hérons, Montigny-le-Bretonneux
78184 — Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

Futur directeur achats

UNE FIRME FRANÇAISE réputée — fabrication en grande série (électromécanique et électronique) — 2 000 personnes, près de 200 millions de F d'achats, recherche l'Adjoint de son Directeur des achats.

Appelé à succéder au Directeur actuel, il aura la charge :

- **de faire le marketing achats** : recherche des fournisseurs, diversification des approvisionnements, adaptation aux développements technologiques (électronique en particulier, 3 000 références environ),
- de gérer un service (une vingtaine de collaborateurs) disposant de moyens informatiques développés.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Grande École (+ ESA appréciée) ayant une expérience très confirmée des achats et approvisionnements. Pratique de la langue anglaise nécessaire.

Poste à Paris.
Rémunération proposée de l'ordre de 200 000 F, négociable selon expérience.
Écrire sous référ. RG 362 AM.

efap — 4, rue Massenet 75016 Paris

SMITHKLINE

groupe mondial représenté par les Laboratoires SMITH KLINE & FRENCH et GREMY-LONGUET

recrute

jeune financier HF

pour son SERVICE

CONTROLE BUDGETAIRE USINES

Formation universitaire.

Expérience de la comptabilité analytique, élaboration et analyse des prix de revient usine.

Connaissances en Anglais et en informatique.

Poste basé à PARIS-LA DEFENSE.

Le développement et les besoins du Groupe peuvent autoriser des perspectives d'évolution à terme.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à Direction du Personnel, réf. AR/CA 12, Place de La Défense Cedex 26, 92090 Paris-La Défense.

La Ville de MAISONS-LAFFITTE (Yvelines), recrute :
Un agent pour occuper le poste d'ADJOINT TECHNIQUE (B.T.S. ou D.U.T.).
Connaissances en urbanisme demandées.
Salaire de début : 4.250 F.
Candidature avec curriculum vitae et photo à adresser à : Monsieur le Maire de MAISONS-LAFFITTE (78600).

Cabinet comptable en imprimerie recherche STAGIAIRE ou COLLABORATEUR N.4 possibilité association.
Yto, 6, rue des Ormes 94120 Fontenay-sous-Bois.

ASSOCIATION SECTEUR SOCIAL (15e) recherche pour son service accueil

ADJOINT ADMINISTRATIF

Bac + 2, anglais indispensable, espagnol. Salaire brut : 5.078 F + prime 7,50 %.
Env. C.V. détaillé, à :F.T.D.A., 29, rue Saint-Amand, 75015 PARIS.

DOUWE EGBERTS FRANCE
Filiale d'un groupe Agro-Alimentaire International, recherche un,

Assistant-Chef de Produit

Formation type MBA, HEC, ESSEC, ESCP... Désireux d'acquérir une solide formation marketing sur des produits de grande consommation à forte progression dans un marché très concurrentiel.

Anglais courant indispensable.

Possibilités de développement rapide au sein du groupe en France et à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, CV photo et prétentions à DOUWE EGBERTS - 36 avenue Gallieni - 93175 BAGNOLET Cédex.
(Réponse et discrétion totale assurées).



---

emplois régionaux

IMPORTANTE ENTREPRISE
150 km EST de PARIS
leader dans son domaine
recherche

JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

Débutant ou ayant quelques années d'expérience possédant bonnes connaissances en métallurgie pour recherche appliquée dans le domaine des produits de soudage.

Envoyer C.V. sous nº 23.697 à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE RÉGION NORD
recherche

UN CADRE CONFIRMÉ

pour son ACIÉRIE ÉLECTRIQUE.
Facilités de logement.

Adresser réponse et C.V. à nº 23.826 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

BANQUE RÉGIONALE
recherche
pour MOULINS (03)

1 DIRECTEUR

Sens commercial développé conviendrait classe V avec expérience de gestion
pour AURILLAC (15) et RODEZ (12)

ATTACHÉS CCIAUX

Expérience réussie dans le poste diplôme professionnel.

Adresser photo + curriculum vitae à HAVAS, 63002 Clermont-Ferrand Cedex nº 26.523.

Spécialiste de la fourniture pour cheminée offre situation d'avenir à :
COMMERCIAL BON NIVEAU, secteur Ouest, frais remboursés, véhicule démonstration fourni, fixe plus pourcentage.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à :
HINGRE DIFFUSION SARL « BILLIOU ». 44470 CARQUEFOU.

NICE
Ecole de Français pour Etrangers cherche

CONSEILLER (E)
PÉDAGOGIQUE/PROFESSEUR

ayant autorité et sens des responsabilités, grande exp. VIF et DVV exigée.
Ecrire sous le nº T 031.657 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING

recherche

1) INGÉNIEUR D'AFFAIRES EXPORTATION Réf. A

pour gestion technique et financière de contrats d'équipements et d'usines « clés en main »

2) INGÉNIEUR TECHNIQUE ET DÉVELOPPEMENT Réf. B

pour études du domaine chimie, physico-chimie et génie chimique

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES INGÉNIEURS EXIGÉS

Débutant ou expérience 1 à 3 ans.

Lieu de travail PARIS.
Déplacements à l'étranger.
Anglais indispensable.

Adresser C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée en précisant la référence du poste à pourvoir sous nº 7.827 *Le Monde* Publicité, Service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

BANQUE-16e

recherche

LE RESPONSABLE DE SON SECTEUR EURO-OBLIGATAIRE

Bonne expérience exigée à un niveau de responsabilités dans le domaine de la gestion et de l'arbitrage.

Env. C.V., photo et prétentions sous nº T 031.661 M à : RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

BANQUE PRIVÉE
PARIS-8e

recherche pour son service « CRÉDITS ET ENGAGEMENTS »

UN CADRE

- 30 ans environ.
- Formation : HEC, ESSEC, Sup. Co. Paris, IEP Paris, DES Sciences Eco.
- Expérience professionnelle banque ou établissement financier : analyse financière, plans de financement et de trésorerie, mise en place des financements, etc.
- Grandes qualités de contact et goût pour le travail en équipe.
- Poste à pourvoir rapidement.

Adresser C.V., photo et prétentions à OCBP, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, qui transmettra, sous réf. 3500 M.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 23968 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01., qui transmettra.

Groupe de sociétés, effectif total 900 personnes
Est parisien

recherche pour début avril

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Outre les aspects juridiques de la gestion de ce groupe, le candidat retenu sera également responsable de la

GESTION DU PERSONNEL

IL DEPENDRA DU P.D.G.

Une bonne expérience des conditions de travail et des relations humaines en milieu industriel est demandée au candidat.
Anglais parlé et lu souhaité.

Envoyez C.V. manuscrit, photo et prétentions sous nº 03577 PA SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

Ingénieur d'affaires exportation - confirmé

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RENOMME réalisant des biens d'équipements destinés à des industries diversifiées : énergie, chimie, agro-alimentaire... et fortement exportateur (plus de 50 % du C.A.) renforce ses structures commerciales et recherche un **Ingénieur d'Affaires Exportation Confirmé.**

Il animera une petite équipe d'ingénieurs d'affaires chargés de négocier et de suivre les contrats de vente de matériels de génie chimique. Il aura une formation d'ingénieur, l'expérience de la vente de bien d'équipement et si possible la connaissance des industries pétrolières et chimiques.
Anglais courant indispensable.

Poste basé au siège à Paris et permettant des évolutions de carrière dans le groupe.
Ecrire sous réf. VL 322 CM.

efap — 4, rue Massenet 75016 Paris

Importante Société d'Ingénierie à PUTEAUX
recherche
pour son département FIABILITÉ

FIABILISTE

Expérimenté, ingénieur grandes écoles (Sup. Aéro - Centrale - A.M...)

- Mécanique.
- Electricité - électronique.
- Système.

Env. C.V., photo et prét. à nº 23.847 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.



AGENCE CONSEIL EN PUBLICITE DE RECRUTEMENT

est heureuse de vous faire part de son installation

49, avenue Trudaine - 75009 PARIS
Tél. 280.57.87

Responsable de la Clientèle à l'Agence, Anne-Marie Berland

SALES ENGINEERING OPPORTUNITY FOR FRENCH AEROSPACE PRODUCTS

We are a small international company with offices in Versailles, Holland, Germany, England and Italy, marketing US produced high precision bearings, switches, bellows and other products.

A dynamic young Frenchman with sales engineering experience is needed to assist in market penetration at an engineering and commercial level. He must speak and write English and should have some engineering qualification.

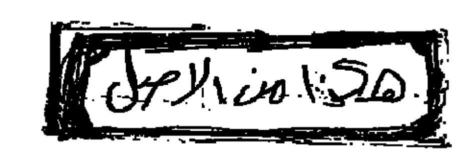
We anticipate recruiting someone aged 25-30 years, to work from the Versailles office. Direction and technical assistance will be provided but the person engaged will be fully responsible for obtaining orders for our products. An excellent salary, bonus and other benefits will be provided.

Please write, enclosing a photo and details of current remuneration, to IPP BV., PO Box 3, Beaconsfield, Bucks, Englang.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE RÉGION MELUN
recrute

JEUNE RÉVISEUR COMPTABLE

Bilingue anglais
Rémunération 65.000-75.000 F par an
Tél. à Dominique Grenier au 060-87-27.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

G. S. P.

Société nouvelle à Châteaudun recherche dans le cadre de son développement

1 INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

Pour prendre responsabilités dans activité de machines à commandes numériques, au sein d'une équipe de production. Bonnes perspectives d'avenir, formation assurée.
- Langue : Anglais.
- Salaire : fonction de l'expérience.
- Age 30 ans environ, ou ingénieur débutant.

Poste à pourvoir sous un mois.

Envoyer lettre de candidature avec photo à : Société Nouvelle G.S.P., 27, boulevard Toutain, 28200 CHATEAUDUN.

Editeur exigeant ch. brillante **ATTACHÉE DE PRESSE** avec sér. qual. d'organisation. Ecr. Hermann, 293, r. Lecourbe, Paris.

ORGANISME de FORMATION rech. pour son développement **ASSISTANT (e)** Expérience indispensable. Env. C.V., photo et prétentions : GACO FORMA, 17, rue de la Glacière, 92250 LA GARENNE.

URGENT

La mairie d'ATHIS-MONS recrute un Directeur Permanent pour Centre de Loisirs sans hébergement - à pourvoir le 1er juin 1982.
— Animateur de 2e classe (Rédacteur Titul. du B.A.F.D.). Expérience souhaitée.
Adr. cand. av. C.V., à : Madame le Maire, 91205 ATHIS-MONS.

5 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS. 790-40-30.

IMPORT. ORGANISME DE RECHERCHE Porte de Versailles recrute

INGÉNIEUR HAUT NIVEAU

E.N.P.C. ou niveau équivalent, spécialisé dans domaine ouvrages d'art ou des structures, pour poste de responsabilités exigeant expérience de l'animation et de la direction d'équipes de recherche.

Expérience professionnelle dans bureau d'études d'ouvrages d'art ou de structures ou dans organismes d'études et de recherches travaillant dans le même domaine appréciée.

Poste stable - Horaire 39 h. Cantine - Avantages sociaux.

Écr. av. C.V. et prét., no 24.028, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS spécialisé dans les équipements électroniques et électromécaniques

recherche pour son Unité de production dans la VIENNE

INGÉNIEUR DE FABRICATION

30 ans minimum

Ingénieur électronicien de base ou électromécanicien avec expérience professionnelle indispensable en fabrication de « matériel électronique moyenne et grande série ».

MISSIONS :
- assistance technique à fabrication,
- mise en place nouvelles techniques de production.

Adr. C.V et prét. ss/no 23.904 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01, qui tr.

Etablissement Financier Filiale Groupe international recherche

ASSISTANT BOND DEALER

25 - 30 ans

avec une expérience du marché obligataire ou débutant ayant une bonne formation.

ECOFI de base
- anglais indispensable
- bonne présentation requise.
- formation complémentaire assurée.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à : M. NAKAGAWA, 6, rue de Berri, 75008PARIS

SOCIÉTÉ QUARTIER CHAMPS-ÉLYSÉES recherche

UNE CHEF DU PERSONNEL

Age 35 ans environ, très bon salaire, une formation universitaire et une expérience professionnelle dans une importante société sont exigées.

Env. C.V., photo et prét., s/no T 031.632 M à : RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

Administration Paris recherche pour un de ses services techniques employant une quinzaine de personnes,

SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Il se verra confier la gestion et le contrôle du personnel, l'intendance immobilière, la comptabilité du service.
Ce poste s'adresse à un cadre âgé, ayant une longue expérience dans un poste similaire, une aptitude aux relations humaines.
Diplôme exigé : BAC, formation supplémentaire appréciée.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions s/réf. 2951 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL. 33 ans. Niveau ESC méthodique et organisateur. Anglais courant. Expérience 7 ans en robinetterie industrielle (Gestion commerciale. Etudes de marchés France Export. Négociations à haut niveau. Animation de représentants).
RECHERCHE : poste à responsabilités (chef de groupe, resp. export, adjoint à direction commerciale ou équivalent) Paris - R.P. (Section BCO/JCB 165).

RESPONSABLE SERVICE DOCUMENTATION. 37 ans, diplômée, 10 ans dans les domaines techniques, juridiques, économiques et culturels. Connaissance pratique de l'informatique, gestion du fonds documentaire, sens du contact, relations milieux divers. Grande disponibilité, goût de la recherche et du travail en équipe.
RECHERCHE : situation avec responsabilités auprès de toute société désirant créer ou renforcer son département documentation, Paris (Section BCO/MS 166).

F. ATTACHÉE relations publiques. Quadrilingue : anglais, espagnol, italien courants. Grande expérience commerciale secteur médical, gestion.
RECHERCHE : poste attachée commerciale ou relations publiques dans branches diverses, Paris - R.P. (Section BCO/DK 167).

DIRECTEUR GÉNÉRAL, formation supérieure, bon gestionnaire, esprit d'entreprise. Possède une grande expérience dans la direction technique, commerciale et administrative d'entreprises des secteurs de la production et du tertiaire. Création et lancement de sociétés industrielles. Anglais et espagnol courants.
RECHERCHE : poste à responsabilités générales (Section BCO/DK 167).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER : 12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09. Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

Vous recherchez **INFORMATICIENS** Rigoureusement sélectionnés. **AFIPEC - 523-48-26**

Jeune Cadre FINANCES COMPTABILITÉ, licence Sciences éco. + DECS complet apporterait collaboration à entreprise dynamique et solide, Paris-banlieue. Ecr. no 23.598 Contesse, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Cadre commercial, 33 ans, 10 ans expérience, conn. bien circuits de distribution en partic. dans le domaine des revêtements de sol et mur, angl., ital. courants cherche place stable et évolutive dans société important des produits de grande diffusion. Tél. : TEZZI (6) 434-83-31.

TRADUCTRICE FRAN./ANG. de langue maternelle anglaise cherche à élargir activité dans ce domaine. Traduction commerciale, publicitaire technique. Spécial. économie, politique science humaine et informatique. Relecture, correction, dactylographie en langue anglaise. Un service attentif, un travail soigné et remis à temps. Tél. : 271-06-98 le matin.

DIRECTEUR FRANCE-ESPAGNE

39 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, client. française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Angl. + espagnol. Connaissance allemand + italien.

Cherche : situation de direction en France ou gestion filiale en Espagne. Ecr. s/no 6.233 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. distinguée, hôtesse diverses firmes, tenue magasin diététique, parfumerie, cherche poste. Téléphone : 345-46-33.

J.F. analyste-programmeur, 3 a. expér., Cobol, système 2000, ch. poste à Paris. Lib. suite. Ecr. s/no 6.246 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 35 ans, 13 ans expér. ch. place secrét. sténodactylo proche DOMONT ou gare du Nord. Mme HANKAR : 991-21-39.

formation professionnelle

DÉDRAMATISATION DU RECRUTEMENT ET ORIENTATION DE CARRIÈRE

Vous postulez à un emploi, mais vous appréhendez les techniques de recrutement : tests, entretiens, réunions de groupe. Exploitez vos compétences et sachez vous positionner.

Contactez Pierre LICHAU Formation, (Cours privé) Téléphone : 297-44-89.

information divers

EMPLOIS ET CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE No spécial de FRANCE-CARRIÈRES, en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Canada, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris cedex 09.

travail à domicile

Secrétaire exécute tous travaux de frappe sur machine I.B.M. Tél. domicile : 543-61-15. Bureau : 555-65-10, poste 326.

Frappe rapide et peu coûteuse en traitement de textes. 14, rue Labie (17e) - 574-07-68.

Anc. Séc. cherche tous travaux dactyl à domicile. Thèses manuscrit. Téléphone : 357-21-18.

JEUNE FEMME cherche travaux secrétariat à domicile. Possibilité dactylo. Bilingue Anglais. Téléphone : 590-59-13.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vd TOYOTA Corola break 1978, tr. b. état. Px Argus. Autoradio - 499-78-96 après 18 h.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Vieille Temple-Bretagne **SÉJOUR + 3 CHBRES** duplex, asc. 364-42-70.

MARAIS Rue de SAINTONGE appt 2 P., 50 m² + cave. 250.000 F. Tél. 658-34-65.

4e arrdt

ILE-ST-LOUIS sur Seine 2e ét., asc., 7 P., luxe, 240 m², 5.000.000 F. 526-92-13.

MARAIS-SAINT-PAUL

Dans immeuble luxueusement rénové et équipé avec sécurité électronique, appt 103 m², grande entrée, séjour, 2 chbres, salles de bains, cuisine, lingerie. Double orientation, garage en sous-sol.

CIABA — 720-30-00.

5e arrdt

2 P. GAY-LUSSAC standing, récent, 5e ét., asc., balcon, soleil, 560.000 F. Paul GARBOUA 296-10-11.

BD SAINT-GERMAIN Séjour, 1 chbre, 80 m², 6e étage, asc., état exceptionnel, clair, soleil, charme. Santandrea 260-67-36/67-66.

5e, près PLACE MONGE Dans rue provinciale, duplex s/verdure, tt cft, 4 p., 110 m², 1.550.000 F - 326-22-63.

6e arrdt

N.-D.-DES-CHAMPS 35 m², grand studio, cuis., bains, 5e ét., asc., vue dégagée. GARBI — 567-22-88.

MONNAIE 2 P. de caractère à aménager. 11.500 F le m². Téléphone : 260-68-55.

7e arrdt

CHAMP-DE-MARS VUE DIRECTE, 122 m², 2e ét., belle récept., 2 chbres, s. bains. SOGEVIM 293-36-82.

AV. SAXE Appartement 145 m², salon, salle à manger, bureau, 2 chbres, s. de bains, s. d'eau + chbre de serv. 1.590.000 F. Exclusivité LGM 265-55-44.

8e arrdt

A vendre 3 chambres de service à rénover. 20 m², asc. 189, rue du Fbg-St-Honoré. Tél. après 20 h 532-30-13.

MADELEINE. Immeuble caractère, grand 4-5 pièces, 130 m², état neuf. GÉRANT, 506-03-12.

10e arrdt

FAUBOURG-ST-DENIS Mo Strasbourg-St-Denis, imm. entièr. rénové, magnifiques 3 P., poutres appar., colombage, ascens. descens. 343-49-01.

N.-D.-DE-LORETTE BEAU STUDIO cuisine, w.c., bains, poutres. Refait neuf Prix 145.000 f T. 526-99-04

11e arrdt

Prox. pl. Voltaire 354-96-10 110 m², 2 chambres + **ATELIER ARTISTE.**

RUE CHANZY, 2 PCES Bains, cuis., asc., ch. centr., 38 m², excellent immeuble. Prix 320.000 F - 627-78 32.

12e arrdt

50 M DU BOIS DE VINCENNES 150 m Mo Charenton Ecole superbe rénovation sur jardin **DUPLEX (2 pièces)** luxueusement décoré, pied à terre ou placement. Très gros rapp. assuré. Net d'impôt 5 ans. Téléphone : 723-41-00.

12e Cité Moynet, récent, soleil, verdure, gd balc., 2e ét., dble liv. + 2 chambres, 830.000 F, box, 783-89-86 ou 648-54-99.

14e arrdt

DENFERT-ROCHEREAU Beau duplex, liv., etel., s. à m., bureau, 3 chbres, clair, calme. DORESSAY. 548-43-94.

15e arrdt

A SAISIR 3 P., tout confort dans bel imm. soleil. Prix 445.000 F. Téléphone : 566-52-00.

RUE DUTOT 2 PIECES cft ASCENSEUR TERRASSE SUR RUE — 526-54-61

16e arrdt

AV. KLEBER (près Trocadéro) imm. récent, vue imprenable, 9e et 10e étages, appt 160 m², plein soleil, liv. 85 m² + 2 chbres, 2 bains, 3 w.-c., cuis. équipée, dépend. + terrasses plantées 140 m². 2.800.000 F. Exclusivité CERIP 755-82-30.

AVENUE KLEBER 3 P., 112 m² + chbre service entièrement remis en état. Prix élevé justifié, 723-72-00.

17e arrdt

Vendons directement **GRAND STUDIO** sur courette fleurie calme, soleil, luxueusement aménagé dans bel imm. en fin de rénovation totale. Téléphone : 723-41-00.

18e arrdt

PLACE DU TERTRE (18e) dans très bel immeuble stand. grand studio tout confort. 380.000 F. Tél. 264-18-26.

20e arrdt

VUE PANORAMIQUE SUR TOUT PARIS 5 p.120 m² + TERRASSE 15 m² - plein sud. s/jard., gde cuis. équipée, 2 bains parking Px 1.150.000. T. 340-72-06

78-Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE Près LYCEE International dans imm. 1978 de standing TRES BEAU 5 P. cuis. équipée, tt cft, balcon, 2 parkings. Prix : 620.000 F (possib. repr. d'un prêt P.I.C.) SORVIM - Tél. : 380-67-15.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY. Part. vend appt décoré, gd standing, 2/3 P., 65 m² environ, balcon, cave, parking. Tél. : 747-71-91.

94 Val-de-Marne

MARCHÉ DES NOTAIRES ST-MANDÉ-BOIS, 2 appts de 4 P., 68 m², 88 m², cft, libre. Tél. NOTAIRE 555-07-64.

A VENDRE Charenton, 200 m du bois de Vincennes, Mo Charenton-Ecoles, 2 p., cuis., s. de bs, w.-c., cave, chauf. cent. indiv., tél. dans petit immeuble, nombr. aménag. Prix 310.000 F. Tél. 375-18-01 ou (16-97) 32-63-44.

Province

Part. vend appt F4 imm. récent, tt cft à Toulon quart. résid. Px 395.000. T: (94) 22-12-95.

TOURS 39, AV. DE GRAMMONT dans immeuble rénové GRAND STANDING Reste à vendre **3, 4 et 6 PIÈCES** Voir sur place tous les vendredis seulement de 10 h 30 à 17 h 30 (entrée 1, rue Alfred-de-Vigny). Pour tous renseignements : téléphone : (1) 575-62-78.

PRES STATION LUZ-ARDIDEN au cœur Hautes-Pyrénées Vends STUDIOS 4/8 personnes 200 à 300.000 F, standing, construction de qualité, confort, insonorisation, tout électrique. Ecrire ARDIDEN Immobilier 65120 LUZ-ST-SAUVEUR Téléphone : (62) 92-83-87.

Etranger

SAN FRANCISCO CALIFORNIE Maisons, appts, terrains, imm. haute rentabilité, sécurité. SCOTT Mc. CALL, 9, avenue FRILLIERE, 75016 PARIS.

appartements achats

RECHERCHE 1 à 2 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 8e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE recherche, urgent, 2 à 3 pièces Paris, avec ou sans travaux. Mme LEULIER - 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS. ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

locations non meublées offres

Paris

Paris 16e, rue de la POMPE très beau 6 P., 220 m², 3 bains, nombreux placards, cuisine équipée, chbre service, balcons, cave, park. 14.000 F ch. comp. Téléphone : 503-21-21.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit — 770-87-26.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus - 281-10-20.

fonds de commerce

Vends SALON DE COIFFURE Unisex, bon C.A., bon. clientèle, appart. au-dessus, loyer 850 F par mois, bail neuf, dans village 8 km de Nîmes (30). Prix 15 U. Tél. : (66) 20-11-69.

93 SAINT-DENIS place du marché vend BAR, pour rens. tél. 820-30-27 ou 827-70-02.

bureaux

Locations

Domiciliation Secrétariat Champs-Elysées Boulogne à partir 100 F HT/mois. Téléphone : 603-27-77.

VOTRE SIEGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés Démarches et tous Services Permanence Téléphonique **355-17-50.**

BOISSY-SAINT-LÉGER Terminal RER (entre ROISSY et ORLY) Société internationale modifiant son organisation cède son bail 3/6/9. Surface 320 m² en 17 bureaux. Télex. Téléphone. Meubles disponibles si nécessaire. Loyer mensuel, charges comprises : 16.000 F. Tél. (1) 569-39-59 ou 569-17-60.

pavillons

LE MÉE-SUR-SEINE Part. vend dans lotissement PAVILLON INDÉPENDANT pièces, cuisine 16 m², séjour 30 m², 4 chambres, rangements, sous-sol total + cave + garage. Terrain 630 m² Prix : 540.000 F dont 300.000 cessibles à 15,40 % Tél. : 068-90-72.

9 km MILLY-LA FORET, maison neuve, 5 pièces, cuis., s. de bains, sous-sol, gar. 3 voitures. 1.018 m² terrain d'angle. 550.000 F. Visite R.V. 920-59-08 - 930-29-87.

URGENT - A VENDRE, NEUF 150 km de PARIS (Loir-et-Cher) PAVILLON F4, tout confort, cheminée, sur 1.500 m terrain, clos. (Prêt PAP 1979), 400.000 F, à débattre. Tél. 373-54-29, après 20 h.

villas

Prox. CAHORS Lot, villa sup. 4 chbres, 8.000 m² boisés + rivière poiss. Ts comm. proches. Prix : 500.000 F. Mme MOULY 15 à 18 h (16) 65 35-21-42.

RUEIL-MALMAISON très résid. neuve grand standing 7 pièces, 3 bains, vaste sous-sol dépend. parc 2.300 m² Prix justifié, ORPI LELU 534-57-40.

maisons de campagne

EXCEPTIONNEL **30 mn de ST-TROPEZ** - SUR PETITE COPROPRIETE ISOLEE DE 3.500 m² AVEC PISCINE - BORDURE RUISSEAU

MAISON DE CAMPAGNE RESTAUREE AVEC JARDIN PRIVATIF - 720.000 F. Téléphone : (91) 79-45-03.

fermettes

ELEVEUR VEND FERME DE CARACTERE LUBERON (BONNIEUX) Etages, cour fermée + 5.000 m². Ecrire : Ch. ALLEGRE Domaine de Saint-Christophe Route de Vine 83170 BRIGNOLES Tél. (le soir : (94) 69-02-23.

propriétés

FERME AUX ETATS-UNIS 44 ha au N-O de l'État du New Jersey sur Route 80 - 4 chbres, 2 s. de bains. Maison en brique, 4 dépend., 2 mares et ruisseau, 1 h de la ville de New York. Pptaire : M. KEILING, R.D. 1 Columbia N.J. 07832 U.S.A. Tél. : (201) 475-26-80.

10 HECTARES PENTUS ET BOISES **SUPERBE PPTÉ** vendue très en dessous valeur. Possib. tennis et bord Seine. **A 13 - (32) 21-19-19** ou 296-89-59.

35 KM PARIS NORD DEMEURE XVIIIe SIECLE 10 pièces, confort, boiseries, PARC 1ha. A. DUSSAUSSOY 742-92-12.

Propriétaire vend Maison COYE-LA-FORET, 7/8 pièces à 21 mn de la gare du Nord, liaison RER Châtelet, à prox. forêt, très calme, très agréable jardin, 670 m², 840.000 F. Tél. (16-4) 458-66-68 de préférence après 17 heures pour R.V.

TARN/GARONNE - Belle demeure XIXe, tout confort, parc 1,6 ha, près centre ville. M. Lelong, 57, av. des Pyrénées, 31270 FROUZINS. Tél. : (61) 92-16-23.

terrains

MONTFORT-L'AMAURY (78) part. à part., 886 m², ttes viabilités. 281-88-35 ou 539-68-47.

ANTONY beau terrain à bâtir 525 m², façade 21 m 400.000 PESCHARD 866-00-27

viagers

ANTIBES Viager libre, 3 P., 1er ét., 1 tête 68 ans, 75 m², terr. 60 m², cave, park. Bouquet 350.000 + 1.500 par mois. Mme MOULY de 15 h à 18 h (16) 65 35-21-42.

AVENUE KENNEDY imm. 1934, gd. luxe, VIAGER LIBRE 2 têtes 75-79 ans, 125 m² env. Salon, s. à manger, 2 chbres, 2 bains + chbre de serv. ENTIEREM. REMIS NEUF. 850.000 F + 8.000 F rente mensuelle. 227-22-62.

immeubles

ÉTOILE TRES BEL IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE, 4 ETAGES RESTAURÉ ET MODERNISÉ ENTIÈREMENT LIBRE Usage d'habitation. A vendre en totalité. Ecrire sous référence 3886 à PUBLICITÉ GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

manoirs

A 200 km env. Paris, région de CAEN, sup. MANOIR tr. gd stand., situat. et env. except., sur 2 ha 45, entièrem. décoré, comprenant 3 niveaux, gde terr. avec vue impren. sur magnif. parc boisé. Cour d'honneur à l'avant, pelouses, clairière avec daims et cerfs, dépend. Ferme moderne (maison de gardien), chenil, garage abrité. Emménagement de suite. AFFAIRE RARE PRIX JUSTIFIÉ - Facilité de crédit. Renseign. : MERLIN s. à r. L, M. Gautron, (16-1) 374-12-24.

l'agenda du Monde

Animaux

Particulier vend CHIOTS BOXERS, PURE RACE. Tél : 733-81-45.

Vends chiots Sprines-Spaniel Lof, pedigree parents primés, tatoués, vaccinés, bons chass. marais, plaines et champs Tél. 16 (32) 35-51-32.

GARDE ANIMAUX Vie de famille, 731-36-11.

Bateaux

Recherche Méditerranée tous voiliers et vedettes en b. ét. A placer dépôt-vente sur terrain bordure autoroute. Toulon-Marseille. Rens. : Marché du Bateau ap.-midi. 94/41-45-47.

V. superbe Vedette 8 m. 81 cab. salon de pont. diesel, 15 nds. 3e cat., radio, tél., survie. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

V. Sloop 78, cab. ar. diesel, prêt à naviguer, 3e cat, Tél. ap.-midi ; 94/41-45-47.

V. voilier Start 7. 78, exc. ét. 5,54. Téléphoner ap.-midi : 94/41-45-47.

V. beau Gibsea 77, ét. neuf, démons. Tél. : Marché du bateau : 94/89-10-13.

Recherche Ecume de Mer après 75, diesel, vis. Médit. Faire offre ap.-midi : 94/41-45-47.

Recherche Brin de Folie, t. b. ét. Vis Médit. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

Recherche Gin Fizz, bon ét. Vis. Médit. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

A vdre PB IV 73 T. Bon état. Pneum. semi-rigide, 5 mètres. équipé 115 CV Mercury 77 powertrim. Embarquement aut. 8-12 pers. Vitesse + de 90 km. 28.000 F. 19, r. Mme-d'Houdetot 95800 Eaubonne 959-14-43.

Affaires

Vends deux chaises « bistrot » noires cannées beige, bon état, 200 F les deux, tapis paille de riz 1,25 m x 1,90 m, très bon état, 150 F. Tél. : 579-64-56, le soir

Collections

VENDS COLLECTION OBJETS **ART AFRICAIN** expertisés le soir à partir de 19 h. Tél. : 261-57-34

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Bijoux anciens et occasions Or, argent, plaqué or anciens. Vente - Achat - Echange AU DIAMANT ROSE 84, av. Italie, Paris. Mo Tolbiac.

PAUL TERRIER Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, r. du Colisée, 75008 Paris. Métro : Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi 225-47-77.

ACHATS DIAMANTS Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. MASGHT. 37, av. Victor-Hugo ÉTOILE (VENTE-OCCASIONS).

ACHATS BRILLANTS Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS-ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, vente en occasion, échange.

Carrelages

MODÈLES SACRIFIÉS BOCAREL - 357-09-46 + 113 Avenue Parmentier. 11e.

Linge de maison

FABRICANT linge de maison **SOLDE** aux particuliers
- Housses de couettes.
- Draps et parures de lit.

Tissage de l'Etoile, 10, rue de Cléry, Paris-2e, 233-94-11.

Mode

POINT DE VENTE AGRÉE **PARIS PAS CHER** LES MARQUES DE LUXE A QUALITÉ PRIX COSTUMES - VESTES 5, av. de Villiers, 17e, Mo Villiers.

Moquettes

INCROYABLE 50.000 m² **DE MOQUETTE** Pure laine et synthétique **ET REVÊTEMENTS DE MURS** Prix d'usine, pose assurée, renseignements. 757-19-19.

Sanitaire

PROMOTIONS CABINE douche complète en couleur 2.200 F SANIBROYEUR SFA complet 2.300 F. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, Ouvert le samedi, 222-44-44.

Vidéo

TÉLÉ - HIFI - VIDÉO Club vidéo sans abonnement TELEGRESILLONS
- 19, avenue des Grésillons. 92230 Gennevilliers
- Centre commerc. Charras. 92400 Courbevoie.

Cours

Cours d'anglais aux U.S.A. L'Association EXPÉRIENCE DE VIE INTERNATIONALE organise des sessions de 4, 6, 8 et 10 semaines de cours suivies d'un séjour en famille dans trois centres universitaires Vermont, Floride, Californie. **EVI** 89, rue de Turbigo, Paris-3e - 278-50-03.

J.F., 27 ans, licence lettres, donnerait cours de français, tous niveaux et taperait mémoires, thèses... Ecr. s/no 6.240 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Maisons de retraite

La Résidence du Parc à Ermenonville (Oise), 40 km Paris autoroute Nord. Retraite, repos, convalescence, soins assurés, ambiance familiale, tout confort, parc, pension à court et long termes à partir de 165 F/jour, T.T.C. Tél. : (16-4) 454-00-53.

Vacances Tourisme Loisirs

Corse - Location à la semaine Stud./appts de mai à octobre. Charter Paris-Ajaccio : 800 F. 92, Pelleport, Paris-20e. 362-54-18.

ESPAGNE: Costa-Brava Appartement 8 pièces sur mer et sur plage, très grand luxe, solarium, panorama unique sur Méditerranée. 723-30-63.

Directeur importante société cherche VILLA, Type 6 (6 lits) Grand standing, piscine ou près plage, mois de juillet. Env. Cassis ou Carry-le-Rouet. Tél. : (16-42) 88-07-28.

INFORMATIONS « SE

Boutiques de bain

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Boutiques de bain

Longtemps délaissée, la salle de bains est aujourd'hui une pièce pour laquelle on investit, tant pour son confort que pour son décor. Deux nouvelles boutiques pour l'environnement du bain viennent d'ouvrir à Paris.

« Bain de minuit » est animé par une équipe de jeunes : Dothi, mannequin et décoratrice, Jean Dumonteil et François Do. Ils ont installé leur boutique dans le nouveau passage Montparnasse, qui relie la rue du Départ à la rue d'Odessa. Pour eux, la salle de bains est à réinventer : pas forcément luxueuse mais fonctionnelle... sans être dépourvue d'originalité. Ils la proposent tout installée, chaque projet étant étudié en fonction de la création, ou de la rénovation, de cette pièce d'eau. Après le choix des appareils sanitaires et de la robinetterie (avec conseils d'implantation et d'harmonie des couleurs avec le sol et les murs), les travaux de plomberie, et de carrelage éventuellement, sont réalisés par des artisans et coordonnés, jusqu'à leur achèvement, par l'équipe de « Bain de minuit ».

Le « Forum » et ses formes

Dans la boutique, les accessoires proposés ont été sélectionnés avec rigueur : « pratiques avant tout, explique Jean Dumonteil, mais séduisants (bois clair ou couleurs vives) et dans des séries suivies, ce qui permet de compléter un premier achat ». En bois naturel et métal noir mat, une tablette à bord arrondi, un miroir, un casier à deux étagères et une petite armoire noire, 562 F. En métal chromé, une rampe lumineuese et un porte-serviette sur pied, avec un anneau et trois barres, 582 F. Pour la douche, un caillebotis à ventouses en plastique vert, jaune, rouge ou brun et un pratique strapontin mural à monture chromée et lattes noires blanches ou beige pour le siège qui se rabat contre le mur, 413 F. Du linge éponge américain et des produits parfumés complètent cet environnement de la toilette.

Ouverte en décembre au Forum des Halles, « Thermes » est la première boutique d'une nouvelle chaîne de magasins pour le bain, créée par Geneviève Lethu et Jean-Pierre Gousseau. Après leur réussite dans le domaine de la cuisine et de la table, ce couple dynamique se lance dans ce secteur en expansion. « Nous avons exclu, disent-ils les appareils sanitaires et leur installation pour nous concentrer sur les meubles et accessoires de bains, choisis pour leur bon rapport qualité-prix et leur esthétique ».

Dans cette boutique du Forum, très animée, les familles d'objets sont présentées par secteurs, délimités par des présentoirs suspendus par des cordages. Les accessoires (tablette, miroir, porte-savon ou serviettes) sont de divers styles : belle imitation d'onyx en plastique épais, verre cerné de caoutchouc noir, bois tourné ou grille rouge où s'accrochent les objets de toilette. Dans la gamme « Alta », en cristal et tube laqué blanc ou rouge vif : un miroir triptyque incluant armoire et éclairage, une potence à trois étagères en cristal et porte-serviettes double (1 432 F), un porte-peignoir sur pied avec bac à linge à la base.

Peu encombrant, un meuble-colonne en bois clair est pivotant. Sur ses quatre faces : un miroir avec éclairage latéral, un bac à linge surmonté de deux tiroirs et d'une vitrine, des patères et un porte-serviettes, une tablette abattante, 3 250 F. Pour l'éclairage de la salle de bains, des plots lumineux colorés (jaune, vert, bleu, brun, noir, blanc) se fixent individuellement ou se montent en série sur un support en bois. Des robinets italiens et scandinaves (mais adaptés aux raccords français) sont en inox ou laqués blanc ou rouge. En plastique ou en textile plastifié, des rideaux de douche à décor vif se montent sur des tringles de coloris assortis. En mars prochain, la seconde boutique « Thermes » s'ouvrira à Nice.

JANY AUJAME.

★ **Bain de minuit, passage Montparnasse, 23, rue du Départ, 75014 Paris.**

Thermes, Forum des Halles, niveau –2, rue Pirouette, Porte Lescot, 75001 Paris.

LOISIRS EN KITS. – Au centre commercial de Créteil vient de s'ouvrir le magasin « Loisirs et créations », entièrement dévolu aux activités manuelles. Groupés par technique (avec panneaux guidant le choix par degré de difficulté) deux mille kits sont proposés. Parmi les kits-textiles, coussins, jouets, broderie, tapisserie, tapis. Outre la gravure sur verre, les émaux ou la poterie, des kits-bois permettent de faire des maisons de poupées, des tableautins en marqueterie, des objets en copeaux. Une librairie, avec des ouvrages sur tous les loisirs présentés, des conseillères et un atelier servent de trait d'union entre le choix des techniques et les réalisations possibles.

« Loisirs et créations », centre commercial Créteil-Soleil, niveau 1, 94000 Créteil.

DOUCHE TEMPÉRÉE. – Exposés au salon Batimat, en novembre dernier, de nouveaux robinets mitigeurs de douche et baignoire-douche sont à mécanisme céramique. Leur particularité est d'inclure un équilibreur de pression qui permet une stabilité absolue de la température de l'eau puisée, quelle que soit la pression. Jusqu'à présent, seuls les robinets thermostatiques (plus chers que les mitigeurs mécaniques) assuraient des douches sans à-coups de chaud et froid. Ces nouveaux mitigeurs « Sider 5 000 », qui ont obtenu la médaille d'argent de Batimat 81, coûtent 800 F pour bain-douche et 620 F pour douche seule.

★ **Sider, Z.I. de Chanteloiseau, 33 140 Villenave d'Ornon. Tél.(56) 89-15-21**

CUISSON VAPEUR. – Tournus a mis au point, avec les conseils du restaurateur Jacques Manière, un nouvel ustensile destiné à la cuisine à la vapeur. Il est composé de trois compartiments ovales (345 × 202 mm) en aluminium laqué beige qui se superposent et se ferment par un couvercle à réserve d'eau. Sur le compartiment du bas, d'une contenance de 5 litres, s'emboîtent deux récipients à fond perforé qui reçoivent les aliments à cuire. Cette cuissón à la vapeur, qui conserve sels minéraux et vitamines, permet de réaliser des plats différents avec une seule source d'énergie.

★ **« Cuisine vapeur » Tournus, 280 F environ. Dans les grands magasins et boutiques spécialisées.**

GOUTER D'ENFANTS. – Pratiques car elles ne craignent pas les taches, ni la casse, de nouvelles nappes, serviettes et assiettes à jeter sont décorées des personnages du film de Walt Disney « Rox et Rouky ». Les nappes, de 1,55 × 1,65 m, sont en ouate de cellulose renforcée par un filet plastique qui les rend indéchirables (9 F environ). Les serviettes, de 34 × 34 cm, sont vendues en paquet de vingt (4,30 F environ) et les assiettes sont en carton plastifié, 4,85 F les huit.

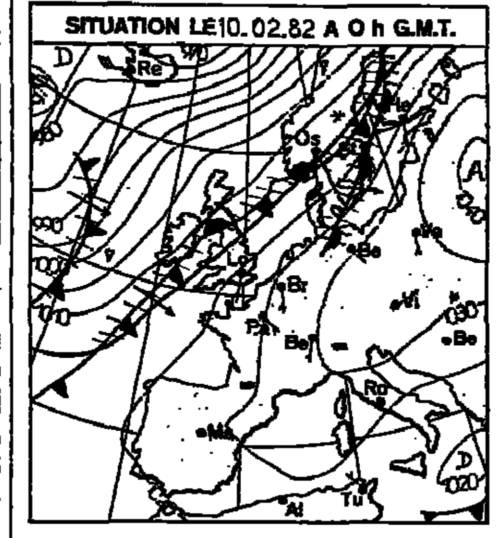
★ **« Lotus junior », en vente dans les grandes surfaces ou à la boutique Lotus, 25, rue Bayard, 75008 Paris.**

LES VIEILLES MAISONS FRANÇAISES. – L'Association des vieilles maisons françaises organise un concours destiné à récompenser les personnes privées ou les associations ayant contribué à la sauvegarde d'un bâtiment (gentilhommière, manoir, château, petit édifice rural, ferme de caractère, maison provincial, typique).Les candidats doivent constituer un dossier comprenant un descriptif accompagné de photos, gravures, plans, etc. avant restauration, en cours et après réalisation. Les moyens matériels ou financiers engagés ; tous les renseignements autres : classement, site environnant, résumé historique...

Le dossier est à envoyer avant le 1er mars aux Vieilles Maisons françaises, 93, rue de l'Université, 75007 Paris.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10.02.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11.2.82 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le 10 février à 0 heure et le 11 février à 24 heures :

Malgré une faible baisse de champ sur la France, due au déplacement vers l'est de l'anticyclone de Russie, les perturbations seront rejetées vers les îles britanniques et la Scandinavie. Leurs parties méridionales peu actives n'intéresseront que nos régions de l'Ouest. Jeudi, après un début de matinée avec quelques zones de brouillard, principalement dans les vallées de la Garonne et de la Saône, ainsi que de nombreux nuages sur le pourtour du golfe du Lion ; le temps sera le plus souvent ensoleillé, malgré des nuages supérieurs qui voileront par moments le soleil. Les nuages seront plus nombreux sur nos régions méridionales, ainsi que près de la Manche, où quelques ondées sont possibles en soirée de la Bretagne au Cotentin.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 10 février 1982 à 7 heures, de 1 023 millibars, soit 767,3 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 février ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10 février) : Ajaccio, 14 et 3 degrés ; Biarritz, 18 et 9 ; Bordeaux, 10 et 2 ; Bourges, 12 et 2 ; Brest, 13 et 8 ; Caen, 13 et 6 ; Cherbourg, 11 et 6 ; Clermont-Ferrand, 14 et 1 ; Dijon, 11 et – 1 ; Grenoble, 13 et – 1 ; Lille, 12 et 2 ; Lyon, 10 et 1 ; Marseille-Marignane, 15 et 5 ; Nancy, 11 et – 3 ; Nantes, 12 et 4 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 14 et 2 ; Pau, 19 et 2 ; Perpignan, 16 et 3 ; Rennes, 11 et 4 ; Strasbourg, 12 et – 2 ; Tours, 14 et 6 ; Toulouse, 7 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 23 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 4 degrés ; Amsterdam, 9 et 3 ; Athènes, 15 et 9 ; Berlin, 6 et 0 ; Bonn, 9 et – 1 ; Bruxelles, 11 et 2 ; Le Caire, 18 et 8 ; Îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 1 et 1 ; Dakar, 22 et 16 ; Genève, 10 et – 2 ; Jérusalem, 10 et – 1 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 12 et 7 ; Madrid, 16 et 1 ; Moscou, – 11 et – 21 ; Nairobi, 27 et 13 ; New-York, 1 et 1 ; Palma-de-Majorque, 15 et 3 ; Rome, 15 et 2 ; Stockholm, – 1 et – 1.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 11 FÉVRIER, A 0 HEURE (G.M.T.)

LA SUISSE ET LES GLACIERS. – L'Office national suisse du tourisme et la Société helvétique des sciences naturelles organisent, jusqu'au 18 avril, une exposition sur la Suisse et ses glaciers.

★ **Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris, du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures, fermé le lundi.**

PARIS EN VISITES

VENDREDI 12 FÉVRIER

« Manufactures des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot.

« Les Rois maudits », 14 h 45, entrée de la Basilique à Saint-Denis, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Café Procope », 15 h, 122, boulevard Saint-Germain, (Arcus).

« L'Opéra », 14 h, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel de Lauzun », 14 h 45, 17, quai d'Anjou (M. de La Roche).

« Chefs-d'œuvre du musée », 10 h, Musée du Louvre.

« Musée de Lugano à Paris », 14 h 30, Petit Palais (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Palais Bourbon », 15 h, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« Ruelles moyenâgeuses », 14 h 30, 1, rue des Carmes (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

14 h 30 et 16 h 45 : 107, rue de Rivoli. M. R. Percheron : « La formation de l'Europe carolingienne ».

20 h 30 : Centre Kiron, 56, rue du Faubourg Poissonnière, M. B. Mangin : « Le clown : une technique de communication ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 10 février :

UN DÉCRET

● Portant publication des accords de coopération entre la République française et la République populaire du Congo, signés à Brazzaville les 1er janvier 1974 et 17 juin 1978.

UN ARRÊTÉ

● Autorisant l'émission d'un emprunt par le Crédit national.

UNE LISTE

● Des élèves des instituts régionaux d'administration aptes à être titularisés.

ANCIENS COMBATTANTS

LA COMMISSION DE L'INFORMATION HISTORIQUE POUR LA PAIX

La Commission de l'information historique pour la paix a été créée le 4 février, à l'initiative de M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants. Elle a pour but de donner progressivement au ministère des anciens combattants une orientation nouvelle.

A l'action de réparation des conséquences des guerres s'ajoute désormais une action de prévention. Il s'agit d'analyser les causes et les conséquences des guerres contemporaines et de transmettre un message de vigilance aux jeunes générations de façon à éviter la résurgence de phénomènes facteurs de guerre tels que le nazisme et le racisme.

Un service S.V.P.-Bibliographie au service du public sera créé, ainsi qu'une section archives. Des actions seront menées au plan scolaire et universitaire en liaison avec le ministère de l'éducatin nationale. Enfin, le comité scientifique sera présidé par le professeur Henri Michel, président du Comité international d'histoire de la seconde guerre mondiale.

La Commission de l'information historique pour la paix, dont le secrétaire général est M. Serge Barcellini, disposera dès 1982 de crédits d'un montant de 2 millions de francs.

LA REVALORISATION DES PENSIONS MILITAIRES : 2,5 % EN JUILLET

En visite à Tours, mardi 9 février, M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, a évoqué les perspectives de revalorisation des pensions en 1982. « *Dans l'état actuel des négociations avec le ministre du budget, il est prématuré d'apporter des garanties* », a déclaré M. Laurain, qui a cependant indiqué qu'une réévaluation de 2,5 % en juillet, suivie d'une hausse équivalente dans le budget primitif de 1983, était « *vraisemblable* ».

Le ministre, après s'être déclaré « *absolument décidé* » à achever le rattrapage du rapport constant en 1984, devait ensuite participer à deux réunions de travail avec des représentants d'associations d'anciens combattants, et visiter une entreprise d'appareillage pour handicapés.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BREF

CIRCULATION

AUTOROUTE URBAINE A GRENOBLE. – Une nouvelle section de huit kilomètres de l'autoroute A 48 est en service depuis le 3 février de Grenoble à Varces. Cette nouvelle voie, qui facilite la circulation entre Grenoble et Vif et entre Grenoble et Vizille, a nécessité la construction de treize ouvrages d'art, dont un pont sur le Drac. Un mur anti-bruit sera terminé vers la fin de l'été 1982.

DOCUMENTATION

OU TROUVER QUOI ? – Une *« agence de sources »* : c'est de la sorte que ses créateurs qualifient eux-mêmes *Where*, une jeune organisation qui se fait forte d'aider quiconque à trouver l'objet, l'information, l'illustration, les compétences qu'il recherche. Vous avez cherché en vain une photo aérienne du village où des amis viennent d'acheter la fermette de leurs rêves, le jeu de jacquet second Empire que n'ose plus espérer l'oncle Adhémar, le spécialiste capable de rédiger un mémoire sur le nomadisme au Sahara occidental ou un dossier sur la culture du riz en Camargue, un roman oublié de Maurice Dekobra, un portrait du président Lebrun ? L'équipe de *Where*, plus ses dossiers, ses carnets, ses fiches et son téléphone sont là pour les dénicher. Le montant de leurs honoraires sera calculé sur la base du temps qu'il leur aura fallu pour débusquer l'oiseau rare.

★ **Where : 58, rue Charlot, 75003 Paris, tél. 277-60-38.**

LE THON. – La revue *la Pêche maritime* vient de publier un numéro spécial sur le thon. La France occupe dans ce secteur une place importante, y compris pour la construction de grands navires senneurs-congélateurs.

★ *La Pêche maritime*, 190, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. 563-11-55. 176,80 F.

FORMATION PERMANENTE

INITIATION A LA VIDEO. – L'Institut de formation d'animateurs de collectivités vous propose un stage de formation à l'utilisation de la vidéo, du 22 au 27 février à Issy-les-Moulineaux.

★ **IFAC 92, 16, rue de l'Abbé-Derry, 92130 Issy-les-Moulineaux, tél. : 736-94-88.**

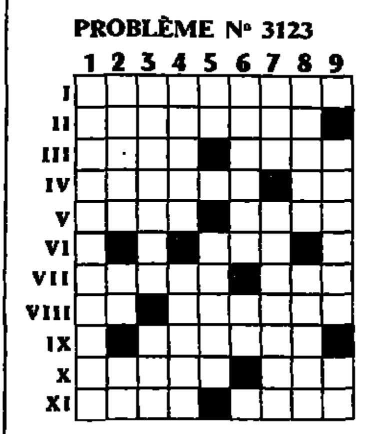
SOCIÉTÉ

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT. – Considérant que beaucoup de maladies de civilisation comme les cancers, les troubles respiratoires, les troubles mentaux et les maladies digestives sont engendrées ou aggravées par un environnement nocif, plusieurs médecins et écologistes viennent de fonder la Société internationale de recherches pour l'environnement et la santé (SIRES). Cette nouvelle association, qui étudie notamment les voies d'une « nouvelle médecine » plus proche du malade et « moins chimique », publiera des cahiers trimestriels. Le premier numéro qui traite du monde végétal et de la santé vient de paraître.

★ **SIRES : 4, rue Pérignon, 75007 Paris.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3123



HORIZONTALEMENT

I. La logique exige que celui qui en est dépourvu se mette la ceinture. – II. Gagne son pain avec ce que perdent les pins. – III. Pilastre angulaire. Théâtre où s'activent les coups de fusil en tous genres. – IV. Présenter certaines relations. Possessif. – V. Les anglaises exigent parfois une trousse, mais se passent de trousseau. Fleuve rouge tributaire de la mer Noire. – VI. Trouve parfois son bonheur dans la guigne. – VII. Seule la femme à barbe supporterait de l'être sans ennui. Devise de la maison de Suède. – VIII. Disparaît quand on met la main à la poche. Mettre sur la paille celui qui a du foin dans ses bottes. – IX. Panneau sur lequel on affiche les vedettes. – X. Gratin s'élevant bien au-dessus des croûtes. Fin de citation pour couper court. – XI. Les Etats-Unis en connurent une célèbre vers l'Ouest. Un ancien verbe actif, jamais imparfait.

VERTICALEMENT

1. Arrive toujours après la bataille. – 2. Un tel calcul conduit parfois à une opération compliquée. Contracté. Saisi par un appareil sensible. – 3. Une lignée comprenant un Alexandre, un Annibal et un César. Créature qui jase beaucoup. – 4. Trois pour neuf. Supprime un obstacle à la course. – 5. Préposition. Ancienne femme de ménage. – 6. Monte-en-l'air qui se rit de toutes les clôtures. Passa une partie de sa vie à quatre pattes. – 7. Choc sur un filet exigeant une reprise. Armes de pointes propres à larder. – 8. Inspiratrice de Nicolas Léonard. Bien accommodé, ou peut s'en accommoder. – 9. Mettre une vedette à la mer ou sur la scène. Démonstratif.

Solution du problème n° 3122

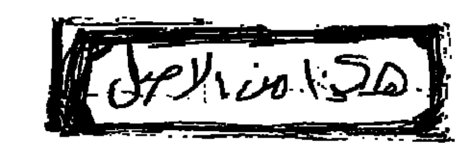
Horizontalement

I. Tournures. – II. Erreur. Ta. – III. Lancine. – IV. Etel. Etat. – V. Se. Ur. Ote. – VI. Cuisinier. – VII. Ors (allusion à la dorure automnale). Bulle. – VIII. PS. Soleil. – IX. Rat. Sel. – X. Glacer. Ré. – XI. Elus. U.R.S.S. (cf « pays » et « Brest »).

Verticalement

1. Télescopage. – 2. Orateurs. LL. – 3. Urne. Is. Rau. – 4. Reclus. Sacs. – 5. Nui. Ribote. – 6. Urne. Nul. Ru. – 7. Etoiles. – 8. Et. Atelier. – 9. Sauterelles.

GUY BROUTY.



économie

SOCIAL

M. Gaston Defferre envisage de nouvelles mesures contre l'immigration clandestine

De nombreux travailleurs étrangers protestent contre les conditions de régularisation

Alors que M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, envisage de nouvelles mesures destinées à renforcer la lutte contre l'immigration clandestine, plusieurs manifestations de travailleurs étrangers sont signalées dans diverses régions, notamment à Nîmes où des immigrés, réclamant une régularisation de situation, ont envahi, dimanche 7 février, la cathédrale où ils font la grève de la faim ; à Avignon, où une centaine de ces immigrés font également la grève de la faim en l'église Saint-Joseph depuis le 2 février ; à Aubervilliers et à Montrouge, où des incidents ont opposé des travailleurs étrangers à leurs employeurs.

Notre correspondant régional à Marseille nous indique que, au cours d'une séance du conseil municipal, le lundi 8 février, M. Defferre a annoncé qu'il prendrait prochainement des mesures destinées à lutter contre l'immigration clandestine. *« Nous voyons venir à Marseille,* a déclaré M. Defferre, *de soi-disant touristes qui n'ont de touristes que le nom qu'ils se donnent et qui, le délai normal de leur séjour expiré, restent illégalement sur notre territoire. Ils deviennent alors des travailleurs clandestins (...) et provoquent un mécontentement certain dans la population. Je tiens à dire, comme ministre de l'intérieur, que je suis bien décidé à protéger les travailleurs immigrés en situation régulière, mais à faire en sorte que les faux touristes quittent la France. »*

Interrogé sur cette déclaration, M. Defferre nous a précisé que la volonté du gouvernement français rejoignait en la matière celle des autorités algériennes, qui ont été préalablement consultées.

Cependant, un mouvement de protestation lancé par des travailleurs maghrébins réclamant la régularisation de leur situation semble faire tache d'huile dans le midi de la France. Une centaine d'entre eux, selon nos correspondants, observent, depuis le dimanche 7 février, une grève de

De nos correspondants

la faim dans une annexe de l'église Saint-Joseph d'Avignon (Vaucluse). D'autres immigrés poursuivent un mouvement similaire dans la cathédrale de Nîmes (Gard) que deux cents d'entre eux avaient envahie, dimanche à l'heure de la grand-messe. Mgr Jean Cadilhac, évêque de Nîmes, a précisé qu'il avait toujours attiré l'attention des catholiques *« sur le respect des immigrés et de leurs droits légitimes »*, mais souligne qu'à ses yeux *« tous les moyens ne sont pas bons pour aboutir »* et que *« l'occupation d'une église est toujours un acte illégal »*.

Les protestataires, arrivés en France avant le 1er juillet 1981, sont en situation irrégulière ou détenteurs d'autorisations provisoires de séjour. Une situation qui, selon leur porte-parole, annonce *« une nouvelle clandestinité qui fait la richesse des patrons, des trafiquants et des marchands de sommeil »*.

Incidents dans la région parisienne

Par ailleurs, à Montrouge (Hauts-de-Seine), deux travailleurs égyptiens ont été blessés lundi 8 février au cours d'incidents qui ont opposé une vingtaine d'immigrés à leurs employeurs, la société Mille-Diffusion. Ces immigrés, anciens « clandestins » chargés de distribuer notamment des journaux gratuits imprimés par cette entreprise, n'avaient pu obtenir leur régularisation qu'après une semaine de grève et deux jours de jeûne (*le Monde* des 13 septembre et 31 octobre 1981). Depuis lors, une certaine tension régnait dans l'entreprise. A la suite d'une altercation survenue le jeudi 4 février entre un chef d'équipe et un travailleur égyptien, les dirigeants de l'entreprise ont signifié leur congé à dix-huit personnes de la même nationalité.

Enfin, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), plusieurs dizaines d'immigrés qui occupent depuis deux mois l'entreprise Technic-Service (dépannage ménager), pour le compte de laquelle ils distribuaient des prospectus, ont décidé lundi 8 février de camper jour et nuit sur le trottoir de la mairie. Ils reprochent à leurs employeurs de refuser de les embaucher. Ces derniers rétorquent qu'ils ont signé les contrats de travail *« sous la contrainte »* — en fait après une grève de ces travailleurs embauchés « au noir ». Les immigrés, dépourvus de ressources, bénéficient pour l'instant de repas chauds servis par la municipalité.

LES CONFLITS SUR LA DURÉE DU TRAVAIL

Nous n'acceptons pas la thèse du partage du travail

déclare M. André Bergeron

L'application de l'ordonnance sur la durée du travail continue de susciter des tensions dans de nombreuses entreprises. F.O., comme la C.G.T., confirme son point de vue sur le maintien des salaires en cas de réduction : « Nous n'acceptons pas les thèses du partage du travail et partage du revenu », a déclaré M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., au « Figaro » du 10 février.

● A la Société française d'équipement pour la navigation aérienne (S.F.E.N.A.), le personnel des établissements de Vélizy, Châtellerault et Orly est en grève depuis le 4 février. Les salariés de Vélizy ont décidé d'occuper les locaux depuis lundi soir. Le mouvement dans les trois unités est mené par l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., C.G.C et F.O. *« pour une réduction significative »* à trente-huit heures hebdomadaires et la création d'emplois.

● Chez Alsthom (Le Bourget, mille huit cents salariés), le conflit s'est durci mardi 9 février quand les grévistes ont envahi le bureau du nouveau directeur venu de Belfort. L'ancien directeur, qui avait conclu un accord le 4 février avec la C.G.T. et la C.F.D.T., avait été entre temps désavoué par la direction générale et contraint à la démission. Dans cette entreprise les débrayages qui ont eu lieu depuis le début du mois ont entraîné une désorganisation de la production.

● Chez Roux - Combaluzier - Schindler (ascenseurs) à Levallois (Hauts-de-Seine), le personnel en grève depuis lundi à l'appel de la C.G.T. a occupé, mardi, les locaux du service d'entretien et de dépannage, tandis qu'à la Société de fabrication d'instruments de mesure (SFIM), huit cent cinquante travailleurs poursuivent leur grève illimitée déclenchée la semaine dernière.

Poursuite des arrêts de travail également dans les grands magasins, à l'usine Chausson de Creil (Oise) — quatre mille deux cents salariés — où les discussions avec la direction doivent reprendre mercredi, alors que dans les stations de sports d'hiver, les employés C.F.D.T. (syndicat majoritaire parmi les quelque douze mille salariés de la profession) ont décidé de cesser le travail samedi prochain pendant toute la journée.

Projet d'accord dans les charbonnages

Un nouveau projet d'accord sur la durée du travail vient d'être soumis aux syndicats de mineurs des Charbonnages de France, proposant une cinquième semaine de congés applicable intégralement en 1982 et une réduction à 39 heures hebdomadaires sans aucune perte de salaire, sous la forme de six jours de repos supplémentaires.

En octobre prochain, une nouvelle étape de réduction entrera en vigueur : 38 heures par semaine pour l'ensemble du personnel sous la forme cette fois, non pas de congés supplémentaires, mais de réductions quotidiennes. Cependant, pour les ouvriers du fond, qui travaillent le plus durement, il est convenu qu'ils atteindront les 35 heures effectives en moyenne à la fin de 1983.

Les négociations salariales dans la fonction publique

TOUS LES SYNDICATS DÉNONCENT L'INSUFFISANCE DES PREMIÈRES PROPOSITIONS

Déception de tous les syndicats, sérénité du ministre de la fonction publique, la réunion mardi 9 février sur l'évolution des salaires des fonctionnaires a révélé le fossé qui sépare le gouvernement des sept organisations des employés de l'Etat. Mais d'autres réunions sont prévues, les 16 et 25 février, et M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, qui a qualifié les discussions de *« sereines et très sérieuses »* espère convaincre le premier ministre de lui accorder un peu plus de liberté de manœuvre pour *« donner satisfaction au maximum »* aux syndicats, tout en tenant compte de la situation économique. Une partie serrée est donc engagée tant entre syndicats et gouvernement qu'entre ministres eux-mêmes.

Dans le cadre du dispositif de lutte anti-inflation préconisé par M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, M. Le Pors a proposé une revalorisation de 10,5 % pour 1982 : deux augmentations de 2,6 % les 1er mars et 1er juin, et deux autres de 2,5 %, les 1er septembre et 1er décembre. Elles s'ajoutent à une augmentation de 0,3 % déjà accordée le 1er janvier.

Il s'agit d'un dispositif nouveau mais toujours calculé selon l'indice INSEE qui, en principe, anticipe la hausse du coût de la vie au lieu de la suivre. A ce titre, un premier ajustement pourrait intervenir si les prix dépassent les augmentations de traitement de 1% au 1er juin prochain. Un second est prévu lorsque la hausse totale des prix de 1982 sera connue.

Perte de pouvoir d'achat selon la C.G.T.

Pour la C.G.T., ces propositions ne constituent pas une *« rupture »* avec le système intérieur. Contestant l'indexation sur le seul indice des prix de l'INSEE, la C.G.T. estime que la formule avancée entraînerait une perte de pouvoir d'achat. Pour la C.F.D.T., les propositions sont *« tout à fait inacceptables »*, rien n'étant avancé sur le relèvement plus rapide des bas salaires.

L'insuffisance des chiffres avancés par M. Le Pors a aussi été dénoncée par F.O., la C.F.T.C., les autonomes et la FEN. Cette dernière a considéré qu'il y a *« beaucoup de chemin à parcourir »* pour arriver à un accord, tout en exprimant l'espoir d'y parvenir. Quant à la C.G.C., elle a déploré le *« flou artistique »* du *« dispositif de revalorisation différencié »*.

La retraite à cinquante-sept ans

M. Le Pors a cependant fait d'autres propositions. Au sujet de la retraite, le ministre a annoncé qu'une ordonnance à l'étude prévoyait la possibilité, pendant une période de deux ans, d'accorder la retraite, dès cinquante-sept ans, aux fonctionnaires qui totalisent à cet âge, trente-sept annuités et demie de cotisations.

AFFAIRES

AU COLLOQUE DU « HERALD TRIBUNE »

La France restera une terre ouverte aux investissements étrangers

*Rassurer... Expliquer... Tel était l'objectif poursuivi par la brochette de ministres — pas moins de neuf y compris le premier d'entre eux, — de hauts fonctionnaires, sans parler de M. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République, qui se sont succédé pendant quarante-huit heures devant un parterre de deux cent cinquante hommes d'affaires français et étrangers, à l'occasion du colloque organisé, à Paris, par l'*International Herald Tribune*. A entendre les commentaires des représentants des grandes sociétés internationales, qui n'avaient pas payé moins de 1 000 dollars le droit d'entendre et de questionner le gouvernement français, il n'est pas certain que ce « show » ait balayé tous les doutes, toutes les incertitudes, toutes les incompréhensions.*

Ces businessmen *forgés au modèle anglo-saxon, le plus souvent terre à terre, ont eu quelques difficultés à entrer dans un système de raisonnement, à comprendre un projet économique où la tradition et les références historiques, où les ambitions culturelles, voire philosophiques, sont si importantes. Rarement l'opposition entre ce fameux pragmatisme anglo-saxon et ce goût inné des Français pour le débat d'idées et la globalisation des problèmes n'avait été aussi patente.*

*Une chose est sûre : l'*International Herald Tribune *a, quant à lui, réussi une très belle opération.* — J.-M. Q.

« Une entreprise nationalisée peut se trouver dans la situation d'avoir à licencier », a déclaré, mardi après-midi 9 février, M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie, devant les hommes d'affaires français et étrangers réunis, à Paris, par le quotidien américain *International Herald Tribune*. Reprenant le thème développé, il y a un mois, par M. Le Garrec, secrétaire d'Etat à l'extension du secteur public, M. Dreyfus espère que ces entreprises sauront voir venir, mieux que d'autres, les difficultés et pourront ainsi prendre à temps les mesures nécessaires. Mais, *« il serait illusoire de maintenir au travail des personnes dont on n'a plus besoin. Il n'y a pas, dans les entreprises publiques placées en position concurrentielle, de statut qui garantisse le personnel contre des licenciements »*.

M. Dreyfus a expliqué à ses interlocuteurs les raisons qui avaient milité en faveur d'une nationalisation à 100 % et non d'une simple prise de participation majoritaire. *« Lorsqu'il subsiste des actionnaires privés à hauteur de 49 %, on a des devoirs envers eux. On peut ainsi être amené à faire une politique plus prudente, à être moins enclin à prendre des risques, à réaliser des sauts technologiques. »*

M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, avait, de son côté, affirmé, mardi matin, que la France *« resterait une terre ouverte aux investissements étrangers »*. L'investissement hors des frontières étant le relais de sa politique d'exportation, la France restera en contrepartie *« un pays d'accueil pour les investissements étrangers »*.

Enfin, le ministre de la solidarité nationale, Mme Nicole Questiaux, avait souligné, mardi matin, qu'il n'était pas question de *« sacrifier »* la protection sociale — qui représente un tiers du revenu disponible — pour gagner la *« bataille de l'emploi »*. Elle a souhaité que le financement de la Sécurité sociale soit *« diversifié »*, en faisant appel notamment au budget de l'Etat. L'augmentation des dépenses ne devrait plus, selon elle, dépendre exclusivement des cotisations basées sur les salaires.

M. Jean Auroux, ministre du travail, avait tenu à rassurer les investisseurs étrangers, en indiquant que la législation en vigueur concernant les licenciements ne serait pas modifiée et qu'il était favorable à une plus grande mobilité des travailleurs, particulièrement des cadres.

Plusieurs milliers d'emplois menacés

LE CHANTIER NAVAL BELGE COCKERILL FAIT FAILLITE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le plus vieux chantier naval belge, Cockerill Yards, fondé en 1824, et installé depuis 1883 à Hoboken, près d'Anvers, a été déclaré en faillite le mardi 9 février. Les navires marchands et paquebots construits par la société étaient réputés dans le monde entier.

C'est la perte directe de deux mille sept cents emplois et indirecte de sept mille autres pour la Flandre. On estime cependant que la disparition de la société pourrait toucher, à des degrés divers, l'emploi de dix mille travailleurs en Wallonie, notamment à la division mécanique de Cockerill à Liège. Les principaux actionnaires sont l'entreprise sidérurgique wallonne Cockerill Sambre et Béliard-Mercantil.

Paradoxalement, les chantiers avaient opéré, au cours des derniers mois, un redressement spectaculaire. Les carnets de commande étaient pleins et Cockerill Yards espérait un investissement nouveau de 3 milliards de francs belges (500 millions de francs français). Mais l'entreprise devait faire face à des pertes cumulées, en fin d'exercice passé, de plus de 2 milliards de francs belges (330 millions de francs français). Malgré les interventions financières de l'Etat, la société avait dû introduire, en novembre 1981, une demande de concordat avec abandon d'actif. C'est cette demande qui a été rejetée par le tribunal de commerce d'Anvers. Entre-temps, la tension sociale s'était accrue : les travailleurs avaient refusé une diminution de leurs salaires et la direction avait décidé un lock-out.

Le ministre des affaires économiques, M. Mark Eyskens, a toutefois annoncé son intention d'essayer de renflouer Cockerill Yards en procédant à une restructuration de toute la construction navale belge.

PIERRE DE VOS.

FIAT-BRÉSIL AUGMENTE SON CAPITAL

Le gouvernement de l'Etat de Minas Gerais (Brésil) a accepté de souscrire à une importante augmentation de capital de Fiat Automoveis pour un montant de 110 millions de dollars (643,5 millions de francs environ), le groupe italien Fiat apportant, de son côté, 190 millions de dollars (1,11 milliard de francs). Le capital de la firme sera porté à 874 millions de dollars (5,11 milliards de francs). A l'issue de cette opération, l'Etat du Minas Gerais ne détiendra plus que 41 % du capital (contre 44,59 % auparavant) et Fiat 51 %. Cet apport d'argent devrait permettre selon le gouvernement de l'Etat brésilien, d'éviter la fermeture de l'usine et le licenciement de trente mille ouvriers, Fiat Automoveis espérait retrouver son équilibre au deuxième semestre de 1983 après avoir enregistré l'an passé des pertes supérieures à 50 millions de dollars (292,5 millions de francs).

Les suites judiciaires du rachat du groupe Drouot par Bouygues

Le tribunal de commerce va nommer un mandataire de justice

L'affaire du rachat par Bouygues, première entreprise française de B.T.P., du groupe Drouot, septième groupe français d'assurance, entre concrètement dans sa phase judiciaire (*le Monde* daté 6 et 7-8 février) : le tribunal de commerce de Paris a, statuant en référé, décidé de faire droit à deux des quatre demandes formulées par les deux groupes familiaux qui contrôlaient jusqu'ici le groupe Drouot, celui de M. Jean-Claude Aaron (promotion immobilière) et du baron Hottinguer (banque). Un mandataire de justice va être nommé dont la tâche sera de convoquer, dans les meilleurs délais et dans l'ordre, les assemblées générales ordinaires des sociétés Ufipar, Société nouvelle de participation, le Patrimoine Participation, Compagnie financière Drouot, afin d'en révoquer les responsables et de nommer de nouveaux administrateurs.

En revanche, le tribunal n'a chargé ce mandataire ni de limiter l'activité de ces sociétés à des tâches de gestion courante ni d'enquêter sur les conditions et les modalités de la vente à la société Bouygues par le président du Patrimoine Participation des 67,2 % du capital du groupe Drouot que cette société détenait en portefeuille. Les groupes Hottinguer et Aaron ne cachent cependant pas leur intention d'aller jusqu'au bout des possibilités d'action judiciaire afin que l'affaire soit plaidée au fond.

Les quatre sociétés holding en cause, reliées entre elles par toute une cascade de participations formaient en effet la chaîne grâce à laquelle les deux groupes familiaux croyaient contrôler fermement les deux sociétés d'assurances, Groupe Drouot et sa filiale à 83 %, la Vie Nouvelle. Or cette chaîne a montré la faiblesse d'un de ses maillons, puisque une de ces quatre holdings, le Patrimoine Participation, a pu, en un clin d'œil, dénouer les liens qui unissaient les familles actionnaires au groupe d'assurances.

La lutte est maintenant ouverte entre les deux familles qui contrôlent Ufipar et les dirigeants du groupe Drouot, MM. André Terren et Bernard Simon-Barboux, le second ayant vocation pour succéder au premier à la présidence du groupe. L'un et l'autre qui envisageaient volontiers la « mutualisation » du groupe Drouot de façon interne, lorsque la menace d'une nationalisation se faisait sentir, étaient cependant réticents à l'entrée chez eux des Mutuelles unies, animées par M. Claude Bébéar, un concurrent trop efficace sur leur propre terrain pour être rassurant. La vente à la société Bouygues de la majorité du groupe Drouot aurait donc été une réaction de défense.

Du côté de MM. Aaron et Hottinguer, on a pris très mal cette opération, qui prive instantanément la chaîne des quatre holdings de sa raison d'être. Les familles intéressées nient énergiquement avoir eu l'intention de dégager leurs intérêts du groupe d'assurances et apprécient encore moins d'avoir été mises devant le fait accompli.

Au terme de la mission confiée par le tribunal de commerce au mandataire de justice, il ne fait aucun doute que les quatre holdings auront changé de responsables. Le second round judiciaire pourra alors s'engager.

Il reste qu'il est surprenant de voir ainsi un groupe puissant et performant changer de mains, sans bataille boursière et comme à l'insu de ses propriétaires. La suite des événements dira si M. Jean-Luc Gendry, et sa banque privée de gestion financière, cheville ouvrière de ce « coup » peu commun pour le monde des affaires a eu raison ou tort. Quoi qu'il arrive, il aura eu, comme dans une partie d'échecs, l'adresse d'avoir su discerner le point faible d'un montage financier peut-être inutilement compliqué. — J. D.

ALBRIGHT AND WILSON NUMÉRO TROIS DE LA CHIMIE BRITANNIQUE EST A VENDRE

Le groupe Albright and Wilson, numéro trois de la chimie britannique (5,1 milliards de francs de chiffre d'affaires environ et neuf mille personnes) est à vendre. Son propriétaire, le conglomérat américain Tenneco, cherche à s'en défaire.

Plusieurs candidats possibles ont été approchés, notamment le géant allemand Hoechst, mais sans succès semble-t-il en raison du prix demandé. Quatre raisons majeures contraignent Tenneco à se débarrasser d'Albright and Wilson : les très mauvais résultats de sa filiale durement frappée par la récession, la rentabilité très médiocre, en général, des intérêts que le conglomérat détient dans la chimie (9 % seulement contre 24 % pour le pétrole, 19 % pour les gazoducs et 18 % pour les chantiers navals), ses besoins de liquidités pour financer ses très lourds investissements (environ 9 milliards de francs en 1981).

AGRICULTURE

Paysans sans frontières

III. — Décider au village

par JACQUES GRALL

Cultures maraîchères pour la saison sèche, puits, moulins à mil, clôtures pour empêcher le piétinement des jardins par les troupeaux : les jeunes agriculteurs de Casamance travaillent à l'autodéveloppement de leur région, qui passe par l'augmentation de la production d'aliments, mais aussi par l'allégement du travail des femmes (« le Monde » des 9 et 10 février).

« Monsieur le préfet, il faut faire des routes. Sans moyen de communications, il n'y a pas de développement possible. » Il est un peu surpris du ton, M. Doro Sy, préfet de Sedhiou, qui reçoit une délégation de l'AFDI-Bourgogne-Franche-Comté et le président de l'AJAC, Jean-Noël Diouf, venus rendre une visite de « *courtoisie* ». Des paysans français parcourent les villages et les pistes de son département, pour participer au développement rural. Il n'est pas contre, mais il aimerait, en tant que représentant du pouvoir central, en savoir plus. Et voilà que Jacques Gillet, le président de l'AFDI, lui dit de faire des routes. L'entretien sera donc, disons, courtois, et révélateur des rapports entre l'administration et l'AJAC. La première ne peut que reconnaître l'action et la puissance du mouvement paysan, mais est un peu vexée de le voir se développer en dehors de son contrôle. Le préfet souhaite, il le répétera plusieurs fois, *« des contacts suivis avec l'AJAC, pas pour encadrer, mais pour être au courant »*.

Le contentieux entre la population rurale et l'administration repose sur un irrespect mutuel. Peu de considération pour les paysans d'une part — on se souvient encore d'un préfet déplacé depuis, qui se désinfectait les mains à l'alcool après avoir serré celles de ses visiteurs, — pas beaucoup de respect pour le gouvernement du nord, dans cette Casamance qui s'estime isolée, ignorée des gens de Dakar. Dans cet abandon, l'AJAC apparaît et fait un travail qui incombe en fait aux services gouvernementaux existants : le ministère de l'agriculture, le ministère de la promotion humaine. Certes, il s'agit d'un mouvement de paysans, pour les paysans et qui réclame précisément le concours des services officiels. Jean-Noël Diouf le répétera à l'envi. Mais les ambiguïtés demeurent. Ainsi le technicien de l'élevage, à blouse blanche, et l'agent des cultures, rencontrés à Bloc-Cefa, déclarent-ils volontiers vouloir *« collaborer vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec l'AJAC »*. Ils sont tous deux des cadres du projet rural de Sedhiou, le P.R. comme on dit, financé par la Banque mondiale. Seulement, le développement officiel passe mal. *« Ils ne sont jamais là, toujours dans leur bureau »*, disent les paysans.

L'aventure du chantier-école de de Bloc-Cefa est exemplaire. Une compagnie à capitaux français avait défriché des centaines d'hectares, à coup de bulldozer. Avec Château d'eau et une centrale pour l'électricité. Ensuite, en 1965, le gouvernement sénégalais a créé un chantier-école pour les paysans sans terre. Celui-ci devait devenir un village coopératif, grâce à des subventions qui ne sont jamais arrivées. Après le départ des moniteurs et celui des machines du chantier-école, il ne restait plus aucun matériel. Sauf un vieux tracteur : tous les gains passaient en réparation. Sur 100 jeunes hommes intéressés au départ par le retour à la terre, il n'en est plus resté que 60, puis 18. Deux sont venus depuis, et aujourd'hui 20 familles se sont organisées. Mais comment faire sans matériel de traction.

Au début de 1981, la saison des pluies arrivant, un appel au secours fut lancé à l'AFDI, qui réussit à rassembler de quoi financer l'achat de neuf paires de bœufs. Aujourd'hui, il n'y a plus de châteaux d'eau ni de centrale électrique. Le vieux tracteur continue de rouiller dans un tas de broussailles, mais les terres sont travaillées. Vingt familles sont restées au pays. Aux grands projets de défrichage, à l'initiative gouvernemental d'envergure s'est substituée une petite initiative locale, qui devrait durer, grâce à un coup de pouce des paysans de Bourgogne.

Quand ils suivirent les conseils de la Sodragi et remplacèrent la variété chinoise habituelle de riz par une variété recommandée, les paysans de Medina-Koundié ne pensèrent pas à semer sur une petite surface, pour faire un essai. Résultats : les rendements furent très mauvais. Et puis la société de développement avait promis des sacs. On les attend pour battre. En attendant les termites ont commencé à manger le riz récolté.

Héritage du colonialisme

Si l'administration absorbe une large part des crédits, ce n'est pas l'équipement de la sous-préfecture de Bounkiling qui grève le budget. Un vieux bureau métallique, une chaise sans dossier, un téléphone de campagne. L'ensemble de la pièce a le charme désuet d'un poste de garde d'une vieille caserne française. Avec lucidité, le sous-préfet, M. Diao, analysera devant nous les causes anciennes du sous-développement. *« Les cultures d'exportation sont un héritage du colonialisme. La colonie était à la fois le marché et le producteur. Ce système a été remplacé par les coopératives d'Etat. Vingt ans après, on se rend compte que les coopératives n'évoluent pas, sans doute par manque de formation. Aujourd'hui, l'objectif n'est plus d'avoir des coopératives d'Etat, mais paysannes. Seulement, on ne peut pas faire venir le développement de l'extérieur. Il se fait avec le sujet qui veut se développer. Quand on parle de cadre à cadre, au niveau élevé, avec le diplôme qu'il faut, cela va. Mais ce développement-là, le paysan le voit comme une camisole de force. »*

Le sous-préfet ajoute : *« L'AJAC est une structure d'auto-encadrement des agriculteurs. Elle a essayé de régénérer les plantations naturelles de bambous, poussé aux expériences maraîchères. C'est que la saison des pluies est courte : cinq mois sur douze. Pendant sept mois, il n'y a rien à faire et pas de revenu. Pour prolonger l'activité, le maraîchage, qui était inconnu, est une bonne chose. Mais ce n'est pas suffisant. L'an passé, l'AJAC s'est sentie responsable des productions de salade, de tomates, d'oignons pour lesquelles les paysans ne trouvaient pas la vente. Il y eut des pertes, car l'AJAC n'a pas pu tout revendre. Il faut enfin sensibiliser les paysans à consommer ce qu'ils produisent, et à ne vendre que le surplus. C'est en train de se faire, mais rien n'est plus difficile que de changer les habitudes alimentaires d'un pays. Avec les jeunes, on y parviendra. »*

Sympathique, le sous-préfet de Bounkiling. *« Pourvu qu'il ne change pas d'affectation trop vite,* pense Jean-Noël Diouf, *tous les contacts seraient à recommencer. »*

Les contacts, cela paraît simple, mais dans un pays sans téléphone, avec de rares routes, une rencontre qui demande parfois deux jours de voyage, c'est précieux. On vient à parler d'aide alimentaire : *« Il en faut quand il y a la sécheresse mais, croyez-moi, les réceptionnaires de cette aide souhaitent s'en passer. L'Etat aussi. Nous n'apprécions pas cette situation d'assistés. »*

C'est que, aux yeux de ceux qui vivent dans les villages, l'effet des aides est bien contradictoire. Geneviève Gilard, la technicienne agricole française qui s'efforce de développer la culture des plantes médicinales, est amère : *« Quand on a persuadé les gens de faire des efforts pour se soigner eux-mêmes, qu'ils versent une cotisation volontaire pour l'effort collectif, qu'ils se mettent à cultiver des jardins, les envois gratuits d'aliments ou de médicaments de l'UNICEF dans ces villages détruisent tout. Les gens ne comprennent plus. Sur les boîtes de médicaments, les dosages sont indiqués en anglais. Personne ne le lit, ici. Avec des expressions du genre une cuillère à thé de ceci ou de cela. »* Dans tous les villages, on mange avec les mains, assis en rond autour de la bassine de riz.

« Les déchets de l'Europe »

« On nous envoie les déchets phytosanitaires de l'Europe. C'est ça l'aide. Le D.D.T., le H.C.H., interdits chez nous. Ici, on s'en sert contre les sauterelles. Contre les poux aussi, sur la tête des enfants. La question est : crever plus tard avec le H.C.H. ou plus tôt par manque de riz. »

On a en mémoire l'histoire des machines à coudre, celle des bœufs, celle de la variété de riz « recommandée ». Combien de paysans ont-ils rencontré ceux qui ont établi les plans et les programmes d'assistance ou de développement... sur le bac qui traverse la Gambie, voici un consultant du PAM : Programme alimentaire mondial. Il vient de faire une longue tournée, harassante, en brousse, avec une 504 et un chauffeur. Ils dormaient chez des amis ou à l'hôtel. Pour quoi faire ? Contrôler si les aliments du PAM arrivaient bien dans les cantines scolaires. Et alors ? *« Des fois ils arrivent, des fois non »*, nous dit le chauffeur. Voilà qui donnera, sans doute, une importante contribution aux rapports annuels sur l'état de réalisation des programmes.

Le village de Bassaf : le rituel est identique à celui des autres rencontres. Une table, des chaises pour les toubab, et les responsables de l'AJAC. Hommes et femmes forment un demi-cercle. Quelqu'un apporte de l'eau. Un autre met des arachides sur la table, « pour la bouche ». Dans la Mosquée, deux hommes prient. *« Nous sommes cent soixante au village. Ici,* commente le responsable du groupe AJAC, *les femmes et les hommes ont des droits égaux. »* Comme ailleurs, suit une liste de doléances : *« Nous vous demandons, nous vous demandons »* du matériel, un bon puits, des arrosoirs.

Jean-Noël Diouf : *« L'an passé, l'AJAC a financé dix puits, quinze clôtures barbelées. Mais l'AJAC n'est pas un organisme. C'est une association de paysans, et nous apportons de l'aide aux villages qui travaillent. Pour le développement du Sénégal, chacun doit travailler et ne pas attendre une aide du gouvernement ou de l'extérieur. »* Le responsable des jeunes veut pousser plus avant son cahier de revendications. Les enfants sortent de l'école islamique à grand bruit. On les fait taire. Jean-Noël reprend : *« L'AJAC a payé cinq cents arrosoirs et rateaux. On a financé aussi trois moulins. On verra pour les prochaines listes. Mais vous devez envoyer un homme et une femme aux rencontres régionales de l'AJAC. On y échange des expériences et on définit ensemble les priorités. Le billet aller et retour est à la charge du groupement, plus 1 000 F par participant. »*

La caste des marabouts

C'est sans bavure et sans concession. L'AJAC ne promet rien. Une femme veut parler : *« J'ai des tomates chez moi, mais il faut aussi des semences. »* Jean-Noël : *« L'AJAC fait une tournée pour distribuer des graines, c'est moins coûteux que si chacun se déplace. Mais si vous avez une possibilité, il faut la saisir. »* Puis, sans transition : *« L'AJAC a dit : il faut d'abord manger. Et si vous avez des surplus, les vendre. Nous n'avons pas les moyens de commercialiser. Les tomates ne se conservent pas. Aussi les groupements doivent en faire moins. Pour les oignons, celui qui nous a vendu les arrosoirs a promis qu'il pourrait payer 40 ou 50 tonnes. »* Le président de l'AJAC est comme pris d'un remords : *« Aujourd'hui, j'ai mis le costume ; mais je suis un paysan comme vous. Si vous venez chez moi, vous me verrez travailler avec une culotte déchirée. »* Avant le départ, tous les villageois appellent la bénédiction d'Allah sur nous, les nôtres, nos projets, etc. Bassaf est le premier village rencontré où garçons et filles travaillent ensemble, dans les pépinières.

Ainsi l'AJAC décide, selon ses règles, selon ses normes. Que peuvent faire l'AFDI et les paysans français ? *« Répondre dans la mesure de ses moyens, aux demandes de l'AJAC. Ce n'est pas nous qui, de Bourgogne, allons dicter les priorités ici »*, répond Jacques Gillet. L'AFDI réfléchit cependant à la manière d'apporter des aides appropriées. En projet, un séchoir solaire pour les légumes, que les artisans pourraient construire sur place. Dans les visites des villages, en partageant la vie des paysans, les agriculteurs français, pour ce premier séjour, auront plus appris qu'ils auront apporté. Sauf la doyenne du groupe, qui a montré comment il fallait pincer les tomates...

Ils n'ont encore rien apporté, mais la venue de l'AFDI a servi de prétexte, de catalyseur entre l'AJAC et l'administration et ses techniciens.

En fait, on assiste à la naissance d'un mouvement syndical paysan africain qui ne dit pas encore son nom. *« On ne négocie pas encore le prix de l'arachide, fixé, comme pour les autres cultures, unilatéralement par le gouvernement, mais il faudra y venir. »* Et, sans s'immiscer dans les affaires intérieures d'un pays, les paysans français participent à cette organisation par solidarité paysanne, mais aussi parce qu'ils y ont intérêt. Ne seraient-ils pas sur ce point légèrement en avance sur les réalisations des autres travailleurs français ? Mais la prudence s'impose. L'AJAC joue avec le pouvoir qui n'aime guère qu'on lui démontre que la priorité accordée à l'agriculture n'est qu'une façade pour les auditoires de New-York, de Genève ou de Rome. Une autre force peut aussi se réveiller. Bienveillante pour le moment, ayant, nous a-t-on dit, moins de puissance en Casamance que dans le nord du pays, la caste des marabouts ne risque-t-elle pas de s'inquiéter pour son avenir quand les paysans préféreront « *s'attacher les reins* » pour obtenir une bonne récolte plutôt qu'enfouir un gri-gri dans la terre ?

FIN

● *Les producteurs de choux-fleur du Finistère* ont déversé trente mille têtes de ce légume sur la chaussée à Cleder (Finistère) mardi 9 février, afin de protester contre la baisse des cours. Celle-ci est provoquée par un apport massif de choux-fleur à la vente du fait des conditions climatique (gel puis redoux) qui ont provoqué la venue prématurée des légumes et le télescopage d'espèces normalement échelonnées.

C.E.E.

Le blocage des importations de vins italiens

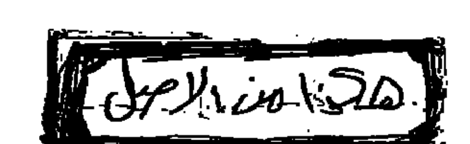
LA FRANCE DEVRA PRÉSENTER SA DÉFENSE AVANT LE 19 FÉVRIER A LA COUR DE JUSTICE EUROPÉENNE.

La Cour de justice des communautés européennes, statuant en référé dans l'affaire du blocage de vins italiens à la frontière française, a demandé au gouvernement français de présenter sa défense avant le 19 février. La Cour, qui avait été saisie par la Commission européenne, pourrait prendre une ordonnance dès la fin du mois.

Pour régler le différend franco-italien, le syndicat italien des exploitants agricoles réclame, dans une lettre adressée mardi 9 février au ministre français de l'agriculture, une rencontre entre les organisations professionnelles italiennes et françaises en présence des ministres de l'agriculture des deux pays.

● *Le Syndicat des exploitants agricoles de la R.F.A.*, le Deutscher Bauernverband, s'est joint officiellement mardi à la FNSEA (France) pour demander au Comité des organisations professionnelles agricoles de la C.E.E. (COPA) d'organiser une grande manifestation à Bruxelles pendant les négociations des Dix sur la fixation des prix de la campagne 1982-1983.

Au cours d'une conférence de presse, le président du Deutscher Bauernverband, M. Constantin Von Heereman, a estimé que les propositions de hausse de prix garantis (8 à 9 %) de la commission européenne sont « inacceptables ». Il a rappelé que le revenu des exploitants de la R.F.A. avait baissé l'an dernier (campagne 1980-1981) pour la troisième année consécutive, de 12,6 % en prix courants.



CONJONCTURE

En 1981

LES PRIX DE DÉTAIL EN FRANCE ONT AUGMENTÉ DE 13,4 % EN MOYENNE ANNUELLE

Les prix de détail en France ont augmenté de 13,4 % en 1981 par rapport à 1980. Cette hausse calculée en moyenne annuelle par l'INSEE est inférieure à la hausse en glissement (décembre 1981 comparé à décembre 1980) qui était de 14 %.

En moyenne annuelle, l'indice INSEE s'est inscrit à 285 pour 1981 (sur la base 100 en 1970) contre 251,3 pour 1980. La hausse des prix de détail avait été — toujours en moyenne annuelle — de 13,6 % en 1980, de 10,8 % en 1979, de 9,1 % en 1978.

Selon le C.N.P.F.

LA REPRISE RISQUE DE S'ESSOUFFLER A PARTIR DE L'ÉTÉ

« Dans un environnement international peu porteur, l'économie française aborde 1982 avec de nombreuses incertitudes, pesant notamment sur la fin de l'année » écrit le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français) dans sa dernière note de conjoncture

« A court terme, il n'est pas certain que les tendances relativement favorables qui sont apparues depuis l'automne 1981 puissent se poursuivre En effet, l'évolution de la conjoncture est marquée par des mouvements contradictoires : ainsi la reconstitution des stocks et le maintien des achats des ménages assurent une reprise de la production dans plusieurs secteurs, mais le recours aux importations en limite la portée. De même, la faiblesse des investissements, la mauvaise conjoncture dans le bâtiment et les travaux publics, la récession internationale constituent un frein à la reprise. Enfin la baisse des cours des matières premières importées est annulée par l'augmentation des coûts intérieurs. »

« A partir de l'été 1982, se profile le risque d'un essoufflement de la reprise », poursuit le C.N.P.F. *« En effet, la reconstitution des stocks sera achevée et la consommation pourrait s'essouffler (crainte du chômage, gains de pouvoir d'achat freinés). Or l'hypothèse d'un relais par l'investissement et l'exportation paraît pour le moins incertaine.*

» A la fin de l'année, la France se trouvera face à des échéances que l'on peut redouter. Se posera le problème du financement des déficits cumulés du budget et de la sécurité sociale Le déficit extérieur, qui s'est déjà aggravé au cours du second semestre, pourrait se creuser encore, en raison de la moindre compétitivité des produits français sur le marché national comme à l'exportation. »

ÉNERGIE

DU FAIT DES SANCTIONS AMÉRICAINES

L'arrivée du gaz sibérien en Europe pourrait avoir deux ans de retard

La France et l'U.R.S.S. sont parvenues à régler le problème du financement des équipements français pour le gazoduc qui acheminera, dès 1984, le gaz sibérien en Europe occidentale, nous signale notre correspondant par intérim à Moscou. Trois banques françaises, le Crédit lyonnais, la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Banque de l'union européenne, ont en effet signé, le 9 février, à Moscou, un accord pour l'octroi aux Soviétiques d'un crédit de 140 millions de dollars remboursables en huit ans, à partir de 1985. Cet emprunt, accordé au prix du marché et sans garantie du gouvernement français, couvre 15 % du financement des équipements. Aux termes d'un accord antérieur, le Crédit lyonnais, la Banque de l'union européenne et la B.F.C.E. avaient accordé à l'U.R.S.S. un crédit acheteur de 7,8 % sur 85 % des fonds.

Si la question du financement est ainsi réglée, la volonté américaine de compromettre le projet continue d'inquiéter les entreprises françaises chargées de la fourniture de matériels pour le gazoduc. Le 9 février en effet M. Olmer, sous-secrétaire américain au commerce, chargé des questions internationales, a annoncé que les Etats-Unis allaient décider *« très rapidement »* de l'imposition éventuelle de sanction contre les firmes européennes impliquées dans ce projet. Parmi les sanctions à l'étude le *Washington Post* avait fait état, il y a une dizaine de jours de l'annulation des licences américaines fournies aux firmes européennes et de mesures de rétorsion à l'encontre des sociétés prises en défaut. Quant au sous-secrétaire adjoint, chargé à la défense des questions économiques, M. Stephen Bryen, il a estimé que *« certaines banques d'Europe occidentale pourraient se retrouver en mauvaise posture »*. Jusqu'à présent l'éventualité de représailles américaines à l'encontre de firmes européennes n'avait été évoquée que par la presse outre-Atlantique. Ces déclarations sont donc les premières affirmations officielles de la volonté américaine d'empêcher que les sanctions décidées par le président Reagan ne soient tournées.

Si, en Europe, on juge peu pensable que les Etats-Unis parviennent à empêcher l'exécution du contrat, on n'en avoue pas moins que les délais stricts imposés par l'Union soviétique ne pourront pas être tenus. AEG Telefunken doit livrer les cinq premières turbines de 10 MW en août 1982 et la livraison des turbines de 25 MW doit intervenir en octobre. Or elle ne disposera pas à temps des rotors qu'aurait dû fournir la firme américaine General Electric.

Aussi les firmes européennes parmi lesquelles Creusot-Loire, ont-elles fait connaître à l'U.R.S.S. la difficulté qu'elles auraient à livrer à temps les 41 stations de compression et les 125 turbines nécessaires au transport de gaz sibérien vers l'Europe occidentale.

Alsthom Atlantique qui a reçu commande de quarante rotors de rechange dispose du brevet GE pour la construction de l'intégralité des turbines et de brevet HOWMET filiale de PUK pour les alliages au cobalt des ailettes de rotor. Elle estime donc être en dehors de tout embargo éventuel pour les pièces constitutives. Mais elle a une capacité de production limitée et ne peut céder ses licences.

Aussi les Soviétiques envisageraient-ils le choix d'autres turbines — européennes celles-ci (Rolls Royce et Fiat) — pour les stations de compression. Mais quelle que soit la solution choisie le retard serait au minimum de deux ans, ce qui amènerait le gaz soviétique du contrat dit *« Russie 6 »* en 1986 plutôt qu'en 1984.

● *Cheikh Yamani* n'estime pas nécessaire une conférence extraordinaire de l'OPEP. *« Je pense qu'une conférence extraordinaire n'est pas justifiée actuellement »*, a affirmé Cheikh Yamani, le 9 février, à Abou-Dhabi où il venait de s'entretenir avec le président en exercice de l'OPEP M. Al Otaiba. *« Les prix du pétrole sont gelés jusqu'à la fin de l'année et le resteront à moins d'un événement politique important qui viendrait compromettre la situation de l'offre »*, a-t-il ajouté. La prochaine réunion ordinaire de l'OPEP est prévue le 20 mai à Quito.

M. GISCARD D'ESTAING CRITIQUE LA SIGNATURE DE L'ACCORD SUR LE GAZ SOVIÉTIQUE

Dans une interview publiée conjointement par l'hebdomadaire ouest-allemand *Stern*, daté du 11 février, et *Paris-Match*, daté du 12 février, M. Valéry Giscard d'Estaing affirme qu'il n'aurait jamais signé, dans le contexte actuel, de contrat de gaz avec l'Union soviétique.

L'ancien président de la République estime *« imprudent d'accroître la dépendance énergétique de la France vis-à-vis de l'étranger et donc vis-à-vis de l'Union soviétique »*. Selon lui, *« le seuil de dépendance »* à ne pas dépasser dans ce domaine est *« de 5 à 6 milliards de m3 par an pour un seul fournisseur »* (1). *« Les circonstances politiques du moment rendent critiquables la signature d'un accord qui assurera à l'Union soviétique d'importantes rentrées en technologie et en devises et qui est durement ressenti comme un refus de soutien par l'opinion publique polonaise »*, ajoute M. Giscard d'Estaing.

Dans un communiqué publié le 27 janvier, M. Raymond Barre, après avoir précisé que les négociations avaient commencé lorsqu'il était premier ministre sous le septennat de M. Giscard d'Estaing avait reconnu *« l'intérêt que la France peut retirer du contrat pour la diversification de son approvisionnement énergétique »*, tout en précisant que *« le moment choisi pour la signature pouvait susciter des réserves »*.

(1) Les contrats signés prévoient l'achat de 12 milliards de mètres cubes par an de gaz soviétique.

ÉTRANGER

Le gouvernement espagnol met en service un vaste plan de modernisation de l'agriculture

De notre correspondant

Madrid. — Le ministre de l'agriculture, M. José-Luis Alvarez, vient d'annoncer la mise en œuvre d'un plan prévoyant des injections massives de capitaux dans le secteur rural. Ce plan prévoit, en l'espace de quatorze mois, l'octroi de crédits qui atteindront au total 59 milliards de pesetas (1) (3,5 milliards de francs) avec un amortissement de dix ans et un taux d'intérêt de 7 % nettement inférieur au rythme de l'inflation. Les principales banques du pays financeront l'essentiel du plan, l'Etat intervenant pour bonifier les taux d'intérêt et accorder des prêts d'appoint.

Sur les 59 milliards de pesetas, 34 milliards sont destinés à l'amélioration et à l'augmentation des surfaces irriguées. Le gouvernement espère ainsi faire croître la productivité et lutter contre le plus grave des problèmes sociaux que connaissent les campagnes espagnoles : celui du chômage. En fixant de la main-d'œuvre sur les zones nouvellement irriguées (150 00 hectares), il espère créer entre cinquante mille et soixante mille postes de travail dans le secteur rural.

Cet objectif risque cependant de n'être atteint que partiellement. Les crédits destinés à l'amélioration des exploitations agricoles, en permettant une mécanisation accrue, auront pour effet d'accélérer l'exode des campagnes, particulièrement sensible aujourd'hui en Andalousie, la région d'Espagne la plus touchée par le chômage. En outre, on ne sait pas si les modalités d'accès au crédit rural seront assouplies (sur le plan des garanties notamment) afin de les mettre à la portée des petits producteurs qui en sont aujourd'hui largement exclus.

Le vaste plan mis en œuvre par le ministre de l'agriculture vise à augmenter la compétitivité de ce secteur dans la perspective de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. Si les paysans français semblent considérer avec appréhension cette échéance, leurs collègues espagnols sont en fait tout aussi inquiets. Compétitif surtout dans le domaine des agrumes et de l'huile d'olive, le secteur agricole est, par contre, loin de l'être dans les secteurs des céréales, de l'élevage et de la betterave. En 1981, la production agricole totale a baissé de 6,8 %. — T. M.

(1) 1 peseta = 0,06 F.

En R.F.A.

LES PRIX DE DÉTAIL ONT AUGMENTÉ DE 0,9 % EN JANVIER

En R.F.A., les prix de détail ont augmenté de 0,9 % en janvier contre 0,3 % en décembre (1). Par rapport à janvier 1981 — c'est-à-dire en un an — le taux d'inflation est de 6,3 %.

La hausse des prix de détail est traditionnellement forte en janvier. Il y a un an, à la même époque, elle avait été de 0,8 %.

(1) Ce résultat définitif est publié dix jours après une première estimation qui tablait sur une hausse de 1 % en janvier.

FAITS ET CHIFFRES

Social

● *A la Compagnie française d'entreprises métalliques* à Gravelines près de Dunkerque (plates-formes de forage en mer pour recherches pétrolières), le site a été bloqué à l'appel de la C.G.T et les deux mille salariés n'ont pu selon la direction pénétré à l'intérieur de l'entreprise.

● *Nouvel accord dans le papier-carton.* — Les syndicats C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. viennent de signer, dans la branche articles de papeterie du papier carton, un accord de réduction et d'aménagement du temps de travail applicable dès le 1er février aux 16 000 salariés de ce secteur Il s'ajoute à un premier accord, concernant les 95 000 salariés de la branche production et transformation. Le nouvel accord prévoit la réduction de quarante à trente-neuf heures, sans perte de salaire, l'attribution pour tous les salariés de la cinquième semaine de congés payés et la création d'un contingent annuel de quatre-vingt-dix heures supplémentaires.

Etranger

GRANDE BRETAGNE

● *En Grande-Bretagne, la* rapidement ces dernières semaines, faisant craindre un durcissement et la politique gouvernementale en matière de taux d'intérêt. Selon des statistiques provisoires, l'augmentation de la masse monétaire a été de l'ordre de 1,5 à 1,75 % pendant la période de six semaines terminées le 20 janvier dernier, alors que les analystes de la City n'attendaient qu'environ 1 %. Le mois précédent, la progression n'avait été que de 0,25 %. Cette information a fait l'objet d'une douche froide sur la Bourse.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	6,0210	6,0260	— 90	— 50	— 170	— 100	— 370	— 210
$ can. ..	4,9545	4,9595	— 55	pair	— 110	— 25	— 245	— 70
Yen (100)	2,5480	2,5512	+ 150	+ 180	+ 320	+ 365	+1000	+1090
DM	2,5440	2,5475	+ 70	+ 95	+ 160	+ 203	+ 570	+ 650
Florin ...	2,3140	2,3170	+ 70	+ 90	+ 155	+ 190	+ 510	+ 590
F. B. (100)	14,9030	14,9210	— 415	— 200	—1040	— 720	—2660	—2010
F. S.	3,1600	3,1650	+ 150	+ 190	+ 325	+ 380	+ 940	+1065
L. (1000)	4,7500	4,7555	— 290	— 225	— 610	— 515	—1725	—1575
£	11,1125	11,1285	— 35	+ 70	pair	+ 165	+ 245	+ 595

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 1/4	10	10 3/8	10 1/16	10 7/16	10 1/16	10 7/16
$ E.-U. .	15 1/4	15 3/4	15 7/8	16 1/8	15 15/16	16 5/16	16 1/16	16 7/16
Florin ...	10	10 1/4	10	10 3/8	10 1/16	10 7/16	10 1/16	10 7/16
F. B (100)	13 1/4	14 1/2	16 1/2	18	18	19	18 1/8	19
F. S. ..	2 7/8	3 1/8	7 3/16	7 9/16	7 3/4	8 1/8	8 7/16	8 13/16
L. (1000)	18	20	21	22 1/4	21 1/2	22 3/4	22 1/2	23 1/2
£	14	14 3/4	14 1/4	14 7/8	14 3/8	15	14 5/16	14 15/16
F français	14 5/8	14 7/8	14 7/8	15 1/8	15 1/4	15 1/2	16 3/8	16 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INDOSUEZ

Première banque française en Finlande

La BANQUE INDOSUEZ a obtenu, le 21 janvier dernier, l'accord du gouvernement finlandais pour installer à Helsinki une filiale à 100 % : INDOSUEZ OSAKE PANKKI.

Le capital de cet établissement sera de FIM 20 000 000 (FRF 26 millions).

INDOSUEZ est la troisième banque étrangère et la première banque européenne qui obtient l'autorisation de s'implanter en Finlande. Elle pourra ainsi développer ses opérations dans le nord de l'Europe.

La venue d'INDOSUEZ devrait permettre de renforcer les liens économiques entre la Finlande et la France. Elle permettra, en outre, aux banques et entreprises finlandaises avec lesquelles sa filiale souhaite établir une étroite collaboration d'avoir accès à l'ensemble de son réseau international qui couvre d'ores et déjà cinquante-cinq pays.

La direction générale d'INDOSUEZ OSAKE PANKKI sera assurée par M. Patrick Duchemin.

SIMCO

Le montant des loyers émis par la société au cours des quatre trimestres de l'année 1981 s'élève à F 132 029 856 contre F 114 725 210 pour les quatre trimestres de 1980.

Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités compensatrices dues par l'Etat.

FACOM
DEVIENT MAJORITAIRE CHEZ GARNACHE-CHIQUET

Le 1er février 1982, le groupe familial fondateur de l'entreprise franc-comtoise d'outillage « Etablissements Garnache-Chiquet et Fils » a cédé à FACOM S.A. sa participation majoritaire dans cette société

Les établissements Garnache-Chiquet et Fils, fondés en 1890, spécialistes du tournevis pour toutes applications, sont installés à Arbois (Jura) où ils occupent cent cinquante personnes. Leur dernier exercice social, clos le 30 septembre dernier, a enregistré un chiffre d'affaires hors taxes, de 35,2 millions de francs et s'est soldé par un bénéfice net comptable de 2,8 millions de francs.

Par cette prise de contrôle, FACOM S.A. conforte ainsi sa position de premier producteur européen d'outillage à mains.

DUMEZ

Le chiffre d'affaires du groupe réalisé au cours du quatrième trimestre 1981 s'élève à 1 354 millions de francs T.T.C. et à 1 312 millions de francs hors taxes.

L'année 1981 témoigne d'un net progrès d'activité : les travaux exécutés par le groupe ont représenté 5 653 millions de francs T.T.C. (rappel 1980 = 4 322), soit 5 476 millions de francs hors taxes (rappel 1980 : 4.157).

Le volume des travaux restant à exécuter au 31 décembre 1981 atteint quatorze milliards et demi de francs. Les résultats nets consolidés de l'exercice 1981 seront de l'ordre de 4 % du chiffre d'affaires comme cela avait été prévu.

Il est rappelé que l'opération d'attribution gratuite d'une action pour cinq anciennes a commencé le 8 février.

PHILIP MORRIS INTERNATIONAL

M. Hamish Maxwell, Président de Philip Morris International à New-York, a annoncé la formation de deux nouvelles régions Philip Morris :

— L'une couvrira la Communauté Economique Européenne ;

— L'autre, les pays membres de la zone européenne de libre-échange, l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient et l'Afrique.

M. Aleardo G. Buzzi a été nommé Président de la région « Communauté Economique Européenne », et M. Walter Thoma Président de la région couvrant la zone européenne de libre échange, l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient et l'Afrique, MM Buzzi et Thoma sont sous l'autorité de M. R. William Murray, Executive Vice President de Philip Morris International. Le siège central des deux régions restera à Lausanne en Suisse.

CREDIT LYONNAIS
EUROPARTENAIRES
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

Situation au 5 janvier 1982

La situation au 5 janvier 1982 s'établit à 479 751 millions contre 451 880 millions au 1er décembre 1981. Au passif, les Comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 24 915 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers à 183 092 millions de francs. Les ressources fournies par la clientèle totalisent 177 992 millions de francs. A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à 184 868 millions de francs, les crédits à la Clientèle à 178 702 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 21 210 millions de francs.

PARIBAS — SOFRINVEST (SICAV)

	31 déc. 1981	30 sept. 1981
ACTIF NET	M.F. 221,74	M.F. 222,31
Répartition :	%	%
— Actions françaises	13,2	12,1
— Actions étrangères	28,3	27,8
— Obligations françaises :		
● Convertibles	0,8	1,4
● Autres	36,2	35,8
— Obligations étrangères	17,5	16,6
— Liquidités	4,-	6,3
	100,-	100,-
Nombre d'actions en circulation	827 216	804 474
Valeur de l'action	F. 268,27	F 276,66

PARIBAS — PARIBAS GESTION (SICAV)

	31 déc. 1981	30 sept. 1981
ACTIF NET	M.F. 549,84	M.F. 569,84
Répartition :	%	%
— Actions françaises	8,2	8,-
— Actions étrangères	39,8	37,8
— Obligations françaises :		
● Convertibles	1,7	1,4
● Autres	28,5	25,9
— Obligations étrangères	19,3	17,1
— Liquidités	2,5	9,8
	100,-	100,-
Nombre d'actions en circulation	1 781 752	1 795 962
Valeur de l'action	F 308,84	F 317,30

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE - Obligations 8,40 % (ex-5 %) 1962

Les intérêts courus du 1er mars 1981 au 28 février 1982 sur les obligations Electricité de France 8,40 % (ex-5 %) 1962 seront payables, à partir du 1er mars 1982, à raison de 21 F par titre de 250 F nominal, contre détachement du coupon n° 20 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,52 F (montant global : 23,52 F) En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,36 F, soit un net de 17,64 F

A partir de la même date, les obligations appartenant à la série désignée par la lettre « G », sortie au tirage du 18 décembre 1981, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 320 F, coupon n° 21 au 1er mars 1983 attaché.

Ci-après, sont rappelées, les séries d'obligations sorties aux tirages antérieurs :

— Amort. 1964 : Série « J »	— Amort. 1974 : Série « N »
» 1966 : » « B »	» 1976 : » « R »
» 1968 : » « F »	» 1978 : » « D »
» 1970 : » « S »	» 1980 : » « L »
» 1972 : » « H »	

ELECTRICITE DE FRANCE - Obligations 10,60 % (ex-7,75 %) 1965

Les intérêts courus du 1er mars 1981 au 28 février 1982 sur les obligations Electricité de France 10,60 % (ex-7,75 %) 1965 seront payables, à partir du 1er mars 1982, à raison de 38,16 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 17 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,24 F (montant global : 42,40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,35 F, soit un net de 31,81 F

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « D » et « A » sont respectivement remboursables depuis les 1er mars 1971 et 1977.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 18 bis, rue de Berri, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 FÉVRIER

Nouvelle baisse du 4 1/2 % Marché irrégulier

L'événement mardi à la Bourse de Paris a été une fois encore constitué par la forte baisse de la rente 4 1/2 % 1973 (− 3,9 %) qui, en l'espace de quarante-huit heures, a perdu 8 % de sa valeur. La cotation du titre comptant a, quant à elle, été interminable. Beaucoup s'interrogeaient sur cette chute apparemment inexplicable, d'autant que le napoléon, sur lequel la rente est indexée, était remonté une demi-heure auparavant, au voisinage de 600 F. En fait, le phénomène est assez normal dans la mesure où la valeur de reprise théorique du 4 1/2 % 1973 se situe à 1881 F, pour un cours moyen du napoléon de 679 F. L'alignement est donc encore bien loin de se faire, mais il faudrait encore, pour que l'événement se produise, que la pièce française se maintienne à son niveau actuel et que les notaires ne soient pas tentés d'acheter des titres de rente pour leurs clients ayant des droits de mutation à régler.

Sur le marché des actions proprement dit, quelques ventes bénéficiaires se sont produites. La tendance à l'irrégularité a été ainsi plus marquée, avec un peu plus de baisses que de hausses, de sorte que, à la clôture, l'indicateur instantané s'inscrivait à 0,6 % en dessous de son précédent niveau.

Autour de la corbeille, les propos tenus la veille par le premier ministre sur la nécessité de développer l'épargne placée en valeurs mobilières pour financer l'investissement faisaient l'objet de toutes les conversations.

Dans le sillage du dollar, la devise-titre s'est tendue : 7,36 F - 7,39 F, contre 7,22 F-7,35 F.

Effritement de l'or, à Londres, avec l'once de métal jaune à 378 dollars (− 1,75 dollar) et à Paris avec le lingot à 73 390 F (− 105 F). Le napoléon a regagné 5 F à 598 F dans un marché sans vie.

NEW-YORK

Toujours déprimé

Toujours déprimé par la crainte d'une rapide réescalade des taux d'intérêt, le New York Stock Exchange s'est encore un peu alourdi mardi. Le mouvement de baisse n'a cependant pas revêtu l'ampleur qu'il avait pris la veille, du moins mesuré en termes d'indicateurs, et une très légère reprise s'est même produite en cours de séance. Mais cette dernière a été fugitive, ne contribuant, en définitive, qu'à limiter les pertes, de sorte qu'à la clôture l'indice des industrielles enregistrait un modeste repli de 2,85 points à 830,57. Au plus haut de la journée, il avait atteint la cote 838,47 et au plus bas 824,11. Il reste que le Dow se situe désormais à son niveau le plus bas depuis le 25 septembre 1981 et que, par soldes, le nombre de baisses (1075) a été très supérieur à celui des hausses (394). Au total 1 864 valeurs ont été traitées.

Autour du « Big Board », toutes les conversations portaient sur les propositions de déficit budgétaire faites par le président Reagan et sur les perspectives d'une politique plus restrictive en matière de crédit, deux factures qui, une fois encore, ont lourdement pesé sur le marché.

Certains analystes affirmaient que Wall Street pourrait, durant quelques jours, tester le seuil bas atteint par le Dow Jones, pour ensuite se redresser, aidé en cela par des facteurs techniques. Mais cet avis n'est pas partagé par tous.

VALEURS	Cours du 8 fév.	Cours du 9 fév.
Alcoa	22 1/8	22 1/2
A.T.T.	57 3/8	57 1/4
Boeing	20 1/8	19 1/2
Chase Manhattan Bank	58 1/8	57 1/2
Du Pont de Nemours	35	35 1/4
Eastman Kodak	73 5/8	79 5/8
Exxon	28 5/8	28 1/2
Ford	17 5/8	17 5/8
General Electric	62 1/8	60 3/4
General Foods	29 7/8	29 3/4
General Motors	36 1/8	36 1/4
Goodyear	19	18 7/8
I.B.M.	61 1/2	61 3/8
I.T.T.	27 1/4	27 1/4
Mobil Oil	21 5/8	21 1/2
Pfizer	55 3/4	54 5/8
Schlumberger	48	48 5/8
Texaco	29 7/8	30 3/8
U.A.L. Inc.	16	16
Union Carbide	44	43 7/8
U.S. Steel	22 5/8	22 1/4
Westinghouse	24 1/4	24 1/2
Xerox Corp.	38 3/4	38 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT DU NORD. — Bénéfice net pour 1981 : 85,5 millions de francs (dont 14,8 millions de plus-values à long terme) contre 62 millions compte tenu d'une moins-value à long terme de 18,6 millions. Le bénéfice net du groupe atteint 111,6 millions de francs contre 91,5 millions. Dividende global : 9 F contre 7,50 F.

SOCIÉTÉ NANCÉIENNE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET VARIN-BERNIER. — Bénéfice net pour 1981 : 35,03 millions de francs contre 30,44 millions.

LES COMPTES D'EXPLOITATION D'AUTOMOBILES PEUGEOT SONT POSITIFS POUR 1981. — Née du regroupement de Peugeot et de Talbot, la société Automobile Peugeot devrait, en exploitation proprement dite, c'est-à-dire sans prendre en compte les soutiens très lourds aux filiales étrangères et le coût du dégagement du groupe de l'Argentine (1 milliard de francs), dégager pour 1981 un résultat positif de moins de 1 milliard, a annoncé mardi 5 février, M. Jean Boillot, président de la société. Certes, les résultats commerciaux de l'ensemble Peugeot-Talbot ne sont globalement guère brillants, avec une baisse de 10,9 % des ventes totales, réparties entre la France (− 16,5 %) et l'exportation (− 5,6 %), mais, au fil de l'année écoulée, un redressement lent mais continu s'est fait sentir. Ainsi les ventes du quatrième trimestre ont-elles progressé de 5,3 % (contre une chute de 22,2 % au premier trimestre), et la part du marché d'Automobiles Peugeot est-elle passée de 18,6 % au début de l'année à 19,6 % à la fin de 1981. De même à l'exportation, la firme de Sochaux souligne que la baisse de 5,3 % des expéditions (due uniquement aux contreperformances de la marque Talbot en Europe) reste inférieure à la baisse subie par Renault (− 13,4 %) et à la moyenne française (− 9,2 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	8 fév.	9 fév.
Valeurs françaises	111,8	110,8
Valeurs étrangères	107 9	107 3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	98,4	98,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 fév. 14 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/2	10/2
1 dollar (en yens)	235,75	236,10

BOURSE DE PARIS Comptant 9 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	24 80	1 085
5 %	35	0 123
3 % amort. 45-54	71	1 586
4 1/4 % 1963	97 30	1 718
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	4 175
Emp. 7 % 1973	6535	..
Emp. 8,80 % 77	93 10	6 341
Emp. 9,80 % 78	78 70	5 719
E.D.F. 7,8 % 61	....	0 679
E.D.F. 14,5 % 80-82	82 80	8 188
Ch. France 3 %	215	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	182	....
Aciers Peugeot	85	86
Actibail	136	134 30
Agence Havas	295	290
A.G.F. (St Cent.)	384	383
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dagrémont	114	115
Delalande S.A.	151	150
Delmas-Vieljeux	456	456
Dév. Rég. P.d.C (Li)	118	118
Didot-Bottin	280	269
Dist. Indochine	406	400
Drag. Trav. Pub.	215	216
Duc-Lamothe	248	248
Dunlop	6	....
Eaux Bass. Vichy	1105	1060
Eaux Vittel	566	556
Ecco	900	900
Economats Centre	467	460
Electro-Banque	160	157
Electro-Financ.	330	325
El-Antargaz	202	210
E.L.M. Leblanc	310	307 50
Entrepôts Paris	167	169 50
Epargne (B)	1199	1190
Epargne de France	305	295
Escaut-Meuse	190	195
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nodella S.A.	15 30	16
Naval Worms	105	104 50
Navig. (Nat. de)	67	67
Nicolas	421	421
Nodet-Gougis	337	330
Omn. F. Paris	830	839
OPB Paribas	91 40	87 70
Optorg	109	109
Origny-Desvroise	128	128 50
Palais Nouveauté	298	295
Paris-Orléans	89 10	88 90
Paris-Réescompte	309	309
Part. Fin. Gest. Im.	150	152
Pathé-Cinéma	70	72
Pathé-Marconi	36 30	....
Piles Wonder	117 90	117 90
Piper-Heidsieck	269 80	269
Porcher	220	218
Profils Tubes Est	13 80	14 30 d
Promodès	1150	1173
Prouvost ex-Lain.R.	24 60	25 40
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	116	....
Akzo	70	69
Alcan Alum.	140	....
Algemene Bank	800	775
Am. Petrofina	398	400
Arbed	160 10	....
Asturienne Mines	52	....
Bco Pop Espanol	122	....
B. N. Mexique	22 80	24 10
B. Régl. Internat.	46000	46500
Barlow Rand	54 80	....
Bell Canada	107	....
Blyvoor	74	....
Bowater	31	31 40
British Petroleum	37 60	37 80
Br. Lambert	243	234
Caland Holdings	88	85
Canadian-Pacific	218	218
Cockerill-Ougre	18 10	19 20 d
Cominco	288	276
Commerzbank	400	....
Courtaulds	9 50	11 d
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufinex	185	....
Voyer S.A.	1 80	....
Rorento NV	392 50	397 80
S.K.F. (Applic. méc.)	71	....

SICAV

9/2	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9312 36	8890 07
Actions France	161 03	153 73
Actions-Investiss.	186 37	177 92
Actions sélectives	215 20	205 44
Additcandi	235 76	225 07
A.G.F. 5000	186 35	177 90
Agfimo	263 37	251 43
Altefi	185 17	176 77
A.L.T.O.	174 89	166 96
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sogevar	545 36	520 63
Soginter	701 49	669 68
Soleil Investiss.	326 97	312 14
U.A.P. Investiss.	229 80	219 38
Unifrance	179 48	171 34
Unifoncier	446 20	425 97
Unigestion	407 22	388 75
Uni-Japon	642 88	613 73
Unirente	1388 39	1342 74
Valorem	264 59	252 59
Valrea!	101372	101271
Worms Investiss.	466 46	445 31

HORS-COTE — Compartiment spécial / **Autres valeurs hors cote**

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Coparex	380	375
Ernault-Somua	....	....
F.B.M. (Li)	70	42 o
Iena Industries	13	....
La Mure	75	73
M.M.B.	179 80	171
Océanic	6 40	8 10 d
Petrofigaz	446	....
Pronuptia	215	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	132 80	132 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Union Brasseries	44 50	45
Union Habit.	188	188
Un. Imm. France	167 60	167 60
Un. Ind. Crédit	220	221
Union Ind. Ouest	292	313 d
Unipol	143	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	46 30	47 50
Waterman S.A.	177 10	173
Brass. du Maroc	173 50	174
Brass. Ouest-Afr.	22 40	22

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1846	4,5 % 1973	1665	1621	1636	1590
2672	C.N.E. 3 %	2622	2632	2635	2620
465	Air Liquide	459	463	463	463
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
600	Europe nº 1	592	587	587	580
520	Facom	511	510	511	510
155	Finextel	161 50	161 50	161 50	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6	Usinor	7 05	7 05	7 05	7
94	— (obl.)	97	97	97	97
158	U.T.A.	148 80	150	150	150
230	Valéo	234 30	227 20	227 50	225 10
360	— (obl. conv.)	358 50	361	361	361
120	Vallourec	114 50	112 20	112 50	112 20
980	V. Clicquot-P.	989	987	987	1005
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
485	Eastman Kodak	538	535	535	534
63	East Rand	68 50	70 80	70 50	70 85
276	Ericsson	255 50	253	263	250
206	Exxon Corp.	210 10	210 20	210 50	210 20
127	Ford Motors	129	129	129	130
200	Free State	225 50	223	224	224 80
117	Gencor	126 40	123 50	123 50	122
406	Gén. Electr.	450 50	452 50	452 50	448
270	Gen. Motors	275	273 80	273 80	273 80
58	Goldfields	63 80	63 20	62 90	62
72	Harmony	83 50	82	83 30	82
22	Hitachi	21 90	22 50	22 15	22 50
345	Hoechst Akt.	354 50	354 50	354 50	351
42	Imp. Chemical	47 30	47 30	47 30	47
92	Inco. Limited	98 10	98	97 80	96 40
425	IBM	469 80	460 50	452 50	450 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
615	Siemens A.G.	655	650	650	644
111	Sony	118 80	117 20	116 50	117 20
420	Unilever	443	439	439	....
100	Un. Min. 1/10	125	124 90	126 50	122 50
270	Unit. Techn.	286	267	267	270
205	West Deep	216	210 50	210 50	212 10
270	West Hold.	298	296	295	298
285	Xerox Corp.	292	289	289	289
2 50	Zambia Corp.	2 94	2 85	2 85	2 86

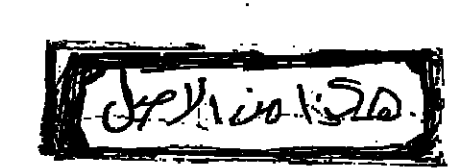
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 972	6 023	5 880	6 180
Allemagne (100 DM)	254 230	254 120	248	260
Belgique (100 F)	14 929	14 925	13	13 800
Pays Bas (100 fl.)	231 770	231 480	226	237
Danemark (100 krd)	77 590	77 620	76 500	80 500
Norvège (100 k)	100 510	100 910	97	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 119	11 116	10 850	11 950
Grèce (100 drachmes)	9 887	9 900	....	....
Italie (1 000 lires)	4 760	4 763	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	316 400	315 900	310	324
Suède (100 krs)	104 190	104 340	101	108 500
Autriche (100 sch)	36 230	36 235	35	37
Espagne (100 pes.)	6 007	6 014	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 700	8 690	7 900	8 900
Canada ($ can 1)	4 950	4 950	4 880	5 090
Japon (100 yens)	2 555	2 547	2 450	2 680

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/2
Or fin (kilo en barre)	72250	72950
Or fin (en lingot)	73495	73390
Pièce française (20 fr)	593	598
Pièce française (10 fr)	490	490
Pièce suisse (20 fr)	585	580 10
Pièce latine (20 fr)	500	530
Souverain	650	649
Pièce de 20 dollars	3000 40	3000 40
Pièce de 10 dollars	1580	1520
Pièce de 5 dollars	781	.....
Pièce de 50 pesos	3238 50	3221
Pièce de 10 florins	550 10	549



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. CULTURE : « La vraie révolution », par Yves Brunswick ; « A propos du renouveau », par Jean-Pierre Fourcade.

ÉTRANGER

3. LA REPRISE DE LA CONFÉRENCE DE MADRID ET L'AFFAIRE POLONAISE
4. PROCHE-ORIENT
— IRAN : M. Radjavi se dit décidé à poursuivre la lutte jusqu'à la chute du régime Khomeiny.
4-5. EUROPE
— IRLANDE DU NORD : la violence, la peur et le sectarisme.
— ROUMANIE : M. Ceaucescu annonce une forte hausse des prix des produits alimentaires.
6. AFRIQUE
— MAURITANIE : les autorités auraient déjoué une nouvelle tentative de coup d'État.
6. AMÉRIQUES
— CANADA : M. Lévesque renforce sa position à la tête du parti québécois.
6. ASIE

POLITIQUE

7. M. Chevènement assure que l'initiative privée doit relayer l'impulsion publique.
— « La machine gouvernementale en cours de rodage » (II), par Alain Rollat.

ÉQUIPEMENT

8. ENVIRONNEMENT : le conseil régional de Midi-Pyrénées signe le premier contrat nucléaire avec E.D.F.
— Décision du comité interministériel : 255 millions de francs pour la qualité de la vie.

ARTS ET SPECTACLES

9 à 11. AMSTERDAM.
— Les escaliers du plat pays ; « La couleur du blanc », par Frédéric Edelmann.
— Entretien avec le directeur du Stedelijk Museum ; des regards politiques, une vie satellite ; « Rendez-vous avec Vincent », par Hervé Guibert.
12. EXPOSITIONS.
13 à 16. RADIO-TÉLÉVISION : programmes du 12 au 18 février.
17 à 20. PROGRAMMES SPECTACLES.

SOCIÉTÉ

21. Dix-huit mois dans un grenier.
— JUSTICE : un ancien danseur poursuivi pour proxénétisme.
— DÉFENSE.
22. ÉDUCATION : les enseignants et l'« exil ».
— SCIENCES : soixante-cinq chercheurs lancent un appel pour le blocage des hauts salaires.
— MÉDECINE.

ÉCONOMIE

26. SOCIAL : M. Gaston Defferre envisage de nouvelles mesures contre l'immigration clandestine.
— AFFAIRES.
27. AGRICULTURE : « Paysans sans frontières » (III), par Jacques Grall.
28. CONJONCTURE.

RADIO-TELEVISION (16)
INFORMATIONS « SERVICES » (25) :
La maison ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».
Annonces classées (23 et 24) ; Carnet (20) ; Programmes spectacles (12 et 17 à 20) ; Bourse (29).

MORT DE M. FERDINAND AYMÉ CO-DIRECTEUR DES OPÉRAS DE NIMES ET DE NICE

M. Ferdinand Aymé, codirecteur des opéras de Nîmes et de Nice, est mort, lundi 8 février, à son domicile Nîmois.

[Agé de quatre-vingt-trois ans, ancien contremaître, M. Aymé avait dirigé successivement les théâtres d'Avignon, de Montpellier, de Béziers, de Toulon et de Draguignan, avant de prendre en main ceux de Nîmes et de Nice. Organisateur de nombreux galas d'art lyrique, c'était aussi une personnalité très connue du monde tauromachique, pour avoir assuré la direction des arènes de Nîmes, Béziers et Fréjus. Son nom restera particulièrement lié à l'histoire des arènes de Nîmes qu'il a dirigées pendant près de quarante ans et où, en 1954, il a fondé la « feria ».]

Le numéro du « Monde » daté 10 février 1982 a été tiré à 529 710 exemplaires.

A B C D E F G

APRÈS L'ATTAQUE D'UNE FROMAGERIE DU CALVADOS OCCUPÉE PAR DES GRÉVISTES

Le chef du commando patronal d'Isigny est entendu par le juge d'instruction

Les incidents survenus à Isigny (Calvados), lundi 8 février, à la Société fromagère de Normandie (« le Monde » du 10 février), sont en passe de devenir une affaire politique. Par son organisation et sa composition, le commando de deux cents hommes qui s'est introduit dans l'usine en grève et a évacué sept cent cinquante mille camemberts en cours de mûrissement a en effet peu de précédents.

La C.G.T. condamne ainsi « avec la plus grande vigueur le coup de force fasciste contre des travailleurs » et « estime que ce déchaînement dénote une pratique des patrons antigouvernementale, antipouvoirs publics et antisyndicale ». La C.F.D.T. demande pour sa part aux pouvoirs publics de « prendre des mesures pour mettre fin à ces initiatives et supprimer ces polices parallèles que sont actuellement les vigiles ».

Le maire d'Isigny, M. Gérard Albengrès (P.S.), qui a assisté pour partie à l'action du commando, indique qu'il ressent « cette affaire comme quelque chose d'insupportable à l'égard des libertés individuelles et de la simple démocratie ». Face à cet unanimisme, M. Bernard Aubert, secrétaire général du groupe fromager, affirme : « Il s'agissait d'une opération de sauvetage. Je suis rentré chez moi pour prendre ce qui m'appartient. »

M. Fernand Loustau, le chef du commando d'Isigny, n'est pas homme à fuir ses responsabilités. Averti de ce que un mandat d'amener a été décerné à son endroit, mardi 9 février dans la soirée, M. Loustau a décidé de se présenter spontanément, ce mercredi 10 février à 16 heures, devant le juge d'instruction chargé du dossier. M. Loustau, assisté de Me Albert Vignoles, avocat au barreau de Paris, répondra ainsi à la curiosité de M. Jean-Pierre Poussin, juge d'instruction à Caen.

Lui redira-t-il ce qu'il a déjà dit à la presse ? Lui redira-t-il, lui, marié, père de trois enfants, quarante-cinq ans : « *Le groupe d'intervention était composé de deux cents hommes. Outre trente-sept camarades, anciens parachutistes, recrutés par mes soins, le reste des intervenants étaient des employés du groupe fromager venant d'autres entreprises de la région (...). A notre arivée à Isigny, j'ai immédiatement et spontanément remis à l'officier de gendarmerie, se trouvant aux abords de l'entreprise, ma carte d'identité. Puis, afin d'empêcher toute fuite des grévistes, nous avons pris en tenaille les diverses voies d'accès à l'entreprise. Plusieurs hommes ont également été postés aux carrefours stratégiques de la ville afin de prévenir tout incident.* »

Cravaches et nunchakus

Ce langage militaire, M. Loustau le tiendra encore devant le juge d'instruction. Certainement. Il redira aussi : « *A aucun moment nous ne nous sommes cachés, le maire était présent ainsi que les gendarmes. Il y a eu peu de bagarre à notre arrivée avec le piquet de grève. Certains grévistes nous ont chargés à la barre de fer. Nous les avons neutralisés avec les bombes lacrymogènes, qui étaient notre seul armement et nous les avons enfermés dans un local de l'usine.* » Ainsi l'information contre X pour séquestration de moins de vingt-quatre heures, ouverte par le parquet du tribunal de Caen, aura-t-elle les premiers éléments d'une enquête dont les versions ne se recoupent pas toujours.

Cette action de commando a été, selon le maire, M. Géard Albengrès (P.S.), menée par deux cents hommes environ. La petite ville d'Isigny, qui compte trois mille cinq cents habitants, a été complètement quadrillée par ces hommes qui contrôlaient toutes les voies d'accès à la fromagerie. Ils ont ensuite investi l'entreprise occupée par une trentaine de grévistes.

Une ouvrière raconte : « *Les assaillants ont fait usage de bombes lacrymogènes et certains étaient armés de revolvers et nous ont menacés. On m'a forcée à m'agenouiller. Ils ont même interdit l'évacuation d'un de nos camarades au bord de l'évanouissement.* » Selon plusieurs témoins, ce commando en tenue de sport était muni de cravaches, de matraques et de fléaux japonais (nunchakus). Les hommes étaient équipés de talkies-walkies et se reconnaissaient entre eux grâce à des brassards rouges et jaunes. Les ouvriers grévistes ont été séquestrés de minuit à 5 h. 45 du matin, le temps du déménagement des sept cent cinquante mille camemberts.

Cette opération s'est déroulée sous l'œil impuissant de quatre gendarmes et du maire qui a vainement tenté de parlementer avec les membres du commando. Avant de quitter les lieux, les « déménageurs » ont arraché les fils du téléphone et coupé l'électricité.

Après ce coup de force, la grève, qui a débuté le 2 février, continue, mais les ouvriers n'occupent plus les locaux. Un conflit né de l'application de l'ordonnance sur la semaine de 39 heures. L'occupation avait été décidée vendredi 5 février après l'échec des négociations. N'ayant pas perçu leurs salaire de janvier, les cent vingt-cinq salariés de l'entreprise qui appartient à parts égales à la société Besnier qui a racheté dernièrement 50 % des parts de la fromagerie Claudel - Roustang, avaient envisagé de procéder à une vente sauvage des camemberts en cours d'affinage. Une manifestation interprofessionnelle et intersyndicale est prévue jeudi 11 février dans l'après-midi.

Le maire, M. Albengrés, scandalisé par ce coup de force, a alerté les autorités préfectorales et le ministre de l'intérieur. « *Je compte*, a-t-il déclaré, *sur l'efficacité de l'information judiciaire qui a été ouverte.* » M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., et ancien député du Calvados, a demandé qu'on « *recherche activement les auteurs de l'agression* ».

Normandy et Normandy...

M. Loustau, qui a organisé et commandé de bout en bout l'opécommandé de bout en bout l'opération d'Isigny, est un ancien officier du 3e régiment étranger de parachutistes. Dans une déclaration faite le mardi 9 février à l'Agence France-Presse, M. Loustau a indiqué que « *en aucun cas, la société Normandy, en tant que telle, n'est mêlée à cette affaire* », et que « *ses services n'ont pas été loués, et qu'il n'y aurait pas de facturation* ». M. Loustan devait encore confirmer que « *le groupe d'intervention était composé de deux cents hommes* ».

Au siège de la société Normandy-Publicité, domiciliée à Boulogne (Hauts-de-Seine) — qui est inconnue de l'*Annuaire de la presse et de la publicité* — une seule et unique collaboratrice se bornait à répondre, ce mercredi matin, que « *M. Loustau est absent, ainsi que le directeur commercial* », ajoutant que *la maison, qui est une affaire d'édition et publicité, s'est mise au gardiennage-surveillance depuis seulement six mois environ* ». A la fédération française des organismes de prévention et de sécurité, on déclare « *ne pas connaître la société Normandy* ».

Enfin, une société de gardiennage de Caen (Calvados), nommée Les Vigiles de Normandy, dément formellement avoir jamais entretenu quelque rapport que ce soit avec son « homologue » de Boulogne. « *Nous ne connaissons pas ces gens-là* », nous a déclaré son directeur, après avoir dit avoir été l'objet, depuis ce mercredi, « *de menaces proférées par des individus vulgaires* », qui lui auraient fait part de leur intention « *de faire une descente au siège* » de sa société.

DEUX PRÉCÉDENTS

Ce n'est pas la première fois que des dirigeants d'entreprise font appel à des « gros bras » pour mettre fin à une action syndicale.

● EN JANVIER 1978, un commando armé d'une trentaine de personnes avait investi l'usine Gervais-Danone de Pont-de-Vivaux, près de Marseille, occupée depuis six mois par des grévistes. Une trentaine d'hommes, le visage dissimulé par des cagoules et armés de manche de pioches, avaient déménagé, à l'aide de trois semi-remorques, la majeure partie des machines et du matériel de l'usine. L'opération s'était déroulée sous l'œil indifférent de la police. La direction de l'entreprise avait obtenu auparavant un arrêt de la cour d'appel ordonnant l'expulsion des grévistes. Cette décision n'avait pas été exécutée.

● EN DECEMBRE 1978, des hommes de la Société lyonnaise de sécurité, dirigée par l'ex-commissaire Charles Javilliey, avaient investi l'usine textile J.-B. Martin, de Saint-Chamond (Loire), occupée depuis juillet 1977. Arrivés avec la police, les dix vigiles avaient échappé de peu au lynchage après que trois mille personnes, alertées par le tocsin, se furent rendues sur les lieux. Considéré comme l'instigateur de cette manifestation, le maire socialiste de la ville, M. Jacques Badet, avait été inculpé. Il avait notamment reçu le soutien de M. Mitterrand après cette inculpation.

Le conseil des ministres doit adopter une ordonnance diminuant les charges sociales des entreprises du textile et de l'habillement

La profession du textile et de l'habillement attendait avec impatience les résultats du conseil des ministres qui, ce mercredi 10 février, devait adopter une ordonnance portant allégement sous certaines conditions des charges sociales des entreprises de ce secteur, conformément au plan textile, annoncé en novembre dernier. Après des négociations prolongées et parfois difficiles, les professionnels avaient fini par se mettre d'accord avec le ministère del'industrie sur un texte prévoyant :

● Un allégement maximum de douze points (*sur un total de* quarante-trois points) pour les entreprises qui créent des emplois (dont le solde net est positif) au cours des douze prochains mois.

● Un allégement moyen de dix points pour les firmes qui, même lorsqu'elles font un licenciement collectif couvert par le Fonds national de l'emploi s'engagent à compenser la moitié des départs volontaires ou naturels (Turnover) au cours de ces douze mois et à investir

● Un allégement des chargés minimum inférieur à huit points pour les entreprises en difficulté, qui souscriraient un accord particulier.

A ces conditions, les professionnels ont intérêt à conclure, sur la base de ces ordonnances une convention nationale qui, signée par les ministère de l'industrie et du travail et les Unions du textile et de l'habillement, servirait de cadre pour la signature ultérieure par les firmes de conventions particulières. L'objectif de ces mesures était d'accroître les investissements du secteur et d'infléchir les courbes d'effectifs passant d'une chute annuelle de 7 % (trente-huit mille à trente-neuf mille personnes en 1981) à une baisse de 2 à 3 %.

Mais le texte prévu a été modifié à la dernière minute par le Conseil d'État sur un point crucial, ce qui, selon les professionnel, restreint considérablement le champs d'application de ces mesures. Selon cette nouvelle version, l'allégement de 10 points des charges serait réservé aux entreprises qui s'engageraient à maintenir leurs effectifs au même niveau, pendant douze mois, sauf licenciement collectif couvert par le Fonds national pour l'emploi (c'est-à-dire à compenser intégralement les départs «naturels»).

Deux morts dans un éboulement aux Houillères de Lorraine

De notre correspondant

Metz. — Quatre jours après un accident mortel survenu au puits de la Houve, à Creutzwald (Moselle), un éboulement s'est produit, mardi soir 9 février, dans ce même puits des Houillères du bassin de Lorraine, bloquant neuf mineurs. Sept d'entre eux ont pu être sauvés vers 20 heures. Profondément choqués, ils ont été hospitalisés. Un huitième et un neuvième ont été tués par les éboulis.

Le sort semble s'acharner sur les Houillères. Depuis le 1er janvier, trois mineurs ont été tués et un quatrième a été blessé au cours de quatre accidents différents. Lundi, le siège de la Houve avait été en grève quasi totale après l'annonce de l'accident de ce même jour qui avait coûté la vie à un travailleur de cinquante et un an, père de cinq enfants. Dès mardi soir, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. des mineurs des H.B.L ont à nouveau vivement réagi, mettant en cause la productivité intensive à cette mine de la Houve, où l'on enregistre un rendement record de 135 tonnes par homme et par jour.

Les neuf mineurs, dont un porion et un électricien, qui se sont retrouvés bloqués sous l'éboulement étaient en train de faire un traçage, c'est-à-dire de creuser un couloir entre la galerie principale et le champ d'exploitation. Afin d'étayer ce traçage, long de plus de 20 mètres, des cintres coulissants avaient été mis en place, conçus pour supporter de légers mouvements du sous-sol. Vers 16 h 30 mardi, ces cintres se sont effondrés, libérant de gros blocs de charbon et des roches sur une quinzaine de mètres.

Le siège de la Houve est en cours d'extension. La décision avait été prise par M. Valéry Giscard d'Estaing au printemps 1981, et confirmée par M. Edmond Hervé, ministre de l'énergie. La Houve est le pôle principal de la relance du charbon en Lorraine. Un investissement de 270 millions devrait permettre d'accroître la production de 750 000 tonnes par an d'ici à 1985. Un gisement vierge de 47 millions de tonnes a en effet été reconnu voici deux ans dans le champ de Vernejoul. Le siège occupe actuellement mille trois cents mineurs.

● *La production française de charbon* a cessé de décliner en 1981 pour la première fois depuis 1964. Elle a en effet atteint 20,17 millions de tonnes contre 19,71 en 1980 et 20,14 en 1979. La production réalisée est ainsi supérieure de plus de 5 % aux prévisions, du fait notamment de la progression sensible des rendements des bassins du Nord et de la Lorarine. La consommation nationale, en revanche, a décru avec 49,62 millions de tonnes contre 52,30 en 1980 et 52,78 en 1979.

LE DOLLAR TOUJOURS AU-DESSUS DE 6 F

Toujours très ferme, le dollar s'est maintenu, mercredi matin 10 février, sur toutes les places financières internationales au voisinage de ses niveaux élevés atteints la veille, soit au-dessus de 6 F à Paris (6,02 F contre 6,0235 F), de 1,90 FS à Zurich (1,9050 FS contre 1,9090 FS) et au palier de 2,37 DM (contre 2,3750 DM) à Francfort. Dans leur ensemble, cependant, les marchés ont été assez calmes. Dans la City, enfin, il fallait même débourser un peu plus de dollars pour se procurer une livre sterling (1,8475 dollar contre 1,8620 dollar).

Tout concourt, selon les cambistes, à rendre très rémunérateurs et attrayants les placements en dollars : la cherté du loyer de l'argent au jour le jour (environ 15 %) outre-Atlantique, la montée lente mais régulière des taux sur le marché de l'eurodollar (16 1/4 % à six mois contre 16 %), enfin, les pronostics sur un prime rate bancaire de 17 %, toujours de l'autre côté de l'eau.

Dans les milieux financiers, les spécialistes estiment que la spéculation sur le dollar pourrait se poursuivre quelques mois encore, sauf événement imprévu. A cet égard, on attend, sinon avec impatience du moins avec un certain intérêt, la présentation du rapport semestriel sur l'activité de la Réserve fédérale, que son président, M. Paul Volcker, doit faire cette semaine durant le Congrès, et qui pourrait donner lieu à quelques escarmouches.

NOUVEAU FEU VERT POUR L'INSTRUCTION DU « RACKET DES PÉTROLIERS »

L'instruction sur l'affaire des ententes illicites entre les grandes compagnies pétrolières pourra se poursuivre à Marseille après l'arrêt que vient de rendre la Cour de cassation. Elle a rejeté le pourvoi formé par les compagnies pétrolières qui contestaient la validité des constitutions de parties civiles de divers plaignants. L'information de cette affaire, qui a débuté en 1971, a été retardée par de nombreux incidents de procédure.

En juin 1971, M. Roger Bodourian, président-directeur général d'une société de distribution de pétrole avait, avant le jugement de liquidation de biens de sa société, déposé plainte contre les grandes compagnies pétrolières qu'il accusait de l'avoir « *conduit à la faillite par des limitations systématiques et concertées de découverts financiers et des refus de vente* ». L'affaire était venue, en février 1973, devant le tribunal de commerce de Marseille (*le Monde* du 14 février 1973), et M. Etienne Ceccaldi, substitut, avait évoqué l'existence d'un « *racket de pétroliers* ». Le tribunal de commerce avait donné gain de cause à M. Bodourian.



